



**HAL**  
open science

# La fabrique du prestige. L'orphelinat de Notre-Dame des Mercedes, Madrid, 1887-1958

Juliette Flamant

► **To cite this version:**

Juliette Flamant. La fabrique du prestige. L'orphelinat de Notre-Dame des Mercedes, Madrid, 1887-1958. Histoire. 2019. dumas-02464949

**HAL Id: dumas-02464949**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02464949>**

Submitted on 3 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UFR D'Histoire  
Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle

# **La fabrique du prestige**

L'orphelinat de Notre-Dame des Mercedes, Madrid,  
1887-1958

MÉMOIRE DE MASTER 2

Juliette Flamant

Sous la direction de Charlotte Vorms

Master co-habilité avec l'École Normale Supérieure Paris-Saclay (ENS Cachan)

Je tiens d'abord à remercier Charlotte Vorms, qui a dirigé ce travail. À Paris comme à Madrid, elle m'a constamment entourée de son aide, de ses suggestions et de ses conseils avisés.

J'aimerais remercier Mercedes Yusta pour sa présence pendant la première année et ses conseils qui m'ont accompagnée tout au long de la deuxième, ainsi qu'Eva Touboul pour avoir pris le relais et témoigné de l'intérêt pour cette recherche. Un grand merci à toutes les deux d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

Toute ma gratitude va à l'équipe des archives régionales de Madrid et particulièrement à Marina, qui m'a soufflé ce sujet en me faisant découvrir les archives de l'école des Mercedes et m'a soutenue dans mes démarches.

Je tiens également à adresser mes remerciements aux chercheurs Gutmaro Gomez Bravo, José Luis Ledesma, Olivier Wieviorka et Jean Bérard pour le temps qu'ils m'ont consacré et l'aide qu'ils m'ont apportée.

Enfin, un grand merci à mon père pour sa curiosité enthousiaste de non-spécialiste et ses relectures critiques toujours pertinentes. Toute mon affection va bien sûr à ma famille qui m'a entourée de bienveillance, en essayant de comprendre ce que je pouvais bien fabriquer à la bibliothèque.

# Sommaire

<b>Sigles et abréviations .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
A. Quatre-vingts ans d'histoire : l'école de Notre-Dame des Mercedes, 1887-1967 .....	10
<i>a. Naissance d'un asile de prestige.....</i>	<i>10</i>
<i>b. De la charité chrétienne traditionnelle à l'assistance sociale moderne ?.....</i>	<i>11</i>
B. Orphelinat prestigieux, orphelinat modèle ? .....	13
<i>a. Une forme d'assistance sociale encore peu explorée .....</i>	<i>13</i>
<i>b. Quelles sources pour quels axes d'études ?.....</i>	<i>15</i>
<b>Partie 1. Naissance d'un orphelinat de prestige (1887-1930).....</b>	<b>18</b>
I. La prise en charge de l'enfance, un nouveau domaine d'intervention publique .....	20
A. Un orphelinat public et religieux .....	20
<i>a. La main de l'État.....</i>	<i>21</i>
<i>b. Une œuvre caritative traditionnelle .....</i>	<i>24</i>
B. L'influence hygiéniste .....	27
<i>a. Le rapport sans concessions de Mariano Belmás, 1895.....</i>	<i>28</i>
<i>b. Le corps médical. Le cas des colonies .....</i>	<i>32</i>
II. Éduquer les jeunes filles pauvres.....	34
A. Des bénéficiaires bien ciblées .....	34
<i>a. Dans les beaux quartiers.....</i>	<i>34</i>
<i>b. Une procédure d'admission sélective.....</i>	<i>39</i>
B. Un avenir meilleur ? .....	44
<i>a. Une priorité genrée. Éduquer de futures épouses et mères .....</i>	<i>44</i>
<i>b. « Une pauvreté propre et souriante ». Moraliser les pauvres.....</i>	<i>48</i>
<i>c. L'asile des Mercedes, une exception prestigieuse ?.....</i>	<i>55</i>
III. Se mettre en scène. L'orphelinat dans la sphère publique .....	61
A. Un visage humain. La charité chrétienne au cœur du récit .....	62
<i>a. Justifier l'intervention publique.....</i>	<i>63</i>
<i>b. Une nouvelle famille .....</i>	<i>66</i>
<i>c. Des élèves modèles. Le système de récompenses.....</i>	<i>72</i>
B. De l'asile à l'école. La modernité comme élément de valorisation.....	75
<b>Partie 2. De l'école des Mercedes à l'école-foyer Bartolomé Cossío. Les ambitions frustrées de la Seconde République (1931-1939) .....</b>	<b>82</b>
I. Prémices : l'école des Mercedes sous la Seconde République.....	84
A. L'échec de la laïcisation .....	84
<i>a. Les ambitions frustrées du premier gouvernement républicain.....</i>	<i>84</i>
<i>b. Un assouplissement religieux ?.....</i>	<i>87</i>

B.	De nouvelles influences pédagogiques .....	95
a.	<i>L'école Pablo Iglesias, lieu d'expérimentation</i> .....	96
b.	<i>L'école des Mercedes et les initiatives de Rosa Bohigas Gavilanes</i> .....	101
C.	L'expert. Consolidation d'une nouvelle figure médicale .....	105
a.	<i>L'hygiène au service de la discipline</i> .....	106
b.	<i>L'essor de l'expertise pédagogique</i> .....	109
II.	Avril 1936 : le Conseil des écoles ou la réforme à tout prix .....	113
A.	Le constat d'un échec .....	114
a.	<i>Des réformes non appliquées</i> .....	114
b.	<i>La création du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid</i> .....	119
B.	Sur le terrain. Reprendre le contrôle du personnel .....	122
a.	<i>À la direction</i> .....	122
b.	<i>Le personnel éducatif</i> .....	124
c.	<i>L'ensemble du personnel</i> .....	125
C.	De la charité à la justice sociale ? .....	127
a.	<i>Une démarche réformatrice et non révolutionnaire</i> .....	127
b.	<i>Un nouveau regard à l'enfant</i> .....	130
D.	La laïcité, clef de voûte du projet républicain .....	133
III.	L'éclatement de l'orphelinat. La guerre civile, 1936-1939 .....	137
A.	Une institution déchirée .....	138
B.	L'évacuation .....	144
<b>Partie 3. Se distinguer sous le franquisme. L'école des Mercedes, un modèle singulier ? (1939-1958) .....</b>		
I.	La priorité d'après-guerre : fermer la parenthèse républicaine (1939-1941) .....	149
A.	L'urgence. Reprendre les rênes de l'institution .....	149
a.	<i>Un nouveau directeur phalangiste</i> .....	149
b.	<i>Le défi matériel et sanitaire de l'après-guerre</i> .....	159
B.	L'épuration du personnel .....	166
a.	<i>Écarter</i> .....	167
b.	<i>Remplacer</i> .....	175
C.	L'épuration morale et politique des élèves .....	180
a.	<i>Récupérer les anciennes élèves</i> .....	181
b.	<i>Trier les admissions : l'épuration politique</i> .....	186
c.	<i>Assainir : éliminer l'anormalité</i> .....	194
II.	Une véritable refondation institutionnelle ? .....	199
A.	Lueje, l'Église et la Phalange. Une collaboration forcée .....	200
a.	<i>Réinterpréter les pratiques antérieures de l'institution</i> .....	200
b.	<i>Une éducation qui se veut novatrice. Section féminine et Front des jeunesses</i> .....	204

B. Un nouvel instrument de propagande : un orphelinat modèle ? .....	213
<i>a. La construction du prestige</i> .....	214
<i>b. Des velléités contrariées. Le cas sanitaire</i> .....	220
III. Un projet bousculé par des dissensions (1948-1958) .....	225
A. Perte d'influence phalangiste, perte de contrôle disciplinaire .....	225
B. L'influence grandissante des sœurs .....	229
C. La perte d'un allié crucial, le député visiteur .....	236
<b>Conclusion .....</b>	<b>240</b>
Bibliographie.....	242
Inventaire des sources .....	250
Table des illustrations.....	253
Annexes.....	254
Annexe 1. Tableaux et listes.....	254
Annexe 2. Archives, 1887-1930 .....	263
Annexe 3. Archives, 1930-1939 .....	264
Annexe 4. Archives, 1939-1967 .....	270

# Sigles et abréviations

ACNP	Asociación Católica Nacional de Propagandistas
AGA	Archivo General de la Administración (Madrid)
ARCM	Archivo Regional de la Comunidad de Madrid (Madrid)
BDCM	Biblioteca Digital de la Comunidad de Madrid
BOE	Boletín Oficial del Estado
BOPM	Boletín Oficial de la Provincia de Madrid
BPM	Beneficencia Provincial de Madrid
BRM	Biblioteca Regional de Madrid
CEDA	Confederación Española de Derechas Autónomas
DPM	Diputación Provincial de Madrid
ILE	Institución Libre de Enseñanza
JAP	Juventudes de acción popular
RE	Renovación Española
SEH	Sociedad Española de Higiene
SF	Sección Femenina

# Introduction

L'une des inversions malignes les plus classiques et les plus meurtrières a donné naissance à l'idée de pureté. La pureté est l'inversion maligne de l'innocence. L'innocence est amour de l'être, acceptation souriante des nourritures célestes et terrestres, ignorance de l'alternative infernale pureté-impureté. De cette sainteté spontanée et comme native, Satan a fait une singerie qui lui ressemble et qui est tout l'inverse : la pureté. La pureté est horreur de la vie, haine de l'homme, passion morbide du néant. Un corps chimiquement pur a subi un traitement barbare pour parvenir à cet état absolument contre nature. L'homme chevauché par le démon de la pureté sème la ruine et la mort autour de lui. Purification religieuse, épuration politique, sauvegarde de la pureté de la race, nombreuses sont les variations sur ce thème atroce, mais toutes débouchent avec monotonie sur des crimes sans nombre dont l'instrument privilégié est le feu, symbole de pureté et symbole de l'enfer.

Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Michel Tournier, *Le Roi des Aulnes*, Paris, Gallimard, 1970, p. 85.



« Qu'est-ce que nous étions dans cette école ? Des esclaves. Nous étions des esclaves ! » En 2015, les mots d'Isabel Perales, ancienne élève d'une école religieuse de l'Espagne franquiste, ouvrent le documentaire *Les internats de la peur*<sup>2</sup>. Ils ont été recueillis par Montse Armengou et Ricard Belis dans le but d'exhumer la vie quotidienne des enfants internés au sein des orphelinats, foyers et maisons de redressement qui prenaient en charge l'éducation et l'encadrement de la jeunesse de l'État franquiste. Ces deux journalistes catalans ont ainsi poursuivi le mouvement de « réinvestissement » (*recuperación*) de la mémoire historique initié dans les années 2000 en Espagne, et se sont faits porte-voix des souvenirs d'enfance. De l'affaire des « enfants perdus du franquisme<sup>3</sup> » à la maltraitance dans ces « internats de la peur », une série de documentaires et d'ouvrages historiques ont délivré des témoignages à charge dénonçant non seulement le rôle des hautes sphères décisionnelles de l'État, mais aussi celui du personnel exécutant. Le réinvestissement de la mémoire historique est ainsi allée de pair avec une focalisation sur la période franquiste. Les travaux de recherche ont étudié l'assistance comme un instrument de contrôle social sous Franco. De nombreuses études et œuvres mémorielles ont pris pour objet le projet révolutionnaire et fasciste de l'Aide sociale (*Auxilio social*), organisme d'assistance phalangiste mis en place pendant la guerre civile, ayant suscité une intense propagande d'État<sup>4</sup>.

Pourtant, la politique sociale du franquisme investit largement des institutions préexistantes. Dès le mois d'avril 1939, sœurs, prêtres et même instituteurs reprennent du métier dans les orphelinats où ils étaient présents depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ils doivent composer avec de nouvelles forces politiques en présence, notamment phalangistes. Il convient donc de déplacer le regard et d'éclairer sous un nouveau jour l'assistance sociale sous Franco, en s'intéressant aux orphelinats religieux préexistants qui ont eux aussi participé à l'encadrement des masses sous le franquisme<sup>5</sup>. Pour cela, il faut faire toute sa place au temps long et à la comparaison internationale. Nous éviterons ainsi le risque de la sur-interprétation des spécificités de chaque régime politique, pour dégager des logiques de continuité — de pratiques, de conflits — invisibles sinon.

---

<sup>2</sup> « *¿Qué éramos en el colegio? Esclavas. ¡Éramos esclavas!* », témoignage d'Isabel Perales dans Montse Armengou, Ricard Belis (réal.), *Los internados del miedo*, Barcelone, Roser Costa (prod.), 2015, première intervention à 47'' puis témoignage long à partir de 49''.

<sup>3</sup> Montse Armengou, Ricard Belis, Ricard Vinyes, *Les enfants perdus du franquisme*, Bruxelles, Aden, 2012, 220 p.

<sup>4</sup> Le champ historiographique a été balisé par Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, 249 p. En termes d'œuvres mémorielles, voir la bande dessinée de Carlos Giménez, *Paracuellos (intégral)*, Paris, Fluide Glacial, 2009 (1<sup>ère</sup> parution espagnole du premier tome : 1977), 299 p.

<sup>5</sup> Un manque souligné dès les années 2000 par Carme Molinero, « La política social del régimen franquista. Una asignatura pendiente de la historiografía », *Ayer*, 2003, n°50, p. 320.

Cette monographie s'intéressera à un orphelinat public dépendant du gouvernement provincial de Madrid, l'asile de Notre-Dame des Mercedes. Renommé école des Mercedes (*colegio de las Mercedes*<sup>6</sup>) dans les années 1920 du fait de la connotation péjorative du terme « asile »<sup>7</sup>, l'établissement est réservé à la prise en charge des jeunes filles pauvres, orphelines ou abandonnées. Institution prestigieuse, valorisée par rapport à ses homologues madrilènes, l'école des Mercedes était située dans les beaux quartiers de Madrid, au nord-est du centre historique (FIG. 1). Elle occupait un espace d'environ 13 000 mètres carré entre les rues María de Molina, Castelló, General Oraa et Nuñez de Balboa, dans le district de Buenavista, à la limite nord du quartier bourgeois de Salamanca. Détruite dans les années 1970, elle accueillit chaque année entre 400 et 800 jeunes filles de 1887 à 1967, date à laquelle elle fut définitivement évacuée.



**FIG. 1. — Localisation de l'orphelinat (en rouge), dans le district de Buenavista, en 1945.**

Source : extrait d'une carte produite par la mairie de Madrid au 1:12.500, 1945.

<sup>6</sup> Nous utiliserons de façon indifférenciée les termes « école » et « collège » que recouvre le terme *colegio*, car l'éducation dispensée à l'orphelinat correspond à la fois à l'école élémentaire et au collège-lycée.

<sup>7</sup> *Memoria de la Excm. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1924 [1929], p. 71 (BDCM/BRM-H, R.1253). La date indiquée entre crochets est celle de la publication réelle, et la date précédente (1924) est la date de référencement dans la bibliothèque de Madrid.

## A. Quatre-vingts ans d’histoire : l’école de Notre-Dame des Mercedes, 1887-1967

### a. Naissance d’un asile de prestige

Le 21 décembre 1877, pour célébrer le mariage du roi Alfonso XII avec l’infante Mercedes d’Orléans, le gouvernement provincial (*diputación provincial*<sup>8</sup>) décide de la création d’un nouvel asile pour jeunes filles orphelines et abandonnées<sup>9</sup>. Le centre, placé sous le patronage de « Notre-Dame des Grâces » (*Nuestra Señora de las Mercedes*), voit sa construction achevée le 25 juin 1886. Il est inauguré dès 1887. Son objectif officiel est formulé et approuvé en dernière instance par le gouvernement provincial le 19 avril 1887 : c’est la congrégation des filles de la charité de saint Vincent de Paul qui sera chargée de « recueillir, nourrir, vêtir, éduquer et instruire, de leur admission jusqu’à leurs 23 ans, les petites filles de [la province de Madrid], ou issues de familles domiciliées dans celle-ci depuis plus de cinq ans, qui sont dans le besoin<sup>10</sup> ». En d’autres termes, l’asile des Mercedes répond à une logique traditionnelle de charité chrétienne et s’inscrit dans la continuité des maisons de la charité depuis le Moyen-Âge, ou des providences du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Centre d’assistance publique, il est dirigé par des fonctionnaires de la province de Madrid et délègue en grande partie la prise en charge concrète de l’établissement, et notamment l’éducation des enfants accueillis, à un personnel ecclésiastique.

Pourtant, au moment de sa fondation, il existe déjà deux autres asiles gérés par le gouvernement provincial de Madrid. Fondée en 1567 et gérée par les autorités provinciales depuis le décret du 17 décembre 1868, la Inclusa<sup>12</sup> accueille sans distinction et dès le plus jeune âge tout

<sup>8</sup> Il s’agit du conseil de la province de Madrid, équivalent du conseil départemental français. Nous le traduirons par gouvernement provincial.

<sup>9</sup> Les données citées dans cette partie sont issues d’une fiche ISAD, compte-rendu rédigé par le centre d’Archive régionale de la communauté de Madrid (*Archivo regional de la comunidad de Madrid*, ci-après ARCM) avec les archives de l’école.

<sup>10</sup> « *Recoger, sustentar, vestir, educar e instruir, desde su ingreso hasta la edad de 23 años, a las niñas de esta provincia, o de familias que se hallen domiciliadas en la misma más de cinco años, y se encuentren necesitadas.* » Article VII, *Memoria de la Excm. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929, 1929 [1924]*, p. 71 (*Biblioteca digital de la comunidad de Madrid / Biblioteca regional de Madrid — Hemeroteca*, ci-après BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>11</sup> Le cas de la France est par exemple développé dans Gabriel Mas, « Internat et travail chrétien au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », in Bernard Delpal, Olivier Faure (dir.), *Religion et enfermements, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 93-109.

<sup>12</sup> Les *inclusas* sont des établissements religieux qui recueillent les enfants trouvés et enfants abandonnés à leur plus jeune âge. Le terme ne trouvant pas d’équivalent satisfaisant en français, nous avons préféré conserver le terme espagnol, d’autant plus que l’institution majeure de Madrid recueillant ces enfants se nomme « la Inclusa ».

enfant pauvre, orphelin, illégitime ou abandonné<sup>13</sup>. À sept ou neuf ans, les garçons sont automatiquement admis à l'hospice (*hospicio*) de Madrid ou à l'institut des enfants abandonnés (*colegio de los Desamparados*), et les filles à l'école de Notre-Dame de la Paix (*colegio de Nuestra Señora de la Paz*). L'asile des Mercedes n'est pas créé pour désengorger l'orphelinat de la Paz, puisqu'aucune fillette procédant de la Inclusa ne sera admise à l'asile des Mercedes<sup>14</sup>. Dans ce cas, pourquoi créer un deuxième orphelinat pour jeunes filles ? L'asile des Mercedes s'inscrit d'emblée dans une logique de prestige, sans équivalent pour les jeunes garçons. Là où l'asile de la Paz accueille sans distinction toute fillette procédant de la Inclusa, y compris d'anciens nourrissons déposés dans les tours anonymes, l'asile des Mercedes exige la constitution d'un dossier sélectif. Avant d'être admises, les fillettes doivent justifier de leur pauvreté — aucune admission n'étant facilitée par l'apport d'un paiement — et de leur normalité, c'est-à-dire qu'elles doivent être non déviantes par rapport aux normes prescrites par l'établissement. Ce critère exclut les fillettes présentant des « défauts physiques, psychiques ou moraux à caractère permanent<sup>15</sup> ». Nous étudions donc un orphelinat particulier, semblant défendre un certain prestige et ce dès sa fondation.

### *b. De la charité chrétienne traditionnelle à l'assistance sociale moderne ?*

De 1887 à 1967, le collège des Mercedes connaît des évolutions multiples et de sens contraires selon les régimes politiques. Il a tour à tour été critiqué — pour le manque d'entretien de ses bâtiments, ses dures conditions de vie, sa surpopulation, les mauvais traitements infligés aux enfants — et mis en scène, exhibé pour ses réalisations, ses avancées, sa modernité. Traversé par des bouleversements à l'échelle nationale, il a cristallisé tensions et débats politiques mais il a également constitué un solide instrument de propagande pour illustrer la politique sociale d'un État protecteur. D'asile catholique favorisé mais précaire, il devient une école d'excellence dans les beaux quartiers de Madrid, doté d'un service médical à la pointe du progrès. Son prestige s'est bâti sur une image faite de discipline rigoureuse et d'éducation savamment inculquée, selon une science

---

<sup>13</sup> Règlement de la Inclusa approuvé par le le gouvernement provincial en session du 30 avril 1887 et 29 mai 1888, fiche ISAD de la Inclusa, *Archivo Regional de la Comunidad de Madrid / Diputación Provincial de Madrid*. Ci-après : ARCM/DPM.

<sup>14</sup> L'éventualité de cette procédure n'est mentionnée nulle part. On dispose par ailleurs de rapports attestant de l'absence de cette pratique. Par exemple, en 1894, 42 jeunes filles de la Inclusa sont transférées au collège de la Paz, et aucune au collège des Mercedes. Voir tableau 16 du rapport de Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, p. 46 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>15</sup> « *Se considera que el Centro tiene un carácter benéfico educacional, por lo que no serán admitidas niñas con imposibilidades o defectos físicos, psíquicos o morales de carácter permanente* », règlement de l'asile de Notre-Dame des Mercedes, approuvé par le gouvernement provincial le 19 avril 1887, fiche ISAD (ARCM).

pédagogique placée sous les auspices de la modernité. Ce processus s'est déroulé non sans secousses et involutions au cours des quatre-vingts ans d'existence de l'orphelinat.

Notre étude recouvre presque tout le temps d'existence de l'orphelinat, de sa création en 1887 à 1958, dix ans avant sa disparition. Cette large période nous autorise à caractériser les spécificités de chaque régime politique. Nous avons pu constater que l'historiographie existante suivait deux tendances : d'une part, les travaux portant sur l'assistance sociale se focalisent sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le premiers du tiers du XX<sup>e</sup> pour caractériser la transformation de la protection de l'enfance dans un contexte européen, allant rarement jusqu'à la période républicaine et au franquisme. D'autre part, tout un éventail de travaux se concentrent sur la période franquiste en rappelant rapidement les héritages du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Notre étude prend le parti du temps de la moyenne durée, qui permet de dissocier temps administratif et temps politique<sup>17</sup>, de façon à dégager des logiques invisibles si l'on se concentre sur une seule période.

Au sein de ces bornes, on peut distinguer trois grandes périodes qui sont aussi trois moments de notre étude. Le premier moment s'étend de l'inauguration de l'asile des Mercedes, en 1887, aux premières mesures éducatives de la Seconde République en 1931. De 1887 à 1931, l'asile des Mercedes cherche tant bien que mal à se définir : œuvre caritative destinée aux pauvres, l'institution lutte pour affirmer sa spécificité et son prestige, non sans soulever des critiques qui dénoncent son incohérence. Elle est soumise dans le même temps aux injonctions hygiénistes et sanitaires de l'époque, en Espagne comme en Europe : débute alors une longue conquête de modernité médicale qui participe pleinement du prestige de l'asile.

L'avènement de la Seconde République, en 1931, annonce les premiers signes de rupture. La politique de sécularisation implique une torsion dans les logiques de pouvoir, mais la politique de sécularisation ne parvient pas tout de suite à ébranler les pratiques de l'orphelinat des Mercedes. La rupture survient en avril 1936, quand est créé le Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid (*Patronato de los colegios de la diputación provincial de Madrid*). Ce conseil est créé suite à la victoire électorale du Front Populaire en février, dans le but d'appliquer les réformes au sein des orphelinats provinciaux. L'entreprise de laïcisation inflige d'importantes secousses à l'école des Mercedes, renommé école-foyer Manuel Bartolomé Cossío en l'honneur d'une figure de la pédagogie de l'Institution libre d'enseignement (*Institución Libre de Enseñanza, ILE*)<sup>18</sup>. Pendant la

<sup>16</sup> On pourra l'apprécier dans la bibliographie de ce mémoire.

<sup>17</sup> Marie-Bénédicte Daviet-Vincent, « La prise en compte de plusieurs générations dans la méthode prosopographique : l'exemple des hauts fonctionnaires prussiens sous l'Empire et la république de Weimar », *Genèses*, n°56, 2004, p. 117-130.

<sup>18</sup> Compte-rendu de la session du 26 juin 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-S, 4349/48).

guerre civile, les élèves sont évacuées d'urgence à Valence<sup>19</sup>, et les républicains reconvertissent les anciens bâtiments en hôpital militaire d'urgence<sup>20</sup>.

En 1939, la victoire franquiste est un complet revirement pour l'école des Mercedes. Les tentatives de réforme républicaine sont plongées dans l'oubli par un nouveau directeur phalangiste, Victor Manuel Lueje y Lueje. « Vieille chemise » de la Phalange<sup>21</sup>, Lueje entreprend de reconstruire le prestige de l'établissement en le fondant sur une épuration de l'institution : épuration du personnel, mais aussi épuration des élèves. À l'inverse de l'Aide sociale phalangiste, qui se targue d'accueillir vainqueurs et vaincus, l'orphelinat réserve dès 1939 la moitié de ses places à des filles de héros<sup>22</sup> (filles de *caídos*<sup>23</sup>). La troisième période s'étend jusqu'en 1958, date à laquelle Lueje démissionne de son poste — contraint et forcé semble-t-il — et est écarté à la direction de la résidence pour personnes âgées d'Aranjuez. Pendant vingt ans, il marque les pratiques institutionnelles mais voit aussi son influence fluctuer selon l'équilibre des pouvoirs au sein des plus hautes sphères de l'État, de la période « nationale-syndicaliste » — marquée par l'influence phalangiste — à l'hégémonie « nationale-catholique » à partir de 1945<sup>24</sup>.

## B. Orphelinat prestigieux, orphelinat modèle ?

### a. Une forme d'assistance sociale encore peu explorée

Si, en 2003, l'historienne Carme Molinero peut affirmer que rares sont « les travaux soulignant l'importance de la politique sociale comme un élément fondamental du régime franquiste<sup>25</sup> », le champ historiographique de l'assistance sociale pendant la guerre civile et la dictature a depuis été ouvert. Ángela Cenarro a joué un rôle pionnier en défrichant la première piste

<sup>19</sup> Récit de l'évacuation et de ses embûches dans le rapport de la session du 25 novembre 1936, *Memoria* (janvier 1936), p. 108-114.

<sup>20</sup> Intervention du président, session du 25 novembre 1936, *Memoria* (janvier 1936), art. cit., p. 108-114.

<sup>21</sup> « Vieille chemise » (*camisa vieja*) est un titre d'honneur délivré aux militants qui avaient rejoint la Phalange espagnole avant les élections du 16 février 1936, marquant la victoire du Front populaire.

<sup>22</sup> Lettre du directeur au secrétaire gérant de l'école, 5 août 1939 (ARCM/DPM, 11739/21).

<sup>23</sup> Les « *caídos* » sont des nationalistes tombés au combat pendant la guerre civile. Les filles et veuves de *caídos* vont être considérées comme une catégorie administrative à part entière par le régime de Franco.

<sup>24</sup> On suit ici la périodisation proposée par Enrique Moradiellos, *La España de Franco (1939-1975). Política y sociedad*, Madrid, Síntesis, 2000, p. 63-94.

<sup>25</sup> « *Hasta ahora son escasos los trabajos que han resaltado la importancia de la política social como un elemento definitorio del régimen franquista* », Carme Molinero, « La política social del régimen franquista. Una asignatura pendiente de la historiografía », *Ayer*, 2003, n°50, p. 320.

suggérée par Carme Molinero, celle de l'Aide sociale<sup>26</sup>. Son étude, conduite à partir des archives de l'organisation au niveau national, démontre que cette organisation phalangiste a constitué un instrument de contrôle social au service du régime franquiste et un instrument politique pour certaines personnalités de la Phalange. Cependant, à ce jour, aucun travail de même envergure n'a été entrepris dans le sens du second manque historiographique identifié par Carme Molinero : l'exploration des types de relations établies entre les organisations du Nouvel État et les institutions préexistantes, et par exemple les institutions provinciales d'assistance sociale. Seules des études très locales ont été menées, sans être suivies d'ouvrages d'envergure<sup>27</sup>. La réalité des archives rend en effet difficile toute étude de synthèse sur l'assistance sociale dans l'Espagne franquiste. Le mille-feuilles bureaucratique multiplie et entrelace les organismes relatifs aux services sociaux de différents ministères, chacun d'eux générant sa propre documentation et étant concerné par des décrets spécifiques<sup>28</sup>. La question de la continuité institutionnelle face au franquisme et du rôle des institutions préexistantes chargées de l'éducation et de l'encadrement de l'enfance commence tout juste à susciter un intérêt dans la communauté scientifique, avec l'étude récente sur les maisons de redressement dédiées à la délinquance juvénile (*reformatorios*)<sup>29</sup>. Nous espérons ici faire un pas supplémentaire en nous intéressant à une institution publique d'assistance et d'éducation, qui participe à l'encadrement de la jeunesse et s'inscrit dans les luttes d'influences au sein du régime.

Il s'agit non pas d'étudier l'orphelinat comme une société à part entière avec ses principes propres, mais d'étudier son rôle *dans* la société, comme partie prenante d'un dispositif élargi de contrôle social. Le personnel ecclésiastique traditionnel (filles de la charité, prêtres) est certes en charge de l'éducation des enfants, mais répond aux ordres du directeur. Ce fonctionnaire, généralement issu du corps technique administratif du le gouvernement provincial de Madrid, peut

---

<sup>26</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, 249 p. Ce travail est approfondi par une enquête orale avec Ángela Cenarro, *Los niños del Auxilio Social*, Madrid, Espasa Calpe, 2009, 300 p.

<sup>27</sup> Une monographie de la *Casa José Antonio*, foyer de la province de Murcia, était amorcée dès 1993, mais peu d'études ont suivi sur le même thème. Voir María José Sánchez Pravia, « La política asistencial del franquismo en Murcia: la "Casa José Antonio", hogar provincial del niño (1939-1945) », in Javier Tusell *et al.*, *El régimen de Franco (1936-1975)*, Madrid, UNED, 1993, p. 331-340.

<sup>28</sup> José Gabriel Perdomo Cejudo, « Asistencia social y beneficencia: evolución, situación actual y perspectivas », in Carmen López Alonso, *De la beneficencia al bien estar social. Cuatro siglos de acción social*, Madrid, Seminario de Historia de la Acción Social, 1986, p. 281. Un manque confirmé en 2006 par Elena Ràfols Yuste, Maria Verdú Guinot, Neus Garcia Ràfols, « Las instituciones de protección de menores y benéficas: centros de menores femeninos de Barcelona y provincia (1939-1959) », VI encuentro de investigadores sobre el franquismo, Universidad de Zaragoza, 2006, 15 p.

<sup>29</sup> Amélie Nuq, « La rééducation des jeunes déviants dans les maisons de redressement de l'Espagne franquiste (1939-1975) », thèse de doctorat sous la direction de Gérard Chastagnaret, Aix-Marseille Université, Marseille, 2012, 768 p.

prendre des initiatives avec l'aval du contrôleur des comptes (*interventor*) et du député visiteur (*diputado visitador*) qui sont rattachés à l'école des Mercedes. Ces fonctionnaires du gouvernement provincial madrilène dépendent, plus largement, du ministère de l'Intérieur (*ministerio de la Gobernación*). La gestion de l'établissement est donc inféodée à la couleur politique de son dirigeant direct mais aussi de ses supérieurs ; elle reflète les bouleversements historiques plus larges de l'Espagne.

L'orphelinat des Mercedes constitue justement le lieu d'expression des ambitions d'un régime politique. Reportages photographiques, articles de journaux, compte-rendus d'activité romancés, réquisitoires provoquant l'émotion des députés provinciaux... Tantôt sous le feu des critiques ou au cœur des louanges, l'établissement est traversé par des intérêts extérieurs qui le transforment en le mettant en récit. Son prestige, tantôt valorisé, tantôt moqué, n'est pas toujours compatible avec l'image recherchée par un gouvernement. Étudier l'école des Mercedes, c'est aussi prêter attention à la mise en scène publique d'un établissement provincial qui se veut modèle, au détriment des autres orphelinats de Madrid. Mais que doit-on entendre derrière « modèle » ? Un orphelinat-type, qui peut être reproduit, ou un orphelinat donné comme référence idéale sans être atteignable et reproductible par tous ? À l'inverse de l'Aide sociale, organisme unifié répondant à une hiérarchie nationale, l'école des Mercedes semble sans cesse affirmer une identité qui lui est propre, un modèle particulier et qui ne correspond pas toujours à la stratégie de l'État franquiste.

L'école des Mercedes constitue finalement une porte d'entrée micro-historique dans le monde de l'assistance sociale publique espagnole. Elle participe activement de l'encadrement des jeunes filles, puis de la construction de la Nouvelle Espagne, et constitue un chapitre à part entière du mythe national. Que nous dit l'orphelinat des Mercedes de la prise en charge des jeunes filles pauvres depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et de ses acteurs ? Sa notoriété prestigieuse, fondée sur une distinction de long terme, permet-elle d'en faire un modèle à part sous le franquisme ?

### *b. Quelles sources pour quels axes d'études ?*

Notre étude s'appuie avant tout sur les archives produites par l'asile des Mercedes, qui se trouvent dans les fonds du gouvernement provincial de Madrid (*diputación provincial de Madrid*, DPM), ayant trait au domaine de « bienfaisance, santé et assistance sociale » (*beneficencia, sanidad y asistencia social*) aux archives régionales de la communauté de Madrid (*Archivo Regional de la Comunidad de Madrid*, ARCM). Correspondance abondante, rapports statistiques, compte-rendus destinés au le gouvernement provincial, registres, règlements, emplois du temps, directives, dossiers des élèves et dossiers du personnel : plus de neuf mille documents datés de 1886 à 1968 sont



aujourd'hui accessibles à la consultation<sup>30</sup>. Ces archives nous permettent d'interroger le fonctionnement interne de l'institution et son cadre normatif officiel sans jamais perdre de vue l'inscription dans un contexte extérieur. La correspondance des directeurs avec différents organismes d'État nous renseigne sur les solidarités ou concurrences de l'école avec des institutions supérieures, mais aussi avec des entités participant à l'encadrement de la jeunesse. C'est le cas des autres orphelinats provinciaux, des corps médicaux et des corps religieux, puis, sous le franquisme, de la Section féminine de la Phalange et de l'Aide sociale. L'éducation des orphelines est ainsi mise en perspective dans tout un circuit d'institutions.

Les archives de l'école des Mercedes ont été complétées par d'autres ramifications du fonds du gouvernement provincial (DPM), notamment avec les dossiers d'épuration du personnel de 1939. Les dossiers des directeurs, des professeurs et du personnel subalterne employés au 18 juillet 1936 et leurs remplaçants en avril 1939 ont fait l'objet d'un dépouillement systématique selon les listes du personnel qui ont été trouvées. Dans le cadre d'un master, nous n'avons pas pu établir de comparaison exhaustive avec les autres orphelinats provinciaux, hormis ce qui concerne les postes de direction. Nous avons été limités par la protection des données personnelles, certains dossiers courant au-delà de 1969 et dépassant le délai de 50 ans imposé. Pour cette raison également, nous avons pris le soin de rendre anonymes les noms des anciennes élèves. Un autre biais concerne l'absence d'archives concernant les sœurs, car la congrégation des filles de la charité de saint Vincent de Paul n'en autorise pas la consultation.

Une grande partie des archives de 1887 à 1939 a été détruite lors de la guerre civile<sup>31</sup>. Cette période a donc été largement documentée par des sources externes. Les ressources de la bibliothèque régionale de Madrid ont ainsi constitué une seconde source majeure. Certaines sont disponibles en ligne par l'intermédiaire de la bibliothèque digitale de la communauté de Madrid (ci-après BDCM). L'accès à trois revues principales est capital pour étudier la mise en récit du collège. D'abord, *Memoria* est un journal édité par le gouvernement provincial de Madrid. Le premier numéro date de 1894, mais il est publié de façon irrégulière ensuite : tous les semestres de 1911 à 1915, puis un seul numéro dans les années 1920, pour se stabiliser à une périodicité annuelle de 1945 jusqu'à la fin de la publication, en 1982. Il a pour objectif de recenser et raconter les réalisations les plus marquantes de la province madrilène, notamment en ce qui concerne les

---

<sup>30</sup> D'autres documents ultérieurs à 1968 figurent dans le corpus, mais la Loi sur le Patrimoine Historique Espagnol de 1985 restreint l'accès aux documents plus récents contenant des informations personnelles (délai de 50 ans à respecter).

<sup>31</sup> Lettre du directeur de l'école des Mercedes au président du gouvernement provincial, 2 janvier 1941 (ARCM/DPM-S, 4589/5).

établissements de bienfaisance. L'école a ainsi fait l'objet d'un reportage photographique et historique pour répondre à un ordre royal promulgué en 1929 par le Ministère de l'Intérieur. Riche en informations statistiques et photographiques, *Memoria* nous informe sur la narration des autorités provinciales. Ensuite, le bulletin officiel de la province de Madrid (*Boletín oficial de la provincia de Madrid*) est un journal quotidien local édité de 1833 à 1983. Il permet de suivre des mesures locales, ainsi que la carrière des dirigeants du collège dans la hiérarchie des autorités provinciales grâce aux fiches recensant toutes les hautes fonctions du corps technique de l'administration de la province de Madrid. Enfin, *Cisneros, crónica provincial* est un journal local, édité de façon irrégulière de mai 1951 à 1976, puis mensuellement de 1977 à octobre 1983. L'école des Mercedes est au cœur de plusieurs reportages.

À la marge, nous avons consulté les archives générales de l'administration (*Archivo General de la Administración*, AGA). Nous cherchions d'une part à caractériser les relations entre le ministère de l'Intérieur et le gouvernement provincial madrilène au sujet des orphelinats, et d'autre part à étudier les relations entre l'Aide sociale et l'orphelinat des Mercedes. Les archives, très peu nombreuses, ne se sont pas avérées pertinentes pour notre sujet<sup>32</sup>.

Notre étude suivra les trois temps que nous avons caractérisés. Nous nous attacherons d'abord à définir dans quelle mesure la naissance de l'orphelinat des Mercedes, inscrite dans le contexte particulier de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, répond à une logique singulière qui le distingue des autres asiles (1887-1930). Nous détaillerons ensuite les conflits et enjeux soulevés par les tentatives de réformes républicaines au sein de l'orphelinat (1931-1939). Nous aborderons enfin la façon dont l'école des Mercedes s'est ménagé un espace et s'est distingué des autres organismes d'assistance sociale sous le franquisme (1939-1958).

---

<sup>32</sup> Nous avons notamment consulté les relations entre ministère de l'Intérieur et gouvernements provinciaux dans l'inventaire (08)025.000 ; dans les fonds de la Direction Générale de Bienfaisance et des Oeuvres Sociales (*Dirección General de Beneficencia y Obras Sociales*, (08)005.051, (08)001.003, (08)025.000) ; et étudié les possibles relations avec l'Aide sociale dans les fonds de la délégation provinciale de l'Aide sociale de Madrid (*Delegación Provincial de Auxilio Social de Madrid*, (03)130.000).

# PREMIÈRE PARTIE

Naissance d'un orphelinat de prestige  
(1887-1930)

Le gouvernement provincial de Madrid décide de la création de l'asile des Mercedes le 21 décembre 1877, deux ans après l'avènement de la Restauration bourbonienne. Le mariage à venir de l'infante Mercedes d'Orléans avec le roi Alphonse XII n'est qu'un prétexte pour célébrer ce régime conservateur et d'ordre qui fait suite à la première expérience républicaine espagnole. Mais est-ce là la seule raison d'être de l'orphelinat des Mercedes ? Dans les années 1880, la scène est déjà occupée par trois grandes institutions. La Inclusa accueille les orphelins pauvres, enfants illégitimes ou enfants abandonnés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, dans le but d'éviter les infanticides. Lorsqu'elles ont neuf ans, les filles sont envoyées à l'asile de Notre-Dame de la Paz, fondée en 1679. L'asile de la Paz fusionne avec la Inclusa en 1799, date à laquelle les deux institutions sont placées sous l'autorité du Comité d'honneur des dames méritantes (*Junta de damas de honor y mérito*)<sup>33</sup>. L'école de la Paz déménage dans de nouveaux locaux en 1929<sup>34</sup>. Lorsqu'ils ont sept ans, les garçons sont envoyés à l'institut des Enfants abandonnés (*colegio de los Desemparados*), créé au XVII<sup>e</sup> siècle. D'abord installée rue Atocha, l'école est transférée dans les années 1850 dans la rue Fuencarral, au sein de l'hospice, et devient dès lors l'hospice de Madrid<sup>35</sup>. L'insuffisance de ces locaux mène à la construction de nouveaux bâtiments entre 1926 et 1932, sur les terrains concédés par la mairie de Fuencarral, à Monte de Valdelatas, à douze kilomètres de Madrid, donnant naissance à sa forme définitive et à l'école de San Fernando — renommée Pablo Iglesias en 1933<sup>36</sup>.

Que vient faire l'asile des Mercedes dans ce paysage ? Inauguré le 4 janvier 1887<sup>37</sup>, il se dote aussitôt d'un règlement fondateur qui le distingue de ses homologues : il n'accueillera aucun enfant trouvé ou illégitime de la Inclusa. Au contraire, il établit une procédure d'admission spécifique et sélective. Nous allons donc tâcher de voir si l'orphelinat des Mercedes répond à une spécificité, à la recherche d'un prestige particulier, dans un contexte d'évolutions importantes à l'échelle nationale et internationale. Pour cela, nous allons établir un jeu d'échelle perpétuel entre les contextes madrilène, national et européen.

---

<sup>33</sup> *Memoria de la Excm. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929, 1924 [1929]*, p. 43-44 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>34</sup> Carmen Maceiras Rey, « Las niñas abandonadas La Inclusa de Madrid y el Colegio de la Paz (1807-1934) », thèse de doctorat sous la direction de Jesús Antonio Martínez Martín, Complutense, Madrid, 2017, p. 648.

<sup>35</sup> *Ibid*, p. 314-365.

<sup>36</sup> Fiche ISAD de l'école de San Fernando (ARCM).

<sup>37</sup> Article VII. de *Memoria*, 1929, planche 55, p. 69 (BDCM/BRM-H, R.1253). Le document donne la date du 4 janvier 1886 mais il s'agit d'une erreur, car cela est incohérent avec les dates de la construction.

# I. La prise en charge de l'enfance, un nouveau domaine d'intervention publique

L'asile des Mercedes naît avant tout d'un contexte européen. Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> et les premières du XX<sup>e</sup> sont en effet l'objet d'une transformation du regard à l'enfant. L'enfance cesse d'être perçue comme une transition vers l'âge adulte pour être considérée comme un moment à part entière de la vie, au cours duquel doivent être créées des aptitudes qui seront vitales pour l'adulte. Ce mouvement se base sur deux hypothèses : l'enfant scolarisé doit remplacer l'enfant travailleur dans l'imaginaire commun, et la mortalité infantile est un problème national qui peut être résolu<sup>38</sup>. L'Espagne suit cette tendance européenne, en prenant la France ou l'Angleterre comme modèles explicites. L'État s'impose progressivement comme un protagoniste dans la question sociale et cherche à redéfinir les anciens concepts de bienfaisance et de charité d'un point de vue séculaire. Cette préoccupation, d'abord démographique et marquée par le populationnisme, est d'autant plus forte en ce qui concerne les classes populaires et l'enfance abandonnée, car elle est renforcée par l'influence du mouvement hygiéniste.

## A. Un orphelinat public et religieux

L'asile des Mercedes est créé et contrôlé par le gouvernement provincial de Madrid, mais il ne peut composer sans la charité chrétienne traditionnelle. À la suite de ses voisins européens, l'État espagnol s'impose en effet comme un nouveau protagoniste de l'assistance sociale et de l'éducation. Cependant, l'asile calque aussitôt son modèle sur celui des sœurs de la charité de Vincent de Paul, suivant ainsi la tendance nationale : les filles de la charité sont présentes sur tout le territoire, dans l'univers éducatif tout comme dans celui de l'assistance sociale<sup>39</sup>. Cela s'explique par des carences publiques et notamment économiques. L'État ne peut composer sans les œuvres de bienfaisance catholiques et doit avant tout maintenir la compatibilité avec ces initiatives confessionnelles traditionnelles<sup>40</sup>. L'assistance publique investit donc des mécanismes existants pour encadrer l'enfance.

---

<sup>38</sup> Ce développement s'appuie sur Enrique Perdiguero Gil et Mercedes del Cura, Introduction, in Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño. Estudios sobre la protección a la infancia en a Europa Mediterránea a comienzos del siglo XX*, Valence, Seminari d'Estudis sobre la Ciència, 2004, p. 11-25.

<sup>39</sup> Voir par exemple Rita Santella, Rocío Tejero, « De la beneficencia a la asistencia social en Diputación Provincial de Jaén », Jaén, *Boletín del Instituto de estudios Giennenses*, janvier-juin 2013, n° 207, p. 607-658.

<sup>40</sup> Irene Palacio Lis, « Proteger y reformar: moralización y alfabetización de la infancia marginada en el tránsito de los siglos XIX al XX », in Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño...*, op. cit., p. 221-249.

### a. *La main de l'État*

Si le gouvernement provincial de Madrid décide de la création de l'asile des Mercedes en 1877, il s'agit là d'une possibilité tout juste acquise. À la fin des années 1860 s'amorce un mouvement qui accorde des prérogatives de plus en plus importantes aux provinces espagnoles. La loi provinciale du 20 août 1870 cristallise cette évolution en accordant aux gouvernements provinciaux la compétence exclusive de gestion et direction des intérêts particuliers de la province, et en particulier de tout ce qui se rapporte aux centres de bienfaisance ou d'instruction<sup>41</sup>. Les établissements provinciaux ne forment d'ailleurs qu'un échelon administratif de la prise en charge publique de l'enfance. Le service d'assistance provincial est uniquement chargé des orphelinats, ainsi que de l'assistance médicale en général<sup>42</sup>. À l'échelon inférieur, les municipalités gèrent des centres semblables : collège pour enfants pauvres, postes de secours (*casas de socorro*), etc. À l'échelon supérieur, les services d'assistance nationaux (*beneficencia general*) comptent, à Madrid, des centres qui portent secours à des catégories de la population de n'importe quel âge, invalides ou malades chroniques — comme un collège pour aveugles, un asile pour les handicapés du travail, etc. C'est sans parler bien sûr des institutions privées d'assistance, très nombreuses à Madrid<sup>43</sup>. Le budget des services madrilènes d'assistance publique repose sur les biens propres, les fondations, et les dons, là où les initiatives privées reposent sur des dons et des subventions. Concrètement, en 1909, Madrid consacre 64,62% de son budget provincial et 8,74% de son budget municipal aux services d'assistance<sup>44</sup>. Avec l'ensemble de ses établissements, l'assistance publique peut ainsi gérer les individus rendus vulnérables de leur naissance à leur mort, de l'enfant trouvé au retraité.

En ce qui concerne la protection de l'enfance, les mesures sont limitées à quelques lois destinées à réguler le travail des mineurs et de leurs mères<sup>45</sup>. Les asiles madrilènes, à l'image des établissements sanitaires et des écoles publiques, sont surpeuplés et dans un état très déficient<sup>46</sup>.

<sup>41</sup> Rita Santella, Rocío Tejero, « De la beneficencia a la asistencia social en Diputación Provincial de Jaén », *op. cit.*, p. 609-610.

<sup>42</sup> Outre la Inclusa et les orphelinats provinciaux, nous parlons ici de l'hôpital Saint Jean de Dieu (*hospital de San Juan de Dios*), de l'hôpital provincial (*hospital provincial*), d'une maternité (*casa de maternidad*) et d'un asile pour les enfants de cigarière (*asilo para los hijos de cigarreras*). Pour l'organisation des services de la province — résumée dans les années 1940 dont susceptible d'avoir changé —, voir annexe 1f.

<sup>43</sup> Marianne Krause, « La beneficencia madrileña en los primeros años del siglo XX », *De la beneficencia al bien estar social. Cuatro siglos de acción social*, Madrid, Seminario de Historia de la Acción Social, 1986, p. 267-272.

<sup>44</sup> *Ibid*, p. 272.

<sup>45</sup> Et notamment la loi du 26 juillet 1878. Voir María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, *op. cit.*, p. 115-213.

<sup>46</sup> Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », in Enrique Perdiguero (coord.), *Salvad al niño...*, *op. cit.*, p. 93-120.

C'est pourquoi, dès les années 1880, l'Espagne regarde vers les pays voisins. La France, l'Angleterre, la Belgique sont ainsi pris comme modèles pour leurs asiles lors d'une réunion des autorités provinciales, en 1889 :

M. Gálvez Holguín a dit qu'il entendait dire que, dans l'Asile des Mercedes, il y avait un nombre de pensionnaires bien supérieur à ce que permet la taille de l'établissement, et qu'il croyait nécessaire de trouver une solution à ce mal, qui fût compatible avec les sentiments caritatifs.

M. Guillén, Visiteur de l'Asile, a déclaré qu'en effet, il y avait un grand excès dans le nombre de pensionnaires des Mercedes, mais qu'il était en train d'étudier un projet avec lequel il espérait remédier à l'état actuel des choses.

M. Gálvez Holguín a remercié M. Guillén et a encouragé son zèle pour qu'il contribue à ce que les Établissements de Bienfaisance deviennent, plutôt que des asiles de misère, des établissements reproductifs, comme c'est le cas en Angleterre, en France et en Belgique<sup>47</sup>.

Il n'est pas convenable de conserver un « asile de misère » avec autant de visibilité : l'asile des Mercedes est situé dans la capitale espagnole, souffrant de la comparaison avec les grandes villes européennes. Cela est d'autant plus vrai que, quelques années plus tard, en 1898, Madrid héberge le Congrès international d'hygiène et de démographie, dont la conclusion recommande à tous les pays la promulgation de lois protectrices de l'enfance. C'est aussi le foyer où naissent les débats sur la loi protectrice de l'enfance. La discussion est provoquée par une campagne de presse qui informe des mauvaises conditions de la Inclusa pour accueillir les abandonnés, mettant en avant la forte mortalité des enfants qui y sont accueillis<sup>48</sup>. Manuel Tolosa Latour, célèbre médecin et sénateur et figure du mouvement hygiéniste, propose des bases pour une future loi sur le modèle français. La loi de protection de l'enfance (*ley de protección a la infancia*) est ainsi votée le 12 août 1904 selon les mêmes principes que la loi Roussel de 1874, qui vise à protéger toutes les dimensions de la vie des mineurs de moins de dix ans en veillant à « leur santé physique et morale<sup>49</sup> ». La loi crée le Conseil supérieur de protection de l'enfance (*Consejo Superior de*

---

<sup>47</sup> « El Sr. Gálvez Holguín dijo que tenía noticia de que en el Asilo de las Mercedes existe un número de asiladas muy superior al que consiente la amplitud del local, y que creía necesario poner un remedio á este mal, que fuese compatible con los sentimientos caritativos. / El Sr. Guillén, Visitador del Asilo, declaró que, en efecto, había gran exceso en el personal de asiladas en las Mercedes, pero que tenía en estudio un proyecto con el que esperaba poner remedio al actual estado de cosas. / El Sr. Gálvez Holguín dió las gracias al Sr. Guillén y excitó su celo para que contribuyese á que los Establecimientos de Beneficencia llegasen á ser, en vez de asilos de mendicidad, establecimientos reproductivos, como sucede en Inglaterra, Francia y Bélgica. » *Boletín Oficial de la Provincia de Madrid* (ci-après BOPM), 1<sup>er</sup> avril 1889, p. 3 (BRM-H, R.118).

<sup>48</sup> Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », *op. cit.*, p. 93-120.

<sup>49</sup> Cité par María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, *op. cit.*, p. 204.

*Protección a la Infancia*, CSPI), qui dépend du ministère de l'Intérieur (*ministerio de la Gobernación*). Cette commission nationale, relayée par des comités provinciaux, est formée par des représentants des autorités civiles, ecclésiastiques et sanitaires, de membres élus de diverses institutions sociales, mais aussi de deux ouvriers et de deux pères et mères de famille nommés par le ministre. Le CSPI est chargé de veiller au respect des dispositions sanitaires et au bon ordre intérieur de tout établissement accueillant des enfants de moins de dix ans, donc des asiles. Les directeurs des centres d'accueil sont contraints d'élaborer un bulletin mensuel avec des données d'admission, d'inscription, de transfert, de mort des enfants recueillis. Ces comités doivent également vérifier l'origine et accueillir les enfants vagabonds et abandonnés de moins de 10 ans, pour éviter leur exploitation et en les mettant à la charge d'œuvres de bienfaisance. Notons cependant que dans ce dernier cas, l'asile des Mercedes n'est pas concerné la procédure, car la JPM n'a d'accord qu'avec certains asiles madrilènes<sup>50</sup>.

Les instances prévues par la loi sont si complexes que leur mise en marche n'a pas de réelle importance avant le règlement de 1908, date à laquelle les comités provinciaux commencent à donner une information jusqu'alors inexistante sur la situation de chaque province<sup>51</sup>. Cependant, le comité provincial de Madrid est en retard : le ministère de l'Intérieur informe du fonctionnement de 4 000 comité locaux et de tous les comités provinciaux sauf celui de Madrid<sup>52</sup>. Retenons cependant que l'activité d'assistance est particulièrement dynamique à Madrid, qui compte une plus grande proportion de centres d'assistance que d'autres provinces. Dans un contexte où les classes populaires vivent dans des conditions de misère imposées par le chômage chronique, les impôts sur la consommation et la hausse des loyers, un grand nombre d'individus dépend de l'assistance publique. Avec l'asile des Mercedes, nous avons affaire à des orphelines dépendant entièrement de l'assistance provinciale. Incapable d'éliminer la grande pauvreté, l'assistance madrilène constitue un élément de base permettant à un certain nombre d'individus de survivre : il ne s'agit pas seulement de secourir les marginaux, mais aussi les individus intégrés dans le système de production, les travailleurs et leurs enfants<sup>53</sup>.

---

<sup>50</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, *op. cit.*, p. 209 ; pour l'asile de Vallehermoso, p. 308.

<sup>51</sup> Josep Lluís Barona, « El Consejo Superior de Protección a la Infancia y Represión de la Mendicidad (1904-1914). Su ideología social y sanitaria », in Enrique Perdiguero (coord.), *Salvad al niño...*, *op. cit.*, p. 121-153.

<sup>52</sup> Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », *op. cit.*, p. 93-120.

<sup>53</sup> Ce développement sur la situation madrilène s'appuie sur Marianne Krause, « La beneficencia madrileña... », *art. cit.*, p. 276-280.



### b. *Une œuvre caritative traditionnelle*

On ne dispose pas des archives des sœurs de la charité de Vincent de Paul, mais il est indispensable de rappeler l'importance de cette congrégation dans le fonctionnement de l'asile des Mercedes. Elles sont chargées de l'enseignement de dix disciplines sur douze en 1895, déléguant uniquement la musique et le dessin à des institutrices<sup>54</sup>. Rien d'étonnant à cela. Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout sous la Restauration, le nombre de congrégations et d'œuvres charitables prolifère : on crée des hôpitaux, des maisons de charité, des orphelinats, des écoles. À partir de 1881, des congrégations religieuses françaises — c'est le cas de celle de Vincent de Paul — installent des œuvres de bienfaisance en Espagne, qui deviennent bientôt des centres d'éducation, généralement dans les zones à forte concentration urbaine<sup>55</sup>. Entre 1876 et 1900, plus de 300 autorisations sont concédées, permettant l'établissement de 73 congrégations religieuses, dont la majorité a pour activité principale l'enseignement<sup>56</sup>. Ces initiatives catholiques constituent avant tout un instrument de la re-christianisation de la société, en rivalité avec le processus de libéralisation et de sécularisation qui avait sévèrement atteint l'Église pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Pour mener à bien cette entreprise de reconquête chrétienne, la restauration des ordres religieux et la fondation de nouveaux instituts religieux sont des points fondamentaux — et l'enseignement et la bienfaisance, des domaines de choix<sup>58</sup>. Parmi les congrégations religieuses féminines, les filles de la charité de Vincent de Paul occupent bien la première place<sup>59</sup>. Leur caractère mixte qui combine éducation et charité-assistance les rend particulièrement flexibles pour répondre aux demandes de chaque contexte local.

Malgré une grande mobilisation sociale en vue d'affronter le problème de l'abandon, de la mortalité et de la marginalité des enfants, le réformisme bourgeois est extrêmement limité. Le processus de sécularisation de l'école n'a pas altéré pas de façon substantielle les droits éducatifs de l'Église : la loi Moyano de 1857 lui laisse la part belle. La doctrine chrétienne est obligatoire dans les programmes d'enseignement, et les autorités ecclésiastiques peuvent intervenir dans tout ce qui

<sup>54</sup> Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, p. 7 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>55</sup> Pilar Ballarín, *La educación de las mujeres en la España contemporánea (siglos XIX-XX)*, Madrid, Síntesis, 2001, p. 65.

<sup>56</sup> Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>57</sup> Maitane Ostolaza, « Un exil doré. Les congrégations religieuses françaises et l'essor de l'enseignement catholique en Guipuzcoa, 1900-1931 », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 2002, n° 88, p. 201-203.

<sup>58</sup> Feliciano Montero, « Catolicismo y reforma social en España en el tránsito del siglo XIX al XX », in *De la beneficencia al bien estar social. Cuatro siglos de acción social*, Madrid, Seminario de Historia de la Acción Social, 1986, p. 167-169.

<sup>59</sup> Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad...*, *op. cit.*, p. 77.

concerne l'enseignement religieux et moral, ce qui inclut le contrôle des livres de cours et la surveillance du professorat. L'Église peut inspecter l'enseignement religieux des écoles et des asiles. Les fonctions du prêtre sont confondues avec celles du maître d'école<sup>60</sup>. La législation française prise pour modèle est trop coûteuse pour l'Espagne. L'implication financière de l'État est insignifiante face au poids de la philanthropie et des grandes institutions de bienfaisance et de charité. La loi de 1904 met en fait les politiques sociales de l'enfance aux mains de l'Église catholique et de la philanthropie des classes dominantes, consolidant ainsi le modèle de bienfaisance qui stimulait l'assistance sociale depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Les avantages accordés par les autorités espagnoles et l'appui des élites locales favorisent ce phénomène : par exemple, les sœurs n'ont pas à avoir de diplôme pour enseigner. Selon une statistique de l'Église, en 1901, il y a en Espagne 512 maisons de religieux et 2 543 de religieuses, qui prennent en charge l'éducation de 49 000 garçons et de 178 000 filles. Leurs asiles accueillent 58 000 pensionnaires<sup>62</sup>.

Les gouvernements libéraux cherchent à freiner cette avalanche congréganiste avec des mesures de sécularisation. Les décrets de septembre 1901 et d'avril 1902 cherchent notamment à soumettre les associations religieuses à la loi des associations de 1887 — elles doivent demander une autorisation du pouvoir civil pour s'installer —, et imposent des mesures restrictives quant à leur nombre. Pour séculariser l'enseignement, la représentation ecclésiastique est diminuée au sein du Conseil d'éducation publique (*Consejo de instrucción pública*), et on exige désormais un diplôme académique pour le corps enseignant religieux. Cet éventail de mesures ne suffit pas à enrayer le phénomène<sup>63</sup>. Les institutions religieuses accueillent ainsi 21,3% des jeunes filles scolarisées en 1910, participant activement du processus d'alphabétisation auprès des classes moyennes et de l'aristocratie<sup>64</sup>. Le retour des conservateurs au pouvoir en 1914 puis la dictature de Primo de Rivera, de 1923 à 1930, enterrent le processus de sécularisation et permettent l'adoubement de l'Église, qui récupère sa position privilégiée au sein de la société. Primo de Rivera combat la laïcité et la liberté de culte, notamment à l'échelle de la province, et une loi de 1926 rend obligatoire la matière religieuse à l'école<sup>65</sup>.

---

<sup>60</sup> Voir Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad, op. cit.*, p. 91.

<sup>61</sup> Josep Lluís Barona, « El Consejo Superior de Protección a la Infancia... », art. cit., p. 121-153.

<sup>62</sup> Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad..., op. cit.*, p. 64.

<sup>63</sup> *Ibid*, p. 65.

<sup>64</sup> Elisa Garrido (dir.), *Historia de las Mujeres en España*, Madrid, Síntesis, 1997, p. 469.

<sup>65</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne..., op. cit.*, p. 146-147.

Cette ingérence de l'Église est toutefois loin d'être une exception espagnole. Certes, en Europe, l'origine de la pauvreté est progressivement questionnée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'explication traditionnelle morale et psychologique coexiste désormais avec les théories qui mettent en avant l'importance des facteurs économiques et sociaux<sup>66</sup>. L'évolution législative est toutefois lente, et les analyses sociologiques rencontrent de grandes résistances face aux explications morales traditionnelles. Pour cette raison, les initiatives caritatives et philanthropiques privées ont longtemps coexisté avec le développement de l'interventionnisme de l'État, et ce dans toute l'Europe<sup>67</sup>. Si on regarde plus spécifiquement les filles de la charité, fondées par Vincent de Paul et Louise de Marillac en 1633, elles continuent à diriger de nombreux orphelinats en France sur cette même période. Initialement pensée comme une congrégation qui rend visite aux pauvres malades hors des hôpitaux<sup>68</sup>, elle ne tarde pas à se spécialiser à l'éducation des enfants pauvres, comme une des facettes de son travail caritatif et d'assistance<sup>69</sup>. En France, des années 1880 à 1914, un conflit oppose l'Assistance publique et l'Église, dont l'enjeu est le contrôle moral des enfants<sup>70</sup>. Si les lois de 1901 et de 1904 marquent un seuil dans la politique anti-congréganiste en forçant les sœurs à abandonner l'œuvre scolaire, elles maintiennent un relatif accommodement dans les domaines hospitalier et de l'assistance. L'Union sacrée marque un répit et les sœurs peuvent ainsi maintenir des œuvres traditionnelles et notamment les orphelinats, nombreux à l'heure de l'industrialisation<sup>71</sup>. Malgré le combat pour la laïcité, l'influence des sœurs se maintient donc en France dans les orphelinats, ce qui nous permet de remettre la situation espagnole en perspective.

La province de Madrid doit finalement s'appuyer massivement sur l'Église pour assurer la scolarisation des fillettes orphelines et abandonnées. La création de l'asile des Mercedes correspond tout autant à un essor religieux et congréganiste, qui favorise l'assistance aux petites filles dans un contexte urbain, qu'à un contexte politique qui voit naître une nouvelle préoccupation publique pour l'enfance. Plus que sur la base de justice sociale, la protection à l'enfance en Espagne a en effet une forte motivation religieuse<sup>72</sup>. Le devoir de charité stimule les attitudes et conduites relatives à la

---

<sup>66</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, *op. cit.*, p. 131-132.

<sup>67</sup> *Ibid*, p. 132-141.

<sup>68</sup> Introduction, Matthieu Brejon de Lavergnée, *Histoire des Filles de la Charité*, Paris, Fayard, 2011, p.

<sup>69</sup> Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad...*, *op. cit.*, p. 201.

<sup>70</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique (1874-1939)*, Paris, Seuil, 2006, p. 184.

<sup>71</sup> Introduction, Matthieu Brejon de Lavergnée, *Le temps des cornettes. Histoire des Filles de la Charité*, Paris, Fayard, 2011, 683 p.

<sup>72</sup> Irene Palacio Lis, « Proteger y reformar... », *op. cit.*, p. 221-249.

question sociale des mineurs, en accord avec le précepte évangélique qui exige des chrétiens de secourir les pauvres et invalides. Il est aussi lié à la recherche du salut de l'individu et de la société. Cette dimension salutaire est longtemps demeurée essentielle dans toutes les institutions charitables et d'assistance, notamment parce que les classes pauvres sont plus propices aux germes du vice<sup>73</sup>. Il convient donc de garder en tête le caractère catholique de l'orphelinat des Mercedes : la religion est son fondement, elle lui est intrinsèquement liée et les filles de la charité l'investissent aussitôt comme étant leur propre institution, et non celle de l'État.

Médecine et hygiénisme sont les autres protagonistes de cette histoire. Ils contribuent non seulement à l'évolution du cadre législatif que nous avons caractérisée, mais aussi à l'application de celui-ci. Pour cela, une myriade d'acteurs est mobilisée directement au sein de l'asile des Mercedes. Là où les sœurs pensent renouer avec un rôle qui leur a été historiquement attribué, les médecins font leur entrée dans la sphère éducative.

## B. L'influence hygiéniste

La Charité est née avec l'homme, et avec l'homme elle marche sur le chemin du progrès. Aujourd'hui la charité ne consiste pas seulement à donner du pain à l'affamé et à vêtir celui qui est nu ; plus grandes, plus nobles sont les tâches qu'elle doit accomplir : elle construit des Asiles pieux et elle crée des Chaires, où l'on fortifie le corps avec l'hygiène et l'âme avec l'éducation<sup>74</sup>.

Ces mots ouvrent le roman pédagogique d'Enrique Pérez Escrich, directeur de l'asile des Mercedes dans les années 1890<sup>75</sup> et écrivain espagnol<sup>76</sup>. Ils montrent parfaitement les enjeux entourant l'asile à sa fondation. Institution chrétienne traditionnelle, elle entend moraliser les petites filles prises en charge. Entité de l'État, elle répond aussi à des préoccupations d'ordre public qui émergent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en termes d'hygiène. L'hygiénisme est un courant de pensée qui base la grandeur d'un pays sur une race forte, une population abondante et un

---

<sup>73</sup> Isabelle Heullant-Donat *et al.*, *Enfermements III. Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, p. 14.

<sup>74</sup> « *La Caridad, con el hombre nació y con el hombre marcha por el camino del progreso. Hoy no consiste sólo la caridad en dar pan al hambriento y vestir al desnudo ; tiene más altos, más nobles fines que cumplir: levanta piadosos Asilos y establece Cátedras, en donde se vigoriza el cuerpo con la higiene y el alma con la educación.* » Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, Madrid, Diputación provincial de Madrid, 1894, p. 5 (BDCM/BRM, A-1111).

<sup>75</sup> Il est nommé directeur en session du 16 mars 1888 du gouvernement provincial. Voir *Boletín oficial de la provincia de Madrid* (ci-après BOPM), 2 avril 1888, p. 1.

<sup>76</sup> Il est notamment connu pour ses romans-feuilletons. *El mártir del Gólgota (tradiciones de Oriente)* est traduit en français en 1868, et en anglais en 1887.

développement économique centré sur l'homme comme facteur de production<sup>77</sup>. Il connaît une large diffusion en Europe. Dans le contexte espagnol du régénérationnisme, mouvement intellectuel qui mène une profonde réflexion sur les causes de la décadence de l'Espagne en tant que nation, la médecine se profile comme la force idoine pour éviter le déclin national, la dépopulation et la décadence de la race. La construction du concept de santé offre à la bourgeoisie un instrument indispensable pour exercer un contrôle neutre sur les comportements face aux problèmes sociaux. Les hygiénistes transforment progressivement le problème social en problème moral, en articulant la question autour de la nature vicieuse des pauvres et leurs modes de vie. L'école devient donc logiquement « l'espace social dans lequel on pouvait contrôler et mener à bien l'attention médico-hygiénique sur l'enfance<sup>78</sup> », et en particulier l'enfance pauvre. L'internat permet un contrôle des habitudes d'autant plus fort qu'il s'exerce dans une institution fermée.

#### a. *Le rapport sans concessions de Mariano Belmás, 1895*

En vertu de la mission que vous avez jugé bon de me confier dans une des sessions précédentes, j'ai l'honneur de vous informer au sujet des Rapports rédigés par les Chefs et Médecins de ce Gouvernement provincial sur les services de la province.

Il est possible qu'en voyant la teneur particulière et l'étendue de mon rapport, vous soyez surpris que le dernier à avoir rejoint les rangs de Gouvernement provincial, d'autant plus un nouveau venu, ait eu l'audace de le rédiger ; mais je n'ai pas pu faire autrement, car j'ai l'idée que je manquerais aux devoirs que m'impose la charge de Député provincial si, à quelques mois d'en avoir été honoré, je ne profiterais pas d'une occasion comme celle-ci pour vous présenter la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de ne pas continuer ainsi sans chercher à comprendre quels sujets de la province réclament notre attention, et sans résoudre les problèmes qui surgissent de cette recherche<sup>79</sup>.

En 1895, l'architecte et urbaniste Mariano Belmás livre un rapport catastrophique sur l'état des œuvres de bienfaisance à Madrid. Figure essentielle de la rénovation de l'urbanisme madrilène dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, Mariano Belmás est aussi le porte-voix de l'hygiénisme architectural, notamment en ce qui concerne le logement social. Il participe de façon décisive à la fondation de la Société Espagnole d'Hygiène (*Sociedad Española de Higiene*, SEH) en 1881, et en

---

<sup>77</sup> Ce développement s'appuie sur Enrique Perdiguero Gil et Mercedes del Cura, Introduction, in Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño. Estudios sobre la protección a la infancia en a Europa Mediterránea a comienzos del siglo XX*, Valence, Seminari d'Estudis sobre la Ciència, 2004, p. 20-25.

<sup>78</sup> « *El espacio social en el que se podía controlarse y llevarse a cabo una atención médico-higiénica sobre la infancia* », Viñao Frago, « Higiene, salud y educación en su perspectiva histórica », *Áreas. Revista de ciencias sociales*, 20, 2000, p. 12.

<sup>79</sup> Pour la version originale, voir annexe 2a. Source : Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, p. 7 (BDCM/BRM-H, R.1253).

devient le secrétaire presque permanent. Il s'intéresse aussi au problème de l'enfance et rédige, en 1905, un projet de loi pour les enfants anormaux<sup>80</sup>. Tout juste nommé député provincial, il s'attache à appliquer les principes hygiénistes aux institutions provinciales en rappelant l'état déplorable de celles-ci. Celui-ci est pourtant bien connu : on a cité l'exemple de la surpopulation au sein de l'asile des Mercedes, mentionnée dès 1889 dans les réunions du gouvernement provincial. Mariano Belmás, fort de l'influence de la SEH, s'attache à un examen minutieux des dysfonctionnements de toutes les institutions provinciales, et ce au risque de s'attirer les foudres de ses collègues :

Je sais déjà que certains de mes collègues m'accuseront de naïveté, disant que je ne connais pas le terrain où je m'avance et que je suis loin de la réalité, présumant que je veux l'impossible ; je sais aussi qu'en me voyant combattre l'inaction, il ne manquera pas qui pour accuser mon manque d'expérience. Mais ces considérations ne me font pas dévier de mon chemin, et, quoiqu'on en dise, deux raisons puissantes m'obligent à le suivre ; celles-ci sont l'existence de plusieurs déficiences dans les services provinciaux, et le passage de la première période semestrielle sans avoir essayé d'y remédier ; et comme ces déficiences sont évidentes, et je suis persuadé que nous devons et pouvons y remédier, je me propose d'être la petite étincelle qui, malgré son insignifiance, est à l'origine d'un incendie — dont les grandes flammes illuminent l'espace et montrent l'horizon<sup>81</sup> (...).

Il ne s'agit pas seulement d'un exercice de rhétorique, car aucune archive ne nous laisse entendre d'action vigoureuse contre les problèmes dénoncés. En ce qui concerne l'asile des Mercedes et ses homologues madrilènes, le député dresse un tableau alarmant. S'appuyant sur le rapport du directeur de l'asile des Mercedes, Enrique Pérez, Mariano Belmás donne à voir un cadre de vie non seulement archaïque mais aussi dangereux pour les pensionnaires. Personnel et élèves cohabitent dans des conditions pénibles et dangereuses. La cloison du dortoir des sœurs s'affaisse et, selon les architectes, devrait être détruite ; les murs porteurs sont fissurés ; le bâtiment est plein de taches d'humidité et de fuites en période de pluie ; la surpopulation entraîne de sérieux problèmes sanitaires. Surtout, le député rapporte un double manque souligné par Enrique Pérez : l'eau et la lumière, « parce qu'à peine une semaine a-t-elle le temps de s'écouler sans qu'une lanterne s'enflamme, ce qui déclenche l'alarme<sup>82</sup> ». L'asile des Mercedes, institution provinciale, a en fait du retard sur son propre quartier, c'est-à-dire sur la municipalité :

---

<sup>80</sup> Óscar da Roc ha Aranda, « Mariano Belmás Estrada (1850-1916) », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne ([www.rah.es](http://www.rah.es)).

<sup>81</sup> Pour la version originale, voir annexe 2a. Source : Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, p. 7-8 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>82</sup> « (...) Porque apenas transcurre una semana sin que se inflame algún quinqué, produciendo la alarma consiguiente (...) », *Ibid*, p. 31.

Les rues adjacentes de l'Asile ne sont pas urbanisées et l'hiver, il se forme des mares, les voitures et les pompes à incendie ne pouvaient y parvenir sans s'enfoncer jusqu'aux moyeux. La Mairie a installé le gaz dans les rues adjacentes de Diego de León et Hortaleza, et au milieu de ces foyers de lumière et de civilisation, l'Asile des Mercedes, qui héberge 700 âmes, vit dans des ténèbres perpétuelles, comme un couvent du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>.

Mariano Belmás entend ainsi réformer l'asile des Mercedes en deux ans par des réformes pragmatiques pour le faire entrer dans la modernité. Si l'eau courante fait défaut, il recommande de multiplier par huit la taille des réservoirs d'eau. En ce qui concerne l'éclairage, la lumière électrique doit être installée par la mairie conformément au budget qui a déjà été alloué par le gouvernement provincial. En sous-texte, c'est toute l'idéologie sociale et sanitaire de la SEH que le rapport charrie, basée sur l'équation « population égale richesse ». La conviction que la diminution de la population infantile peut entraîner de graves conséquences comme l'extinction de la race et la disparition de la nation transforme la protection de la santé de l'enfance, sur le plan physique comme moral, en un sujet de société qui offre des bénéfices, même économiques : la prévention est plus économique que la maladie et la mort. Mariano Belmás estime par exemple que l'Espagne perd 500 millions de pesetas par an avec des morts évitables<sup>84</sup>. La mortalité infantile, on l'a dit, en est une composante essentielle. La protection de l'enfance se trouve ainsi justifiée par un discours technique médicalisé. Or la dégénération de la race est en lien avec les conditions de logement des classes populaires : l'insalubrité, le manque d'air pur, le manque de lumière et d'aération diminuent la dignité, provoquent la mort et fomentent le vice. Or, à l'asile des Mercedes, « Les classes, loin de la joie propre à l'âge rieur de ces êtres, sont tristes<sup>85</sup>. » Si l'on retrouve de telles conditions de vie dans les œuvres de bienfaisance chargées de protéger les filles pauvres, orphelines ou abandonnées, la faute du gouvernement provincial est d'autant plus grande. Ces conditions sanitaires déplorables ont un impact direct sur la condition physique mais aussi morale des jeunes filles. Cela est cohérent avec les principes de la SEH : face à la mortalité élevée, à la pauvreté et à la dégénération physique et morale provoquées par ces dernières, l'hygiène est la solution à tous les maux.

---

<sup>83</sup> « *Están sin urbanizar las calles inmediatas al Asilo y en el invierno se forman charcas, los carros y las bombas de incendio no podían llegar por hundirse hasta los cubos. El Ayuntamiento ha dotado de gas á las calles inmediatas de Diego de León y carretera de Hortaleza, y en medio de estos focos de luz y de civilización, el Asilo de las Mercedes, que da albergue á 700 almas, vive en perpetuas tinieblas, como un convento del siglo XVIII.* » Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 31.

<sup>84</sup> Ce développement s'appuie sur Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », *Salvad al niño...*, *op. cit.*, p. 93-120.

<sup>85</sup> « *Las clases lejos de ser alegres, cual corresponde á la risueña edad de aquellos seres, son tristes.* » Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 31.

Belmás conclut, à propos de l'asile des Mercedes, sur l'urgence de l'action : « Il est clair qu'après cette déclaration nous serions les responsables de ce qui pourrait advenir<sup>86</sup>. » À travers Mariano Belmás, c'est aussi l'influence générale de la Société Espagnole d'Hygiène que l'on constate. Le rôle de la SEH dans l'évolution législative espagnole dans les années 1890-1900 est bien connue des historiens<sup>87</sup>. Plus tard, elle ne génère plus autant d'initiatives législatives comme dans ses premières années. Privée de ses membres les plus illustres, la SEH doit faire face au changement de circonstances politiques et à l'apparition d'autres groupes d'influence, comme les fonctionnaires sanitaires qui vont la remplacer avec une meilleure connaissance de la cause et plus de professionnalisme<sup>88</sup>. Cependant, elle a pleinement participé au changement de regard sur l'assistance à l'enfance abandonnée et pauvre, tout en réinvestissant les principes de charité chrétienne traditionnelle. En attirant l'attention sur la nécessité absolue de réformer les institutions provinciales, Mariano Belmás permet d'amorcer une évolution de long terme : l'asile des Mercedes n'aura de cesse de se présenter sous les auspices de la modernité.

Concrètement, le bilan reste mitigé et la réalité est toute autre. L'inefficacité administrative de la gestion des centres d'assistance se répercute profondément sur les conditions de vie que doivent supporter les pensionnaires. En 1902, des journalistes indignés affirment avoir vu de leurs propres yeux les enfants de l'hospice San Fernando et de l'asile des Mercedes pieds nus<sup>89</sup>. En 1910, un rapport statistique établit que les taux de mortalité à Madrid sont supérieurs à ceux des villes d'Espagne et d'Europe ayant une population et une structure économique semblables<sup>90</sup>. La mortalité infantile ne descend pas réellement avant 1918<sup>91</sup>.

Ces évolutions sont en phase avec le contexte européen. Voir un enfant pieds nus dans un asile n'est plus acceptable en 1909. En 1924, la Société des Nations adopte la reconnaissance des Droits de l'enfant sous le nom de Déclaration de Genève, où figurent clairement les objectifs et modèles à suivre et les droits de l'enfant scolarisé. L'État espagnol étend ainsi son action à l'assistance, faisant écho, non sans lenteur, aux nombreuses carences scolaires.

---

<sup>86</sup> « (...) *Claro es que después de esta manifestación seríamos nosotros responsables de lo que ocurriese.* » Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 31.

<sup>87</sup> On la retrouve tout au long de Enrique Perdiguero (coord.), *Salvad al niño...*, *op. cit.*

<sup>88</sup> Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », *Salvad al niño...*, *op. cit.*, p. 93-120.

<sup>89</sup> Articles de *El Liberal*, 24 et 25 février 1902, cité par Marianne Krause, « La beneficencia madrileña... », art. cit., p. 274.

<sup>90</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>91</sup> *Ibid*, p. 62.



### *b. Le corps médical. Le cas des colonies*

Le corps médical constitue un acteur à part entière du mouvement hygiéniste et un excellent relais de la transformation des institutions de bienfaisance. Il n'est pas en reste en ce qui concerne la théorisation : les médecins contribuent activement à forger les principes de la SEH<sup>92</sup>. À l'asile des Mercedes, ils interviennent directement. Notons d'emblée que l'influence médicale a plus de portée dans les grands centres urbains que dans les villages, où elle reste plus faible<sup>93</sup>. Une fois de plus, nous nous intéressons ici aux médecins employés par le gouvernement provincial de Madrid, mais il ne s'agit d'un échelon administratif, qui ne concerne qu'une partie du corps médical : le niveau municipal et le service d'assistance général (*beneficencia general*) coexistent et possèdent leurs propres institutions, et notamment d'autres orphelinats réservés aux enfants de militaires ou aux enfants aveugles. Au niveau de la province, les médecins accordent une attention particulière à la maternité avec la puériculture<sup>94</sup>. La Inclusa se transforme en 1931 en Institut provincial de puériculture (*Instituto provincial de puericultura*). À l'occasion de cette réforme est créée la crèche (*casa-cuna*)<sup>95</sup>. En ce qui concerne les enfants plus âgés, les médecins interviennent en tant que médecins scolaires. En général, les institutions d'assistance de la province sont accusées d'être datées et dépassées sur le plan technique<sup>96</sup>.

Dans notre cas, les colonies scolaires constituent peut-être le meilleur lieu d'expression de l'ingérence médicale dans l'éducation. Les colonies surgissent en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'initiative du Suisse Walter Bion. Dix ans après la première colonie protestante de Zurich, qui initie un mouvement européen, l'Espagne les met en fonctionnement en 1887, mais la pratique coloniale se développe d'abord lentement. Madrid, Bilbao et Barcelone sont pionnières quant à leur organisation. L'initiative de créer et maintenir les colonies scolaires est mise en pratique par divers collectifs, publics ou privés : gouvernements provinciaux mais aussi municipalités, Institution libre d'enseignement, paroisses... Cependant, la conviction commune semble être que les coûts des colonies devraient revenir à l'État. Le gouvernement recommande l'implantation des colonies aux

---

<sup>92</sup> Enrique Perdiguero Gil et Mercedes del Cura, Introduction, *Salvad al niño...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>93</sup> Esteban Rodríguez Ocaña, « Medicina y acción social en la España del primer tercio del siglo XX », in López Alonso (dir.), *De la beneficencia al bienestar social. Cuatro siglos de acción social*, Madrid, Seminario de Historia de la Acción Social, 1986, p. 247.

<sup>94</sup> Pour plus de détails, *ibid*, p. 227-265.

<sup>95</sup> Article IV, *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1924 [1929], art. cit., p. 46.

<sup>96</sup> Esteban Rodríguez Ocaña, « Medicina y acción social... », *op. cit.*, p. 248.

inspecteurs de l'enseignement par un ordre royal du 28 juillet 1892<sup>97</sup>. En 1912, la mairie de Madrid commence à destiner une partie de ses fonds à leur subvention<sup>98</sup> — ce qui ne devrait pas concerner l'asile des Mercedes, qui dépend de la province, mais en réalité les municipalités collaborent avec les provinces pour offrir des infrastructures aux colonies scolaires.

À l'échelle des institutions provinciales de bienfaisance, cela se traduit par une collaboration de la direction avec les médecins. Dans les années 1910, des groupes successifs de dix pensionnaires de l'école des Mercedes et de la Inclusa sont envoyées chaque année dans la station thermale du village El Molar<sup>99</sup>. Ces orphelines ont été préalablement sélectionnées par le personnel médical de l'établissement, qui a jugé qu'elles en éprouvaient le besoin. Chaque groupe y est hébergé et nourri durant quinze jours. Les petites et jeunes filles y reçoivent une assistance médicale et des traitements d'hydrothérapie. Mis à part la trace des contrats avec la station thermale d'El Molar, nous ne disposons pas des archives des colonies avant 1936 du fait de leur destruction pendant la guerre. Cependant, il est mentionné à plusieurs reprises dans les archives ultérieures qu'il s'agissait d'une tradition annuelle de l'école : les élèves étaient envoyées chaque année à la colonie de Medina del Campo possédée par le gouvernement provincial<sup>100</sup>. On peut donc légitimement supposer que l'orphelinat des Mercedes prend rapidement le virage de la pratique coloniale, avec l'appui financier de la province madrilène, pionnière dans ce domaine.

La finalité des colonies est de restaurer les énergies physiques de l'enfant affaiblies par un milieu social extrêmement pauvre ou par une tare familiale, à travers un plan de vie hygiénique à la montagne ou à la mer. Les colonies sont autant encouragées par le collectif éducatif que par le corps médical. Lors du IX<sup>e</sup> Congrès international d'hygiène et de démographie (*Congreso internacional de higiene y demografía*) célébré à Madrid en avril 1898, le corps médical dédie la section VI. à l'hygiène infantile et scolaire, en rappelant son objectif : régénérer les individus faibles et malades et éduquer les intelligences de façon rationnelle et harmonieuse<sup>101</sup>. Les colonies estivales permettent non seulement la continuation du processus éducatif mais aussi la récupération physique, à travers une diète alimentaire adéquate et une vie saine en contact avec la nature. La vie au « grand air »,

---

<sup>97</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>98</sup> *Ibid*, p. 56.

<sup>99</sup> Contrat ratifié le 2 juin 1917 et émis par le directeur de la station thermale du village El Molar (ARCM/DPM-S, 4346/9).

<sup>100</sup> Le sujet des colonies revient pour la première fois avec la lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 9 juin 1941 (ARCM/DPM-S, 4609/2).

<sup>101</sup> Voir y compris pour le développement à suivre : Irene Palacio Lis, « Proteger y reformar... », *op. cit.*, p. 221-249.

expression qui revient en français dans des écrits espagnols, s'oppose à l'air vicié de la ville et aux enfants qui errent dans la rue<sup>102</sup>. L'historien Josep Barona cite un travail intitulé « Les enfants à Madrid » (*Los niños en Madrid*) dans la revue *Pro Infantia*, en 1909, qui l'exprime très clairement. L'enfant de Madrid est décrit comme un urbain, faible, nerveux et inquiet. « Il n'a que trop de vitrines, de trains électriques, de taureaux, de tavernes, de conversations et de journaux sans illustration... Et il lui manque de l'eau et de l'air libre. Voilà pourquoi tant d'enfants meurent à Madrid<sup>103</sup> ! » C'est dire que les conditions sanitaires sont déterminantes de la santé mentale et morale de la fillette abandonnée ou orpheline.

Le contexte que l'on vient de caractériser est déterminant dans l'histoire de l'asile des Mercedes, et en montre la singularité. Œuvre caritative traditionnelle gérée par une congrégation, l'asile est aussi placé dès sa création sous la tutelle d'un État qui cherche à s'affirmer dans le domaine de l'assistance sociale. Il est donc le seul orphelinat provincial madrilène à naître de l'intervention publique, sans s'affranchir pour autant des dispositifs confessionnels pré-existants.

## II. Éduquer les jeunes filles pauvres

Sans délaisser le cadre extra-institutionnel que nous venons de définir, entrons désormais dans l'institution pour caractériser ce qu'il s'y passe concrètement. En étudiant le profil des jeunes filles accueillies et l'éducation qui leur est dispensée, nous allons caractériser les spécificités de l'école des Mercedes vis-à-vis des autres centres d'assistance de la province madrilène, mais aussi vis-à-vis de tout internat religieux de l'époque en Europe.

### A. Des bénéficiaires bien ciblées

#### a. Dans les beaux quartiers

La situation géographique de l'asile des Mercedes n'est pas anodine, à commencer par l'emplacement en pleine capitale, qui concentre 46% des élèves scolarisées à l'école primaire en 1900<sup>104</sup>. Madrid trace en 1902 une nouvelle carte administrative, qui se maintient jusqu'en 1948. La

<sup>102</sup> Voir Josep L. Barona, « El Consejo Superior de Protección a la Infancia... », *op. cit.*, p. 121-153.

<sup>103</sup> « *Le sobran escaparates, tranvías eléctricos, toros, tabernas, conversaciones y periódicos sin ilustración... Y le falta agua y aire libre. ¡Por eso mueren tantos niños en Madrid!* » Cité dans Josep L. Barona, « El Consejo Superior de Protección a la Infancia... », *op. cit.*, p. 121-153.

<sup>104</sup> Elisa Garrido (dir.), *Historia de las Mujeres en España*, Madrid, Síntesis, 1997, p. 468-469.

ville est divisée en dix districts, qui existaient déjà depuis 1862 mais qui sont remodelés. Chaque district compte dix quartiers<sup>105</sup>. Il est intéressant de comparer la localisation de l'asile des Mercedes avec ses homologues de la province de Madrid : l'orphelinat de la Paz, réservé aux filles, et l'orphelinat de San Fernando (ancien institut des Enfants abandonnés puis hospice), réservé aux garçons. L'école de San Fernando s'installe dans les années 1930 à Monte de Valdelatas, à 12 kilomètres du centre de Madrid. Le fait de se trouver à un emplacement périphérique présente une particularité qui ne sera pas sans poser des difficultés dues à l'isolement.

Fondée au XVI<sup>e</sup> siècle, la Inclusa est l'institution la plus ancienne et accueille les enfants abandonnés ou orphelins en bas âge. Elle change plusieurs fois d'adresse jusqu'à s'implanter définitivement dans la rue Embajadores. L'asile de la Paz est fondé en 1679 dans un établissement voisin, entre la rue Embajadores et la rue Mesón de Paredes, où se trouve aujourd'hui la place Agustín Lara<sup>106</sup> (FIG. 2).



**FIG. 2. — Localisation de l'asile de la Paz et de l'asile des Mercedes (en jaune), 1900**

Source : extrait d'une carte HISDI-MAD de Madrid, carte de 1900 au 1:32 000.

<sup>105</sup> L'analyse socio-géographique est basée sur María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, op. cit., p. 19-30.

<sup>106</sup> Fiches ISAD de l'école de la Paz et de San Fernando (ARCM/DPM).

La Inclusa et l'asile de la Paz occupent un espace de moins de 7 000 m<sup>2</sup> coincé entre deux rues étroites en plein quartier populaire de Lavapiés, plus particulièrement inscrit dans le quartier administratif de Cabestreros<sup>107</sup>. Ils sont situés dans le district de la Inclusa, au sud de la ville, où se concentrent les classes populaires. Or les districts où vivent les classes populaires sont aussi ceux qui ont les pires infrastructures, les rues les plus étroites, les habitats les plus vieux et insalubres<sup>108</sup>.

Par contraste, l'asile des Mercedes est installé dans une propriété isolée donc plus vaste. Il occupe un espace de 13 000 m<sup>2</sup> encadré par les rues María de Molina, Castelló, General Oraa et Núñez de Balboa<sup>109</sup>, au nord-est de la ville (FIG. 2). L'asile des Mercedes occupe donc plus du double de l'espace dont disposent la Inclusa et l'asile de la Paz réunis. Nous aborderons plus tard les problèmes de surpopulation mais cette première donnée nous donne une idée de la différence entre les institutions. Par ailleurs, l'asile des Mercedes se situe dans le quartier bourgeois de Las Mercedes appartenant au district de Buenavista, au nord-est de la ville, où se concentrent les classes aisées. Il est possible de s'en rendre compte avec les cartes mises en place par le Conseil supérieur des recherches scientifiques (*Consejo Superior de Investigaciones Científicas*, CSIC), à travers le portail de cartographie et de démographie historique HISDI-MAD<sup>110</sup>. Pour ne donner qu'un seul indicateur, le district de Inclusa concentre plus de 14% des usines de Madrid, là où le district de Buenavista en compte moins de 10% (FIG. 3) — ce qui comprend dans ce dernier cas la prestigieuse Fabrique nationale de la monnaie et du timbre, qu'on ne retrouvera pas parmi les nombreuses fabriques à tabac, à bois, imprimeries ou usines chimiques du district de la Inclusa.

Le quartier bourgeois de las Mercedes, à l'inverse du quartier ouvrier de Cabestreros, jouit ainsi de meilleures conditions sanitaires. Divers indicateurs permettent d'apprécier le fossé sanitaire qui oppose les deux quartiers, et par conséquent les deux institutions. Dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, le système des égouts à Madrid est très précaire et ne couvre pas toute la ville, et notamment pas le district de la Inclusa. Le service municipal de récupération de déchets est également insuffisant et primitif : on a encore des chiffonniers (*traperos*) qui déposent les déchets dans les nombreux dépôts d'ordures (*vertederos*) existants dans la capitale. Ceux-ci sont souvent situés dans les rues habitées, ce qui n'est pas sans risque sanitaire. Or le district de Buenavista ne

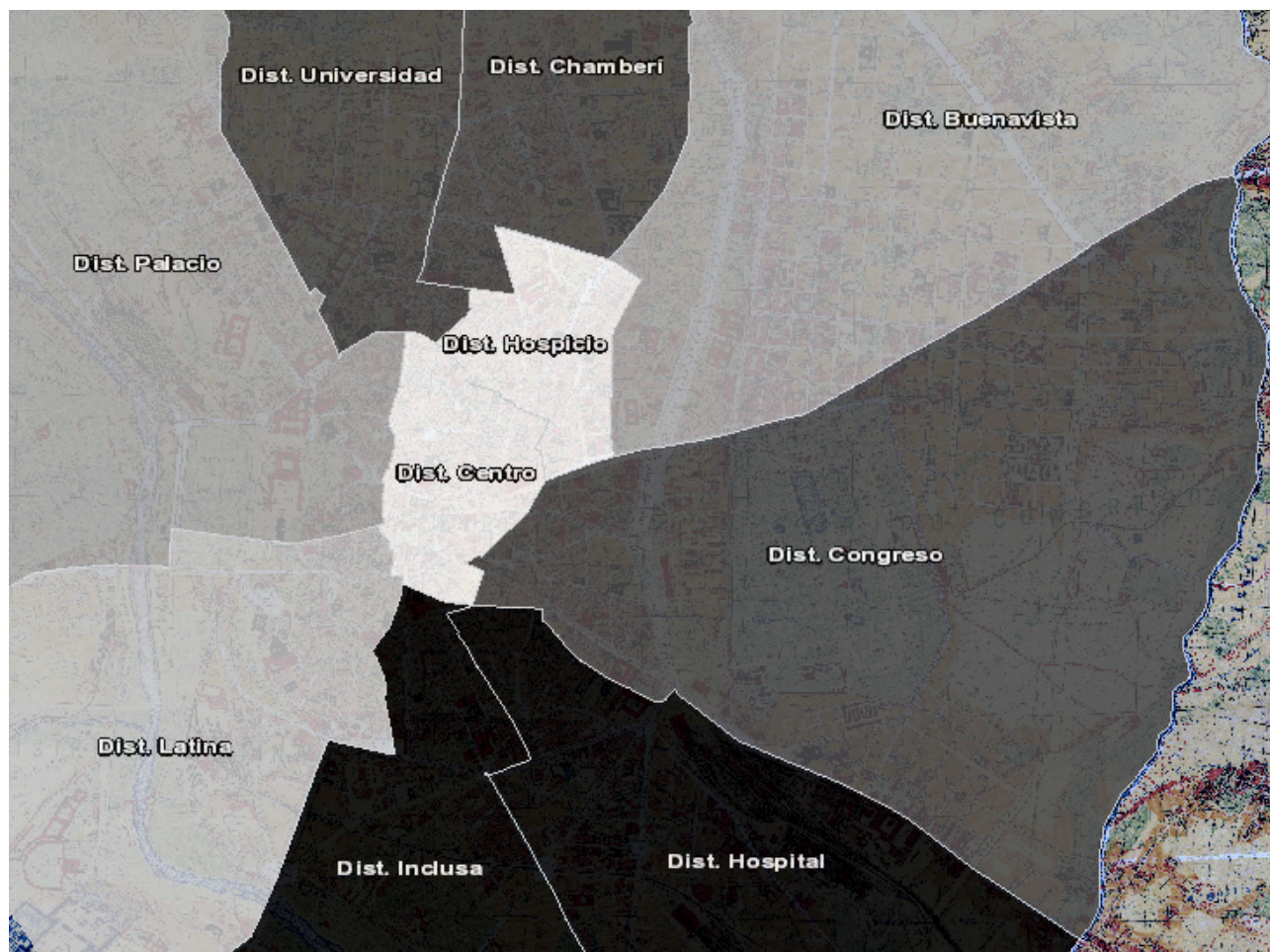
<sup>107</sup> Il s'agit d'une donnée estimée. Nous avons situé précisément l'emplacement occupé par l'asile de la Paz et la Inclusa sur une carte de 1900 (source en ligne : HISDI-MAD, géoportail de cartographie et démographie historique pour la ville de Madrid) et nous l'avons reportée sur une carte actuelle avec Google Maps, qui offre des outils de mesure d'aire.

<sup>108</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, op. cit., p. 21.

<sup>109</sup> Idem. Estimation confirmée par un article qui donne 13 226 m<sup>2</sup>. Voir Félix Melendo Abad, *Cisneros*, décembre 1967, p. 48 (BDCM/BRM-H, R.22).

<sup>110</sup> Source en ligne comportant de nombreuses cartes interactives. Voir : <http://idehistoricamadrid.org/>

compte aucune décharge sur son territoire, là où le district de la Latina, voisin de la Inclusa, en compte par exemple 38<sup>111</sup>.



**FIG. 3. — Proportion d'usines par district, 1900**

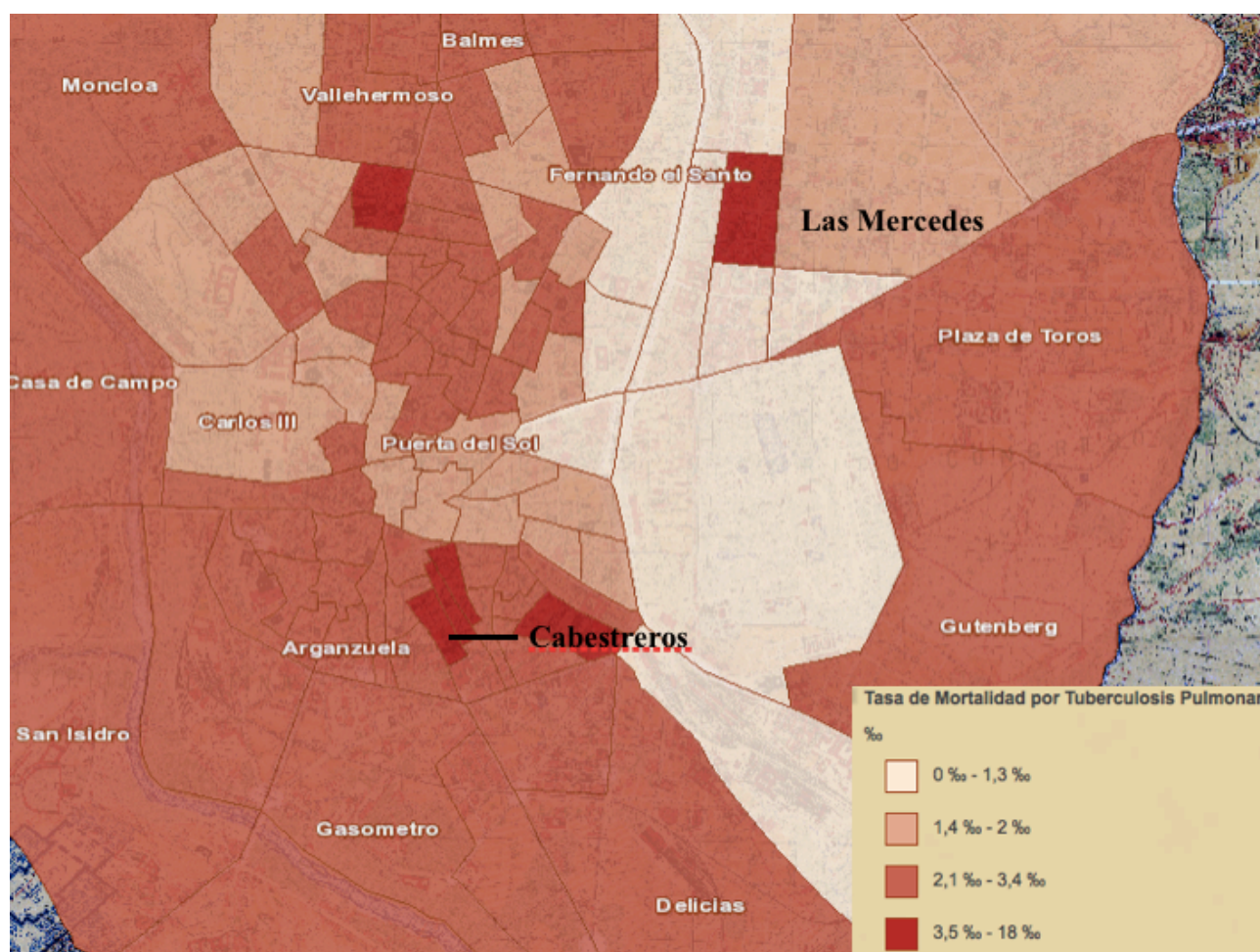
Source : extrait d'une carte HISDI-MAD, carte de 1900 au 1:32 000.

Ces conditions sanitaires ont des répercussions directes sur la mortalité. Le district de Buenavista est l'un de ceux ayant la mortalité la plus faible entre 1894 et 1900 : 23,3‰, contre 40,2‰ pour le district de la Inclusa, qui compte de nombreux morts notamment à cause des morts de ses centres d'assistance (la Inclusa, l'orphelinat de la Paz et la maternité)<sup>112</sup>. Les conditions sanitaires de ces institutions sont en effet déficientes. Il manque une chambre d'isolement pour les maladies infectieuses, ce qui en fait un foyer d'épidémie. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la tuberculose est la maladie infectieuse la plus importante et aussi la plus étroitement liée à la situation sanitaire générale — eau, égouts — et urbaine, notamment en ce qui concerne la largeur des rues. Sa diffusion dépend directement du niveau de vie et du niveau culturel des familles. En

<sup>111</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España, op. cit.*, p. 21.

<sup>112</sup> *Ibid*, p. 25.

1905, le district de Buenavista affiche effectivement le plus faible taux de mortalité pour tuberculose de la capitale (2,49‰), alors que le district de Inclusa est en troisième position (4,69‰)<sup>113</sup>. Au niveau du quartier, le bilan est à nuancer, car il dépend de la période envisagée. Sur la période 1900-1904 et 1915-1919, le quartier de Las Mercedes (asile des Mercedes) entre dans la même catégorie que le quartier de Cabestreros (Inclusa et asile de la Paz) : les taux de mortalité pour tuberculose sont supérieurs à 3,5‰. Ce taux fluctue cependant dans le cas de Las Mercedes, là où le quartier de Cabestreros se maintient toujours dans la catégorie la plus haute. Si l'on prend la période 1920-1924, on voit bien la différence d'encastrement géographique : le quartier de Las Mercedes est globalement entouré de quartiers connaissant un taux de mortalité plus faible, là où le quartier de Cabestreros se situe dans un district globalement plus touché (FIG. 4).



**FIG. 4. — Taux de mortalité pour tuberculose pulmonaire par quartier, 1920–1924**

Source : extrait d'une carte HISDI-MAD, carte de 1900 au 1:32 000.

<sup>113</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, op. cit., p. 30.

Finalement, l'asile des Mercedes est privilégié par sa position géographique. Il souffre finalement moins des épidémies et de l'insalubrité que ses homologues. Dans son rapport de 1895, Mariano Belmás estime que la salubrité de l'asile est satisfaisante, puisqu'à peine 4% des élèves sont à l'infirmerie. En six ans, seulement trois cas de diphtérie ont été reportés<sup>114</sup>. Selon Belmás, les infrastructures sont même plus satisfaisantes qu'à l'hôpital provincial : « Il y a peu, on eut 85 cas de rougeole ; cinq furent envoyées à l'hôpital, et en voyant que trois y moururent il fut décidé de ne plus les y envoyer, ce qui donna de si bons résultats qu'il n'y eut plus une seule mort<sup>115</sup>. »

### *b. Une procédure d'admission sélective*

Les centres d'assistance de la province madrilène recueillent les enfants orphelins et abandonnés. Une forme d'abandon très pratiquée à cette époque est de déposer l'enfant dans les *inclusas*, églises ou hôpitaux — l'abandon des filles est d'ailleurs plus fréquent du fait de la perception du garçon comme force de production précieuse et ne requérant pas de dot<sup>116</sup>. Ce constat à l'échelle madrilène vaut pour l'Espagne, mais aussi pour la France : dans son histoire de l'Assistance publique française, Ivan Jablonka souligne que les familles se séparent plus facilement des filles. Les filles sont abandonnées plus tôt que leurs frères et moins facilement reprises par leurs parents, car les familles craignent plus pour leur conduite morale et préfèrent la force productive des garçons<sup>117</sup>. La Inclusa de Madrid est le lieu où convergent tous ces enfants abandonnés. Aucune distinction n'est faite en les recueillant, si ce n'est une limite d'âge. Le règlement de 1888 établit que l'objectif est d'éviter les infanticides dans la mesure du possible. Enfants illégitimes, enfants trouvés devant toute institution, orphelins de père et de mère absolument pauvre, et tout enfant déposé dans les tours sont acceptés à la Inclusa quelle que soit leur origine<sup>118</sup>. Le tour est un cylindre en bois qui tourne sur lui-même, permettant l'abandon en tout anonymat. Après que la mère a déposé son enfant dans le côté concave, ouvert sur la rue, elle actionne une sonnette et le tour pivote vers l'intérieur de l'hospice. Cet instrument, installé en Italie dès le XVI<sup>e</sup> siècle et qu'on

<sup>114</sup> Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 31.

<sup>115</sup> « *De sarampión hubo en época no lejana 85 atacadas, mandáronse cinco al Hospital, y al ver que murieron tres se acordó no enviar más, lo cual dio tan buen resultado que no hubo ni una sola baja.* » *Ibid*, p. 31.

<sup>116</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España... op. cit.*, p. 64.

<sup>117</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>118</sup> Règlement approuvé par le gouvernement provincial en sessions du 30 avril 1887 et 29 mai 1888. Fiche ISAD de la Inclusa (ARCM/DPM).



retrouve encore en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>119</sup>, existe à la Inclusa. Un rapport de la revue *Pro Infantia* de 1911 établit ainsi qu'entre six et dix enfants sont déposés aux portes de la Inclusa de Madrid chaque jour<sup>120</sup>. Une fois atteint l'âge réglementaire — six et neuf ans —, les pensionnaires de la Inclusa sont automatiquement redistribués entre l'école de San Fernando pour les garçons et l'école de la Paz pour les filles<sup>121</sup>. L'orphelinat de San Fernando, plus grand que la Paz, dispose d'un processus d'admission spécifique pour les garçons qui ne proviennent pas de la Inclusa. Les parents doivent envoyer un dossier d'admission au gouvernement provincial, qui sert à justifier leur situation de pauvreté et donc à légitimer leur demande. Par exemple, en 1894, 1 477 nouveaux enfants ont été admis à la Inclusa, sur les 7 360 enfants qu'elle accueille en tout. 560 sont morts en son sein au cours de l'année. 279 ont été remis à leurs parents, et 5 ont été adoptés. 64 ont été remis à l'institut des Enfants abandonnés (qui deviendra l'école de San Fernando), et 42 ont été confiées à l'école de la Paz<sup>122</sup>. La même année, l'école de la Paz compte ainsi 315 élèves en son sein<sup>123</sup>.

Dans tout ce processus, l'asile des Mercedes n'est jamais mentionné. Aucun transfert depuis la Inclusa, ni de l'école de la Paz<sup>124</sup>. L'asile des Mercedes admet des filles de 6 à 12 ans, qui pourront y rester jusqu'à leurs 21 ans. Il est nécessaire de solliciter l'admission en présentant une documentation conformément aux normes indiquées par le règlement<sup>125</sup>, attestant de la pauvreté de la famille légitimant la prise en charge par l'institution. Les jeunes filles doivent être orphelines de père et de mère, ou au moins du père, la mère étant pauvre. Sont également admises les jeunes filles dont le père est pauvre et a plus de soixante ans, ou est handicapé pour le travail. La dernière possibilité concerne les fillettes abandonnées ne pouvant être prises en charge par aucun de leurs proches. Le second volet de critères concerne la localité : les filles recueillies doivent être

---

<sup>119</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 10-12.

<sup>120</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España...* *op. cit.*, p. 64.

<sup>121</sup> Le fonctionnement de chaque institution (Inclusa, San Fernando, Paz, Mercedes) depuis leur fondation est détaillé dans « Establecimientos benéfico-docentes », *Cisneros*, 1945, p. 55-71 (BDCM/BRM-H, R.22).

<sup>122</sup> Tableau n°16, Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 46.

<sup>123</sup> Tableaux n°16 et 19, *Ibid*, p. 46-47.

<sup>124</sup> Nos observations sont confirmées par d'autres études menées sur la Inclusa et l'école de la Paz : voir Beatriz Hernando Pertierra, *La Inclusa de Madrid. Apuntes para una historia*, Madrid, Instituto Madrileño del menor y la Familia (IMMF), 2007 p. 25 ; Carmen Maceiras Rey, « Las niñas abandonadas La Inclusa de Madrid y el Colegio de la Paz (1807-1934) », *op. cit.*, p. 564.

<sup>125</sup> Fonctionnement attesté par diverses sources. Rapport sur les collèges d'assistance provinciale rendu par le directeur du collège de la Paz, Nicolas Escanilla, 1936-1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

originaires de la province de Madrid, à moins que leurs familles n'y soient domiciliées depuis plus de cinq ans<sup>126</sup>. L'asile des Mercedes ne s'adresse donc pas au tout-venant.

Cette sélection n'est pas sans lien avec la capacité des locaux, mise à mal par l'afflux de nouvelles élèves. En 1895, Mariano Belmás déplorait un phénomène majeur de surpopulation. À leur construction, les bâtiments ont été pensés pour accueillir 360 enfants. Or la demande qui suit immédiatement approche plutôt le nombre de 800<sup>127</sup>. « Ainsi la nécessité de mettre à la porte de nombreuses petites filles s'est-elle fait jour. Mais comment faire si, comme le dit M. [le directeur] Pérez Escrich, en les admettant, on a signé un contrat avec la pauvreté, et la pauvreté doit être respectée et protégée par tout homme qui se dit honorable<sup>128</sup> ? » La première solution envisagée est bien de les expulser. Des centaines de circulaires sont envoyées aux familles pour les informer qu'elles doivent récupérer leurs enfants, mais plus de trois cents courriers sont renvoyés sans avoir été ouverts, avec des inscriptions telles que « Elle n'a jamais vécu ici », « Personne ne la connaît », ou encore « Elle est partie de Madrid »<sup>129</sup>. L'asile se résout à construire un second dortoir pour accueillir cet excédent, mais le problème de la surpopulation n'est pas résorbé. Mariano Belmás cite l'exemple d'une classe de 94 élèves qui doivent se partager 36 places dans une salle de cours. Au 1<sup>er</sup> janvier 1894, il recensait 795 pensionnaires ; 20 décèdent au cours de l'année suivante, 86 sont récupérées par leurs familles, mais 201 nouvelles enfants sont admises ; en 1895, elles sont donc encore 996 à vivre au sein de l'asile. En s'appuyant sur le rapport alarmant du directeur Enrique Pérez, Mariano Belmás résume : « Ce nombre impressionnant de pensionnaires dans l'Établissement est la première et la plus grave des transgressions hygiéniques commises, et peut-être le péché originel des défaillances que l'on déplore<sup>130</sup>. »

Si la seule pauvreté est une condition nécessaire, il est donc évident qu'elle n'est pas, ou plus, une condition suffisante pour l'admission. Nous tenons bien ici un élément majeur qui distingue l'asile des Mercedes de ses homologues : il est le seul à exercer une sélection systématique à l'entrée. Elle passe par l'élaboration d'un dossier administratif nécessitant des pièces

<sup>126</sup> Règlement de l'asile de Notre-Dame des Mercedes, approuvé par le gouvernement provincial le 19 avril 1887, fiche ISAD (ARCM).

<sup>127</sup> Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 30.

<sup>128</sup> « *Entonces se presentó á la vista la necesidad de echar muchas de las niñas. ¿Pero cómo se hacía, si, como dice el señor Pérez Escrich, al admitirlas se había hecho un contrato con la pobreza, y la pobreza debe ser respetada y protegida por todo hombre que se precie de honrado?* », Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 30.

<sup>129</sup> « *"No ha vivido aquí nunca", "No le conoce nadie", "Se ha marchado de Madrid"* », *Ibid*, p. 30.

<sup>130</sup> « *Una observación hay que hacer análoga á la del Sr. Pérez Escrich, y es que la cifra asombrosa de acogidos en el Establecimiento es la primera y más capital de las transgresiones higiénicas que se cometen, y acaso el pecado original de las deficiencias que se lamentan.* » *Ibid*, p. 35.

justificatives, qui s'apparente à un véritable dossier de candidature. Le dossier peut comporter des lettres de recommandation émises par la paroisse sur la conduite de la mère, sa situation de pauvreté, ainsi que des attestations de baptême. Cela signifie d'abord qu'il ne s'agit en aucun cas des enfants les plus précaires : les enfants livrés à eux-mêmes — mendiants, enfants trouvés et dormant dans les rues — seraient bien en peine d'élaborer leur propre dossier. Il n'est pas non plus question de la jeunesse déviante, des enfants « voyous » (*golfos*) ou « chapardeurs » (*pillos*), typologie sociale courante dans le Madrid de l'époque, et encore moins questions des prostituées. Pour toutes ces catégories déviantes, il existe des asiles correctionnels<sup>131</sup>. À l'inverse de cette enfance extrêmement précarisée, les fillettes recueillies par l'asile des Mercedes disposent au moins d'une ressource : celle d'un proche capable non seulement de mener à bien la procédure d'admission, mais aussi d'en avoir l'initiative. Sur ce dernier point, il est intéressant de noter que l'école publique espagnole, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, accueille plus de garçons que de filles. Cela s'explique en partie par le fait qu'il est fréquent que les filles des classes populaires aident aux tâches domestiques ou travaillent comme servantes pour subvenir aux besoins de leur famille<sup>132</sup> — contribuant, une fois de plus, à leur exclusion de l'orphelinat des Mercedes. Ensuite, à supposer que le dossier soit instruit, les cas marginaux sont écartés. Les jeunes filles non-vaccinées ou souffrant de maladies contagieuses, notamment la tuberculose, ou les anormales doivent être redirigées vers les hôpitaux provinciaux ou les asiles d'aliénés. Pour ne citer qu'un exemple, l'admission de Dominica P. est d'abord refusée en 1917 pour son « anormalité »<sup>133</sup>. Elle est envoyée à l'asile de fous San Isidro Labrador, à Aranjuez.

Le problème de la surpopulation ne suffit pas à expliquer cette procédure de sélection. Lorsque la Inclusa et l'école de la Paz sont soumis à la même situation, une succursale est créée : l'asile de San José est construit en 1911 dans la rue O'Donnell. On y envoie les nourrissons et leurs nourrices, ainsi que la moitié de l'école de la Paz<sup>134</sup>. Cette division posant problème jusque dans les années 1920, la construction d'un nouveau bâtiment est décidé pour la Inclusa, transformée en Institut provincial de puériculture (*Instituto provincial de puericultura*) — qui supprime notamment le système du tour et de protection de l'anonymat des mères.

---

<sup>131</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España...*, *op. cit.*, p. 64-65.

<sup>132</sup> *Ibid*, p. 49.

<sup>133</sup> Dossier personnel de Dominica P., 1917 (ARCM/DPM-S, 11668/33).

<sup>134</sup> Article IV, *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929, 1924 [1929]*, art. cit., p. 43-44.

Pauvres, généralement orphelines d'au moins un parent, les filles accueillies par l'asile des Mercedes appartiennent cependant à la couche la moins misérable et précarisée de la pauvreté. Nous ne cherchons pas ici à mettre en cause ou à évaluer précisément le degré de dénuement des enfants admises. Cela demanderait une étude quantitative comparative avec les dossiers personnels des élèves de la Paz, à supposer que nous disposions d'indices suffisants pour établir une échelle sociale pertinente. Nul besoin d'une telle analyse pour affirmer que l'asile des Mercedes, par son processus d'admission, sélectionne une clientèle de meilleure qualité selon les catégories de l'époque. Dans l'Espagne du XIX<sup>e</sup> siècle, les pauvres ne sont pas égaux, et ne doivent pas être traités de façon égalitaire. La distinction entre le pauvre méritant et non-méritant est tracée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les catégories s'affinent tout au long du XIX<sup>e</sup>. Une frontière claire est établie entre la pauvreté, réalité sociale inévitable et devant être améliorée autant que possible, et la mendicité, qualifiée de cancer social et même d'industrie<sup>135</sup>. En France, les acteurs de la charité privée du XIX<sup>e</sup> siècle ont toujours à cœur de distinguer l'enfant trouvé, porteur de vice et de désordre, et l'orphelin, victime innocente du malheur : la philanthropie ne s'attache à tirer d'affaire que des enfants dignes de l'être<sup>136</sup>.

Au bout du compte, ce n'est pas une jeunesse déviante que l'école des Mercedes cherche à redresser, mais une jeunesse dans la norme ; des filles pauvres mais innocentes, méritant, plus que les autres, qu'on leur tende la main. L'orphelinat des Mercedes est le seul à mettre en place une procédure de candidature systématique. Celle-ci est inexistante pour l'asile de la Paz, qui ne s'adresse qu'aux petites filles abandonnées et trouvées de la Inclusa. La procédure existe pour l'école de San Fernando du fait de la taille de l'établissement, capable d'absorber non seulement les garçons de la Inclusa mais aussi des garçons plus âgés. Exception parmi les centres provinciaux, le règlement de l'asile des Mercedes permet donc une procédure de tri parmi les candidates. Face aux mendiantes, aux délinquantes, aux prostituées, aux enfants trouvés, ce sont les catégories les moins problématiques et les jeunes filles respectueuses d'un certain cadre normatif qui sont retenues. Cela n'est pas sans lien avec ce qui fondera le prestige du collège tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>135</sup> Adrian Shubert, « Charity Properly Understood: Changing Ideas about Poor Relief in Liberal Spain », *Comparative Studies in Society and History*, n°33, 1991/1, p. 46.

<sup>136</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 15.

## B. Un avenir meilleur ?

L'institution s'adresse à des filles pauvres, mais dans la norme. Cela nous amène à un questionnement sur les objectifs de l'institution : que cherche-t-on à discipliner, à inculquer ?

### a. *Une priorité genrée. Éduquer de futures épouses et mères*

La femme chrétienne dans le foyer domestique joue souvent le rôle de la providence, et elle réalise le miracle du pain et des poissons<sup>137</sup>.

Une jeune femme du village, honnête et travailleuse, qui a reçu une éducation morale et qui sait lire et écrire, se marie avec un artisan qui a trouvé sympathie dans son cœur. (...) Le bonheur de leur pauvre nid dépend exclusivement de la femme, qui peu à peu, avec la persévérance, la douceur de son caractère, la tendresse et la patience, parvient à conquérir la volonté de son mari, l'écartant des tavernes et des mauvaises compagnies qui amoindrissent son salaire, l'habituent au divertissement, détruisent sa santé et le poussent vers le terrible abîme de la misère<sup>138</sup>.

Cette jeune femme honnête et travailleuse, toute élève doit pouvoir s'identifier à elle et l'ériger en modèle à suivre. C'est du moins ce qu'espère l'auteur de ces lignes et le directeur de l'asile des Mercedes, Enrique Pérez Escrich, dans un roman pédagogique qu'il rédige dans les années 1890 pour ses propres élèves. Approuvé et publié par le gouvernement provincial de Madrid, le livre est appelé à être diffusé dans les asiles provinciaux de la capitale et de toute l'Espagne. Dans cette nouvelle intitulée « La pauvreté », la priorité est posée : nulle éducation ne saurait être pensée en dehors du genre. Les jeunes filles accueillies par les orphelinats sont pensées, avant tout, comme de futures épouses et mères. Ce rôle de genre s'exprime pleinement, on le voit, dans la sphère domestique. Aux hommes la sphère publique, aux femmes la sphère privée : on retrouve ici le modèle sexué des sphères séparées, qui s'affirme en Europe et en Amérique du Nord dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce modèle repose sur l'affirmation d'une stricte séparation entre l'espace public, monopolisé par les hommes, et l'espace privé, où sont confinées les femmes. L'asymétrie de cette relation est masquée par l'idéalisation des vertus civilisatrices des mères et de épouses dans le cadre

<sup>137</sup> Le miracle du pain et des poissons fait allusion à un épisode de la Bible qui attribue à Jésus la multiplication des pains : à partir d'une petite quantité de pain et de poissons, il aurait pu nourrir la foule.

<sup>138</sup> « *La mujer cristiana en el hogar doméstico representa muchas veces el papel de providencia, y lleva á cabo el milagro del pan y de los peces. / Una joven del pueblo honrada y hacendosa, que ha recibido una educación moral y que sabe leer y escribir, contrae matrimonio con un artesano que ha sido simpático á su corazón. (...) La felicidad del pobre nido donde se cobijan depende exclusivamente de la mujer, que poco á poco, con la perseverancia, la dulzura de carácter, el cariño y la paciencia, llega á conquistar la voluntad de su marido, apartándole de las tabernas y las malas compañías que merman su jornal, le acostumbra á la holganza, destrozan su salud y le empujan hacia el espantoso abismo de la miseria.* » Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, 1894, Madrid, Diputación provincial de Madrid, p. 146-147 (BDCM/BRM, A-1111).

du foyer. Dans le prolongement de la vision rousseauiste selon laquelle les femmes sont la « précieuse moitié de la République », elles ont pour rôle d'exercer une influence morale et civilisatrice sur leur mari, de produire des enfants pour la nation, et de leur transmettre le sentiment d'appartenance nationale<sup>139</sup>. Ici l'épouse est chargée d'inculquer la vertu à son mari ; elle devient le relais du processus de moralisation entrepris par l'institution qui l'a prise en charge dans son enfance. Enrique Pérez reprend pleinement cette rhétorique, en exaltant les vertus féminines et la mission assignée à l'épouse-mère. Douceur, tendresse, patience : ce rôle sexué s'articule autour de certaines qualités rattachées à la sphère domestique. « La mère dans la famille chrétienne représente la foi, l'abnégation, la patience, la tolérance, la charité, le travail, la tendresse, le sacrifice et l'amour ; (...) elle est l'harmonie du foyer, le rayon de soleil bienfaisant qui purifie l'air ambiant<sup>140</sup>. » Attention toutefois, nous sommes bien ici en train de définir ce qui relève du discours. La division spatiale entre les sexes ne se limite pas à la réclusion des femmes. Elle suppose une complexité bien plus grande, un mélange d'exclusions, d'espaces réservés pour les femmes sans être pour autant uniquement domestiques, et d'espaces peu à peu conquis par les femmes malgré la désapprobation masculine<sup>141</sup>. Le travail des femmes ouvrières ne correspond par exemple pas du tout à cet enfermement domestique.

La terminologie opposant d'une part lumière et pureté, c'est-à-dire la femme modèle, et d'autre part les ténèbres, le gouffre de la misère, n'est pas sans lien avec le mouvement hygiéniste. Selon Pérez, « La propreté de la femme se reflète toujours sur le mari, parce qu'elle démontre par la pratique qu'une partie de l'hygiène domestique est la toilette personnelle » ; la femme doit s'occuper de l'hygiène de son mari en le lavant, en lui coupant les cheveux et les ongles « comme s'il était enfant » ; elle doit l'obliger à se raser et l'habituer à « se changer les dimanches »<sup>142</sup>. Le ménage devient alors un travail à part entière qu'il convient d'apprendre formellement dans le cadre de l'institution. À la même époque, l'hygiénisme contribue à affubler ce modèle traditionnel d'une professionnalisation des tâches domestiques. La SEH développe ainsi un discours moral truffé de

<sup>139</sup> Laure Bereni *et al.* (dir.), *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012 (1<sup>ère</sup> éd. : 2008), p. 220-222.

<sup>140</sup> « *La madre en la familia cristiana representa la fe, la abnegación, la paciencia, la tolerancia, la caridad, el trabajo, la ternura, el sacrificio y el amor; (...) es la armonía del hogar, el benéfico rayo de sol que purifica el ambiente.* » Enrique Pérez, *Narraciones...*, *op. cit.*, p. 172 (BDCM/BRM, A-1111).

<sup>141</sup> Michelle Perrot, *Les femmes ou Les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2003 (1<sup>ère</sup> éd. : 1998), p. 383-393.

<sup>142</sup> « *La limpieza de la mujer se refleja siempre en el marido, porque ella demuestra por la práctica que una parte de la higiene doméstica es el aseo de la persona; por eso se encarga ella misma de lavarle, peinarle y cortarle las uñas como si fuera un niño; le hace que se afeite y le acostumbra á mudarse los domingos.* » Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, *op. cit.*, p. 147-148.

références à la famille et au foyer, qui culpabilise les mères et leurs mauvaises habitudes — par exemple en termes d’allaitement, mais aussi pendant la grossesse —, à l’origine des imperfections de leurs progénitures<sup>143</sup>. La femme est la pierre angulaire du foyer et par extension de la société. Elle doit donc connaître en détails toutes les circonstances qui peuvent influencer la santé de l’enfant pour ne pas compromettre l’avenir de la race — ce qui rejoint le courant régénérationniste de l’époque<sup>144</sup>. Tolosa Latour l’exprime bien : on ne peut atteindre la perfection physique et morale si on abandonne la femme et l’enfant<sup>145</sup>.

Les élèves doivent donc être éduquées sur le plan hygiénique pour être les mères de demain et élever convenablement leurs enfants, ce qui aura un impact positif sur leur famille, ainsi que sur la société. En 1895, les pensionnaires de l’asile des Mercedes suivent ainsi des cours « d’hygiène et d’économie domestique » (*higiene y economía doméstica*<sup>146</sup>). Au-delà du ménage, les vertus de la femme doivent également l’amener à être responsable de la gestion des dépenses. La femme est non seulement « une petite fourmi<sup>147</sup> » chargée de veiller à son bien-être du mari, mais aussi de mener un travail discret pour gérer l’économie du foyer :

La femme, dans le foyer de l’ouvrier, doit être le ministre des finances et veiller à ce qu’il n’y ait jamais de déficit dans ses comptes (...). Elle doit donc économiser au moins un cinquième de ce que gagne le mari, pour supporter les coûts d’une maladie ou d’un imprévu<sup>148</sup>.

Pour inculquer le sens de l’économie aux élèves de l’asile des Mercedes, des livrets d’épargne (*monte de piedad*) sont ainsi instaurés au sein de l’orphelinat en 1911 à l’occasion de l’instauration d’un prix par tirage au sort. Chaque élève récompensée se verra attribuer un livret de mont-de-piété sur lequel sera versé son prix de 25 pesetas, qu’elle pourra retirer sur demande une fois sortie de l’institution<sup>149</sup>. Ces livrets d’épargne existent peut-être dès les années 1890, mais nous ne disposons pas d’archives antérieures y faisant allusion. Cette pratique vise dans un premier

---

<sup>143</sup> Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », *art. cit.*, p. 93-120.

<sup>144</sup> *Ibid*, p. 93-120.

<sup>145</sup> Manuel Tolosa Latour, *Pro Infantia. Boletín del Consejo Superior de Protección a la Infancia y represión de la mendicidad*, n°1, 1909, p. 1.

<sup>146</sup> Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, *art. cit.*, p. 32.

<sup>147</sup> « *Una hormigueta* », Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>148</sup> « *La mujer, en el hogar del jornalero, debe ser el ministro de hacienda y procurar que en sus presupuestos no haya nunca déficit (...). Debe, pues, economizar por lo menos la quinta parte de lo que gana el marido, para sufragar los gastos de una enfermedad ó algo imprevisto que pueda ocurrir.* » *Ibid*.

<sup>149</sup> Institution d’un prix pour les élèves faisant suite au don de Luis Calleja y Fernandez, 24 avril 1911 (ARCM/DPM-S, 11734/13).

temps à inculquer aux petites filles l'évidence de l'argent épargné, puisqu'elles et leurs familles ne peuvent toucher à cette somme avant leur sortie de l'institution. Notons toutefois que les mêmes livrets d'épargne sont instaurés dans les autres orphelinats provinciaux, y compris pour les petits garçons<sup>150</sup>, et qu'on retrouve exactement la même pratique dans l'Assistance publique française de l'époque : pour réfréner les dépenses superflues, elle oblige les pupilles à verser une partie de leurs gages sur un livret de caisse d'épargne bloqué<sup>151</sup>. Cette entreprise de moralisation n'est donc pas entièrement spécifique à l'éducation des petites filles ; elle recouvre plus généralement la pauvreté, mais s'applique plus efficacement aux jeunes filles. Au collège de San Fernando par exemple, les garçons peuvent percevoir leur salaire en liquide dans les années 1930, en lien avec leurs travaux dans les ateliers<sup>152</sup>, ce qui n'est pas le cas à l'école des Mercedes.

Tous ces enseignements n'ont rien de surprenant pour l'époque. Pérez qualifie la femme de « ministre des finances » du foyer. En France, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les manuels d'économie domestique décrivaient déjà le foyer comme « analogue à la sphère de l'administration politique » : les femmes gèrent, administrent et en fin de compte contrôlent un domaine dont on reconnaît paradoxalement que la portée s'étend au-delà de la sphère privée. Cette perception, largement répandue dans les milieux libéraux et catholiques, s'accompagne donc de l'attribution à leur rôle d'une nouvelle autorité morale et publique<sup>153</sup>. Cela n'est pas sans lien non plus avec les mesures hygiéniques, qui sont souvent des moyens d'éviter le conflit social par la moralisation des travailleurs, en essayant de leur faire suivre des modes de vie et des habitudes qui leur permettraient de mieux vivre selon le code de conduite bourgeois. La prétention de la médecine à régénérer la race est en effet caractérisée par une forte union entre les présumés hygiéniques et les présumés moraux de la bourgeoisie<sup>154</sup>.

En fin de compte, les filles de l'asile des Mercedes reçoivent une éducation bien distincte et pensée selon leur genre, comme en témoigne d'abord le principe de non-mixité. L'inégalité des savoirs dispensés aux filles et aux garçons n'a rien de spécifique aux internats religieux de l'époque en Espagne. En 1880, Camille Sée, initiateur de la loi créant un système national public de lycées et

<sup>150</sup> Carmen Maceiras Rey, « Las niñas abandonadas La Inclusa de Madrid y el Colegio de la Paz (1807-1934) », *op. cit.*, p. 342 et p. 480.

<sup>151</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 61-62.

<sup>152</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939, 22 p. (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>153</sup> Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 113-143.

<sup>154</sup> Enrique Perdiguero, Elena Robles, « La protección a la infancia y la sociedad española de higiene », *art. cit.*, p. 93-120.



de collègues pour filles en France, pense ainsi former de bonnes épouses et de bonnes mères<sup>155</sup>. Tout ceci est également cohérent avec un lieu commun de l'Europe à cette époque, qui établit un lien entre degré de civilisation d'une nation et moralité de ses femmes : les femmes vertueuses sont l'âme des nations civilisées<sup>156</sup>. L'asile des Mercedes est bien loin de la portée d'un féminisme qui éclôt dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

*b. « Une pauvreté propre et souriante<sup>157</sup> ». Moraliser les pauvres*

Ah ! La pauvreté, mes enfants, a aussi ses charmes, ses moments de bonheur ineffable ; ne l'oubliez pas<sup>158</sup>.

L'asile des Mercedes reproduit les ressorts de la charité chrétienne. Enrique Pérez nous livre ici la deuxième facette de l'éducation désirée. L'éducation genrée que nous avons caractérisée est indissociable des normes rattachées aux groupes sociaux : il s'agit non seulement d'éduquer des mères et épouses, mais aussi d'inculquer le rôle social qui leur échoie en tant que femmes pauvres. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, il est par exemple considéré humiliant, pour les femmes de classes supérieures, de réaliser elles-mêmes les tâches domestiques<sup>159</sup> — l'orphelinat des Mercedes est bien loin de telles inquiétudes. Dans le contexte de l'industrialisation de Madrid, le service domestique est en effet l'un des secteurs économiques les plus dynamiques. Avoir un servant, pour les classes moyennes et supérieures, est un signe de distinction et de richesse. Or ce travail est éminemment féminin : 60% environ des domestiques sont des femmes entre 1887 et 1900. La majorité viennent de milieu rural, sont peu formées, sont analphabètes et ne connaissent pas du tout les habitudes de ces classes sociales<sup>160</sup>. Le modèle genré ne saurait donc être envisagé hors des classes populaires auxquelles il s'applique ici.

Ne vous jugez pas malheureux parce que vous êtes pauvre : la pauvreté est majoritaire dans le monde (...). Le soleil naît, meurt, et naît encore, fécondant tout avec ses rayons qui donnent la vie, et les

---

<sup>155</sup> Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 261-295.

<sup>156</sup> Xavier Andreu Miralles, « La mujer católica y la regeneración de España. Género, nación y modernidad en Fernán Caballero », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Madrid, 42-2, 2012, p. 17.

<sup>157</sup> Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 148.

<sup>158</sup> « ¡Ah! La pobreza, hijas mías, tiene también sus encantos, sus horas de inefable dicha; no lo olvidéis. » *Ibid*, p. 151.

<sup>159</sup> María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España*, op. cit., p. 18.

<sup>160</sup> *Ibid*, p. 18.

pauvres suivent le calvaire de la vie, fortifiés par le travail, la foi et l'espoir, que vous devez garder comme un trésor dans le sanctuaire de vos cœurs<sup>161</sup>.

Enrique Pérez appelle ici les orphelines à l'acceptation humble de leur modeste condition. La charité ne remet pas en cause le système d'inégalités, qu'elle justifie au contraire par un ordre naturel des choses. S'il y a toujours eu des pauvres, il est inutile et même contre-nature de vouloir d'éradiquer la pauvreté. L'asile doit non pas faire naître des ambitions démesurées, comme sortir de la pauvreté, mais inculquer une acceptation apaisée en fournissant un minimum matériel. On retrouve là un invariant des centres de bienfaisance du XIX<sup>e</sup> siècle, hérité d'une tradition éducative déjà présente dans les premières institutions asilaires pour mineurs du XVII<sup>e</sup> siècle : l'entreprise de moralisation, basée sur la connaissance de la doctrine chrétienne et la pratique quotidienne d'actes pieux. Apprentissages souvent mécaniques, routiniers et peu étendus des préceptes religieux, qui constituent le fondement — voire même le composant exclusif, en particulier pour les petites filles — de tout type d'enseignement. Cela est basé sur la conviction que les enfants de pauvres ignorants, propices à la vie oisive et libertine, doivent être moralisés pour intégrer l'ordre éthique, religieux et social<sup>162</sup>. Pour l'Église, il s'agit de réconcilier les classes sociales. Dans les orphelinats, les autorités ecclésiastiques rappellent au pauvre son obligation de respecter les lois établies et d'accomplir fidèlement ses devoirs de travailleuse. Dans les centres d'éducation pour les classes aisées, elles rappellent au riche le devoir de charité chrétienne volontaire.

Concrètement, en 1895, les pensionnaires de l'asile des Mercedes suivent des cours d'hygiène et d'économie domestique mais aussi des cours religieux (catéchisme, histoire religieuse), qui consolident bien sûr cet apprentissage de genre. L'éducation catholique du peuple est en effet considérée comme l'un des instruments basiques pour le dépassement harmonieux de la question sociale<sup>163</sup>. D'autres classes visent à alphabétiser les petites filles (lecture écrite, grammaire). Ce faisant, l'asile des Mercedes se fait l'écho de préoccupations qui sont dans l'ère du temps. Sous la Restauration, la nécessité de lutter contre l'analphabétisme et d'élargir les connaissances des femmes devient en effet le leitmotiv du discours idéologique dans la presse, les

---

<sup>161</sup> « *No os juzguéis desgraciados porque sois pobres: la pobreza está en gran mayoría en el mundo (...). El sol nace, muere, y vuelve a nacer; fecundizándolo todo con sus rayos vivificadores, y los pobres siguen el calvario de la vida fortalecidos por el trabajo, la fe y la esperanza, que debéis guardar como un tesoro en el santuario de vuestros corazones.* » Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 145.

<sup>162</sup> Irene Palacio Lis, « Proteger y reformar... », op. cit., p. 221-249.

<sup>163</sup> Feliciano Montero García, « Propaganda católica y educación popular en la España de la Restauración », in Jean-René Aymes et al., *École et Église en Espagne et en Amérique Latine. Aspects idéologiques et institutionnels*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1988, p. 271.

textes de lois et les traités d'éducation, de morale et de savoir-vivre<sup>164</sup>. On retrouve également des cours de travaux manuels (*labores*), d'histoire de l'Espagne et de géographie. Au-delà de tous ces enseignements dispensés par les filles de la charité, des cours de musique et de dessin sont donnés par des instituteurs<sup>165</sup>.

Si l'on compare ce programme avec les pratiques de l'époque, on constate que les enfants bourgeoises espagnoles apprenaient à « lire, écrire, cuisiner bien ou mal, coudre et broder et pour une éducation plus poussée, on complétait par un peu de géographie, histoire, musique et, dans certains cas, de dessin et de français<sup>166</sup> ». Ces apprentissages sont pensés comme des agréments à mettre en avant dans les salons, et ne forment à aucun métier. L'application de cette éducation bourgeoise et oisive aux orphelines est très précisément ce que déplore Mariano Belmás en 1895, qui recommande « d'envisager sérieusement un plan d'éducation cohérent avec la modeste position sociale qu'elles occupent dans la société », et renchérit :

Il serait indubitablement bénéfique pour ces petites filles, qui n'ont d'autre perspective d'avenir que le travail et la pauvreté, de leur apprendre à repasser, à cuisiner et de leur apprendre un métier productif pour plus tard<sup>167</sup>.

Plutôt que de préparer les fillettes à un statut social supérieur à celui auquel elles peuvent prétendre à l'extérieur, Belmás recommande de les préparer au monde du travail. Les orphelines du collège ne doivent pas être formées comme des bourgeoises, ce qui encouragerait les parents à profiter du centre de bienfaisance en y plaçant leurs enfants et détournerait le principe même de la charité. Pour que les pauvres restent à leur place, il faut éduquer, mais pas trop : suffisamment pour qu'ils respectent l'ordre social, mais pas au point qu'ils puissent le questionner ; suffisamment pour qu'ils connaissent la justification de leur situation sociale, mais pas au point de réveiller des ambitions qui leur fassent désirer ce dont ils ne sont pas appelés à profiter<sup>168</sup>. Ce point de vue entre en conflit avec la conception générale, selon laquelle l'épanouissement féminin ne peut être trouvé

---

<sup>164</sup> Colette Rabaté, « Femmes, éducation et citoyenneté dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 13-33.

<sup>165</sup> Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 32.

<sup>166</sup> « *Aprendían a leer, escribir, cocinar bien o mal, costura y bordado y si se quería una educación más esmerada se completaba con un poco de geografía, historia, música y, en algunos casos, dibujo y francés.* » Pilar Ballarín, *La educación...*, op. cit., p. 63.

<sup>167</sup> « *Sería también útil y conveniente para estas pobres niñas pensar con detenimiento en un plan de educación armonizado con la modesta posición social que ocupan en el mundo.* » ; « *Sería indudablemente muy beneficioso para estas niñas, que no teniendo otra herencia en lo porvenir que el trabajo y la pobreza, enseñarlas a planchar, a guisar y algún oficio productivo para mañana.* » Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 32.

<sup>168</sup> Fernández Enguita cité par Irene Palacio Lis, « Proteger y reformar... », op. cit., p. 223-224.

que dans la maternité et le foyer. Le travail salarié est considéré comme un pis-aller, mais des voix s'élèvent dès les années 1870 pour dénoncer avec lucidité et radicalisme la réalité économique connue par ces femmes et la nécessité de leur travail<sup>169</sup> — c'est le cas de Mariano Belmás.

Ce débat n'est propre ni à l'Espagne, ni à la charité chrétienne. En France par exemple, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur connaissent les mêmes tensions. Créées sous Napoléon, ces maisons impériales pour les filles des officiers et soldats morts au combat survivent à la chute de l'empire et constituent une référence pour l'enseignement secondaire des filles tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>170</sup>. Malgré la méfiance initiale de l'Empereur envers les femmes « raisonneuses », ils en viennent à fournir un modèle d'enseignement secondaire où les jeunes filles étudient bien plus que la religion. Le programme inclut l'étude de la littérature, l'histoire ancienne et sacrée, l'histoire de France, la géographie, la géométrie et les éléments des sciences naturelles, en plus de leçons de couture, d'hygiène et de cuisine. Les arts d'agrément (dessin, peinture, chant, piano) sont proposées en plus, moyennant des frais supplémentaires<sup>171</sup>. Dans les années 1860, la supérieure de la congrégation de la Mère de Dieu, Aimée Halley, avance que la congrégation s'est préoccupée trop exclusivement de la formation intellectuelle des élèves. Halley est notamment en charge des Loges, qui accueillent les filles de sous-officiers et de simples soldats. Elle souligne la différence entre les Loges et la maison de Saint-Denis, réservée aux filles de militaires hauts gradés. Elle avance l'importance des réalités socio-économiques qui conditionnent la demande d'éducation des familles ouvrières et des petites classes moyennes. Dans ces milieux, les femmes ne sont pas destinées à devenir uniquement des mères et des épouses, elles doivent aussi travailler. Étant donné le milieu modeste des élèves des Loges, les jeunes filles quittent l'institution et, mal préparées à leur avenir ouvrier, « se trouvent déclassées à leur sortie du pensionnat et souffrent beaucoup après de la vie facile de pension ». Pour ces filles, dit-elle, il faut un autre programme d'études, sans physique, littérature, cosmographie ou sciences naturelles. En revendiquant une éducation susceptible de former des jeunes filles à des métiers, Halley brise un tabou largement partagé au sein de la classe politique française pour qui l'avenir de la femme est d'être mère<sup>172</sup>. Le débat n'est donc pas propre

---

<sup>169</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 64.

<sup>170</sup> Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur ont été notamment étudiées par Rebecca Rogers, *Les demoiselles de la Légion d'honneur. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992, 374 p.

<sup>171</sup> Rebecca Rogers, « Transformations du système scolaire et genre. Débats interprétatifs (France, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Encounters in Theory and History of Education*, n°19, 2018, p. 58-59.

<sup>172</sup> *Ibid*, p. 60-61.

au cas espagnol. Il s'ancre plus généralement dans l'histoire des enseignements professionnels et techniques, faisant écho aux évolutions socio-économiques européennes.

En 1929, le rapport du gouvernement provincial de Madrid confirme la prise en compte des conseils de Mariano Belmás en introduisant les matières professionnalisantes : musique, sténographie, dactylographie, langues, couture, préparation aux carrières d'enseignement, « tous les moyens » sont mis à contribution pour qu'elles puissent « gagner leur vie à leur sortie »<sup>173</sup>. Changement de cap donc vers une formation professionnalisante adaptée aux aspirations possibles des orphelines. Le rapport du gouvernement provincial met en scène les élèves au travail. Dans la classe de tricot, un crucifix au mur, et des ouvrages de couture affichés dans un cadre ; les élèves sont sagement assises chacune à leur place, œuvrant avec le matériel qui leur a été fourni (FIG. 5).



**Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes.—Clase de tricotar.**

**FIG. 5. — « École de Notre-Dame des Mercedes.—La classe de tricot. »**

Source : article VII. de *Memoria*, 1929 [1924], planche 55 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>173</sup> Article VII, *Memoria de la Excm. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929, 1924 [1929]*, art. cit., p. 70.

L'asile des Mercedes forme aux rares professions féminines tolérées exigeant une formation intellectuelle, notamment occupées par des femmes de classes moyennes. Cela est cohérent avec la loi Moyano de 1857 qui autorisait l'exercice du métier d'institutrice, tout en exaltant la figure de l'ange au foyer<sup>174</sup>. La classe de préparation au métier d'institutrice est d'ailleurs mise en avant par le même rapport de 1929, dans une volonté de montrer le caractère professionnalisant et moderne de l'enseignement. Les jeunes filles, mains croisées sur le pupitre, semblent écouter sagement leur professeur, dont on adopte le point de vue (FIG. 6).



**Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes.—Clase sexta y preparación para el Magisterio.**

**FIG. 6. — « École de Notre-Dame des Mercedes.—La classe de sixième et de préparation au Magistère. »**

Source : article VII de *Memoria*, 1929 [1924], planche 55 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>174</sup> Colette Rabaté, « Femmes, éducation et citoyenneté dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in Élisabeth Delrue (dir.), *Femmes et démocratie : Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Paris, Indigo & côté femmes éditions, 2008, p. 13-33.

L'asile des Mercedes s'inscrit pleinement dans les normes en vigueur dans les asiles européens de l'époque. Selon la conception chrétienne traditionnelle qui attribue au travail une vertu rédemptrice et moralisante, les orphelinats cherchent à rendre leurs pensionnaires aptes à intégrer le monde du travail. Le travail asilaire correspond donc à une volonté éducative, mais il doit aussi être, dès l'origine, un travail productif. La valeur marchande obtenue contribue au soutien de l'institution et sert généralement à approvisionner les besoins des établissements eux-mêmes, faisant parvenir les excédents au marché extérieur<sup>175</sup>. Les jeunes filles formées à la dactylographie sont aussi employées directement par le gouvernement provincial madrilène, pour travailler dans l'école des Mercedes ou une institution homologue.

S'il s'agit d'éduquer la pauvreté, c'est à la femme pauvre qu'il revient en dernière instance d'élever la condition du foyer dans un registre spirituel. C'est bien cela que l'institution fait miroiter : l'espoir d'un salut. Pour avoir la force de supporter la pauvreté, Enrique Pérez conseille aux petites filles de s'appuyer sur la foi que leurs vertus seront récompensées dans l'au-delà<sup>176</sup>. D'une part, l'argument de la fatalité — la pauvreté ne peut pas disparaître — incite à la conformité et à une acceptation humble des épreuves envoyées par la volonté divine. D'autre part, la perspective du jugement dernier responsabilise l'individu : il y a une bonne et une mauvaise manière d'être pauvre. « La santé du corps, la tranquillité de la conscience, la méthode, l'économie sont des sources de richesse qui élèvent le pauvre, pour qui sait en profiter<sup>177</sup>. » À condition qu'elle respecte les principes inculqués, « La femme pauvre, travailleuse et économe, est une amulette contre la misère<sup>178</sup>. » La charité ne se fait donc pas sans retour : elle exige une contrepartie. Elle n'est pas un droit, mais un devoir qui exige en retour d'autres devoirs de la personne assistée. Le travail, par opposition au loisir et à l'oisiveté, remplit ainsi une triple fonction économique, morale et politique<sup>179</sup>. Finalement, l'image que la jeune femme pauvre renvoie à son mari est sûrement ce qu'attend Enrique Pérez : une pauvreté propre et souriante.

Le mari comprend alors que toutes ces exigences, formulées d'un ton doux et suppliant, sont les fruits de la tendresse, il les remercie de toute son âme, et, regardant autour de lui, voyant cette

<sup>175</sup> Irene Palacio, « Proteger y reformar... », *op. cit.*, p. 221-249.

<sup>176</sup> Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, *op. cit.*, p. 146.

<sup>177</sup> « *La salud del cuerpo, la tranquilidad de la conciencia, el método, la economía, son fuentes de riqueza que elevan al pobre, si sabe aprovecharse de ellas.* » *Ibid.*

<sup>178</sup> « *La mujer pobre, trabajadora y económica es un amuleto contra la miseria, porque de la pobreza a la miseria media un abismo, que desgraciadamente muchas veces basta un paso para salvarle: es-preciso, pues, no dar ese paso.* » *Ibid.*, p. 148.

<sup>179</sup> Irene Palacio, « Proteger y reformar... », *op. cit.*, p. 223.

pauvreté propre et souriante comme un rayon de soleil, il dit tout bas, comme un homme heureux de son sort :

— Que serais-je sans ma femme...! Probablement un perdu, un ivrogne, un fainéant<sup>180</sup>.

### c. *L'asile des Mercedes, une exception prestigieuse ?*

L'asile des Mercedes éduque des filles pauvres à devenir des femmes pauvres ; on a pourtant vu qu'il s'adressait à une pauvreté relative. Comment affirme-t-il son prestige par rapport aux autres centres d'assistance de l'époque ?

Notons d'emblée que, dans tous les cas, les filles internées ont une instruction basique assurée à laquelle, malgré l'obligation légale de la loi Moyano de 1857, tous les enfants ne peuvent pas accéder, notamment par manque d'écoles<sup>181</sup>. La loi Moyano rend en effet obligatoire l'enseignement primaire pour garçons et filles de six à neuf ans, et gratuit pour les enfants pauvres à condition que leurs parents présentent un certificat de leur situation économique. Mais cette gratuité est rendue impossible par le manque de moyens de la puissance publique, tant au niveau de l'État qu'au niveau des provinces. Les écoles publiques sont surpeuplées, à l'image d'une offre scolaire insuffisante dans tout le pays à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1908, seulement 50% de la population scolaire de 6 à 12 ans est effectivement scolarisée<sup>182</sup> ; il faut attendre l'année 1932-1933 pour que le taux de scolarisation féminine dépasse les 50%<sup>183</sup>. Devant l'absentéisme, l'abandon scolaire, le manque de ressources publiques et les conditions sanitaires des locaux lamentables, seul un groupe insignifiant d'enfants a pu profiter de ces nouvelles pratiques. Ces difficultés sont redoublées dans le cas des filles. Les cas isolés d'Elena Maseras, première étudiante en médecine en 1878, et Marina Castells, première docteur en 1883, ne peuvent masquer la difficulté des femmes à accéder aux études supérieures et aux métiers de leur choix : les droits universitaires des femmes ne sont reconnus qu'en 1910 et touchent principalement les métiers de l'éducation et de la santé. Paradoxalement, les orphelines et fillettes abandonnées issues de milieux populaires placées en internat sont parmi les premières à bénéficier des réformes sociales, ne serait-

---

<sup>180</sup> « *El marido comprende que todas aquellas exigencias, hechas con dulce y suplicante acento, son hijas del cariño, las agradece con toda el alma, y dirigiendo una mirada en derredor suyo, al ver aquella pobreza limpia y sonriente como un rayo del sol, se dice para sí, como un hombre satisfecho de su suerte: —¡Qué sería yo sin mi mujer!... Probablemente un perdido, un borracho, un haragán.* » Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 147-148.

<sup>181</sup> Irene Palacio, « Proteger y reformar... », op. cit., p. 221-249.

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> Pilar Ballarín, *La educación de las mujeres en la España contemporánea (siglos XIX-XX)*, Madrid, Síntesis, 2001, p. 88.



ce que par leur scolarisation effective. Sans échapper à de graves difficultés matérielles, l'asile des Mercedes pourrait être un établissement relativement privilégié — à condition bien sûr qu'il prenne en charge les jeunes filles sur le long terme. L'internement des orphelines constitue paradoxalement un avantage scolaire.

Surtout, dès sa fondation, l'asile des Mercedes semble avoir été guidé par des logiques distinctes des autres services d'assistance de la province. L'objectif professionnalisant arrive tardivement, suite au rapport de Mariano Belmás de 1895 qui déplore le manque d'ateliers professionnels, alors que l'on trouve au programme cours de dessin et de musique — qui se maintiendront malgré tout. Or, dans ce même rapport, Belmás ne relève rien d'équivalent pour l'orphelinat de la Paz, qui « accomplit à bon escient et religieusement les multiples et pénibles devoirs de l'enseignement » : « Il conviendrait uniquement de penser à la séparation des élèves par âge pour faciliter leur éducation<sup>184</sup>. » Aucun problème de ce genre n'est relevé pour l'école de San Fernando. Le paradoxe est donc propre à l'asile des Mercedes, même s'il semble se résorber avec l'introduction des ateliers et des matières professionnelles mentionnée dans le rapport de 1929. Cette tension se maintient-elle avec le temps ?

L'enseignement du français constitue un bon point d'observation. Le 11 juillet 1898, l'écrivain Roberto de Palacio y Jimenez écrit au président du gouvernement provincial de Madrid. Il se propose d'exercer au sein de l'asile des Mercedes en tant qu'instituteur de français bénévole. « (...) Jugeant que la connaissance de la langue française constitue aujourd'hui plus qu'une classe décorative — comme on l'appelle à tort et à travers, selon lui —, une classe nécessaire et utile pour un grand nombre de professions et d'un résultat pratique immédiat ; jugeant que la connaissance de cette langue n'atteint en rien les bonnes habitudes chrétiennes, et qu'au contraire elle peut enrichir et élargir l'enseignement déjà excellent que reçoivent les jeunes filles accueillies par la charité infatigable du Gouvernement au sein de l'Asile des Mercedes<sup>185</sup> », il s'estime compétent de par son diplôme de français. À cette époque, la culture française connaît un succès auprès des femmes de la bourgeoisie, en Europe comme aux États-Unis. La maîtrise de la langue française est un marqueur

---

<sup>184</sup> « (...) *Cumpliendo acertada y religiosamente los múltiples y penosos deberes de la enseñanza (...). Únicamente convendría pensar en la separación de las alumnas por edades para favorecer su educación.* » Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 42.

<sup>185</sup> « (...) *Juzgando que el conocimiento de la lengua francesa constituye hoy más que una clase de adorno — como erróneamente y sin razón se la llama, en juicio del exponente — una muy necesaria y útil para gran número de profesiones de inmediato resultado práctico; juzgando que en nada atenta el conocimiento de dicho idioma a la moral y a las buenas costumbres cristianas, y en cambio puede enriquecer y ampliar la enseñanza ya excelente que reciben las niñas acogidas por la caridad inagotable de la Excma. Diputación en el Asilo de las Mercedes (...).* » Lettre de Roberto de Palacio y Jimenez au président du gouvernement provincial de Madrid, juillet-août 1898 (ARCM/DPM-S, 5289/8).

de prestige social<sup>186</sup>. La proposition bénévole de Roberto de Palacio n'engendre aucun coût pour le gouvernement provincial de Madrid. Pourtant, celui-ci lui adresse ses remerciements et refuse d'accéder à sa demande le 18 août 1898, au motif que cet enseignement ne fera que perturber l'éducation des petites filles :

(...) Prenant en compte que les pensionnaires de cet Établissement sont des orphelines pauvres auxquelles, en raison de leur condition, on ne peut donner qu'une éducation morale et religieuse et un enseignement primaire, en même temps qu'on les consacre à l'exercice des [soins] matériels de la maison et aux travaux de couture de leurs propres vêtements, ce dans quoi elles passent tout leur temps ; la création d'une nouvelle discipline devenant, par conséquent, une perturbation dans l'ordre établi, qui ne serait pas compensée par les améliorations qu'elles obtiendraient par l'enseignement de cette langue, il semble que l'offre généreuse de M. Roberto de Palacio ne doit pas être acceptée<sup>187</sup> (...).

Il n'est pas anodin que Roberto de Palacio s'adresse à l'asile des Mercedes et non à l'asile de la Paz, car il estime avoir plus de chances de succès. Cette décision peut s'expliquer par les réticences de l'époque à employer des instituteurs au sein d'une école pour filles, d'autant plus que la présence d'instituteurs masculins au sein de l'asile des Mercedes pose déjà problème<sup>188</sup>. Mais nous sommes trois ans après le rapport de Mariano Belmás. Ce refus semble donc se faire l'écho de ses conseils et du refus d'un embourgeoisement des orphelines, au profit d'un enseignement professionnel.

Or, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'éducation des enfants pris en charge par les institutions de bienfaisance ne va généralement pas plus loin que lire, écrire et compter, la majeure partie du temps des pensionnaires étant dédiée au travail et à l'apprentissage d'un emploi. Seuls certains établissements proposent aux plus capables d'aller au-delà de l'enseignement élémentaire et de la

---

<sup>186</sup> Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 297.

<sup>187</sup> « (...) *Teniendo en cuenta que las acogidas en este Establecimiento son huérfanas pobres a las que, por su propia condición, solo puede dárselas educación moral y religiosa y enseñanza primaria, a la vez que se les dedica al desempeño de las [illisible] materiales de la casa y trabajos de corte y costura de sus propios vestidos, en lo cual invierten todo su tiempo, viniendo a ser; por lo tanto, la creación de una nueva clase de enseñanza una perturbación en el orden establecido, que no estaría compensada con los adelantos que obtuviesen aquellas de la enseñanza de dicho idioma, es de parecer que no debe aceptarse el ofrecimiento generoso de Don Roberto de Palacio (...).* » Lettre d'un représentant du gouvernement provincial de Madrid à Roberto de Palacio y Jimenez, 2 août 1898 (ARCM/DPM-S, 5289/8).

<sup>188</sup> On en trouve les traces avec le dossier d'une maîtresse de dessin, qui prend la place de son père à sa mort en 1915. Sa nomination est favorisée par la préférence d'embaucher une femme. On le voit également dans le dossier d'épuration de Rosa Bohigas, où il est clairement fait mention d'une réticence de la mère supérieure face aux instituteurs présents. Voir le dossier personnel de Mercedes Padró Grané, 1936-1958 (ARCM/DPM-A, 290/6) et le témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939, p. 8-9 dans le dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15)

préparation professionnelle, et d'acquérir un autre type d'études moyennes ou supérieures<sup>189</sup>. L'orphelinat des Mercedes fait ainsi partie des rares à mettre en place la possibilité de formation pour le poste d'institutrice. À l'inverse de l'Assistance publique française, il semble que l'orphelinat des Mercedes ait été en première ligne des ouvertures de carrière des jeunes filles. En France, sous la III<sup>e</sup> République, l'Assistance publique maintient autoritairement les pupilles à la terre et aux carrières agricoles. Ce n'est qu'au cours des années 1930, avec quinze ans de retard par rapport aux filles de famille, que les pupilles diplômées de l'Assistance publique peuvent accéder aux filières hospitalières<sup>190</sup>. C'est le contraire de ce qui semble se produire au sein de l'école des Mercedes, asile urbain qui permet des études relativement avancées. Cela n'est pas incohérent avec la monographie de la province basque de Guipuzcoa par Maitane Ostolaza, qui montre le rôle des congrégations religieuses face à un État qui ne parvient pas à mettre en place des réformes éducatives efficaces. Entre 1876 et 1931, l'historienne montre que les congrégations ont participé au processus de scolarisation, contribué à l'égalité des taux d'alphabétisation féminin et masculin, et plus généralement aidé l'implantation des écoles sous leur forme moderne<sup>191</sup>.

L'école des Mercedes offre par ailleurs des perspectives d'avenir plus prometteuses que son homologue, l'asile de la Paz. En témoigne le rapport du gouvernement provincial de 1929 :

(...) Cette Institution [des Mercedes] est aujourd'hui connue comme l'une des meilleures du genre, pour l'éducation et le traitement rigoureux dispensés aux collégiennes, auxquelles on fournit tous les moyens pour qu'elles puissent gagner leur vie à leur sortie, puisqu'au-delà des cours d'enseignement primaire et des obligations propres à la femme, elles disposent de cours complémentaires de Musique, Sténographie, Dactylographie, Langues, Couture et de préparation aux carrières d'Enseignement<sup>192</sup>.

L'orphelinat des Mercedes offre donc à quelques élèves l'une des échappatoires prisées par les classes moyennes en ce début de XX<sup>e</sup> siècle. Pour les femmes de classes moyennes, sortir des territoires traditionnellement réservés aux femmes signifie alors accéder à l'enseignement secondaire (*enseñanza media*), aux écoles d'institutrices (*escuelas de magisterio*) ou professionnelles (*escuelas profesionales*), et parfois même aux carrières universitaires<sup>193</sup>. Cette offre

<sup>189</sup> Irene Palacio, « Proteger y reformar... », *op. cit.*, p. 221-249.

<sup>190</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 307-315.

<sup>191</sup> Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad...*, *op. cit.*, p. 325.

<sup>192</sup> *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1924 [1929], art. cit., p. 71. Pour la traduction, voir annexe 2b, « Colegio Provincial de Nuestra Señora de las Mercedes ».

<sup>193</sup> Manuel Pérez Ledesma, « Población y sociedad », in Jordi Canal (dir.), *Historia contemporánea de España. 1808-1931*, vol. 1, Barcelone, Taurus, 2017, p. 758-759.

d'emploi est cohérente avec la vocation maternelle, extensible hors du foyer, dans le cadre des métiers de l'éducation et des activités traditionnellement considérées comme féminines (travaux d'aiguilles, puériculture, aide à l'accouchement, et un peu plus tard secrétariat — notamment avec la sténodactylographie). Satisfaire ces revendications modérées offre à la droite catholique espagnole l'avantage de résoudre en partie le problème socio-économique des classes moyennes qui se développent alors<sup>194</sup>. Or une telle offre de formation est absente au sein de l'école de la Paz, comme en témoigne le même rapport :

(...) Au Collège de la Paz une importante réforme a également été faite dans son fonctionnement, en créant le groupe des Collégiennes externes, constituée par les plus de 14 ans qu'il faut aller chercher dans les villages et par les collégiennes internes de plus de 19 ans qui réunissent les conditions pour exercer une profession hors de l'établissement. Ces collégiennes se rendent durant la journée à l'atelier, à l'usine ou au bureau où elles sont employées, restant dans l'Institution jusqu'à l'âge de 23 ans, et ensuite, en tant que pensionnaires, si elles le souhaitent.

Point intéressant, ajoutons que les Collégiennes de la Paz sont chargées de la fabrication du chocolat qui approvisionne tous les établissements du service d'assistance provincial, à un prix et une qualité imbattables, et qu'elles confectionnent et réparent dans l'atelier de cordonnerie toutes les chaussures qu'elles utilisent<sup>195</sup>.

Cela est cohérent avec les règlements de 1877 et de 1849 de l'école de la Paz : ateliers, travail et fabrication de produits sont les axes autour desquels s'articule l'éducation des collégiennes<sup>196</sup>. L'asile forme avant tout des ouvrières, voire des employées de bureau, mais tous ces postes restent subalternes. Tout cela à supposer bien sûr que les jeunes filles travaillent hors de l'institution, car elles peuvent être employées directement par le collège. L'école se distingue ainsi par la production de chocolat et un savoir artisanal de cordonnerie. Nous avons ici non seulement les emplois traditionnellement réservés aux femmes des classes populaires en Espagne, mais aussi les moins valorisés parmi les trois grands blocs de travail féminin. Le premier concerne la participation à des unités productives familiales : agriculture, pêche, commerce, ateliers artisanaux... Ces métiers peuvent les concerner dans le cas d'adoptions mais ne constituent pas un cas majoritaire. Le second bloc concerne le travail intérimaire et non-salarié constitué par le service domestique, la blanchisserie, la couture, etc., la plupart des femmes travaillant à leur compte, voire depuis leur propre foyer. Enfin, le travail dans des ateliers non familiaux se fait dans des usines plus

<sup>194</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 61.

<sup>195</sup> *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1924 [1929], art. cit., p. 46. Pour la traduction, voir annexe 2b, « Inclusa y Colegio de la Paz ».

<sup>196</sup> Carmen Maceiras Rey, « Las niñas abandonadas... », *op. cit.*, p. 477.

grandes, dans les ateliers de textile, les usines à tabac, les mines ou autres industries de pénibilité semblable, qui demandent une plus grande force physique<sup>197</sup>. Ces deux dernières catégories sont plus à même de concerner le collège de la Paz, au vu du rapport de 1929.

À l'inverse, force est de constater que l'école des Mercedes s'est forgée une réputation, que le gouvernement provincial reconnaît sans hésitation. Si l'asile de la Paz partage plus de traits de l'Assistance publique française, celui des Mercedes semble plus proche de certaines maisons d'éducation de la Légion d'honneur, et notamment les Loges. Internat prestigieux sans pour autant être réservé aux filles d'officiers hauts-gradés, les Loges sont réservées à des jeunes filles orphelines de guerre, d'officiers ou de soldats<sup>198</sup>. L'asile des Mercedes et les Loges connaissent des évolutions proches et s'adressent surtout à un public semblable, celui des classes moyennes. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur servent de modèle dans le paysage scolaire féminin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>199</sup>, et il est fort probable que l'asile des Mercedes soit appelé à jouer le même rôle.

Le prestige devient un objectif clair. Le 7 novembre 1930, une professeure d'enseignements complémentaires, Rosa Bohigas Gavilanes, est embauchée et est en charge des visites culturelles. En 1933, elle est chargée d'enseigner le français et l'anglais<sup>200</sup>. Cela ne doit pas faire oublier que les filles sont orientées selon l'évaluation qui est faite de leurs capacités. Le rapport de 1929 ne le met pas en avant, mais sa description des bâtiments rappelle l'existence des ateliers de cordonnerie, menuiserie, verrerie et serrurerie<sup>201</sup>, vers lesquelles sont orientées une grande partie des fillettes de l'école des Mercedes. Il reste que l'école des Mercedes est auréolée d'un prestige plus grand que l'école de la Paz. La dernière preuve en est le budget alloué à chacun par le gouvernement de la province de Madrid dans les années 1920. Les fonds accordés au bloc institutionnel formé par la Inclusa et le collège de la Paz, alors que la première est en train de se reconstituer en Institut provincial de puériculture, ont augmenté de moins de 50% entre l'année 1922-1923 et 1929 (TAB. 1). Sur la même période, le budget du collège des Mercedes a presque doublé, se rapprochant du budget de la Inclusa - Paz. Pourtant, l'orphelinat des Mercedes n'accueille pas plus d'élèves que le collège de la Paz, et n'a pas à charge tous les enfants trouvés et abandonnés en bas âge de la Inclusa.

<sup>197</sup>Jordi Canal (dir.), *Historia contemporánea de España. 1808-1931*, op. cit., p. 754-756.

<sup>198</sup> Rebecca Rogers, « Transformations du système scolaire et genre. Débats interprétatifs (France, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Encounters in Theory and History of Education*, n°19, 2018, p. 61-62.

<sup>199</sup> *Ibid*, p. 61-62.

<sup>200</sup> Dossier d'épuration de Rosa Bohigas Gavilanes, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>201</sup> « *Talleres de zapatería, carpintería, vidriería y cerrajería.* » Article VII, *Memoria*, art. cit., p. 70.

	Inclusa - Paz	Mercedes
<b>Budget pour l'année 1922-1923</b> (pesetas)	650 964,54	401 913,09
<b>Budget partiel pour l'année 1929 en cours</b> (pesetas)	937 884,71	765 816,25
<b>Augmentation</b> (pesetas)	286 920,17	363 903,16

**TAB. 1 — Augmentations du budget des établissements provinciaux entre 1923 et 1929**

Source : reproduction du tableau dans *Memoria*, 1929 [1924], art. cit., p. 48 et p. 73.

Par rapport à l'école de la Paz, l'école des Mercedes offre finalement des perspectives d'avenir plus valorisantes à des élèves plus valorisées. Cela n'est bien sûr pas le destin de toutes ses élèves et nous n'avons pour cette période aucune archive corroborant la version officielle, mais l'école des Mercedes semble offrir la possibilité d'une formation prisée par les classes moyennes à certaines jeunes filles, notamment par la carrière d'institutrice. Ce prestige ne doit pas faire oublier la priorité genrée de l'éducation, et donc un plus grand fossé avec l'éducation reçue par les garçons, largement favorisés en Espagne comme en Europe. Il ne s'agit pas non plus de passer sous silence ce qui est certainement le sort de la majorité des élèves de l'école des Mercedes, filles pauvres élevées pour rester pauvres, mises au travail dans des ateliers. Évaluer le degré de réalité de ce prestige et le sort qui attend réellement ces fillettes n'est pas ce qui nous intéresse ici. C'est la mise en récit de l'accueil et de l'éducation des orphelines par les autorités provinciales qui attire notre attention. Comme les maisons de la légion d'honneur en France, le collège des Mercedes est en effet susceptible d'être mis sur le devant de la scène pour exhiber les réussites de la province de Madrid en matière de bienfaisance, dans un contexte où l'intervention publique n'a rien d'évident.

### III. Se mettre en scène. L'orphelinat dans la sphère publique

Le 26 octobre 1916, l'asile reçoit la visite de la reine Victoria-Eugénie. Félix Melendo Abad, journaliste et censeur du régime mais aussi contrôleur (*interventor*) du collège, raconte en 1967 : « Selon les journaux de l'époque, Sa Majesté, après avoir prié brièvement dans la chapelle et reçu un bouquet de fleurs que lui remit une jeune fille de l'asile, ”visita l'établissement et fut très satisfaite de voir l'asile aussi bien fait<sup>202</sup>”. » C'est l'occasion pour lui de rappeler le prestige

<sup>202</sup> « *Según los periódicos de entonces, S. M., después de orar en la capilla breves momentos y de recibir un ramo de flores que le entregó una niña asilada, ”visitó el establecimiento y quedó muy complacida de lo bien montado que está el Asilo”.* » Article de Félix Melendo Abad paru dans *Cisneros*, décembre 1967, p. 48 (BDCM/BRM-H, R.22).

historique de l'orphelinat, et surtout de valoriser les avancées réalisées sous la Restauration et sous la dictature de Primo de Rivera. Cette narration nous révèle une double propagande : celle d'un journaliste franquiste des années 1960, et celle des autorités royales dans les années 1910. Dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, la monarchie est au coeur d'une entreprise régénérationniste. Pour assurer la popularité du roi, la famille royale invente et met en scène des rites de cour : cérémonie du couronnement en 1902, célébration du mariage d'Alphonse XIII et de Victoria-Eugénie en 1906, voyages royaux innombrables convertis en spectacles de masse, voyages à l'étranger pour redorer l'image de l'Espagne... Ce n'est pas un hasard si la visite de l'asile des Mercedes s'ajoute à la liste. Alphonse XIII met en place une véritable politique pédagogique, considérant l'école comme une des clés du renouveau national.

Cette anecdote montre à quel point l'histoire de l'institution, telle qu'elle nous parvient aujourd'hui, est intriquée dans une mise en récit chargée d'idéaux. Au fil des forces politiques qui prennent le pouvoir, le bilan du régime précédent est remis en cause. Surpopulation, installations précaires, conditions de vie difficiles, mauvais traitements subis par les enfants : de sa création à la guerre civile, l'asile se trouve régulièrement sous le feu de la critique. Cela nous permet de mettre en perspective les récits parfois romanesques qui font l'éloge de l'institution, passant sous silence les difficultés pratiques. La multiplicité des rapports et articles qui entremêlent des voix distinctes et parfois dissonantes nous en dit long sur les intérêts externes qui le traversent. Comment et sur quelles bases l'école des Mercedes a-t-elle peu à peu assis une image prestigieuse ?

### A. Un visage humain. La charité chrétienne au cœur du récit

Le roman pédagogique d'Enrique Pérez est un bon outil pour étudier les logiques de valorisation de l'institution. Son œuvre ne l'engage pas seulement en tant que directeur de l'asile des Mercedes, puisqu'il est soutenu par le gouvernement provincial madrilène. Celui-ci en fait l'éloge et alloue un budget de 6 000 pesetas pour un tirage de 3 000 exemplaires. L'idée est de diffuser l'ouvrage dans des institutions analogues du service d'assistance provincial ainsi que dans d'autres centres d'enseignement en Espagne<sup>203</sup>. Le livre espère faire comprendre aux plus démunis les « grands sacrifices » que le gouvernement provincial fait pour eux, donc de susciter leur gratitude<sup>204</sup>. Une série de nouvelles fictives romancent le processus qui mène de la pauvreté au parcours de vie au sein de l'asile, à travers le cas d'une fillette exemplaire. Plusieurs chapitres

<sup>203</sup> Avant-propos du président du gouvernement provincial, in Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 13.

<sup>204</sup> Enrique Pérez, Adresse au gouvernement provincial de Madrid, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 6.

visent à faire acquérir des grands principes moraux (« Une mère », « Le foyer domestique », « La pauvreté », etc.). Tout au long des récits, c'est un visage humain et chaleureux que le directeur s'évertue de donner au collègue. Une analyse discursive permettra de mettre au jour les logiques de valorisation de l'institution.

### a. *Justifier l'intervention publique*

Si l'orphelinat des Mercedes accueille des élèves à la demande des proches, à quoi bon justifier l'intervention du pouvoir public ? Enrique Pérez prend pourtant le soin de détailler les raisons qui justifient la prise en charge de l'enfant :

— Mais la nuit, M. Ángel, je vais me retrouver sans ma fille ?

— Bien sûr !, répondit Monsieur Ángel en riant de cet étonnement maternel. Ne dorment-elles pas, les Marquises, les Comtesses, les Princesses qui ont leurs filles à l'internat ? Pourquoi ne dormiriez-vous pas, vous qui êtes une pauvre qui vous ôtez le pain de la bouche pour le donner à votre fille ?

— Mais ma petite Jeanne sera mieux à l'asile des Mercedes qu'ici aux côtés de sa mère ?

— Cent fois mieux, madame. Je n'ai jamais rien vu de plus vaniteux que ces mères pauvres comme Job ! Regardez de vous-même, Gervaise, dans le pieux Asile de Notre-Dame des Mercedes, votre fille aura un petit lit en fer, avec un matelas à ressorts, un matelas en laine, deux draps propres et trois couvertures. Vous avez tout cela chez vous<sup>205</sup> ?

Ángel, maître d'école, apprend à lire et à écrire à la petite Jeanne. Dans cette scène, il explique à Gervaise, la mère, qu'elle doit placer sa fille à l'asile des Mercedes. Ángel incarne la figure éducative et charitable — c'est un maître d'école pauvre qui aide Jeanne gratuitement —, et bien sûr masculine : là où Gervaise suit chacune de ses émotions, Ángel se montre rationnel et réfléchi. Face aux réticences de Gervaise, torturée à l'idée de perdre sa fille, il vante les mérites de l'institution et abat une à une ses objections. Cette scène donne l'occasion à l'auteur de vanter le prestige de l'établissement et sa qualité de vie. On y mangerait de la viande quatorze fois par semaine, soit deux repas par jour ; les mauvais traitements seraient proscrits, au profit de sanctions symboliques ; les petites filles y seraient soignées par une équipe de deux médecins, quatre aides-soignants, deux gardiennes et deux élèves infirmières<sup>206</sup> — ce qui doit nous interpeller sur l'importance de la prise en charge médicale.

<sup>205</sup> Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 30. Pour la traduction, voir annexe 2c.

<sup>206</sup> *Ibid*, p. 32-38.



Maintenant, madame Gervaise, qu'est-ce que vous préférez, que votre fille fasse sa vie comme institutrice, ou qu'elle soit à la rue à vendre des choux, comme sa mère, au risque de se perdre à force de voir des mauvais exemples ? Choisissez<sup>207</sup>.

Enrique Pérez joue ici sur deux tableaux pour convaincre ses lecteurs et lectrices de la nécessité de la prise en charge de l'enfant. Nous avons déjà largement évoqué le premier : la crainte de la perte morale de la jeune fille. Ángel agite le spectre de la prostitution à Gervaise. Jeanne doit-elle vivre la même vie que sa mère « au risque de se perdre » ? Surtout, Enrique Pérez reprend à son compte les théories répandues depuis la publication du travail de la réformatrice pénale Concepción Arenal, qui avance l'environnement comme un facteur à risque. Les écrivains espagnols et les activistes pour des réformes sociales soulignent ainsi l'influence de l'environnement sur l'âme<sup>208</sup>. C'est le même postulat qui guide de nombreux académiciens, criminologues ou médecins de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle quand ils mettent en avant la mauvaise influence des adultes sur le développement de l'enfant. Concepción Arenal pense que la charité doit lutter contre l'environnement corrompu habité par le pauvre, qui crée des « foyers de corruption » (*focos de corrupción*)<sup>209</sup>. La misère, la faim, le manque d'hygiène personnelle et sociale, le travail prématuré, la mauvaise éducation, les mauvais exemples, l'abandon et les intoxications à des âges précoces... Ces miasmes sociaux peuvent perdre l'enfant, le rendre anormal ou délinquant<sup>210</sup>. Dans son manuel à l'usage des visiteurs du pauvre, Concepción Arenal détaille les conditions de vie dans les quartiers populaires :

Les mauvais exemples et les mauvaises tentations sont partout ; aucune méchanceté ne scandalise, aucune vertu ne se fait respecter, et le vice est applaudi, et la repentance est huée. Si nous pouvons arracher notre pauvre d'ici, et l'emmener dans un coin du dernier étage d'une quelconque maison décente, nous aurons fait un grand pas<sup>211</sup>.

<sup>207</sup> « *Ahora bien, señora Gervasia, ¿qué prefiere usted, que su hija sea maestra superior con vida propia, ó que viva en medio del arroyo vendiendo coles, como su madre, y expuesta á perderse a fuerza de ver malos ejemplos? Elija usted.* » Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 38.

<sup>208</sup> Peter Anderson, « Mass child removal in Spain », document de travail, séminaire Fundación José Ortega y Gasset-Gregorio Marañón, Madrid, 2018, p. 14.

<sup>209</sup> Peter Anderson, « Mass child removal in Spain », art. cit., p. 15-16.

<sup>210</sup> Mercedes del Cura, « Los niños *anormales* en la España del primer tercio del s. XX : la construcción médico-pedagógica de una nueva categoría », in Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño. Estudios sobre la protección a la infancia en la Europa Mediterránea a comienzos del siglo XX*, Valence, Seminari d'Estudis sobre la Ciència, 2004, p. 273-299.

<sup>211</sup> « *Allí están siempre los malos ejemplos y las malas tentaciones; ninguna maldad escandaliza, ninguna virtud se hace respetar, y el vicio se aplaude, y se silva y encarnece al arrepentimiento. Si podemos arrancar de aquí á nuestro pobre, y llevarle á un rincón de algún último piso de una casa decente, habremos dado un gran paso.* » Concepción Arenal, *Manual del visitador del pobre*, Mexique, Herrero Hermanos, 1902 (1<sup>ère</sup> éd. espagnole : 1863), p. 152.

Le terme n'est pas anodin : il s'agit bien d'un arrachement, qui précède l'entreprise de régénération. « La Bienfaisance ne peut pas détruire les causes du paupérisme ; mais elle peut et elle doit arracher l'enfant pauvre à cette atmosphère létale qui l'entoure à sa naissance, qui donne l'impression que le vice lui est congénital<sup>212</sup>. » Comme nous venons de le voir, ce processus qui consiste à retirer l'enfant de l'influence de sa famille est largement développé par Enrique Pérez. C'est aussi le sens du règlement des orphelinats provinciaux, qui limite les visites familiales au premier dimanche du mois<sup>213</sup>. Enrique Pérez développe par ailleurs la figure d'un homme paresseux et voleur. Si cet homme avait trouvé sur son chemin une femme chrétienne lui ayant montré le chemin du bien, son sort aurait été tout autre<sup>214</sup>. En définitive, l'auteur culpabilise le personnage de Gervaise, qui se pense capable d'élever convenablement sa fille par vanité alors qu'elle ne peut pas se nourrir elle-même. Plus largement, ces théories environmentalistes cherchent l'acceptation des classes populaires en justifiant l'intervention publique, ou charitable, par l'influence néfaste exercée par les familles d'origine.

Nous sommes en 1894. Cela signifie que Mariano Belmás n'est pas député provincial. Aucun coup dans la fourmilière n'a encore été donné. La vision idyllique développée ici est bien loin du rapport qu'Enrique Pérez délivrera lui-même à Belmás un an plus tard<sup>215</sup>. Le directeur est donc conscient des difficultés traversées par son propre établissement, mais il prend soin de les occulter ici. Il n'est guère difficile de comprendre le fossé entre ce qui est diffusé publiquement et ce qui est débattu au sein du gouvernement provincial. Comment justifier l'arrachement à la famille d'origine si l'organisme d'accueil n'est pas capable de fournir les services de base à ses pensionnaires ? Cette inquiétude sous-jacente au texte n'est pas sans lien avec les dénonciations qui émaillent les journaux dans les années 1880-1890, avec des titres comme « Enfants morts de faim ». En juillet 1890, Tolosa Latour publie par exemple un article dans le journal *El Imparcial* dans lequel il dénonce les conditions de vie au sein des *inclusas*, et notamment la haute mortalité infantile.

---

<sup>212</sup> « *La Beneficencia no puede destruir las causas del pauperismo; pero puede y debe arrancar al niño pobre de esa atmósfera letal que le rodea al nacer, haciendo que en él parezca congénito el vicio.* » Concepción Arenal, *La beneficencia, la filantropía y la caridad*, Madrid, Colegio de Sordo-Mudos y Ciegos, 1861, 123 p. [version digitale non paginée]

<sup>213</sup> On retrouve cette règle régulièrement tout au long de la période. Il est par exemple cité dans Enrique Pérez, *Narraciones literarias, op. cit.*, p. 44.

<sup>214</sup> *Ibid*, p. 152-153.

<sup>215</sup> Mariano Belmás ne semble pas s'être déplacé : son rapport est une compilation des rapports délivrés par les directeurs des institutions. Voir Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, art. cit., p. 30-58.

Aucun de ces articles ne provoque de réaction substantielle avant le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>216</sup>, mais Enrique Pérez a en tête ces accusations et connaît la situation réelle des asiles. Cette mise en récit tombe en miettes en 1927, date à laquelle une campagne de presse provoque l'intérêt public et la réaction du gouvernement provincial madrilène. Le journal *El Herald*o publie une série d'articles dénonçant les taux de mortalité de la Inclusa et les conditions de vie en son sein. Le collège des Mercedes n'est pas explicitement cité, mais c'est toute la politique d'assistance du gouvernement provincial qui en prend pour son grade. Le problème est enfin pris à bras le corps. Le scandale mène notamment à la transformation de la Inclusa en Institut provincial de puériculture<sup>217</sup>.

Si la légitimité de l'autorité provinciale est sans cesse justifiée au fil du roman, c'est finalement pour dissimuler la réalité des conditions de vie dans les centres d'assistance provinciale. Quoiqu'elles y trouvent, les fillettes de l'asile des Mercedes et leurs familles ne pourront pas s'en plaindre, car leur milieu d'origine est forcément pathogène. Il convient enfin de noter qu'il n'existe pas d'équivalent romanesque pour l'asile de la Paz ou l'hospice San Fernando. Une fois de plus, l'asile des Mercedes se distingue.

### *b. Une nouvelle famille*

Et [la sœur] poussa doucement l'enfant jusqu'à la porte. À ce moment Gervaise poussa un rugissement, elle se jeta sur la Sœur de la Charité, et lui arrachant l'enfant elle la souleva en l'air et commença à l'embrasser bruyamment en disant :

— Non, non, je ne veux pas me séparer d'elle !

— Mon Dieu ! Cette femme est folle, dit la Sœur en reculant.

— Non, ma Sœur, elle n'est pas folle, répondit M. Ángel. C'est une mère à qui l'on n'a appris ni à lire, ni à écrire, ni à dominer les élans de son cœur ; une pauvre femme élevée dans les rues, mais qui aime sa fille de tout son cœur<sup>218</sup>.

Cet extrait donne à voir le contraste entre la famille d'origine — non-éduquée, incapable d'élever correctement un enfant —, et la famille d'adoption, tout aussi aimante, mais responsable et

<sup>216</sup> Bárbara Revuelta Eugercios, « Los usos de la Inclusa de Madrid, mortalidad y retorno a principios del siglo XX (1890-1935) », thèse de doctorat sous la direction de Diego Ramiro Fariñas et Luis Enrique Otero Carvajal, université Complutense, Madrid, 2011, p. 200.

<sup>217</sup> *Ibid*, p. 218-223.

<sup>218</sup> « *Y empujó suavemente á la niña hacia la puerta. En este momento Gervasia exhaló un rugido, se abalanzó á la Hermana de la Caridad, y arrebatándole la niña la levantó en alto y comenzó á darla estrepitosos besos diciendo : —¡No, no, no quiero separarme de ella! —¡Oh Dios mío! Esta mujer está loca —dijo la Hermana retrocediendo. —No, Hermanita, no está loca, —repuso D. Ángel. —Es una madre á quien no enseñaron ni á leer, ni á escribir, ni á dominar los impulsos de su corazón; una pobre mujer que se ha criado en medio del arroyo, pero que ama á su hija con toda su alma.* » Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 41.

apte à élever la petite fille. Gervaise est présentée comme un animal sauvage, répondant spontanément à chaque émotion qui la submerge. Remise dans le droit chemin par Ángel, elle finit par avoir honte de « cet accès de férocité maternelle<sup>219</sup> ». Quand elle demande timidement à embrasser de nouveau sa fille, la sœur l'autorise à condition qu'elle ne lui fasse pas mal. Le lendemain, Gervaise revient rendre visite à sa fille et s'excuse d'avoir manqué de l'étouffer : « Je ne le referai plus... (...) Je suis comme ça... Bref, un animal... Une brute<sup>220</sup>... ». L'auteur souligne le contraste entre la mère sans éducation, reproduisant ses mauvaises manières auprès de sa fille, et l'institution d'accueil qui va pouvoir l'élever moralement au grand bonheur de la petite Jeanne. Cette opposition n'est pas sans rappeler le mythe de l'Espagne primitive décrite par les romantiques européens : une nation féminisée, incapable de contrôler ses instincts, et donc d'atteindre la modernité des pays voisins<sup>221</sup> — mais nous reviendrons sur cette recherche de la modernité.

L'orphelinat religieux est présenté comme une nouvelle famille d'accueil, apte à dispenser le même amour que des parents. Pérez espère que ses lectrices se souviendront de lui avec tendresse après sa mort, comme « votre directeur, votre père adoptif qui vous aime tant<sup>222</sup> ». L'avant-propos du roman, rédigé par les autorités provinciales, reprend cette rhétorique en le présentant comme un grand-père : « Elles, qui entourent aujourd'hui le papy (comme les petites filles des Mercedes appellent affectueusement Pérez Escrich), se regroupant autour de lui comme un groupe d'oiseaux à peine le voient-elles apparaître dans les classes, ou à la cantine, ou dans la cour pendant les heures de jeu<sup>223</sup> (...) ». Nous avons ici la figure masculine du père aimant, représentée par la figure unique du directeur. Sa présence n'est pas un donné puisque chacune de ses apparitions est un privilège aussitôt célébré par les jeunes filles. Il fait figure d'autorité, puisque les sœurs s'en remettent à lui et à sa mansuétude pour permettre à Gervaise de rendre visite à sa fille hors des horaires fixés par le règlement<sup>224</sup>. Il est aussi l'homme de pouvoir, qui décide du sort des élèves grâce à son influence. Il adresse ainsi une lettre au gouvernement provincial pour demander à ce que soit financées les

---

<sup>219</sup> « *Avergonzada de aquel arranque de ferocidad maternal* », Enrique Pérez, *Narraciones literarias, op. cit.*, p. 42.

<sup>220</sup> « *No lo volveré a hacer... (...) yo soy así... en fin, una animal... una bruta...* » *Ibid*, p. 48.

<sup>221</sup> Xavier Andreu Miralles, « La mujer católica y la regeneración de España. Género, nación y modernidad en Fernán Caballero », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Madrid, 42-2, 2012, p. 17.

<sup>222</sup> « (...) *á vuestro Director, á vuestro padre adoptivo que tanto os quiere* (...) », Enrique Pérez, *Narraciones literarias, op. cit.*, p. 16.

<sup>223</sup> « *Ellas, que hoy rodeán al abuelito (según llaman cariñosamente a Pérez Escrich las niñas, de las Mercedes), agrupándose á su alrededor como bandadas de pájaros no bien le ven aparecer en las clases, ó en el comedor, ó en los patios durante las horas de juego (...).* » *Ibid*, p. 11-12.

<sup>224</sup> *Ibid*, p. 45.

études de Jeanne pour devenir maîtresse d'école<sup>225</sup>. Cette rhétorique se retrouve de l'autre côté de la frontière, en France, avec les directeurs de l'Assistance publique qui se présentent comme des pères pour les pupilles<sup>226</sup>.

Si le directeur incarne la figure paternelle, l'amour maternel est ici représenté par l'ensemble des sœurs de la charité. La métaphore du groupe d'oiseaux est utilisée pour décrire les enfants se rassemblant avec enthousiasme autour du personnage de sœur Consuelo, qui incarne le rôle des filles de la charité dans l'établissement. Douce, patiente et dévouée, Consuelo distribue ses attentions de façon égalitaire parmi les orphelines, « parce qu'elle avait pour toutes le même intérêt qu'une bonne mère a pour ses enfants<sup>227</sup> ». Il est intéressant de s'attarder sur le modèle donné par la congrégation de Vincent de Paul. Les œuvres de charité représentent une voie prisée par les filles de classes aisées, leur permettant de pénétrer des espaces dont elles sont habituellement exclues. À ce titre, intégrer la congrégation exclusivement féminine de Vincent de Paul leur permet une action dans le monde<sup>228</sup>. Ni religieuses ni mariées, les sœurs de la charité ne vivent pas la clôture physique d'un couvent. Son fondateur, Vincent de Paul, mène une réflexion approfondie sur la distinction entre religieuses et filles de la charité : celles-ci ne sont pas clôturées au sein d'un couvent et peuvent au contraire intervenir dans l'espace public, notamment dans les hôpitaux, et circuler hors de l'institution. La clôture ne se limite pas à sa forme matérielle — enceinte physique ou vêtements — mais doit être avant tout une contrainte intériorisée qui les pousse à adopter une certaine attitude exprimant la modestie, par exemple en gardant les yeux baissés<sup>229</sup>. Résolument ancrées dans le monde, les filles de la charité répondent au devoir « d'assister indifféremment toutes sortes de personnes, hommes, femmes, enfants et généralement tous les pauvres qui ont besoin [d'elles<sup>230</sup>] », dans une ambition universelle. « En Afrique, à l'armée, aux Indes, où l'on vous demande, à la bonne heure, vous êtes Filles de la Charité, il faut y aller », écrivait Vincent de Paul en 1655<sup>231</sup>.

<sup>225</sup> Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 59.

<sup>226</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, op. cit., p. 61.

<sup>227</sup> Enrique Pérez, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 96.

<sup>228</sup> Manuel Pérez Ledesma, « Población y sociedad », in Jordi Canal (dir.), *Historia contemporánea de España. 1808-1931*, vol. 1, Barcelone, Taurus, 2017, p. 758-759.

<sup>229</sup> Claire Garnier, « Comment une religieuse soigne-t-elle le corps d'un homme ? Clôture religieuse et action hospitalière dans l'espace français aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », in Isabelle Heullant-Donat et al., *Enfermements III...*, op. cit., *Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, p. 127-144.

<sup>230</sup> Cité par Dominique Julia, préface, in Matthieu Brejon de Lavergnée, *Histoire des Filles de la Charité*, Paris, Fayard, 2011, p. 21-22.

<sup>231</sup> *Ibid*, p. 24.

Ainsi sœur Consuelo fait-elle le choix de quitter l'asile des Mercedes pour l'hôpital d'Aranjuez lors d'une épidémie de choléra, risquant sa vie pour sauver les malades. Ses parents inquiets tentent de la dissuader, mais « qui est capable de convaincre une Sœur de la Charité qui a fait le sacrifice de sa vie pour les pauvres<sup>232</sup> ? ». Consuelo finit par succomber, sans jamais avoir cessé de prêter service au cours de sa maladie ; présentée comme une martyre, elle accueille la mort avec sérénité<sup>233</sup>.

Ce récit comporte pourtant de grands absents. Où se situe le personnel séculier dans cette nouvelle famille ? La première école normale pour la formation des maîtres s'ouvre à Madrid en 1839 et dans la décennie qui suit, des établissements similaires sont créés dans chaque capitale provinciale. En 1858 apparaissent à leur tour les écoles normales de jeunes filles, dans la capitale puis en province, suivant de peu la loi Moyano de 1857 dont l'article 97 impose des instituteurs et des institutrices (*maestro.a.s nacionales*)<sup>234</sup>. Rare porte de sortie accessible aux femmes, la formation au métier d'institutrice attire une population féminine importante. Les femmes de classes moyennes et populaires trouvent dans les écoles normales un ascenseur social, dans la mesure où les femmes doivent attendre 1910 pour accéder à l'université<sup>235</sup>. On sait par ailleurs que maîtres et maîtresses sont présents depuis la fondation de l'asile des Mercedes. La grande majorité des dossiers du personnel a été détruit pendant la guerre civile, mais on trouve des indices dans les dossiers d'épuration des instituteurs et institutrices en 1939. Leur récit, devant les autorités franquistes, ainsi que les pièces justificatives qu'ils joignent à leur dossier, sont les seules traces de la présence du personnel séculier avant 1936. Ces dossiers font surgir une conclusion majeure : peu nombreux, les instituteurs et institutrices sont recrutés dans un cercle restreint et familial. En décembre 1924, María del Mar La-Casa Robles remplace María L. au poste de professeure de couture (*corte y confección*)<sup>236</sup>. Carmen n'est autre que la fille de Higinio de La Casa y Catarineu, directeur en poste du collège des Mercedes<sup>237</sup> : rien d'étonnant qu'elle entre non pas par concours mais par nomination (*libre nombramiento*). Mercedes Padró Grané est pour sa part la fille de

---

<sup>232</sup> Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias, op. cit.*, p. 98.

<sup>233</sup> *Ibid*, p. 103-118.

<sup>234</sup> Antonio Viñao Frago, « Les disciplines scolaires dans l'historiographie européenne. Angleterre, France, Espagne », *Histoire de l'éducation*, n° 125, 2010, p. 73.

<sup>235</sup> Narciso de Gabriel, « La formación del magisterio », in Jean-Louis Guereña, Julio Ruiz Berrio, Alejandro Tiana Ferrer, *Historia de la educación en la España contemporánea : diez años de investigación*, Madrid, Publications du Ministère de l'Éducation, 1994, p. 245-248.

<sup>236</sup> Lettre du député visiteur au président du gouvernement provincial, 7 novembre 1924. Dossier personnel de María del Mar La-Casa Robles, 1924-1964 (ARCM/DPM-A, 398/13).

<sup>237</sup> Acte de naissance du 7 novembre 1899. Dossier personnel de María del Mar La-Casa Robles, 1924-1964 (ARCM/DPM-A, 398/13).

l'ancien professeur de dessin. Elle a 25 ans quand elle le remplace à sa mort, en avril 1915<sup>238</sup>. Sa nomination est directement proposée par le député visiteur de l'asile des Mercedes au gouvernement provincial. Il justifie sa compétence par les prix qu'elle a obtenus : mention honorifique à l'Exposition nationale de Madrid 1912 et prix de mérite pour celles de 1924 et 1926.

Il ajoute :

(...) Elle connaît bien l'établissement pour lequel elle a déjà réalisé quelques travaux, par sympathie et sans en tirer aucun profit ; et, étant donné qu'à sa compétence reconnue s'ajoute l'avantage indéniable que, s'agissant d'un Asile hébergeant des filles et des femmes, la nomination d'un futur Professeur échoie à une personne du même sexe, il semble finalement juste et équitable, selon le signataire, qu'elle remplace son père au poste qu'il occupait<sup>239</sup>.

Allégeant du même coup le problème de la mixité, la demande est acceptée et ratifiée par le président du gouvernement provincial le 17 juillet 1915. María Felisa Sánchez Martínez, professeure de grammaire, est la fille de José Rogerio Sánchez García, figure intellectuelle de droite de l'époque et député visiteur de l'école des Mercedes<sup>240</sup>. Professeur d'université de littérature, écrivain et homme politique, il enseigne notamment à l'École supérieure des instituteurs (*Escuela superior del magisterio*), centre créé pour la formation des futurs professeurs des écoles normales et ouvert aux idées et aux pratiques pédagogiques innovantes. Il est à l'initiative de plusieurs manuels de pédagogie et de la publication d'une revue, *La Segunda Enseñanza*, à partir de 1923. Ses propositions de renouvellement pédagogique, très proches de celle des l'ILE, contrastent avec son conservatisme politique. Avec l'arrivée de la dictature de Primo de Rivera, il peut accéder à plusieurs charges politiques liées à l'éducation — il est par exemple nommé directeur général de l'enseignement primaire en 1927<sup>241</sup>. Enfin, nous avons déjà eu l'occasion de citer Rosa Bohigas Gavilanes, embauchée en novembre 1930. Professeure d'enseignements complémentaire, elle est chargée de l'enseignement des langues française et anglaise, ainsi que des visites culturelles<sup>242</sup>. Elle

<sup>238</sup> Dossier personnel de Mercedes Padró Grané, 1936-1958 (ARCM/DPM-A, 290/6).

<sup>239</sup> « (...) *Es conocedora del establecimiento para el cual ha hecho ya, sin interés alguno y solo por afecto, algunos trabajos, y si a su probada competencia se añade la conveniencia indudable de que, tratándose de un Asilo cuyo pié de familia lo constituyen niñas y mujeres, el nombramiento del futuro Profesor recaiga en persona del mismo sexo, parece justo y equitativo, a juicio del firmante, que sustituya a su padre en el cargo que éste desempeñaba.* » Lettre du député visiteur à la commission de la province, 26 avril 1915. Dossier personnel de Mercedes Padró Grané, 1936-1958 (ARCM/DPM-A, 290/6).

<sup>240</sup> Déclaration sur l'honneur de Rosa Bohigas Gavilanes, 16 mai 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas Gavilanes (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>241</sup> Juan Pablo Calero Delso, « José Rogerio Sánchez García », in Isidro Sánchez Sánchez (coord.), *Educación, ciencia y cultura en España: Auge y colapso (1907-1940). Pensionados de la JAE*, Ciudad Real, Almud, 2012, 568 p.

<sup>242</sup> Dossier personnel de Rosa Bohigas, 1934-1964 (ARCM/DPM-A, 340/12).

est diplômée de l'École supérieure des instituteurs<sup>243</sup>, qui est créée en 1909<sup>244</sup>. Ce personnel séculier, existant tout au long de la période 1887-1930, n'est mentionné dans aucune des 300 pages du roman d'Enrique Pérez de 1894, ni dans le rapport du gouvernement provincial de 1929. Pourquoi un tel silence ?

Rien d'anodin dans une rhétorique s'appuyant largement sur la religion chrétienne. Nous trouvons l'indice de la tension entre influence des sœurs et des maîtres et maîtresses au détour d'une phrase dans le roman d'Enrique Pérez. « Comme [sœur Consuelo] avait reçu une éducation brillante, bien qu'elle n'ait pas de diplômes académiques, elle accomplit son devoir de façon admirable<sup>245</sup>. » Le besoin de justifier la compétence éducative des sœurs en dépit de leur absence de diplôme révèle une rivalité entre deux institutions : la congrégation de Vincent de Paul, favorisée par la législation en vigueur qui ne leur impose aucun diplôme pour enseigner, et un personnel séculier plus récent, dont la légitimité repose, du moins en théorie — on a vu l'importance de la cooptation —, sur une formation professionnelle, et plus tard sur un recrutement sur concours.

Dans le rapport du gouvernement provincial de 1929, les sœurs occupent une place prééminente, notamment photographique. Aucun instituteur n'est photographié, alors que les sœurs reviennent de façon récurrente en posant dans de nombreux espaces : infirmerie, salles de classe, cuisines, etc. (par exemple à l'école de la Paz, FIG. 7). De 1895 à 1929, les filles de la charité sont donc les héroïnes de l'histoire, au détriment des professeurs séculiers. La congrégation de Vincent de Paul offre une réponse idoine pour redorer le blason des asiles. À la faiblesse financière de l'État, il faut en effet ajouter la faiblesse de son projet national. L'État est incapable de proposer un objectif politique commun, une ambition nationale, qui regrouperait autour de lui divers groupes sociaux et territoriaux<sup>246</sup>. Les manques de l'État, sans cesse pointés et remis en cause, amènent à aller chercher ailleurs des sources de valorisation et de légitimation. L'utilisation des institutions préexistantes permet de justifier le bienfondé de l'interventionnisme croissant de l'État en dépit de ses limites. En fondant le récit sur le prestige de longue date des sœurs de la charité, le projet d'assistance est susceptible d'acquérir une base sociale plus large.

---

<sup>243</sup> Dossier d'épuration politico-sociale de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>244</sup> Narciso de Gabriel, « La formación del magisterio », art. cit., p. 219-220.

<sup>245</sup> « *Como había recibido una brillante educación, aunque no tenía títulos académicos, desempeñó admirablemente su cometido.* » Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, op. cit., p. 93.

<sup>246</sup> Antonio Viñao Frago, « État et éducation dans l'Espagne contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire de l'éducation*, n°134, 2012, p. 81-107.





**Instituto de Puericultura y Colegio de la Paz.—Una de las clases.**

**FIG. 7. — Une classe de l'école de la Paz. Dans le fond, on voit la sœur enseignante.**

Source : photographie tirée de l'article IV, *Memoria*, 1929 [1924], art. cit., p. 37.

### *c. Des élèves modèles. Le système de récompenses*

Si le cadre institutionnel est efficace, cela doit se traduire par l'exemplarité des jeunes filles prises en charge. Peu d'archives nous renseignent sur le système de sanctions de l'institution. On ne dispose que des règlements et de quelques allusions dans les dossiers personnels des élèves faisant suite à des incidents. Bien plus prolifique est le corpus des récompenses. Nombreux et attribués régulièrement, les prix font partie intégrante de la vie des pensionnaires. Ces gratifications se font généralement en argent, intégré à un livret d'épargne personnel ouvert pour l'occasion. Elles sont distribuées par diverses fondations, acteurs privés souhaitant apporter une aide aux jeunes filles orphelines. Le système de récompense va de pair avec les sanctions ; le premier incite, le second réprime. Il s'agit d'une constante des institutions d'éducation et d'assistance.

Certains récompenses sont réservées à l'asile des Mercedes. On peut citer la fondation José Antonio de San Román, qui fait des dons annuels d'un gâteau par élève au collège des Mercedes chaque année à partir de 1914, à l'occasion de la fête de saint José le 19 mars. Les pensionnaires

doivent récompenser ce don par des chants religieux<sup>247</sup>. Le prix « capitaine Montilla » est instauré par accord provincial du 9 septembre 1915. Il s'agit d'un prix de 125 pesetas octroyé le 8 octobre de chaque année. Le colonel Manuel Montilla avait déjà institué en 1899 un prix pour honorer la mémoire d'Enrique Pérez Escrich, son père, « homme de lettres et excellent citoyen ». En 1915, Manuel Montilla entend honorer son fils Fernando Montilla y Pérez Escrich, petit-fils d'Enrique Pérez Escrich. Né dans l'asile des Mercedes dans le pavillon du directeur, Fernando est mort dans « un glorieux fait d'armes » au Maroc, aux alentours d'Izarduy, Tetúan, le 8 octobre 1914<sup>248</sup>. Il est tué à 19 ans lors d'une embuscade tendu par des Marocains, où il se distingue par un combat au corps à corps malgré une blessure, et il est gradé au rang de capitaine à titre posthume. Notons que ces 125 pesetas ne sont qu'une partie des récompenses allouées par Manuel Montilla en 1915 : 600 pesetas sont accordées à un orphelin d'officier manquant de moyens pour suivre des études dans l'armée, et les 250 restantes à un soldat des forces indigènes<sup>249</sup>. Sont comprises dans le tirage au sort toutes les jeunes filles accueillies par Madrid et sa province à condition qu'elles soient orphelines de père et de mère — on retrouve la valorisation des orphelines plutôt que des enfants abandonnées —, et qui, selon le député visiteur, le directeur et la mère supérieure, « méritent d'être incluses dans ce tirage au sort pour leur application, leur bonne conduite ou leur handicap physique »<sup>250</sup>. Une fois décerné, le prix est inscrit dans un mont-de-piété et livret d'épargne. Le livret doit être remis à la famille de la jeune fille quand celle-ci sort de l'institution, ou à la jeune fille elle-même si celle-ci atteint l'âge de la majorité au sein du collège<sup>251</sup>. En 1916, le directeur Higinio de La-Casa joint une liste de huit petites filles au gouvernement provincial de Madrid en indiquant qu'elles réunissent les conditions exigées — le tirage au sort s'en remet bien peu au hasard. La remise des prix est une véritable cérémonie à laquelle assiste tout le personnel. Le 8 octobre 1916, sont ainsi présents les députés visiteurs, le directeur et le contrôleur du collège, mais aussi les sœurs, le prêtre de l'assistance provinciale, les sœurs, les élèves<sup>252</sup>. Il n'est guère étonnant que l'asile des Mercedes dispose de ses propres récompenses. En France, les fondations privilégient

<sup>247</sup> Correspondance avec la fondation José Antonio de San Román, 1914-1936 (ARCM/DPM-S, 11735/1).

<sup>248</sup> Règlement du prix capitaine Montilla, 1915 (ARCM/DPM-S, 11735/12).

<sup>249</sup> José Luis Isabel Sánchez, « Fernando Montilla y Pérez Escrich (1895-1914) », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne (www.rah.es).

<sup>250</sup> « 2a - Será sorteado entre las acogidas que de Madrid o su provincia sean huérfanas de padre y madre, y que a juicio del Sr. Visitador, Director y Superiora del Establecimiento, merezcan ser incluidas en este sorteo por su aplicación, buena conducta o desgracia física. » Règlement du prix capitaine Montilla, 1915 (ARCM/DPM-S, 11735/12).

<sup>251</sup> Règlement du prix capitaine Montilla, 1915 (ARCM/DPM-S, 11735/12).

<sup>252</sup> Organisation de la remise du prix capitaine Montilla, 1916 (ARCM/DPM-S, 11735/12).

les filles au sein de l'Assistance publique française, puisque les trois quarts des récompenses sont accordés à des filles alors qu'elles ne représentent que la moitié des effectifs<sup>253</sup>.

L'attribution différentielle de ces récompenses nous informe sur le type d'élèves qui sont mises en avant. Dans notre cas, on peut établir une comparaison entre l'orphelinat des Mercedes et de la Paz. Dans les tirages au sort prévus par les articles 57 et 58 du règlement général de la loterie du 25 février 1893, cinq prix de 125 pesetas sont prévus. Chacun est assigné à des jeunes filles accueillies dans les centres de la bienfaisance provinciale, c'est-à-dire du collège des Mercedes ou du collège de la Paz<sup>254</sup>. Nous avons étudié la proportion du nombre d'élèves récompensées par ce prix, sachant que l'asile des Mercedes compte environ 600 élèves, et l'asile de la Paz environ 400. Les élèves des Mercedes devraient donc recevoir 3 prix sur 5. Sur les années 1920, 1925 et 1928, le tirage au sort a lieu environ 35 fois par an<sup>255</sup>. Il s'avère que les récompenses reviennent largement aux élèves du collège des Mercedes : elles décrochent presque quatre prix sur cinq en moyenne sur chacune de ces années (3,8 en 1920, 3,9 en 1925, 3,4 en 1928<sup>256</sup>), soit légèrement plus que ce qu'elles devraient. Or, pour être récompensée, une élève doit être inscrite sur la liste du tirage au sort. Si elle a eu un mauvais comportement, elle est sanctionnée en étant retirée de la liste. Les élèves de la Paz seraient-elles tout simplement moins disciplinées ? Difficile de savoir s'il s'agit là d'un dessein conscient de la hiérarchie, qui chercherait à valoriser les élèves du collège des Mercedes au détriment du collège de la Paz. On peut cependant soupçonner deux choses : la direction des Mercedes incite à mettre toutes les élèves sur les listes et minore les sanctions symboliques, là où l'école de la Paz se montre plus rigide. Il n'est pas absurde de supposer qu'il s'agit d'une politique claire favorisant les orphelines de l'école des Mercedes. En France, les fondations privilégient certaines catégories de pupilles. Les orphelins, traditionnellement choyés par les philanthropes conservateurs et l'Église, ont leurs gratifications réservées là où les moralement abandonnés, à la réputation sulfureuse, sont plutôt soutenus par les milieux républicains et les donateurs juifs<sup>257</sup>. Les filles orphelines de l'école des Mercedes sont finalement plus valorisées que les autres enfants recueillis de la province de Madrid.

---

<sup>253</sup> Le cas français de l'Assistance publique est développé dans Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 62-66.

<sup>254</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial de Madrid, 16 septembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11743/8).

<sup>255</sup> 25 fois pour l'année 1920, 33 fois pour l'année 1925, 37 fois pour l'année 1928.

<sup>256</sup> Récapitulatif des prix de 125 pesetas à la loterie accordés aux élèves de la Paz et des Mercedes, 1920-1928 (ARCM/DPM-S, 4353/36).

<sup>257</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 62-66.

## B. De l'asile à l'école. La modernité comme élément de valorisation

1929 : l'asile de Notre-Dame des Mercedes laisse place à l'école (*colegio*) de Notre-Dame des Mercedes. Il en va de même pour l'asile de la Paz et l'hospice San Fernando<sup>258</sup>. Le changement de nom fera peut-être oublier le scandale de 1927 entourant les œuvres provinciales de charité. Éliminer la dénomination d'asile permettra de « libérer l'enfant innocent du stigmate d'*inclusero* et d'*hospiciano* », faisant référence aux enfants hébergés respectivement dans les *inclusas* et les hospices<sup>259</sup>. Cette mesure symbolique illustre bien les mesures pédagogiques enclenchées depuis 1900, et plus précisément dans les années 1920. En avril 1914, l'Assemblée nationale de protection de l'enfance et de répression de la mendicité (*Asamblea nacional de protección a la infancia y represión de la mendicidad*) soulignait déjà la nécessité d'une campagne pour rehausser le prestige des asiles, dénomination vieillissante et désormais péjorative<sup>260</sup>. Plus largement, l'école devient l'une des clés du renouveau national. Car l'Espagne est en crise. C'est du moins ce que relaye l'imaginaire collectif depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Perte des colonies, guerre de Cuba, conflits sociaux, interrogations intellectuelles et crise du système politique... L'année 1898 est vécue comme une crise signant la décadence nationale, la fin de l'empire espagnol — en somme, l'effondrement d'une civilisation. Cet imaginaire participe à l'essor du régénérationnisme, qui cherche les conditions d'un relèvement national par la modernisation<sup>261</sup>.

La modernité devient un leitmotiv, et une véritable politique pédagogique se met en place pour l'atteindre. À partir de 1901, les assemblées pédagogiques et les revues spécialisées multiplient les initiatives. En 1900, la création du ministère de l'Éducation nationale permet la revalorisation des salaires des instituteurs : le budget passe de 7 à 40 millions de pesetas entre 1901 et 1902. On crée des écoles normales (1900) et normales supérieures (1909), on recrute les enseignants sur concours, l'obligation scolaire est étendue jusqu'à 12 ans, le nombre de lycées se multiplie, les programmes sont rénovés... Cet effort notable ne doit pas faire oublier que le budget consacré à l'éducation oscille autour de 5% du budget de l'État entre 1902 et 1915, soit trois fois moins que le budget alloué au ministère de la guerre. En 1917, le roi Alphonse XIII, sous la

---

<sup>258</sup> Article VII, *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1929 [1924], art. cit., p. 71.

<sup>259</sup> Bárbara Revuelta Eugercios, « Los usos de la Inclusa de Madrid, mortalidad y retorno a principios del siglo XX (1890-1935) », thèse de doctorat sous la direction de Diego Ramiro fariañas et Luis Enrique Otero Carvajal, université Complutense, Madrid, 2011, p. 221.

<sup>260</sup> Josep Lluís Barona, « El Consejo Superior de Protección a la Infancia... », art. cit., p. 121-153.

<sup>261</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine de 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2017 (1<sup>ère</sup> éd. : 2009), p. 110-129.

pression sociale et politique, abandonne la tradition politique libérale et consacre une conception traditionnelle de l'Espagne. En 1923, la dictature du général Primo de Rivera, voulue par Alphonse XIII, fourvoie alors la monarchie dans l'ornière de l'autoritarisme<sup>262</sup>. Il met en branle une politique réformatrice de l'éducation. Entre 1920 et 1930, les frais consacrés à l'éducation croissent de 58%, et 8 000 nouvelles écoles sont construites<sup>263</sup>.

À partir de 1924, le général Primo de Rivera s'attelle à la résolution des problèmes qui justifiaient selon lui son coup d'État. Il engage une réforme de l'enseignement, principalement axée sur la lutte contre l'analphabétisme en accordant une attention particulière à l'école primaire. Les services d'assistance provinciaux sont bien sûr concernés par cette politique réformatrice. À Madrid, le gouvernement provincial se voit attribuer des moyens pour la modernisation de ses centres d'assistance. En 1929, un ordre royal émis par le ministère de la Gobernación demande aux gouvernements provinciaux de rendre des rapports faisant état des avancées majeures réalisées depuis 1924, et notamment des améliorations et travaux réalisés au sein des œuvres de bienfaisance. Ces rapports doivent être documentés par des photographies<sup>264</sup>. L'objectif est clair : dans un contexte dictatorial, les gouvernements provinciaux doivent donner du grain à moudre au régime pour qu'il exhibe ses réussites. Aussi le député en charge du rapport, Federico Suquia Valhondo, annonce-t-il dès la première page :

Les six années étudiées ont été riches en initiatives et en réalités heureuses ; et de l'habileté dans la gestion et du résultat bénéfique obtenu, comparé aux époques antérieures, le lecteur pourra en juger, s'il nous suit tout au long de cette narration<sup>265</sup>.

Le rapport ne fait état d'aucune entreprise de réforme sérieuse avant 1924, si ce n'est le strict minimum pour entretenir les bâtiments<sup>266</sup> — ce qui peut correspondre à une réalité, mais ce qui ne doit pas nous faire oublier l'intérêt des auteurs à minorer toute réforme antérieure. Par contraste, il dresse la liste précise des changements connus par l'établissement à partir de 1924 et des nombreux travaux de modernisation pour un coût total d'environ 300 000 pesetas issu des

---

<sup>262</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, op. cit., p. 125-126.

<sup>263</sup> *Ibid*, p. 146.

<sup>264</sup> Federico Suquia Valhondo, avis au lecteur, *Memoria*, décembre 1929, art. cit., p. 4.

<sup>265</sup> « *Han sido los seis años reseñados prósperos en iniciativas y felices realidades; y del acierto en la gestión y del benéfico resultado obtenido, comparado con lo hecho en anteriores etapas, puede juzgar el que leyere, si nos sigue en el decurso de esta narración.* » Federico Suquia Valhondo, avis au lecteur, *Memoria*, décembre 1929, art. cit., p. 4.

<sup>266</sup> Article VII, *Memoria de la Excm. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1929 [1924], art. cit., p. 70.

caisses provinciales<sup>267</sup>. Il s'agit de travaux d'agrandissement (construction de nouveaux locaux), de réparations, d'entretien, de rénovation. Trente ans après les recommandations de Mariano Belmás, le chauffage et l'éclairage sont finalement installés à l'infirmerie. Le lavoir mécanique est agrandi, assorti d'un nouveau séchoir mécanique. Les sols de la cuisine, les escaliers et les toits sont réparés, les murs repeints. Les illustrations photographiques, d'un nombre restreint, révèlent les priorités des rapporteurs. Le premier élément qui en ressort est la volonté d'exhiber un lieu disciplinaire exemplaire, soigneusement agencé et pieux. Il s'agit de montrer une organisation fonctionnelle de l'espace, un aménagement de l'école qui ne laisse rien au hasard. La description du bâtiment en U à trois étages de l'école des Mercedes donne une idée de l'importance prépondérante accordée à la segmentation de l'espace :

Façade donnant sur la rue Nuñez de Balboa : Rez-de-chaussée : bureaux, loge et chambres des gardiens. Premier étage : Logement du directeur et de la communauté des Soeurs. Deuxième étage : Chambres du contrôleur de gestion et du prêtre, et classes de Dactylographie et de Grammaire. Lavabos des élèves.

Façade donnant sur la rue General Oraá. Ateliers de cordonnerie, menuiserie, verrerie et serrurerie. Infirmerie.

Façade donnant sur la rue Castelló. Dépendances de l'infirmerie ; salles de bains ; chambres du médecin, de l'apprenti médecin et des curés ; pharmacie, cuisine, cantine des convalescents et morgue. Charbonnier. Garde-manger. Cuisine générale. Boucherie. Chambre froide. Entrepôt de matériaux et débarras.

Façade donnant sur la rue María de Molina. Lavoir et séchoir mécanique. Chambre à couture. Matelasserie<sup>268</sup>.

Les dortoirs des filles et des Sœurs se trouvent au premier et au deuxième étage, « convenablement répartis et séparés par des galeries<sup>269</sup> ». L'organisation rationalisée de l'espace correspond bien à ce que Michel Foucault a nommé un « art des répartitions<sup>270</sup> ». Espace clôt et rigoureusement quadrillé, l'internat tend à se diviser en autant de parcelles qu'il y a de corps ou

<sup>267</sup> Article VII, *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924-1929*, 1929 [1924], art. cit., p. 71.

<sup>268</sup> « *Fachada a la calle de Núñez de Balboa: Planta baja: oficinas, portería y habitaciones de los porteros. Planta principal: Vivienda del director y de la comunidad de Hermanas. Planta segunda: Viviendas del interventor y capellán, y clases de Mecanografía y Gramática. Lavabos de párvulas. Fachada a la calle del General Oraá.—Talleres de zapatería, carpintería, vidriería y cerrajería. Pabellón de enfermería. Fachada a la calle de Castelló.—Dependencias de la enfermería ; cuartos de baños; cuartos del médico, alumno interno y de curas; botiquín, cocina, comedor de convalecientes y depósito de cadáveres. Carbonera. Despensa. Cocina general. Carnicería. Cámara de Desinfección. Depósito de materiales y basurero. Fachada a la calle de María de Molina.—Lavadero y secadero mecánico. Cuarto de costura. Colchonera.* » *Ibid*, p. 70.

<sup>269</sup> « *En los pisos principal y segundo, convenientemente distribuidos y separados por galerías, están los dormitorios de las niñas, de las Hermanas de la Caridad, roperos y servicios higiénicos.* », *Ibid*, p. 70.

<sup>270</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 166.

d'éléments à répartir. « À chaque individu sa place ; et en chaque emplacement, un individu<sup>271</sup>. » Ce quadrillage spatial est un moyen moderne de garantir la possibilité d'une surveillance des pensionnaires. Les photographies du rapport suggèrent une discipline sans faille. Le souci de l'ordre, de l'alignement est omniprésent. Les dortoirs de l'école des Mercedes et la cantine de l'école de la Paz donnent à voir un agencement rationnel des pensionnaires. Parfaitement alignés, les lits ou les couverts permettent de rendre chaque fille parfaitement visible, permettant au personnel de surveiller et de rompre les communications dangereuses (FIG. 8 et 9). La mise en avant de la dimension disciplinaire de l'institution va de pair avec celle des conditions de vie. Suite aux scandales qui ont touché l'institution, ces photographies mettent en scène des élèves heureuses, appliquées et mangeant à leur faim dans des locaux adaptés et parfaitement propres. À y regarder de plus près toutefois, les assiettes sont vides, et un seul plat est visible sur les tables (FIG. 8).



**Instituto de Puericultura y Colegio de la Paz.—Comedor general.**

**FIG. 8. — Cantine de l'école de la Paz.**

Source : photographie tirée de l'article IV, *Memoria*, 1929 [1924], art. cit., p. 32.

<sup>271</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 168.



**Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes.—Dormitorio.**

**FIG. 9. — Dortoirs de l'école des Mercedes.**

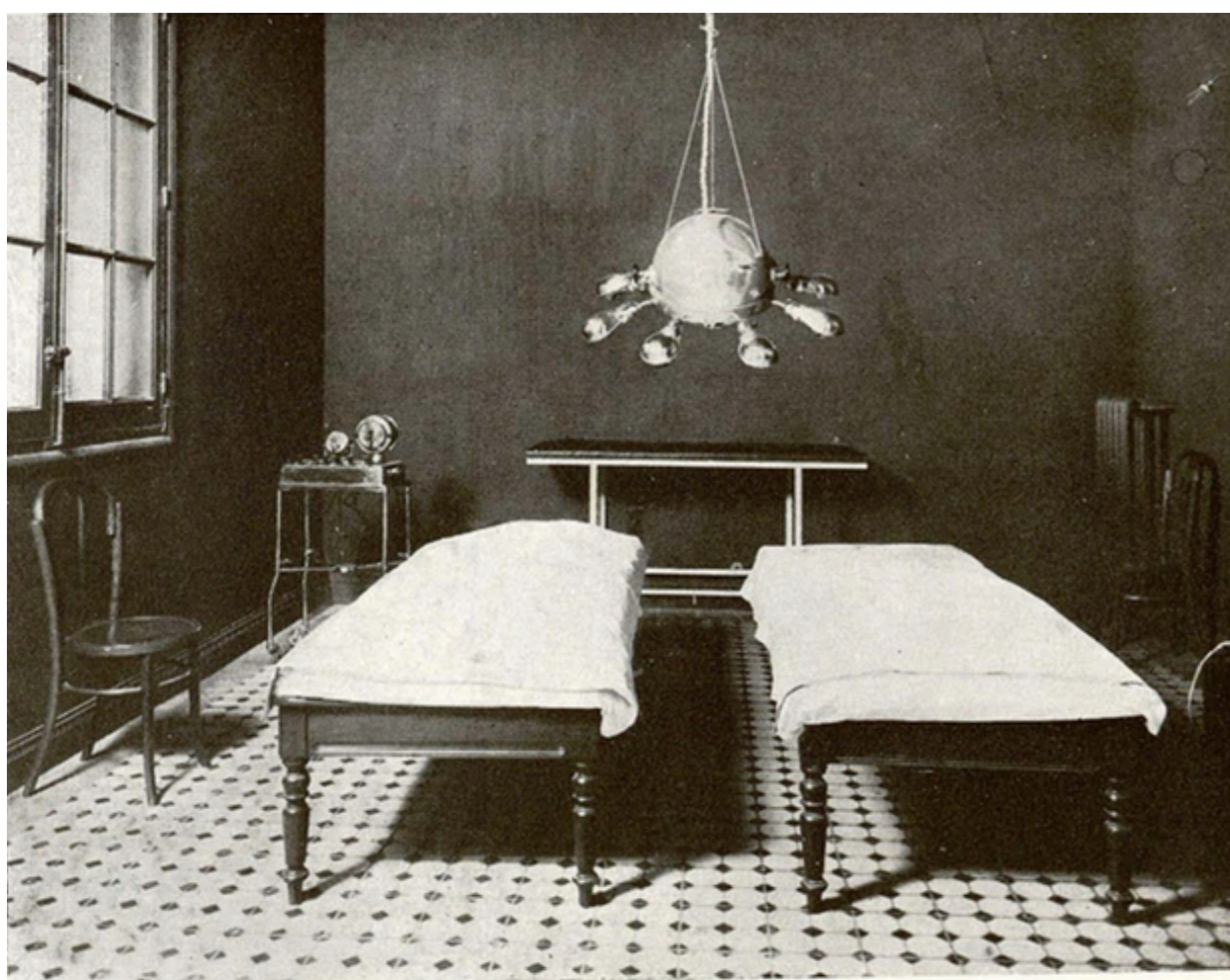
Source : photographie tirée de l'article VII, *Memoria*, 1929 [1924], art. cit., p. 70.

L'autre axe de valorisation de l'institution concerne l'équipement médical. Il s'agit de briser la réputation des asiles comme des foyers d'épidémies. Cela est particulièrement frappant pour l'institution de la Inclusa, qui exhibe ses salles d'isolement pour individus contagieux, une salle d'opérations, un laboratoire avec des médecins en blouse blanche accompagnés d'une sœur, et surtout la possession d'une lampe à quartz (FIG. 10) dont l'asile des Mercedes ne peut pas se vanter. En 1929, le gouvernement provincial peut donc exhiber un nouvel équipement technique, pour faire des anciens asiles des écoles modernes. Le message est univoque : l'asile des Mercedes et les orphelinats provinciaux deviennent des écoles, véritables lieux d'enseignement et de prise en charge disciplinaire. Ce faisant, l'école des Mercedes prend le train du processus de modernisation sanitaire amorcé en Espagne et en Europe<sup>272</sup>. Les réformes sanitaires du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle se concentrent sur la prévention et la lutte contre les épidémies et les maladies infectieuses. On organise des dispensaires et des campagnes contre la tuberculose, les maladies vénériennes, le trachome, le paludisme, les accidents du travail et la santé maternelle et infantile. Les circonstances

<sup>272</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 234.



internationales favorisent l'élan de l'hygiène publique et, en général, le développement de la salubrité. En 1925, le règlement de santé municipale développe établi un modèle d'organisation provinciale. Au début des années 1920, on avait installé plus de 70 laboratoires chimiques et bactériologiques dans les capitales des provinces et dans les villes de plus de 15 000 habitants, sans compter les services d'inspection sanitaire et les instituts de vaccination. Au milieu des années 1920 est mis en place un modèle sanitaire provincial<sup>273</sup>. La modernité sanitaire de l'école des Mercedes correspond finalement à une obsession sanitaire générale et à des réformes à l'échelle nationale et internationale ; elle ne se situe pas à l'avant-garde et évolue dans ce domaine au rythme des autres orphelinats provinciaux.



**Instituto de Puericultura y Colegio de la Paz.—Lámpara de cuarzo.**

**FIG. 10. — Lampe à quartz de la Inclusa et de l'école de la Paz.**

Source : photographie tirée de l'article IV, *Memoria*, 1929 [1924], art. cit., p. 29.

<sup>273</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 232-234.

L'orphelinat des Mercedes naît environ deux siècles après les autres orphelinats provinciaux, sous la Restauration et dans un contexte de reconquête chrétienne. Cela le différencie d'emblée des autres. Premier centre d'assistance à naître directement sous l'égide du gouvernement provincial, il s'affirme comme un établissement à part du fait de son prestige. Cette aura valorisante ne doit pas faire oublier toutes les difficultés matérielles et sanitaires, limites déterminantes à l'heure de justifier la prise en charge de l'enfance par les pouvoirs publics. Les difficultés matérielles et financières de l'État, ainsi qu'une faible légitimité historique, justifient le large recours aux filles de la charité dans le fonctionnement de l'asile. Le modèle caritatif traditionnel permet en effet d'ancrer l'existence de l'orphelinat dans un imaginaire commun et valorisé. Malgré les tentatives de sécularisation des gouvernements libéraux, la dictature du général Primo de Rivera entérine l'omniprésence de la religion.

Les jalons sont posés. Inscrite dans le règlement fondateur de l'asile de Notre-Dame des Mercedes, la volonté de sélectionner les élèves dans les catégories les moins problématiques de la pauvreté fait désormais partie intégrante de l'identité de l'école. L'intrication essentielle de l'orphelinat avec la religion catholique et les filles de la charité, la recherche perpétuelle de la modernité sanitaire et médicale, la rhétorique religieuse présentant l'orphelinat comme une nouvelle famille... Tous ces éléments sont indispensables pour comprendre les problèmes soulevés par les réformes de la Seconde République, et la réappropriation franquiste de l'institution par la suite.

## DEUXIÈME PARTIE

De l'école des Mercedes à l'école-foyer  
Bartolomé Cossío. Les ambitions frustrées de  
la Seconde République (1931-1939)

Je l'affirme parce que plus de 35 ans de vie académique m'autorisent à dire, comme le Ministère de l'Éducation l'a reconnu pleinement par témoignage unanime de tous les professeurs, mes collègues, et de tous les élèves, mes disciples, qu'au cours de cette vaste période, la politique n'a pas passé les portes de l'Université et de ma chaire. Il ne fallait pas amener la politique dans les enseignements d'une École<sup>274</sup> !

Andrés Ovejero, professeur d'université et député visiteur du collège des Mercedes dans les années 1930, cherche par ces mots à défendre l'institutrice Rosa Bohigas devant son comité d'épuration en 1939. À en croire la longueur du rapport, de plus de vingt pages, l'argument est loin d'être convaincant. La Seconde République en constitue même un contre-exemple frappant : le collège des Mercedes devient le lieu d'expression des tensions politiques et sociales qui traversent l'Espagne des années 1930, notamment en ce qui concerne la question religieuse. Nous appréhendons ainsi dix ans de bouleversements politiques et sociaux d'une importance majeure dans l'histoire espagnole du XX<sup>e</sup> siècle du point de vue d'une institution d'assistance et d'éducation madrilène. La monographie nous permet de resituer le conflit dans le temps long, notamment en ce qui concerne la question de l'anticléricalisme<sup>275</sup>. La perspective microhistorique donne à voir la montée des tensions telle qu'elle se cristallise, de façon concrète, dans l'orphelinat — la grande histoire croisant la petite. Comment les chocs nationaux ébranlent-ils la structure et les pratiques du collège de Notre-Dame des Mercedes ? Quelle est l'empreinte concrète de la Seconde République, du Front populaire sur un internat du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Avant d'aborder l'époque 1931-1939, notons qu'il s'agit certainement d'une des périodes les plus controversées de l'histoire espagnole, aux prises avec des enjeux mémoriels et idéologiques particulièrement forts. Sans revenir sur l'ensemble des débats, rappelons que dans les années 1960, le mythe de l'inévitabilité du conflit s'est imposé dans le discours officiel franquiste pour exonérer les vainqueurs de toute responsabilité. Dans notre cas, il faut donc éviter l'écueil téléologique qui consiste à résumer les réformes menées au sein des orphelinats provinciaux comme une entreprise vouée à l'échec. Au contraire, comme le souligne Eduardo González Calleja, il est nécessaire de dresser un bilan des succès et des échecs<sup>276</sup>. Nous prêterons ainsi une attention particulière aux

---

<sup>274</sup> « *Lo afirmo porque más de 35 años de vida académica me autorizan a decir, como el Ministerio de Educación ha reconocido plenamente por testimonio unánime de todos los profesores, mis compañeros, y de todos los alumnos, mis discípulos, que en ese dilatado período de tiempo no ha traspasado la política las puertas de la Universidad en mi cátedra. ¡No había de traer la política a las enseñanzas de un Colegio!* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>275</sup> Quoique notre étude ne prétende pas le combler dans le cadre d'un master, il s'agit d'un manque historiographique souligné par Eduardo González Calleja, « La violence sous la Seconde République espagnole. Une question politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015, p. 95.

<sup>276</sup> Un état de la question dans *Ibid*, p. 85-99.

mesures qui ont cristallisé des tensions présentes à l'échelle nationale, et à celles qui se sont ancrées de façon durable dans les pratiques de l'institution.

## I. Prémices : l'école des Mercedes sous la Seconde République

En avril 1931, les élections municipales permettent à la coalition républicano-socialiste d'obtenir une majorité assez large pour que le roi Alphonse XIII reconnaisse l'échec de son régime et quitte l'Espagne. La chute du dictateur Primo de Rivera suscite l'espoir et la république s'installe dans la liesse. L'élite intellectuelle au pouvoir entreprend de réformer structurellement l'Espagne en abolissant les privilèges sociaux de l'Ancien Régime et de l'Église. Le premier gouvernement républicain réformateur instaure, entre autres, la séparation de l'Église et de l'État et octroie le droit de vote aux femmes<sup>277</sup>. Malgré l'ambition de ces réformes, la Seconde République ébranle avec retard et difficulté l'organisation interne du collège des Mercedes.

Les archives de l'école des Mercedes ont été en grande partie détruites lors de la guerre civile, mais les traces de la période républicaine subsistent dans les compte-rendus des réunions du gouvernement provincial du Front populaire et les dossiers d'épuration de 1939. Les compte-rendus évoquent les échecs de la Seconde République pour mieux y remédier, tandis que les dossiers d'épuration des fonctionnaires donnent parfois de longs plaidoyers justifiant de leur action au cours de la période républicaine. Naturellement, les fonctionnaires plus éloquents sont ceux qui doivent faire face à des accusations et se justifier devant elles. Ces récits sont à prendre avec la plus grande des précautions, puisqu'ils sont élaborés en vue d'être réintégré à son poste sans sanction. En croisant ce que l'on sait des lois républicaines et les récits de 1939, on peut cependant cerner la répercussion des réformes républicaines au sein de cet orphelinat traditionnellement catholique.

### A. L'échec de la laïcisation

#### a. *Les ambitions frustrées du premier gouvernement républicain*

« L'État espagnol n'a pas de religion officielle. » C'est ce que proclame, dès l'article 3, la constitution votée en novembre 1931. C'est une première dans l'histoire de l'Espagne. La Seconde République se trouve aussitôt un puissant ennemi dans les organisations et les hiérarchies

---

<sup>277</sup> Pour le détail des réformes prises en faveur des femmes, voir Danièle Bussy Genevois, « Femmes d'Espagne. De la République au franquisme », in Georges Duby, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. 5 sous la direction de Françoise Thébaud, Paris, Plon, 1992, p. 169-183.

catholiques. Le départ d'Alphonse XIII est vécu par une bonne partie des catholiques militants comme une menace directe de leur foi. Les politiques réformistes et une série d'incidents génèrent ou intensifient une longue série de conflits, parmi lesquels la question religieuse se trouve au premier plan. L'anticléricalisme affiché des républicains ainsi que leur volonté de séparer Église et État jouent un rôle primordial dans le mécontentement de larges cercles catholiques, qui les accusent d'attiser la guerre civile. Des incidents comme l'incendie d'églises et de couvents en mai 1931 aggravent la situation. L'échec des gouvernements républicains à apaiser ces conflits fait apparaître des ennemis acharnés de la République à droite comme à gauche du gouvernement réformiste<sup>278</sup>.

Dès les premiers mois de son installation, le gouvernement républicain fait de l'enseignement public une priorité nationale, et cette question est intrinsèquement liée à la religion. L'article 26 de la constitution de 1931 prévoit l'élimination en deux ans du budget consacré à l'entretien des ordres religieux par l'État, leur interdisant, entre autres, l'enseignement, ce qui implique la disparition des enseignements religieux. Cette disposition fait scandale dans les milieux catholiques, et elle porte directement atteinte aux prérogatives des sœurs de la charité au sein de l'asile des Mercedes. Pour les catholiques, retirer aux religieuses la responsabilité de l'éducation des fillettes revient à introduire l'immoralité dans l'esprit de la jeunesse féminine et à faire disparaître tous les principes sur lesquels était basée leur éducation, du fait de l'amalgame entretenu par l'Église selon lequel religion et morale ne font qu'un. Cela déclenche une vaste campagne dès le mois d'août 1931 : les associations féminines, nombreuses et organisées, y prennent une part active<sup>279</sup>. De plus, l'article 43 définit l'école comme unique, laïque, mixte, gratuite et obligatoire en primaire et au-delà pour les élèves qui ont des capacités. Le gouvernement républicain met en place de nombreux projets et réformes scolaires portant sur des aspects pédagogiques comme sur une politique de recrutement ou la volonté de construction d'établissements supplémentaires. Ces projets ambitieux sont pris en charge d'avril 1931 à juin 1933 par les deux ministres successifs de l'Instruction publique et des beaux arts de la république, tous deux anciens élèves de l'Institution libre d'enseignement<sup>280</sup>.

---

<sup>278</sup> Feliciano Montero García, « La question religieuse en Espagne au 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015/3, p. 245-264.

<sup>279</sup> Marie-Aline Barrachina, *Femmes et démocratie : Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 84-86.

<sup>280</sup> Elvire Diaz, « La mixité scolaire, la coéducation sous la Seconde République en Espagne », *Les Cahiers du MIMMOC*, n°4, 2007, en ligne.

Les idées de l'ILE, fondée en 1876 au début de la Restauration par Giner de los Ríos, constituent une référence essentielle pour saisir le désir de changement qui débouche sur les ambitions et les propositions de la Seconde République. Organisme autonome, privé et para-universitaire avec une pédagogie très innovante, il propose une alternative à la culture officielle : éducation intégrale, active, intuitive, non confessionnelle, unifiée et mixte. Contrepoin pédagogique d'inspiration laïque et de sympathie républicaine, il devient un vrai centre intellectuel de réforme pédagogique. S'ensuit pendant ces deux premières années réformistes (le *bienio* réformiste) un éventail de mesures guidés par deux principes décisifs, fortement marqués idéologiquement et socialement, et d'une importance capitale dans l'histoire de l'éducation espagnole : la laïcité et l'école unique<sup>281</sup>. La promotion de l'école publique laïque va de pair avec la tentative d'élimination de l'école confessionnelle et la disparition des signes religieux, pour respecter la conscience de l'enfant.

En parallèle, l'État cherche à occuper les places laissées vides par le repli des organisations catholiques. Il construit des milliers d'écoles publiques et multiplie le nombre d'instituteurs, tout en consacrant un budget grandissant à l'éducation et à la lutte contre l'analphabétisme. Ces décrets et leur mise en marche reflètent les aspirations de la république qui compte dans ses *Cortes*<sup>282</sup> plus de 64 professeurs<sup>283</sup> en 1931. Malgré les obstacles rencontrés, la première grande orientation de la politique éducative de la République témoigne bien de son enthousiasme pour faire de l'école un instrument privilégié des idéaux révolutionnaires, en revendiquant une école publique pour tous<sup>284</sup>.

La république prend toutes ses précautions pour la formation de futures générations afin de les soustraire à l'influence de l'Église, mais celle-ci n'est pas dupe. Inutile de préciser à quel point ces réformes heurtent l'éducation dispensée au sein de l'asile des Mercedes que nous avons caractérisée de 1887 à 1931. On l'a vu, l'orphelinat s'était organisé tout entier autour de la religion et des sœurs, reléguant le personnel séculier à quelques enseignements pratiques, linguistiques ou culturels. Les principales protagonistes étaient les filles de la charité. Leur disparition du jour au lendemain n'est pas envisageable, pour elles comme pour le personnel dirigeant de l'école. En 1932, la loi sur les confessions et les congrégations religieuses enfonce le clou : elle considère les congrégations religieuses comme des associations soumises au droit civil, mettant fin à leur

---

<sup>281</sup> Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », *Histoire de l'éducation*, n°78, 1998, p. 199-200.

<sup>282</sup> Les *Cortes* sont l'équivalent du Parlement espagnol.

<sup>283</sup> Elvire Diaz, « La mixité scolaire, la coéducation sous la Seconde République... », art. cit.

<sup>284</sup> Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », art. cit., p. 200-201.

financement par l'État et leur interdisant l'exercice de l'enseignement. Jusque-là, celui-ci était quasiment monopolisé par les ordres religieux, en particulier dans l'enseignement primaire<sup>285</sup>. Or, de 1931 à 1936, les sœurs de la charité du collège des Mercedes ont continué à exercer, et aucun nouveau poste n'est créé pour un instituteur ou une institutrice<sup>286</sup>.

En effet, ces grandes ambitions peinent à trouver une matérialisation concrète. Les projets de mixité sont par exemple tués dans l'œuf<sup>287</sup>, y compris du fait des vieux réflexes misogynes des parlementaires républicains. Toute la limite des réformes est visible dans l'éducation féminine, qui reste un monde à part<sup>288</sup>. Malgré des propositions de réforme, l'éducation reste de façon consensuelle une adéquation de la femme à son milieu et à son rôle et statut traditionnels. Surtout, les deux années suivantes sont inaugurées par la victoire des radicaux et de la droite catholique de la Confédération espagnole des droites autonomes (*Confederación Española de Derechas Autónomas*, CEDA), qui initie un *bienio* (période de deux ans) qu'ils qualifient de « rectificateur ». La politique de sécularisation constituait bien un objectif principal des premiers gouvernements républicains ; mais, en novembre 1933, le gouvernement freine ces mêmes réformes. Contrairement à ce qui était prévu par la loi de confessions et de congrégations religieuses, les religieux continuent à enseigner.

### *b. Un assouplissement religieux ?*

Nous ne pouvons pas rentrer dans les salles de classe, mais l'étude du personnel des années 1930 donne des indices sur les torsions imposées par ces réformes républicaines. En ce qui concerne les hautes sphères de décision, un registre recense les remises de prix des élèves au mois de juin de chaque année et fait mention du quatuor qui assure la gestion de l'établissement à ce moment-là : directeur, contrôleur (*interventor*), député visiteur du gouvernement provincial chargé du collège (*diputado visitador*), mère supérieure<sup>289</sup>. Trois postes masculins pour ce qui relève de la politique donc, et un poste féminin auquel on délègue la direction des sœurs, c'est-à-dire la gestion interne de l'établissement selon les règles dictées par le gouvernement provincial. En observant l'évolution de

<sup>285</sup> Feliciano Montero García, « La question religieuse en Espagne au 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015/3, p. 245-264.

<sup>286</sup> On se base sur une étude exhaustive du personnel à partir des dossiers d'épuration politico-sociale et religieuse de 1939. Voir II, B. « L'épuration du personnel ».

<sup>287</sup> Elvire Diaz, « La mixité scolaire, la coéducation sous la Seconde République... », art. cit.

<sup>288</sup> Marie-Aline Barrachina, *Femmes et démocratie : Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 84-86.

<sup>289</sup> Listes nominatives des jeunes filles ayant reçu le prix Ana Honora Cangrand depuis 1889. *Expedientes de entrega de premios y cartillas a acogidos* (ARCM/DPM-S, 11734/12).



ce quatuor, il est intéressant de noter l'absence de rupture introduite par la chute de la dictature de Primo de Rivera. José Barbosa Bautista, directeur depuis 1926, le reste jusqu'à sa retraite en 1934<sup>290</sup>. Le contrôleur Santiago de San Antonio Espúa le reste de 1927 à 1936, et Magdalena Mayo est mère supérieure de 1928 à 1936<sup>291</sup>. La seule rupture concerne le poste de député visiteur, plus instable et plus sensible au contexte politique, puisqu'il dépend de la composition politique du gouvernement provincial. Finalement, la république ne semble pas porter de coup massif au personnel interne, qu'il soit exécutant (les sœurs restent en poste, aucun nouvel instituteur n'est nommé) ou aux commandes.

On peut toutefois déceler un semblant d'assouplissement des normes religieuses, notamment en termes d'éducation. La nomination du nouveau député visiteur, Andrés Ovejero Bustamante, est à ce titre intéressante. Cet homme politique et professeur d'université est en place dès le mois de juin 1930<sup>292</sup>. Après être passé par le parti radical, il s'affilie en 1914 à la Fédération socialiste madrilène (*Agrupación socialista madrileña*), qui formera le noyau du futur Parti socialiste ouvrier espagnol (*Partido socialista obrero español*, PSOE), dont il fait partie de la commission exécutive. Il devient député provincial aux élections de 1919 et député aux *Cortes* sous la Seconde République, en 1931, appartenant à la Commission d'instruction publique (*Comisión de instrucción pública*). En 1934, il quitte le parti car il s'oppose à la révolution des Asturies. Du point de vue professionnel, il est professeur d'histoire des beaux-arts à l'École d'institutrices (*Escuela de institutrices*) de 1894 à 1896, école liée à l'ILE qui organise des conférences dominicales à l'université de Madrid. Il devient professeur de grammaire et de littérature à l'École normale centrale des maîtres en 1899 avant d'occuper plusieurs chaires de littérature à l'université de Madrid à partir de 1902. Son activité en tant que premier secrétaire de la section de littérature de l'Ateneo de Madrid, société privée patriotique et littéraire qui se veut l'épicentre de la formation d'une opinion publique cultivée, ainsi que ses voyages d'étude à l'étranger (en 1911 en Italie, Belgique et Pays-Bas, et en 1928 en Argentine et en Uruguay) contribuent à élargir ses horizons. En 1934, il est nommé à la prestigieuse Académie royale des Beaux-Arts de San Fernando. Il est intéressant de noter que son épuration est relativement indulgente en 1939 malgré son passé socialiste : son départ du PSOE, ses croyances religieuses, son espagnolisme indiscuté et sa défense

---

<sup>290</sup> *BOPM*, 2 avril 1935, p. 64.

<sup>291</sup> Pour une présentation complète du personnel dirigeant, voir annexe 1a : liste des dirigeants de l'école des Mercedes, 1911-1958.

<sup>292</sup> *Ibid.*

du patrimoine artistique de l'Église lui évitent des représailles<sup>293</sup>. Quelle est donc l'influence de cet homme catholique, socialiste jusqu'en octobre 1934 et député visiteur jusqu'en 1935, intéressé par la pédagogie et l'éducation des filles, au sein de l'orphelinat des Mercedes ?

Son lien avec la professeure d'enseignements complémentaires (anglais, français et visites culturelles) est idéal pour observer les changements connus par l'institution. Andrés Ovejero est un proche de longue date de la famille de Rosa Bohigas. Selon elle, c'est « la personne qui nous a toujours fourni, à moi et à toute ma famille, une protection, le maître de ma sœur et le mien<sup>294</sup> ». La sœur en question est maîtresse et inspectrice d'enseignement primaire, écrivaine et éditorialiste, mais surtout femme politique. Fondatrice et présidente d'Action féminine de León (*Acción femenina leonesa*) en 1932, Francisca Bohigas Gavilanes, la sœur de Rosa, est l'unique candidate féminine de la CEDA à obtenir un siège de députée aux élections de 1933, devenant ainsi la première députée de la circonscription de León. On reproche justement à Rosa Bohigas son manque de relations avec sa sœur de droite catholique conservatrice<sup>295</sup>. L'une des accusations de 1939 porte sur son manque de religiosité. Selon le témoignage de cinq de ses élèves, lors de leur premier voyage scolaire à Amsterdam en 1933, Rosa Bohigas les emmène dans des cathédrales et monuments religieux pour des visites artistiques, mais ne les oblige pas à aller à la messe, disant « qu'avec l'intention ça suffisait ». À la question de la commission, les cinq élèves répondent de façon unanime que l'enseignement proprement dit de Bohigas est loin de toute idée religieuse, ni pour ni contre : extérieurement, elle ne donne aucun signe de ferveur religieuse, même si elle a du respect pour tous les actes religieux auxquels elle assiste en tant que maîtresse des activités culturelles<sup>296</sup>. Le témoignage d'une sœur, Genoveva, confirme cette interprétation : elle met en doute le caractère religieux des enseignements dispensés par Rosa Bohigas, qui ne semble être « ni pour ni contre », et précise :

L'assistance religieuse aux actes religieux du Collège de cette Mme Bohigas, tout comme le reste du Professorat de celui-ci, était très rare, se limitant, exclusivement, à faire acte de présence aux actes solennels de premier plan ; dans les conversations avec les Sœurs et la déclarante, logiquement, elle

---

<sup>293</sup> Santiago López-Ríos Moreno, « Andrés Ovejero Bustamante », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne.

<sup>294</sup> « (...) *La persona que, a mi y a toda mi familia ha dispensado siempre protección, el maestro de mi hermana y mío.* » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>295</sup> Témoignage de sœur Genoveva, 28 novembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>296</sup> Témoignage de cinq élèves devant la commission d'épuration, 4 novembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

ne montrait pas son désaccord avec les préceptes religieux ; enfin, pour ce qui est des références que la déclarante tient directement des élèves à sa charge, elle sait que lors de l'un des voyages réalisés à l'étranger — si elle se souvient bien, le premier — elles n'assistaient à aucun acte religieux<sup>297</sup>.

Dans sa défense ultérieure, Rosa Bohigas rappelle l'éducation catholique qu'elle a reçu toute son enfance, au sein d'un collège de religieuses de Barcelone, ce qui est attesté par tous les témoins. Elle continue à vivre en pension dans ce même collège alors qu'elle suit les cours de l'École supérieure des bibliothécaires (*Escuela superior de bibliotecarias*) lorsqu'elle devient maîtresse à L'Hospitalet de Llobregat, près de Barcelone. « Aussitôt que j'ai été Maîtresse Nationale (voir le témoignage du Prêtre d'Ordal) mon école a été en entente mutuelle avec la Paroisse. (...) Durant mes études à Barcelone, voir les témoignages de la direction spirituelle de la Compagnie de Jésus<sup>298</sup>. » Bien que la sœur Genoveva connaisse les antécédents d'éducation religieuse de Rosa Bohigas, ce pour quoi elle affirme respecter son action au sein du collège, elle semble entretenir une certaine animosité contre elle. Elle réfute en effet toute légitimité de sa nomination en l'attribuant à l'intérêt personnel d'Andrés Ovejero, alors réputé pour son socialisme<sup>299</sup>. Cette version est confirmée par le témoignage d'Idelfonso Rodríguez Garray, secrétaire du dossier d'admission du concours de Rosa Bohigas : selon lui, l'amitié non dissimulée entre Rosa Bohigas et Andrés Ovejero a grandement joué à sa nomination. De la même façon qu'était connu l'idéal politique de Francisca Bohigas Gavilanes comme personne de droite, députée aux Cortes pour l'Action populaire (*Acción popular*), le bruit courait que Rosa Bohigas avait des idées politiques proches de celles d'Andrés Ovejero à l'époque<sup>300</sup>. Ces témoignages sont à prendre avec toutes les précautions liées à l'énonciation rétrospective et au contexte de cette énonciation, fortement sous pression. Ils nous apprennent au moins une chose : la nomination de Rosa Bohigas, institutrice proche d'un homme politique socialiste, est accueillie froidement par les sœurs, qui le vivent comme une

---

<sup>297</sup> « *La asistencia religiosa a los actos religiosos del Colegio de esta Sta. Bohigas, al igual que el resto del Profesorado del mismo, era muy escasa, limitándose, exclusivamente, a hacer acto de presencia en aquellas solemnidades muy destacadas; en las conversaciones sostenidas con las Hermanas y con la declarante, logicamente, no demostraba su disconformidad con los preceptos religiosos; por último, por lo que respeta a las referencias que tiene directas de las alumnas que ella tenía a su cargo, sabe que en uno de los viajes realizados al extranjero -si no recuerda mal el primero de los verificados- no asistían a actos religiosos de ninguna clase.* » Témoignage de sœur Genoveva, 28 novembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>298</sup> « *Tan pronto como fui Maestra Nacional (vease el testimonio del Párroco de Ordal) estuvo mi escuela en compenetración con la Parroquia. (...) Durante mis estudios en Barcelona veanse los testimonios de la dirección espiritual de la Compañía de Jesus.* » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>299</sup> Témoignage de sœur Genoveva, 28 novembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>300</sup> Témoignage d'Idelfonso Rodríguez Garray, 9 novembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

tentative de laïcisation de l'institution. Pour se défendre, Rosa Bohigas avance le poids du contexte extérieur :

De 1934 le Visiteur du Collège à ce moment-là conserve les pages du journal des élèves qu'ils m'ont confiée pour les guider dans les Cours Montessori et on pourra voir comment les filles rendent compte de comment nous commençons le travail de la journée en écoutant la Messe et nous finissons la journée avec une visite dans un Sanctuaire. En 1934, en plein laïcisme<sup>301</sup>.

Cet argument est repris par Andrés Ovejero :

C'était une époque où les Sœurs ne pouvaient sortir dans la rue pour mener à bien [de telles visites culturelles]. En premier lieu, comme elles me l'ont manifesté très sincèrement, en raison de la méconnaissance qu'elles avaient de ces Centres ; mais aussi et surtout à cause de quelque chose que je ne pouvais empêcher, parce que c'était l'époque critique de la persécution antireligieuse et il suffisait que les Sœurs sortent dans la rue avec les petites filles pour qu'elles soient, comme elles le savent mieux que personne, victimes d'injures et d'agressions. J'ai pensé que ce service pouvait être accompli sous cette forme et c'est ainsi qu'il s'est accompli<sup>302</sup>.

Ovejero se présente alors comme un rempart contre le processus de sécularisation. Il promet à la mère supérieure, Magdalena Mayo, de défendre le nom du collège. L'école de San Fernando est renommée Pablo Iglesias en 1933 alors qu'Ovejero n'est pas encore entré au gouvernement provincial, et il affirme que les écoles des Mercedes et de la Paz ont gardé leur nom grâce à lui :

Ici, avec ma permission, on n'a jamais cessé de dire la messe ne serait-ce qu'un seul jour. Dans la chapelle, le jour de fête, j'ai entendu la messe solennelle en étant député provincial républicain-socialiste. Quand les images ont disparu de façon impie dans tous les Centres d'Enseignement, dans le Collège que j'avais à ma charge il n'en a disparu aucune. Les médailles sont restées sur la poitrine des filles<sup>303</sup>.

---

<sup>301</sup> « *De 1934 el Visitador entonces del Colegio conserva las páginas del diario de las alumnas que me confiaron para guiarlas en los Cursos Montessori y podrá verse como las niñas dan cuenta de como empezábamos la labor del día oyendo Misa y acabábamos la jornada con la visita a un Santuario. En 1934, en pleno laicismo* [souligné dans le texte]. » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>302</sup> « *Eran días en que las Hermanas no podían salir a la calle a cumplir estos menesteres. En primer lugar, según me manifestaron muy sinceramente, por el desconocimiento que tenían de estos Centros; pero todavía mucho más por algo que yo pude advertir, porque eran los días críticos de la persecución antirreligiosa y bastaba que salieran las Hermanas a la calle con las niñas para que fueran, como ellas saben mejor que nadie, víctimas de injurias y de agresiones. Yo pensé que este servicio podía cumplirse en esa forma y así se cumplió.* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939, p. 8-9. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15)

<sup>303</sup> « *Aquí, con mi aquiescencia, no se dejó de decir misa un solo día. En la capilla, el día de fiesta, yo he oído la misa de solemnidad siendo diputado provincial republicano-socialista. Cuando impiamente desaparecieron las imágenes en todos los Centros de Enseñanza, en el Colegio que yo tenía a mi cargo no desapareció una sola. Las medallas siguieron sobre el pecho de las niñas.* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

Il est certain qu'Andrés Ovejero doit se présenter sous son meilleur jour auprès des autorités franquistes. On peut cependant constater les collègues ne sont renommés qu'avec le Front Populaire, quand lui-même n'est plus au poste. Il affirme également avoir désobéi aux ordres du gouvernement provincial, quand celui-ci, en réorganisant des « groupes scolaires », cherchait à remplacer les sœurs par des instituteurs pour remplacer les sœurs<sup>304</sup>. Enfin, il soutient la volonté de la mère supérieure qui cherche à se débarrasser des maîtres. Andrés Ovejero propose d'envoyer le professeur de musique et le professeur de sténodactylographie au collège de San Fernando quand celui-ci achève sa réorganisation, et de les remplacer par des sœurs qu'il estime compétentes.

Je lui ai dit d'avoir un peu de patience jusqu'à ce moment parce que je voulais leur faire intégrer l'équipe de l'École de San Fernando et, si besoin, avec une prime pour que cela ne leur fasse pas du tort, mais au contraire qu'ils en profitent et qu'en même temps cela profite à l'École d'où disparaissent les professeurs masculins. (Parce que j'ai été averti de la façon dont ils s'éloignaient des normes éducatives de la Maison ; l'un de bonne foi ; mais ils s'érigeaient en protecteurs des petites filles. La protection de jeunes professeurs est dangereuse, et je me suis engagé à les laisser tranquilles sans ces professeurs.) Au vu des circonstances je n'allais bien sûr pas permettre de venir à deux professeurs de langues, ni nommés par moi ni de quelque façon que ce soit<sup>305</sup>.

En réalité, les deux professeurs dont il est question restent à leur poste et feront face à la même commission d'épuration en 1939<sup>306</sup>. Cela l'amène à justifier pourquoi il augmente le solde de Bohigas en 1934, car il lui fait cumuler les charges de visites culturelles et des langues. On voit bien comment les lignes de fracture de la société espagnole travaillent l'institution : les questions de la mixité — sans même évoquer celle des élèves —, du contenu religieux des classes, des compétences légitimes ou non sont autant de manifestations de la place historiquement occupée par l'Église dans le champ de l'éducation et de l'assistance.

On peut finalement souligner l'existence de résistances institutionnelles aux politiques mises en place par l'État, avant même la victoire des forces de droite aux élections de 1933. Andrés

<sup>304</sup> Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>305</sup> « *Le dije que tuviera un poco de paciencia hasta ese momento porque yo quería adscribirles a la plantilla del Colegio de San Fernando y, si era menester, con alguna gratificación con el fin de que para ellos no significara perjuicio, sino beneficio y al mismo tiempo beneficio para el Colegio de donde desaparecían profesores varones. (Porque me advirtieron cómo todos ellos se despegaban de las normas educativas de la Casa; alguno de buena fe; pero se erigían en protectores de las niñas. Protección de profesores jóvenes es peligrosa, y yo me comprometí a dejarlas sin esos profesores.) Claro está que en estas circunstancias no iba a permitir que viniesen, ni nombrados por mí ni de ningún modo, dos profesores de idiomas.* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>306</sup> Voir les dossiers d'épuration de Rufino Peñalva Bernal et d'Arturo Camacho (resp. ARCM/DPM-A, 161/56 et 28/12). Le premier nom n'est pas rendu anonyme car il s'agit du futur directeur du collège en 1958, donc d'une personnalité publique.

Ovejero agit dans la république, et ne remet pas en cause le régime, puisqu'il en est lui-même un député d'abord socialiste. Il s'oppose toutefois directement, de par sa personnalité et sa forte influence, à la sécularisation du collège des Mercedes. Ce n'est pas pour autant qu'il partage de façon univoque les intérêts de l'Église et notamment des sœurs de la charité, puisqu'il s'avère moins radical, ne serait-ce que dans ses rapports avec Bohigas.

En 1935, le duo directeur-député visiteur est remplacé. Si le rapport d'Andrés Ovejero était prolix, nous savons bien peu de choses sur son remplaçant, si ce n'est qu'Emilio Estébanez est médecin et directeur du poste de premiers soins (*casa de socorro*) du district Buenavista en 1916<sup>307</sup>, chargé des rapports concernant les hôpitaux provinciaux dans les années 1930. À l'inverse, si nous n'avons trouvé aucune information sur l'ancien directeur, José Bautista, nous pouvons en dire plus sur Francisco Rodríguez Limón nommé en 1935. D'abord, notons qu'il s'agit d'un ancien élève d'Andrés Ovejero. Celui-ci écrit à son propos qu'il est « mon ancien disciple et un très cher ami (...) qui était mon secrétaire à la Commission d'enseignement, et avec qui je m'entendais absolument pour tout, tant nous étions complices<sup>308</sup> ». Il est directeur pendant moins d'un an, de 1935 à 1936, jusqu'à être incarcéré puis fusillé par les républicains au début de la guerre civile, selon le contrôleur de l'époque<sup>309</sup>. Il est membre de l'Association catholique nationale des propagandistes (*Asociación católica nacional de propagandistas*, ACNP), créée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans le but de former des élites catholiques pour défendre les intérêts de l'Église. Cette organisation minoritaire a une influence grandissante, en devenant la tête de pont d'organisations syndicales, professionnelles de la nouvelle Action catholique (*Acción católica*) qui prend forme sous la Seconde République. Elle participe largement à l'impact de la CEDA<sup>310</sup>. Devenue ACdP, l'Association catholique des propagandistes érige aujourd'hui Francisco Rodríguez Limón au rang de ses martyrs<sup>311</sup>. Plus qu'une affinité, son adhésion aux secteurs radicaux de la droite catholique sont confirmées par une conférence qu'il donne sur « la constitution soviétique », le 3 mai 1933,

<sup>307</sup> Liste des conseillers municipaux. Commissions et dépendances, *Lista de sres. Consejales. Comisiones y dependencias*, Madrid, 1916.

<sup>308</sup> « (...) *Un antiguo discípulo mío y queridísimo amigo que fué después Director del Colegio, que era Secretario mío en la Comisión de Enseñanza y era con quien yo me entendía absolutamente para todo, identificados como estábamos.* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939, p. 8-9. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15)

<sup>309</sup> Note de San Antonio Espúa, contrôleur du collège, qui prend la place de Francisco Rodríguez Limón pour rendre des rapports sur le personnel. Dossier d'épuration politico-sociale et administratif du professeur de musique, Arturo Camacho Velasco, 1939 (ARCM/DPM-A, 28/12).

<sup>310</sup> C'est ce qu'a démontré José Ramón Montero. Cité par Feliciano Montero García, « La question religieuse en Espagne au 20<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 245-264.

<sup>311</sup> L'association célèbre encore ses martyrs aujourd'hui, le 28 novembre de chaque année. Voir « Causas abiertas o en estudio para su apertura diocesana (por martirio) », sur le site officiel de l'ACdP.

aux Jeunesses de l'action populaire (*Juventudes de acción popular*, JAP)<sup>312</sup>. Créées en 1932, les JAP deviennent l'organisation de jeunesse de la CEDA, et aussi le lieu d'expression des propos les plus radicaux, parfois d'une extrême violence, que les membres plus âgés de l'organisation n'osent pas verbaliser<sup>313</sup>.

Difficile dans ce cadre d'envisager le collège des Mercedes aux normes de l'école unique, laïque et mixte fixée par l'article 43 de la Constitution de 1931. Tout au long de la période républicaine jusqu'au Front Populaire, aucun bouleversement de taille ne se fait jour. Le contrôleur reste Santiago de San Antonio Espúa. Nous disposons de peu de renseignements, mais il collaborera comme témoin systématique dans les comités d'épuration de 1939, ce qui signifie la confiance placée en lui par le régime franquiste et confirme *a minima* sa réputation d'homme catholique de droite. Les sœurs restent sous la houlette de Magdalena Mayo, qui semble défendre une ligne catholique traditionnelle. Finalement, aucune figure du personnel dirigeant ne milite en faveur de la sécularisation. La rigidité de ce personnel peu renouvelé par la Seconde République explique bien l'immobilisme de l'institution en matière religieuse. Andrés Ovejero, élément le plus progressiste quand il est nommé député visiteur sous l'étiquette socialiste, affirme en 1939 ne pas y être favorable, mais il ne peut affirmer l'inverse dans ce contexte. Dans tous les cas, il doit composer avec les forces en présence, et surtout avec la réticence des sœurs et leur animosité envers la république. Sa proximité avec Rosa Bohigas, maîtresse séculière à la piété trop peu démonstrative, constitue un affront qui alimente des rumeurs. Mis à part cela, il apparaît comme un homme prudent et modéré, recherchant le compromis par le *statu quo* plutôt que la réforme.

C'est peut-être Andrés Ovejero qui doit nous alerter sur la complexité des logiques à l'œuvre. L'historiographie dominante défend l'idée que l'Église et le catholicisme ont joué un rôle fondamental et univoque dans l'échec de la Seconde République espagnole. La réaction catholique, de manière monolithique, aurait empêché la réalisation de la politique de sécularisation telle que la prévoyait la constitution. Un tournant historiographique a cependant eu lieu avec des travaux soulignant au contraire la anticléricale républicaine ou encore la portée du pacte possibiliste avec les autorités ecclésiastiques<sup>314</sup>. Les tenants du possibilisme défendent le ralliement à la république comme un moindre mal afin de préserver l'unité des catholiques, là où les intégristes s'opposent radicalement à cette manière de transiger. Les négociations finissent par échouer, mais cette nouvelle historiographie refuse la vision téléologique condamnant ces initiatives à un échec

<sup>312</sup> *ABC*, 30 avril 1933, p. 53.

<sup>313</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>314</sup> Feliciano Montero García, « La question religieuse en Espagne au 20<sup>e</sup> siècle », *art. cit.*, p. 245-264.

inévitable. À notre niveau, nous pouvons confirmer la forte opposition des sœurs de la charité au projet d'école républicaine, opposition logique car ces réformes bousculent le principe même de la congrégation de Vincent de Paul. On constate également leur rejet sans cesse renouvelé, et peut-être accentué dans le contexte conflictuel de la république, de la présence d'instituteurs. Les sœurs constituent bien un frein à toute tentative de réforme. Cependant, le camp catholique est loin de constituer un bloc monolithique. Andrés Ovejero ne prône pas la laïcité, mais il semble défendre une ligne bien plus modérée que la mère supérieure. Il semble chercher un compromis entre le régime républicain et le modèle d'assistance des filles de la charité.

## B. De nouvelles influences pédagogiques

Il suffit de lire la convocation pour se rendre compte que [cette nomination] répondait à un besoin urgent. Il s'agissait de mettre en relation le Collège duquel j'étais Visiteur avec la vie extérieure ; les centres d'enseignement, les Musées, les usines, etc.<sup>315</sup>

La nomination de Rosa Bohigas, professeure chargée des visites culturelles à l'extérieur, proposée et appuyée par Andrés Ovejero, montre bien que la question religieuse n'épuise pas les réformes engagées au sein des établissements d'assistance provinciale. Des initiatives de modernisation pédagogique menées directement dans les orphelinats provinciaux sont à même de modifier en profondeur les pratiques institutionnelles. Cependant, rien de global n'a été institué. Pour mesurer l'importance de ces initiatives pédagogiques, il convient de suivre une démarche comparative entre orphelinats provinciaux. L'école Pablo Iglesias (anciennement San Fernando) présente justement l'avantage de mettre à notre disposition une source comparable à celle dont on dispose pour l'école des Mercedes. Dans les deux cas, un membre de la sphère dirigeante rédige un long rapport détaillant son action au sein de l'institution, pour défendre sa légitimité devant la commission d'épuration franquiste de 1939. Il s'agit du directeur Federico Doreste de l'école Pablo Iglesias, et du député visiteur Andrés Ovejero de l'école des Mercedes. Ces deux hommes, modérés mais réformateurs, montrent l'existence d'une certaine porosité aux mouvements européens de renouvellement de la pédagogie, communément rassemblés sous le nom de l'Éducation nouvelle.

---

<sup>315</sup> « *Basta leer la convocatoria para que se advierta que respondía a una necesidad inaplazable. Se trataba de poner en relación el Colegio del cual yo era Visitador con la vida exterior: los Centros de enseñanza, los Museos, las fábricas, etc.* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939, p. 8-9. Dossier d'épuration politico-sociale de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).



a. *L'école Pablo Iglesias, lieu d'expérimentation*

Bien loin du profil de Francisco Rodríguez, le directeur de l'école Pablo Iglesias est lié au renouvellement pédagogique espagnol et à l'ILE. Federico Doreste Betancor délivre le 29 avril 1939 un rapport d'une vingtaine de pages rendant compte de sa gestion de l'établissement du 15 août 1935 au 18 août 1936. Il affirme ne pas vouloir réintégrer son poste madrilène mais chercher à faire valoir le travail qu'il a accompli au sein du collège<sup>316</sup>. Ses efforts ne lui permettront pas d'échapper à un licenciement définitif et à une peine de prison<sup>317</sup>. « Prenant pour base ce que j'avais étudié en Belgique (car en France je n'ai rien trouvé d'important), j'ai rédigé le rapport qui était exigé<sup>318</sup> (...). » Doreste est admis en 1933 au concours de directeur du collège Pablo Iglesias. Le processus d'admission est donc enclenché par les premiers gouvernements républicains réformistes, qui voient en lui un homme apte à mener des réformes énergiques, inspirées par ses expériences européennes d'avant-garde liées à l'École nouvelle internationale. Il se rend effectivement dans nombre d'établissements analogues de l'assistance sociale en Belgique, de Bruxelles à Liège en passant par Gante Amberes, et visite d'autres établissements spécialisés — comprendre : pour l'enfance jugée anormale — à Rixensar et Moll. Après avoir mené une étude sur les enfants anormaux à l'Institut Decroly de Bruxelles, il mène une thèse de doctorat en pédagogie à l'université de Madrid. Le collège Pablo Iglesias, qui vient d'inaugurer ses nouveaux locaux, s'avère être le laboratoire idéal pour ses recherches qu'il mène en parallèle.

Cependant, son admission prend du retard et il n'intègre le service que le 15 août 1935, c'est-à-dire dans le *bienio* noir (ou rectificateur) qui voit la droite s'arrimer au pouvoir. Il doit donc faire face à une double difficulté : les réticences du personnel déjà en place, ainsi que les forces de freinage imposées par le nouveau gouvernement provincial. Sur ce premier point, Doreste lui-même ne cache pas l'accueil qui lui est réservé quand il prend son poste le 15 août 1935, en même temps que d'autres professeurs séculiers. Il détaille notamment ses relations avec le directeur administratif, José García Sanz, « un vrai prototype de gentleman, chrétien et urbain<sup>319</sup> » :

---

<sup>316</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939, 22 p. (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>317</sup> Olegario Negrín-Fajardo, « Federico Doreste Betancor, un maestro renovador canario en Cataluña », XVI Jornades D'Història de l'Educació als Països Catalans, At Figueres, 2003, p. 113-124.

<sup>318</sup> « Tomando como base lo que en Bélgica había estudiado (pues en Francia no encontré nada importante) redacté la Memoria que se exigía (...). » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>319</sup> « (...) Verdadero prototipo de caballeros, de cristianos y de ciudadanos. » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

Au début, les Maîtres et moi avons été traités avec une certaine hostilité, mais peu après le tact de M. García Sanz lui a fait comprendre l'infondé d'une telle conduite et il a rectifié la sienne, me donnant toutes sortes de facilités pour réaliser mon travail. Je crois, sincèrement, que sa destitution a été une grande perte pour le Collège, cette destitution qui l'a tant affecté pour la façon dont elle s'est faite et pour des affaires dont, j'en suis persuadé, il était innocent<sup>320</sup>.

Nous n'avons pas plus d'informations sur le licenciement de García Sanz et ses motifs. On peut toutefois en retenir deux choses. D'abord, le collège Pablo Iglesias est une institution moins solidement ancrée que le collège des Mercedes, peut-être du fait du bouleversement induit par le déménagement dans des nouveaux locaux et du renouvellement du personnel. C'est exactement ce contre quoi Andrés Ovejero luttait : la nomination d'un personnel laïc et complètement étranger au personnel classique de l'œuvre caritative. Rappelons toutefois que l'ingérence du député socialiste Ovejero dans la vie de l'école des Mercedes est vue d'un très mauvais œil par les sœurs, et qu'il reçoit un accueil tout aussi froid que Doreste. Cela nous amène à la seconde piste, qui réside dans la possibilité d'un consensus. Comme Ovejero, Doreste est un homme modéré favorable au compromis. Il est poussé à la démission par les professeurs qui l'accusent d'être fasciste en août 1936<sup>321</sup>. Il a bien sûr intérêt, devant le comité d'épuration, à mettre en avant sa collaboration avec les autorités existantes avant que n'éclate le conflit. Toujours est-il qu'on imagine difficilement Doreste manœuvrer pour l'éviction de García, puisque son successeur est plus, du moins tout aussi radical : Francisco Rodríguez Limón cumule la charge de direction administrative du centre Pablo Iglesias à celle de direction de l'école des Mercedes. « Il suivit les grandes lignes les orientations de son prédécesseur [García Sanz], et m'aida toujours efficacement pour tout ce qui concerna le bien des Écoles<sup>322</sup>. » Rodríguez est un allié silencieux idéal ; on peut soupçonner des dissensions, et Doreste ne s'épanche pas sur leurs amitiés. La Seconde République fait donc coexister des modèles d'assistance provinciale antagonistes. La personnalité des hommes dirigeants (directeur, député visiteur, etc.) joue un rôle central dans la gestion des établissements, quand bien même leur action est contrôlée par le gouvernement provincial madrilène.

<sup>320</sup> « *Al principio, tanto los Maestros como yo, fuimos tratados con alguna hostilidad pero al poco tiempo el tacto del Sr García Sanz comprendió lo infundado de tal conducta y rectificó la suya, dándome toda clase de facilidades para realizar mi labor. Creo, sinceramente, fué una gran pérdida para el Colegio su destitución, que tanto le afectó por la forma en que se hizo y por unas causas de las que, firmemente, creo era inocente.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>321</sup> Il l'évoque dans son témoignage en 1939 mais on retrouve ce récit à chaud en 1936. Voir compte-rendu de la réunion de l'Assemblée du conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial (*Junta del patronato de los hogares escuelas de la corporación*), 24 août 1936 (ARCM/DPM-S, 4350/2).

<sup>322</sup> « (...) *En líneas generales siguió las orientaciones de su antecesor, y me ayudó siempre eficazmente en cuanto fuese en favor de las Escuelas.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

Ce dernier constitue bien une force de freinage. Le *bienio* noir ou rectificateur explique peut-être le blocage de l'une des premières mesures que Doreste essaie de mettre en place. Le gouvernement provincial avait prévu de construire une grande muraille de pierre, tout autour du collège, de plus de deux mètres de hauteur et de trois kilomètres de long. Doreste s'oppose à ces travaux, mais le gouvernement provincial se montre réfractaire à cette pédagogie alternative qui remet en cause l'utilité de la clôture physique :

À notre avis pour éviter que les enfants fugent le mieux était qu'ils se sentent bien dans le Collège et ainsi ils ne voudraient pas en partir et avec l'argent qu'allait coûter une telle muraille on pouvait l'équiper de nombreux services dont il manquait, certains très importants, l'épurateur d'eau entre autres. 200 mètres de muraille furent construits et ensuite les travaux furent arrêtés<sup>323</sup>.

Ce différend illustre une divergence de fond : Doreste cherche à faire évoluer un modèle archaïque et peu efficace vers une institution disciplinaire moderne. De l'évidence de la contrainte symbolisée par la clôture physique, énorme et dissuasive, il veut aller vers la contrainte intériorisée et l'acceptation de la norme. Cela consiste, finalement, à adoucir la répression pour mettre l'accent sur les procédés de récompense qui incitent à la conformité. C'est un véritable processus de civilisation que Doreste pense entreprendre dans un espace presque vierge. Il décrit les élèves du collège Pablo Iglesias dans un état « semi-sauvage » (*semisalvaje*). La plupart, déjà grands, sont sales, désobéissants, analphabètes et éparpillés durant la journée dans les ateliers (services de nettoyage, chauffage, grange, etc.)<sup>324</sup>. Toute sa démonstration vise à montrer qu'il a élevé leur condition par des mesures incitatives et l'inculcation d'un mode de vie.

Il n'est pas rare que les études sur les institutions disciplinaires s'appuient sur le processus de civilisation défini par Norbert Elias. Cette évolution de long terme qui tend à rendre le pouvoir de moins en moins contraignant et autoritaire au profit de l'intériorisation des normes et du contrôle de soi se retrouve en effet dans les nouveaux courants pédagogiques<sup>325</sup>. À l'école des Mercedes, les remises en question de la clôture sont rares. Certes, Rosa Bohigas est nommée professeure des enseignements complémentaires en 1930, et elle est autorisée à emmener les élèves au musée

---

<sup>323</sup> « *A nuestro juicio para evitar que los chicos se fugasen lo mejor era que estuviesen bien en el Colegio con lo cual no querían marcharse del mismo y con el dinero que iba costar tal muralla se podía dotarle de muchos servicios de que carecía, alguno muy importantes, la depuradora de aguas entre otros. Se construyeron unos 200 metros de muralla y después se paralizaron las obras.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>324</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>325</sup> Voir par exemple David Niget, « Le genre du risque. Expertise médico-pédagogique et délinquance juvénile en Belgique au XX<sup>e</sup> siècle », *Histoire@Politique*, n°14, 2011/2, p. 38-54.

chaque semaine, et même à les emmener en voyage scolaire. Cependant, cette même maîtresse rappelle que les sœurs et la direction refusent de déléguer toute fonction éducative à une autre institution, et cherchent à prendre en charge toutes les disciplines nécessaires :

La Direction du Collège et la Supérieure bien d'accord entre elles étaient opposées à ce que les filles pour la perte de temps que cela supposait et la perte de moralité à laquelle elles s'exposaient sortent chaque jour aux Instituts dans d'autres centres d'enseignement fissurant la discipline de l'Internat<sup>326</sup>.

À l'école des Mercedes comme à l'école de San Fernando, on observe bien de fortes appréhensions et réticences face à la possibilité d'une ouverture de l'institution vers l'extérieur. Ces forces conservatrices passent par les sœurs et la direction dans le premier cas ; dans le second, elles émanent du directeur administratif et surtout du gouvernement provincial. Cela s'exprime dans un contexte de forte tension et de méfiance vis-à-vis des projets réformistes de cette nouvelle génération qui intervient progressivement dans des internats jusque-là chasse gardée de la morale catholique. Ne nous étonnons pas de ces réticences face aux volontés d'ouverture de l'internat : Anne Thomazeau rappelle par exemple que le principe de l'internat, en France, n'est pas remis en question avant la fin des années 1960<sup>327</sup>.

En parallèle, Doreste s'attache à transformer l'espace en une véritable institution disciplinaire au sens foucauldien, s'adonnant à un art des répartitions selon une logique utilitaire et morale. Il concentre, répartit dans l'espace, ordonne dans le temps. L'emploi du temps est optimisé pour être le plus efficace possible. Quand Doreste réalise que les petits prennent leur repas du soir juste avant d'aller au lit, ce qui leur provoque des troubles de digestion et donc l'intervention nécessaire du personnel, il met en place de nouveaux horaires de repas pour les plus jeunes. Cet usage rationnel du temps permet d'éradiquer ces troubles nocturnes. L'usage des dortoirs est également rationalisé : chaque élève a désormais un lit attribué. On retrouve bien l'art des répartitions de Foucault<sup>328</sup>, que les collèges des Mercedes et de la Paz ont déjà mis en place et exhibé dans les années 1920<sup>329</sup>. Les garçons sont désormais répartis selon leur classe, ils ont un maître et une surveillante attribué, l'appel est fait systématiquement et il est désormais interdit de dormir à deux

---

<sup>326</sup> « *La Dirección del Colegio y la Superiora en buen acuerdo eran opuestas a que las niñas por la perdida de tiempo que suponía y por la perdida de moralidad a que se exponían saliesen diariamente a los Institutos en otros centros de enseñanza quebrantando la disciplina del Internado.* » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>327</sup> Anne Thomazeau, « La clôture en question dans les internats de rééducation pour filles (1945-1975) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°26, 2007, p. 155-168.

<sup>328</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 166.

<sup>329</sup> Voir le rapport de 1929 que nous avons longuement développé en première partie.

dans un lit. Cette dernière mesure répond à une logique de savoir et de contrôle, mais aussi de moralisation : rompant l'alignement parfait des lits, deux corps dans un même espace impliquent une proximité physique et une moins bonne visibilité des surveillants. Selon Doreste, il s'agit de couper court à de graves immoralités qui étaient commises, en raison notamment de la cohabitation des grand et des petits<sup>330</sup>. Par ailleurs, Doreste cherche à impliquer toute la population institutionnelle dans le projet éducatif. C'est pourquoi il promeut la création de chambres pour les maîtres mariés avec de la famille à leur demande, mais aussi parce que cette option permet, selon ses propres termes, de les solidariser avec le collège, pour qu'ils investissent toute leur énergie et tout leur temps dans leur activité éducative. Les maîtres doivent également manger avec les élèves pour leur apprendre les bonnes manières. L'espace scolaire tout entier devient un lieu d'apprentissage, jusqu'à la cantine, où les élèves doivent désormais entrer un par un, en ordre, avec leur maître, et rejoindre la place qui leur est attitrée. En ce qui concerne la scolarité, Doreste oblige les plus petits à aller à l'école, alors que l'habitude voulait que la plupart soient au travail la majeure partie du temps. Il regroupe les élèves par classe d'âge, crée une classe d'adaptation pour les élèves plus âgés et en retard, une « classe de déficients mentaux » ou encore « anormaux » car ils constituent un nombre élevé, ainsi qu'une « classe spéciale » accueillant les élèves orphelins venant des Asturies suite à la révolution d'octobre 1934<sup>331</sup>.

L'école Pablo Iglesias est finalement engagé dans une course pour combler son retard disciplinaire vis-à-vis des autres entités madrilènes, mais Doreste cherche aussi à instaurer une modernité. Pour faciliter l'adhésion des pensionnaires au projet pédagogique, Doreste réorganise l'espace disciplinaire pour le rendre plus accueillant. Il repeint les murs, répartit des tableaux et des pots de fleurs dans les classes et les couloirs, ouvre des bibliothèques, répartit des jouets aux enfants. Il installe un cinématographe et organise des projections tous les dimanches et les jours fériés. Il projette les films de Harold, Charlot, Stan Laurel et de cowboys. La réaction des enfants constitue en fait un matériau pour sa thèse. Doreste disposant de son propre appareil de prise de vue, il a peu à peu filmé les activités du collège (jeux des petits et grands, excursions à Madrid, concours sportifs entre les élèves), pour illustrer la réussite de son entreprise pédagogique<sup>332</sup>.

La modernité pédagogique concerne également les enseignements dispensés et la formation du professorat. À cet égard, nous pouvons constater des synergies avec l'école des Mercedes.

---

<sup>330</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>331</sup> *Ibid.*

<sup>332</sup> *Ibid.* Le film dont il est question est introuvable en ligne et aux archives consultées.

Doreste envoie par exemple trois des professeurs se spécialiser en biologie, minéralogie et géologie au Musée national de sciences naturelles. Il cherche à rendre les enseignants exemplaires et a tout juste le temps de mettre en place des bourses pour faciliter leur formation études à l'étranger. Les maîtresses devaient être les premières à partir trois mois en Belgique et en Suisse. Doreste le justifie : « J'espérais ainsi parvenir à leur donner une préparation suffisante pour que le travail qu'ils développent dans le Collège soit le plus parfait possible et que celui-ci réponde aux désirs que nous avons tous d'en faire un véritable modèle dans son genre qui serve de norme à ceux des diverses provinces espagnoles<sup>333</sup>. » On peut établir un parallèle avec l'inquiétude d'Andrés Ovejero face à l'incompétence des institutrices nommées selon des logiques de cooptation :

Il y avait trois professeurs. Une de dessin, sans aucun doute incompétente ; qui plus est, dépourvue des compétences exigées pour son poste parce qu'elle héritait de celui qu'exerçait son père ; c'était une nomination de bienfaisance, et non administrative, sur concours. Une autre professeure, complètement inappropriée, était la professeure de couture et de fabrication, fille d'un ancien Directeur émérite de cette Maison, M. Higinio de La Casa ; il n'était pas opportun de confier ces enseignements à une professeure de couture. La dernière professeure était celle de Grammaire ; mis à part son incompétence pour cette discipline, il s'agissait d'une professeure vacataire ; mon amitié de longue date pour son père [José Rogerio Sánchez García] et ma considération pour elle m'ont mené à la maintenir à son poste, malgré l'existence, évidemment, de courants adverses contre elle et son père<sup>334</sup>.

Les deux hommes manifestent bien un même souci de professionnaliser l'enseignement, en embauchant des maîtres et maîtresses formés et diplômés. L'école Pablo Iglesias constitue donc un lieu d'expérimentation pédagogique, qui n'est pas sans lien avec les initiatives menées au sein de l'école des Mercedes.

### *b. L'école des Mercedes et les initiatives de Rosa Bohigas Gavilanes*

La nomination de Rosa Bohigas à l'école des Mercedes répond à cette volonté. Elle-même souligne qu'elle a intégré le corps national des enseignantes « quand les concours étaient de vrais concours et non des cours républicains<sup>335</sup> » et qu'elle est la seule professeure à avoir intégré le

---

<sup>333</sup> « *Con esto esperaba lograr que todos ellos tuviesen una preparación lo suficientemente amplia para que la labor que desarrollasen en el Colegio fuese la más perfecta posible y que éste respondiese a los anhelos que todos teníamos de que llegase a ser un verdadero modelo en su género que sirviese de norma a los de las diversas provincias españolas.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>334</sup> Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15). Pour la traduction, voir annexe 3a.

<sup>335</sup> « *Por oposición ingresé en el Escalafón del Magisterio Nacional hace más de quince años, cuando las oposiciones eran oposiciones verdad y no cursillos republicanos.* » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

collège des Mercedes sur concours, et ce avant la République. Elle avance un très haut niveau de qualification : diplômée à l'École supérieure des instituteurs, elle possède également le diplôme de lettres de l'École normale et le diplôme de lettres de l'Université — qu'elle valide cependant au cours de l'année 1935-1936<sup>336</sup> — ainsi que le certificat d'études de phonétique à l'université de la Sorbonne. Elle est chargée de la classe d'enseignement complémentaire, qui se déroule une fois par semaine de 18h à 19h. Elle vient également tous les dimanches à 10h du matin pour emmener les élèves visiter des musées de la capitale. Quand elle en vient à cumuler avec les cours d'anglais et de français, deux élèves croient se souvenir qu'elle a supprimé les classes d'art, puisque certaines élèves qui suivaient la classe d'art se rendaient désormais au cours d'anglais<sup>337</sup>. En 1939, Rosa Bohigas consacre une grande partie de sa défense à la justification de sa capacité professionnelle, remise en cause par les comités d'épuration.

Quant à la capacité pratique, il me suffira d'avancer deux faits pour ne pas me référer à ce qui est vérifiable au Gouvernement provincial. Traversant plusieurs frontières j'ai guidé les apprenties maîtresses aux cours Montessori. Nous sommes restées un mois assistant à des conférences et des leçons en anglais et en français que j'ai traduit aux élèves les préparant ainsi à obtenir les diplômes correspondants à la fin de l'année<sup>338</sup>.

Il est intéressant d'étudier les figures sur lesquelles Rosa Bohigas s'appuie pour justifier sa légitimité et sa probité morale et religieuse. Maria Montessori est l'une des grandes figures fondatrices de l'Éducation nouvelle, mouvement caractérisé par les principes de centration sur l'enfant, de l'autonomie et la responsabilité de l'enfant et de la pratique de méthodes actives<sup>339</sup>. Elle a toujours eu une relation assumée à la spiritualité en général et à la religion catholique en particulier, notamment depuis 1910, quand elle passe d'une science libérale à une science religieuse en se rapprochant des cercles catholiques<sup>340</sup>. Maria Montessori intègre alors les moments de prière

<sup>336</sup> Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>337</sup> Témoignage des élèves qui étaient au collège à cette époque, 4 novembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>338</sup> « *En cuanto a la capacidad práctica, me bastará aducir dos hechos para no referirme sino a los comprobables en la Diputación. Cruzando varias fronteras he guiado a las alumnas maestras a los cursos Montessori. Hemos permanecido un mes oyendo conferencias y lecciones en ingles y frances que yo he traducido a las alumnas preparándolas para obtener provechosamente al término del curso los correspondientes Diplomas.* » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>339</sup> Annick Ohayon, Dominique Ottavi, Antoine Savoye (dir.), *L'Éducation nouvelle, histoire, présence et devenir*, Berne, Peter Lang, p. 1-8.

<sup>340</sup> Renato Foschi, « Science and culture around the Montessori's first "Children Houses" in Rome (1907 - 1915) », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, n°44, 2008/3, p. 238-257.

dans les activités du centre éducatif qu'elle gère, la *Casa dei Bambini*. Elle publie trois livres de pédagogie dans lesquels elle défend l'idée de la nécessité d'une éducation religieuse catholique pour les enfants<sup>341</sup>. En 1930, le pédagogue français Célestin Freinet se scandalise de la publication d'un ouvrage de pédagogie « d'endoctrinement » dans lequel le matériel didactique est adapté à des objectifs religieux au bénéfice de l'Église catholique. L'universalité de cette philosophie spirituelle ouvre des perspectives très importantes pour les écoles confessionnelles. En dépit de ruptures avec le monde catholique, notamment jésuite, qui ne comprend pas la place excessive donnée à l'indépendance et la liberté de l'enfant, c'est pendant cette période que Montessori est reconnue au plan international. Sur le plan politique, il est communément rappelé que Montessori consomme une rupture avec le régime de Mussolini en 1933, ce qui la contraint à l'exil. N'oublions pas cependant que la dizaine d'années précédentes est caractérisée par une cohabitation à bénéfice mutuel entre la Dotoressa et le Duce. En 1924, Mussolini prend l'engagement de créer des écoles Montessori car il perçoit l'intérêt idéologique d'une méthode basée sur l'individualisme, l'ordre et la discipline et avec laquelle les enfants apprennent à lire et à écrire dès l'âge de quatre ans. Subventionnée et soutenue par Mussolini, Montessori est habilitée à lever des fonds et à poursuivre la réforme de l'éducation<sup>342</sup>. Certains historiens y voient une façon pour Mussolini de créer un nouvel ordre social fasciste et l'opportunité d'utiliser les associations mondiales Montessori pour populariser sa politique et lui donner visibilité et légitimité<sup>343</sup>. Le conflit avec Mussolini se cristallise en 1934, d'une part autour des visées internationalistes de Montessori qui déplaisent au Duce et d'autre part pour des questions de contrôle. En effet, même si Montessori accepte un cours de culture fasciste dans ses classes, elle y refuse toute ingérence de directives politiques<sup>344</sup>.

Il convient donc de rappeler la diversité existante au sein du mouvement de l'éducation nouvelle, qu'il a toujours été problématique de définir en un unique courant cohérent<sup>345</sup>. L'adhésion de Bohigas au projet montessorien n'implique pas une remise en cause en profondeur de l'éducation

---

<sup>341</sup> Maria Montessori publie notamment *L'enfant dans l'église* (1929), *La messe vécue par les enfants* (1933) et *L'éducation religieuse, la vie en Jésus-Christ* (1936). Les dates de publication correspondent aux premières éditions italiennes.

<sup>342</sup> Serge Franc, « Montessori et la Casa dei Bambini : Dimensions idéologique, épistémologique et spirituelle de la méthode », *Tréma*, n°50, 2018 (en ligne).

<sup>343</sup> Winton Lann Wasson et Deron Boyles, « A Democratic Phenomenon: Emerging Adolescent Programs in Montessori Schools », *Philosophy of Education*, 1998 (en ligne). Cité par Serge Franc, « Montessori et la Casa dei Bambini... », art. cit.

<sup>344</sup> Thèse développée par Suzanne Stewart-Steinberg, citée par Serge Franc, « Montessori et la Casa dei Bambini... », art. cit.

<sup>345</sup> Voir Françoise Mayeur (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, vol. 3, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 598-602.



catholique dispensée au collège des Mercedes. Elle fait appel à cette figure italienne pour justifier ses propres compétences mais aussi la légitimité catholique de son projet pédagogique. Elle se rend à deux congrès Montessori avec ses élèves, à Amsterdam en 1933, en passant par la France et la Belgique, et à Nice en 1934 :

La Docteure Montessori de Rome peut se porter garante de ma conduite pédagogique-religieuse car j'ai suivi ses cours avec autre de mes apprenties Maîtresses des Mercedes qui ont sous ma direction obtenu le diplôme montessorian auparavant seulement obtenu en Espagne par les Sœurs de la Maison de Charité de Barcelone. Par la même Docteure Montessori j'ai été nommée membre du Conseil Consultatif de cette Association<sup>346</sup>.

Doit-on y voir le succès de la pédagogie Montessori à l'école des Mercedes ? Le dossier d'épuration de Rosa Bohigas laisse voir son isolement, notamment vis-à-vis des sœurs, et donc son influence limitée. À cela, ajoutons que les voyages scolaires ne concernent qu'une poignée des élèves, qui sont plus de 500 à l'orphelinat des Mercedes dans les années 1930<sup>347</sup>. Rosa Bohigas le précise elle-même, évoquant le début des années 1930 : « Il y avait une vingtaine ou une trentaine de jeunes filles qui étudiaient à l'Institut ou à la Normale des Maîtresses. Il y en avait une autre trentaine qui étudiait la dactylographie et la sténographie<sup>348</sup>. » Elle avance que la connaissance du français et de l'anglais est indispensable pour les premières, et permet des emplois mieux rémunérés pour les secondes. Rosa Bohigas a ainsi en charge des élèves qui passeront le baccalauréat (*bachillerato*) pour les préparer à l'épreuve de français. Il conviendrait d'évaluer le nombre d'élèves en âge de suivre ces cours, mais il est légitime de supposer que la préparation à la carrière d'institutrice ne concerne qu'une faible proportion.

Arrêtons-nous sur la seconde grande influence intellectuelle de Bohigas, « [son] inoubliable maître » de l'École supérieure des instituteurs, Rufino Blanco. Fondateur de cette école en 1909, il en est aussi un professeur, occupant la chaire de pédagogie fondamentale à partir de 1910. Imprégné d'esprit régénérationniste, il représente le contrepoint catholique à la pédagogie de l'Institution libre d'enseignement. Il développe un programme éducatif imprégné d'un fort catholicisme, et s'oppose

---

<sup>346</sup> « *Puede asimismo avalar mi conducta pedagógico-religiosa la Doctora Montessori de Roma por haber seguido sus cursos con cuatro alumnas Maestras de las Mercedes que bajo mi dirección obtuvieran el título Montessoriano anteriormente solo adoptado en España por las Hermanas de la Casa de Caridad de Barcelona. Por la misma Doctora Montessori fui nombrada vocal del Consejo Consultativo de aquella Asociación.* » Déclaration sur l'honneur de Rosa Bohigas, 16 mai 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>347</sup> Voir annexe 1a : liste des dirigeants de l'école des Mercedes, 1911-1958.

<sup>348</sup> « *Había unas veinte o treinta muchachas que estudiaban en el Instituto o en la Normal de Maestras. Había otras treinta que estudiaban mecanografía y taquigrafía.* » Défense de Rosa Bohigas, 27 septembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

à la sécularisation de la vie publique ainsi qu'à la neutralité religieuse des salles de classe. Il est cependant intéressé par les nouvelles orientations pédagogiques de l'époque, et notamment par l'éducation féminine, l'éducation sexuelle, la coéducation et l'éducation physique, l'hygiène et la valeur pédagogique des jeux<sup>349</sup>. Rosa Bohigas collabore au quotidien politique et catholique *El Universo* qu'il dirige ainsi qu'à la revue religieuse *Iris de Paz*<sup>350</sup>.

Finalement, malgré les réticences du personnel classique de ces institutions, les orphelinats provinciaux de Madrid sont perméables aux nouvelles tendances pédagogiques de la Seconde République. En cela, ils s'inscrivent dans une tendance européenne, qui n'est pas nécessairement plus avancée. En France, au début des années 1930, le bilan se résume à quelques initiatives particulières semblables à celles que nous venons de caractériser au collège Pablo Iglesias et à l'école des Mercedes. S'il existe quelques écoles Decroly, des cours privés utilisant les méthodes et le matériel Montessori, ou l'école du Var de Célestin Freinet, les initiatives viennent également d'instituteurs isolés appliquant telle ou telle méthode. En somme, rien de coordonné, qui soit repris à une échelle plus vaste par le système éducatif officiel. Pourtant, prise isolément, telle ou telle méthode garde toutes ses chances d'être absorbée par le système en place, sans changer grand-chose à l'économie générale<sup>351</sup>. Plutôt que d'évaluer le degré de progrès des centres d'assistance provinciale vis-à-vis d'une influence univoque de l'éducation nouvelle, il convient donc de rappeler la particularité des figures qui contribuent à renouveler l'éducation dans les années 1930, chacune avec ses valeurs et ses exigences parfois contradictoires<sup>352</sup>.

### C. L'expert. Consolidation d'une nouvelle figure médicale

La figure médicale avait déjà fait son apparition au sein de l'orphelinat des Mercedes. La Seconde République ne porte pas un coup aux conceptions médicales et hygiénistes qui entouraient cette intervention médicale. Médecins, juristes et intellectuels, en dépit de leurs divergences idéologiques, ne peuvent se départir de considérations venues de la tradition judéo-chrétienne qu'ils

---

<sup>349</sup> Adolfo Blanco Osborne, « Rufino Blanco y Sánchez », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne.

<sup>350</sup> Déclaration sur l'honneur de Rosa Bohigas, 16 mai 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>351</sup> Françoise Mayeur (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, vol. 3, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 602.

<sup>352</sup> L'historiographie s'attache désormais à définir l'Éducation nouvelle comme une nébuleuse, un phénomène multifforme et international fortement conflictuel. Voir Annick Ohayon, Dominique Ottavi, Antoine Savoye (dir.), *L'Éducation nouvelle, histoire, présence et devenir*, Berne, Peter Lang, 330 p.

s'efforcent de faire coïncider avec les éléments de connaissances que leur apporte la modernité scientifique. Les uns et les autres considèrent que les caractéristiques biologiques des femmes les vouent à un instinct maternel qui, s'il n'est pas satisfait, les condamnerait à perdre leur identité féminine. Ils accordent aussi une importance fondamentale à la bonne santé physiologique et morale des femmes comme condition *sine qua non* de l'avenir de la race, mot qui n'a rien de tabou dans les années 1930. L'influence eugéniste des années 1930 fournit les arguments supplémentaires en faveur de la différenciation ontologique des sexes<sup>353</sup>.

#### a. *L'hygiène au service de la discipline*

On ne dispose pas de sources nombreuses sur l'hygiène au sein de l'école des Mercedes pendant la période républicaine. Federico Doreste est au contraire plus bavard. Peut-être faut-il y voir une différence entre les institutions ; or on sait — comme on le verra ensuite — que le médecin chef de l'école Pablo Iglesias, Eduardo Blaise Ombrecht, collabore avec l'école des Mercedes. On peut donc supposer une porosité des pratiques entre les orphelinats. Doreste souligne l'importance de l'hygiène dans son entreprise de disciplinarisation de l'école Pablo Iglesias :

Une série de vices abominables dominait et rongeaient leurs âmes, tandis que le trachome, la teigne, la gale et d'autres maladies répugnantes rongeaient leurs corps. Ils refusaient toute hygiène et fuyaient de l'infirmerie pour échapper aux soins qu'essayait de leur prodiguer le médecin<sup>354</sup>.

Discipliner les esprits passe par la discipline des corps, et pour cela il faut inculquer des normes de conduite, faire en sorte qu'elles soient intériorisées. La république s'inscrit donc dans une continuité pleine et entière avec la Restauration de ce point de vue. Doreste charge le médecin chef, Eduardo Blaise Ombrecht, de donner un cours sur l'hygiène aux élèves. Doreste lui-même est en charge d'un cycle de conférences sur la physiologie et l'hygiène des sports. Le meilleur exemple de l'attention sanitaire réside justement dans le développement de l'éducation physique et sportive. Doreste impose la gymnastique et la douche après l'effort. Chaque élève doit passer un examen médical, qui détermine le sport adapté à chacun. Les élèves sélectionnés passent des épreuves pour être qualifiés dans l'équipe participante aux Olympiades de Barcelone, et l'équipe de football pour le championnat des écoles.

---

<sup>353</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 77.

<sup>354</sup> « Una serie de vicios abominables dominaba y corroia sus almas, mientras el tracoma, la tiña, la sarna y otras repugnantes enfermedades corroian sus cuerpos. Se negaban a toda higiene y se fugaban de la enfermería para no asistir a las curas que intentaba realizar el médico. » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

Les résultats obtenus furent très satisfaisants. Les garçons s'améliorèrent physiquement et moralement. Non seulement ils acquirent une force corporelle mais ils s'habituerent également à l'ordre et à la discipline et bientôt cela se remarqua dans toutes leurs actions dans et en-dehors de l'École. De plus et surtout les plus grands, préoccupés par les sports commencèrent à oublier d'anciens vices et leur moralité s'améliora grandement<sup>355</sup>.

La notion foucauldienne de contrôle disciplinaire est féconde pour interpréter l'obsession du contrôle des corps exprimée ici. Dans le bon emploi du corps, qui permet un bon emploi du temps, rien ne doit rester oisif ou inutile : tout est appelé à former le support de l'acte requis<sup>356</sup>. Dans notre cas, la pratique du football ou de la gymnastique suppose une rigueur, toute une routine dont le code investit le corps en son entier et en chaque instant.

Ce dressage des corps va de pair avec la constitution d'un savoir spécifique. La république entraîne une étape de changements et de réformes dans le domaine sanitaire, qui prennent de l'importance dans les deux premières années réformatrices avec l'arrivée de Marcelino Pascua à la Direction générale de santé (*Dirección general de sanidad*). Les responsables de la santé républicaine de ces deux années considèrent que l'assistance médicale reçue par la société espagnole en 1931 est très déficiente et ne répond pas aux besoins de la population. Les lignes établies par la conférence de Budapest de 1930 et par celle de Genève l'année suivante sont appliquées avec rigueur. Les autorités sanitaires cherchent à inculquer des modes de vie hygiéniques par l'éducation et la propagande et à rattraper un retard sur l'Europe, car les indicateurs épidémiologiques de l'Espagne sont très clairement négatifs en comparaison avec ses voisins. Devant l'ampleur du problème de la mortalité infantile, la section d'hygiène infantile, créée le 13 décembre 1931, en vient à jouer un rôle de premier plan. La nécessité de développer des politiques de médecine sociale fondées sur la coordination entre assistance médicale et attention sociale se fait évidente. Santiago Ruesta, collaborateur de Pascua et inspecteur général de Santé intérieure entre 1931 et 1937, défend également une coordination entre l'assistance médicale et l'assistance sociale. Selon lui, il est nécessaire d'obtenir une efficacité sanitaire dans les organisations d'assistance sociale en menant des réformes importantes et en améliorant l'assistance sanitaire aux pauvres<sup>357</sup>.

---

<sup>355</sup> « *Los resultados obtenidos fueron altamente satisfactorios. Los muchachos mejoraron mucho física y moralmente. No solo adquirieron fortaleza corporal sino que se acostumbraron al orden y la disciplina y pronto esto se notó en todas sus actuaciones dentro y fuera del Colegio. Además y sobre todo los mayores, preocupados por los deportes fueron olvidando antiguos vicios y su moralidad mejoró grandemente.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>356</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 154.

<sup>357</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 234-248.

Pour les orphelinats provinciaux, il s'agit donc de prendre le train en marche et d'appliquer des préceptes déjà présents depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, mais pris à bras le corps par la Seconde République. Ce processus consolide la figure de l'expert. Le médecin chef en vient à occuper une place prééminente dans les établissements d'assistance provinciale. Avant les années 1930, tous les élèves étaient déjà, en théorie, soumis à un examen médical. À l'école de San Fernando, Doreste implante rigoureusement la discipline sanitaire : il oblige les malades au soin, rationalise les fiches médicales informant des traitements qui sont donnés chaque jour, et hospitalise tous les malades contagieux (tuberculose, trachome, ophtalmies purulentes ou granuleuses, syphilis...). Une fois de plus, l'école de San Fernando rattrape son retard puisque, dès 1929, l'école de la Paz mettait en avant sa salle d'isolement pour les maladies infectieuses.

Grâce à toutes ces mesures de prévision et d'isolement, d'alimentation saine et abondante, d'hygiène obligatoire qui furent imposées, en habituant tout le monde à la douche et en complétant le tout avec l'exercice physique et la vie à l'aire libre des pensionnaires, la santé de ceux-ci était imbattable et ils étaient tous sains et robustes<sup>358</sup>.

On retrouve l'influence de l'Éducation nouvelle, mouvement amorcé dès avant la Première Guerre mondiale et qui reprend son expansion dans l'entre-deux-guerres. Chargé de la coordination du mouvement, le bureau international des écoles nouvelles est créé en 1899. L'École nouvelle, annonçait le bureau en 1912, « est un internat familial situé à la campagne, où l'expérience personnelle de l'enfant est à la base de l'éducation intellectuelle avec recours aux travaux manuels (École du travail) — et de l'éducation morale — par la pratique de l'autonomie des écoliers (*self-government*<sup>359</sup>). » Doreste ne fait que confirmer une tendance européenne qui vante les mérites de la vie à l'air libre. Les autorités catholiques, d'abord réticentes au mouvement pédagogique qui insiste sur l'adaptation à l'enfant et à son rythme, sur l'apprentissage de la liberté civique et de la vie en groupe, développent le scoutisme après la Grande Guerre. Une multitude de mouvements prennent leur essor en vantant les mérites de la vie à la campagne. En France, la première organisation des mouvements d'action catholique spécialisée naît en 1925 avec la Jeunesse ouvrière chrétienne. Les jeunesses socialistes et communistes naissent à peu près à la même époque, à la fin des années 1920. Tous ces mouvements se proposent, entre autres finalités, de pourvoir à une éducation

---

<sup>358</sup> « *A virtud de todas estas medidas de previsión y aislamiento, de la alimentación sana y abundante, de la higiene obligatoria que se impuso, acostumbrando a todos a la ducha y complementando todo por el ejercicio físico y la vida al aire libre que practicaban los acogidos, la salud de estos era inmejorable y estaban todos sanos y robustos.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>359</sup> Cité dans Françoise Mayeur (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, vol. 3, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 599-600.

mutuelle à l'intérieur d'un même groupe d'âge. L'analogie s'arrête là, les moyens de la pédagogie et les intentions ayant été par définition très différents, et parfois bien flous<sup>360</sup>. On peut cependant situer les orphelinats provinciaux dans cette tendance européenne.

L'expert médical joue un rôle-clé dans l'encadrement de ces nouvelles pratiques. Le directeur de l'école Pablo Iglesias s'attarde sur un incident faisant suite à la pratique de la natation. Une épidémie oculaire se propage au sein de l'établissement. Le docteur Blaise convoque des oculistes qui confirment l'hypothèse d'une contagion par l'eau de la piscine, et décide de l'épuration immédiate de l'eau<sup>361</sup>. C'est bien une méthode scientifique et rationnelle qui est mise en place. Dans le même temps, la figure du médecin devient incontournable. Doreste fait état de nombreuses conversations avec le docteur Blaise pour établir un meilleur emploi du temps, faisant référence notamment aux incidents dus aux repas tardifs des plus petits. Le docteur Blaise suggère de revoir les menus pour faciliter la digestion des enfants, en accord avec le cuisinier. Un examen médical est désormais exigé pour les pensionnaires qui travaillent de nuit dans l'atelier de boulangerie, et certains en sont ainsi congédiés<sup>362</sup>. Tout cela mène à la consolidation de la figure de l'expert, et à la rationalisation, la professionnalisation des encadrants. Le médecin est consulté pour optimiser l'éducation dans une démarche expérimentale et pragmatique. Un vétérinaire est nommé pour attester de la qualité de la viande et du poisson livrés, et les conditions hygiéniques de livraison sont réaffirmées<sup>363</sup>.

### *b. L'essor de l'expertise pédagogique*

Au-delà de l'amélioration des conditions sanitaires, qui consiste surtout à rattraper un retard propre à l'école Pablo Iglesias, la période républicaine témoigne d'une transformation profonde dans l'organisation pédagogique des collèges provinciaux. L'orientation professionnelle a toujours été prise en charge par les institutions d'assistance : les orphelins et orphelines ne sont pas maîtres de leur destin, et ils sont orientés vers tel ou tel atelier professionnel ou vers la formation intellectuelle selon ce que les enseignants perçoivent de leurs capacités. Cependant, l'émergence de la figure de l'expert contribue à transformer cette décision en un test psychologique, pédagogique et

---

<sup>360</sup> Françoise Mayeur (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, vol. 3, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 599-600.

<sup>361</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>362</sup> *Ibid.*

<sup>363</sup> *Ibid.*

médical, mobilisant aussi bien les enseignants que les médecins. Le directeur Doreste est encore le plus loquace à ce sujet :

Laboratoire d'Orientation Professionnelle.

J'ai proposé à M. R. Limón l'installation de ce service dans le Collège, pour déterminer les aptitudes des élèves et ainsi faciliter leur emploi, qui constitue peut-être le problème le plus important pour le Collège. Comme j'avais déjà travaillé plusieurs années à l'Institut d'orientation professionnelle de Barcelone je connaissais bien la Psychotechnique, et en accord avec le Dr. Blaise, Médecin de l'Établissement et enthousiaste vis-à-vis de ces questions, j'ai pu réaliser ce service.

M. Limón était enthousiasmé par l'idée ; nous avons eu quelques entretiens avec le Dr. Blaise pour voir les moyens de le mettre en pratique, pour s'occuper de ce service important.

Plus tard [sous le Front Populaire], étant moi-même Directeur du Collège, j'ai commencé l'installation de ce Laboratoire : boîte de Decroly et cubes de Knox, pour l'aptitude mécanique ; cylindres de Witman et test du chemin de fer, pour l'aptitude spatiale ; à la Casa Calpe, de la rue Barquillo, j'avais choisi un Kimographe, type allemand, la collection de réactifs de Vermeulen entre autres choses.

J'avais aussi les graphiques et schémas nécessaires pour construire dans les ateliers du Collège, et sous ma direction, un tachymètre pour déterminer et enregistrer les perceptions visuelles, auditives et tactiles et les réactions motrices conséquentes à celles-ci, tant en termes de rapidité que de précision.

Étaient également préparés et finalisés pour l'envoi à l'imprimerie toutes les épreuves questionnaires nécessaires, convenablement adaptées au Collège par des essais préalables, pour déterminer un tempérament type, de personnalité, capacité pour le dessin, calcul, mémoire, imagination, etc. etc.<sup>364</sup>

Le directeur de l'école des Mercedes, Francisco Rodríguez Limón, s'avère tout aussi intéressé par ces techniques modernes, en rien contradictoires avec leurs divergences politiques. Dans l'après-guerre, le docteur Eduardo Blaise Ombrecht reste d'ailleurs à son poste de médecin chef de l'école de San Fernando mais aussi des Mercedes, malgré une procédure d'épuration mouvementée<sup>365</sup>. Sont ici plantées les graines de la modernité pédagogique, à l'image des innovations européennes. Le cube de Knox est l'un des premiers tests d'intelligence mis au point par Howard Andrew Knox, un médecin d'Ellis Island dans les années 1910. La boîte de Decroly est un casse-tête mis au point par Ovide Decroly, pédagogue et médecin belge qui ouvre sa première école dans les années 1900. On retrouve bien là l'influence internationale du parcours de Doreste,

<sup>364</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7). Pour la traduction, voir annexe 3b.

<sup>365</sup> Nous aurons l'occasion de le détailler plus tard. Voir les dossiers d'épuration d'Eduardo Blaise Ombrecht, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/27 et 27/25).

qui a longuement visité les établissements belges, et notamment les centres spécialisés pour l'accueil des enfants anormaux. Doreste suit ici une méthode suivie par deux figures de l'École nouvelle internationale. Ovide Decroly et Maria Montessori ont pour point commun d'être des médecins qui ont commencé par étudier l'enfance anormale pour ensuite déterminer une approche pédagogique valable pour tous les enfants. L'étude des anormaux dicte une nouvelle approche pédagogique et permet d'élaborer une méthode générale applicable à tous les enfants<sup>366</sup>.

Quoiqu'elle apparaisse en creux dans les archives, il convient donc de rappeler l'importance de la question de l'anormalité pour comprendre, plus généralement, l'émergence et les logiques de l'expertise médico-pédagogique. L'anormalité est un terme imprécis qui comprend tout type de comportements déviants de la norme : idiots, pervers, crétins, érotiques, indisciplinés, délinquants, impulsifs, retardés, apathiques, instables, défectueux... Ce qui explique la grande quantité de catégories professionnelles qui s'en occupent, entre autres : psychiatres, pédagogues, psychologues, médecins, enseignants. Dès le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, tous ont des conceptions différentes mais s'accordent sur le salut dans l'hygiène, et le besoin d'établir une définition de l'anormalité qui permette de mener à bien le traitement des concernés. Tout le problème réside dans la définition de cette catégorie, à laquelle on cherche à appliquer le vocabulaire de la pathologie médicale. Les anormaux seraient des individus constitutionnellement déficients, avec des déformations plus ou moins marquées du corps ou de l'esprit. Cela se traduit dans l'ordre pédagogique puisque l'enfant anormal s'identifie avec l'inapte. Cette correspondance entre discours médical et discours pédagogique bénéficie aux deux domaines : si les maîtres peuvent réduire les échecs scolaires à des défauts biologiques, les médecins peuvent utiliser cet échec scolaire comme symptôme évident de la pathologie<sup>367</sup>.

À l'échelle éducative, la question du diagnostic est donc centrale. Les directeurs d'orphelinat partagent une ambition commune : celle de maximiser l'utilité sociale de chacun de leurs pensionnaires en les tirant de l'oisiveté. Les sphères dirigeantes sont obsédées par la nécessité de trouver du travail à leurs élèves, pour les préparer à la sortie et leur éviter d'avoir à gérer ce qui est considéré comme un poids mort. Cela explique l'intérêt de Limón pour le laboratoire

---

<sup>366</sup> Françoise Mayeur (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, vol. 3, Paris, Nouvelle Librairie de France, p. 598.

<sup>367</sup> Mercedes del Cura, « Los niños *anormales* en la España del primer tercio del s. XX : la construcción médico-pedagógica de una nueva categoría », in Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño. Estudios sobre la protección a la infancia en la Europa Mediterránea a comienzos del siglo XX*, Valence, Seminari d'Estudis sobre la Ciència, 2004, p. 273-299.



d'orientation professionnelle<sup>368</sup>. C'est d'ailleurs ce à quoi fera allusion le rapport de Nicolas Escanilla sur les collèges provinciaux, quand ce député provincial doit dresser l'état des lieux pour les nouveaux élus du Front populaire :

Mais aussi dans ce Collège les filles de cinq ans cohabitaient avec les femmes de 40, 50, 60, nombreuses à être malades et anormales. Il n'existait pas dans cette École le régime de senior à proprement parler. En général, à l'adolescence les jeunes filles étaient retirées par leurs familles. Il ne restait plus que les inutiles, les anormales et les handicapées<sup>369</sup>.

On a vu que l'école des Mercedes cherchait par ailleurs à réorienter ses élèves jugées anormales vers d'autres établissements<sup>370</sup>. Du point de vue de Limón, qui a en charge une institution sélective, il s'agit certainement d'apporter des preuves médicales à l'anormalité de certaines jeunes filles pour refuser leur admission, les écarter et les rediriger vers d'autres institutions. Doreste ayant étudié l'enfance anormale, il se nourrit plutôt de l'idée, alimentée par le régénérationnisme, selon laquelle l'éducation est un moyen de transformer l'anormal en un être socialement utile. Pour éviter leur perversion morale, le vagabondage et la mendicité, et donc pour éviter la dégénérescence de la race, il est indispensable de leur apprendre à gagner leur vie en les faisant participer à des travaux manuels<sup>371</sup>. Dans les deux cas, la volonté de préciser le traitement de l'anormalité est renforcée par l'élan donné par la république au diagnostic psychologique scolaire. Le corps médical scolaire de l'État est réorganisé, la formation des spécialistes est encouragée et des écoles spéciales pour anormaux sont créées<sup>372</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que les orphelinats de la province madrilène se mettent à l'ordre du jour, en impliquant aussi bien l'expertise pédagogique des maîtres ou des sœurs que l'expertise médicale du médecin-chef, en l'occurrence avec la

<sup>368</sup> « J'ai proposé à M. R. Limón l'installation de ce service dans le Collège, pour déterminer les aptitudes des élèves et ainsi faciliter leur emploi, qui constitue peut-être le problème le plus important pour le Collège », Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7). Pour la traduction, voir annexe 3b.

<sup>369</sup> « *Pero tambien en este Colegio convivían las niñas de cinco años con las mujeres de 40, 50, y 60, muchas enfermas y anormales. No existía en este Colegio, propiamente el régimen de mayor. En general, a llegar las muchachas a la adolescencia eran retiradas por sus familias. Solo iban quedando inútiles, anormales y desvalidas.* » [souligné dans le texte] Nicolas Escanilla (directeur du collège de la Paz et membre du Conseil des écoles), rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>370</sup> Dominica P. est refusée en 1917 pour anormalité. Elle est envoyée à l'Asile de San Isidro Labrador à Aranjuez, alors réservé aux fous. En réalité, comme nous le verrons plus tard, on la retrouve pensionnaire au collège des Mercedes en 1941. Dossier personnel de Dominica P., 1917 (ARCM/DPM, 11668/33) et correspondance du directeur de l'école des Mercedes, 1941 (ARCM/DPM, 4609/2).

<sup>371</sup> Mercedes del Cura, « Los niños anormales... », art. cit., p. 273-299.

<sup>372</sup> Mercedes del Cura, « Un patronato para los "anormales": primeros pasos en la protección pública a los niños con discapacidad intelectual en España (1910-1936) », *Asclepio. Revista de Historia de la Medicina y de la Ciencia*, n°64, 2012/2, p. 557-558.

complicité du docteur Eduardo Blaise Ombrecht. Pour mesurer l'intelligence, les psychologues, pédagogues, médecins comme Decroly, Witman, Vermeulen ont mis au mis des méthodes techniques et de laboratoire et créé une série de tests. Ces tests, témoignages qui servent de base aux études des phénomènes psychiques, deviennent une accréditation des nouvelles connaissances dans le domaine scolaire, et notamment en termes d'orientation scolaire<sup>373</sup>.

La Seconde République ne constitue finalement pas une rupture au sein du collège des Mercedes, mais elle préfigure des changements à venir et consolide des évolutions en cours depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il convient également de noter les grandes différences entre collèges provinciaux, permises par le contexte républicain. Le collège Pablo Iglesias expérimente ainsi des bouleversements plus profonds dans ses pratiques institutionnelles, ne serait-ce que par le renouvellement du personnel pédagogique, et devient le laboratoire d'une expertise pédagogique, qui atteint par ricochet le collège des Mercedes. La période républicaine est cependant le témoin d'une montée de tensions qui expliquent en grande partie les mesures prises par le Front populaire et les conflits que cela engendre.

## II. Avril 1936 : le Conseil des écoles ou la réforme à tout prix

La victoire électorale de février 1936 porte un coup à l'orphelinat des Mercedes, qui s'était préservé des réformes sous la Seconde République. Dans un contexte politique et social très tendu et polarisé, le Front Populaire nomme une nouvelle commission de gestion du gouvernement provincial madrilène, composée de quatre socialistes — son président Rafael Henche de la Plata ainsi qu'Amós Acero Pérez, Wenceslao Carrillo et Vicente González Carrizo —, de trois membres de la Gauche républicaine (*Izquierda republicana*) — son vice-président Ramón Ariño Fuster ainsi que Simeón Alonso et Martín Manzano — et deux représentants de l'Union républicaine (*Unión republicana*), Modesto Muro et Somoza Silva<sup>374</sup>. Quand elle prend ses fonctions, le 27 février 1936, la commission s'attelle à sa première tâche : dresser un état des lieux et, ce faisant, mesurer l'ampleur des résistances opposées aux principes de la constitution de 1931. Alors qu'elle prépare leur mise en œuvre pratique, les mobilisations et les conflits augmentent en intensité dans toute l'Espagne.

<sup>373</sup> Mercedes del Cura, « Los niños anormales... », art. cit., p. 273-299.

<sup>374</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 17-18 (BDCM/BRM-H, R.1253). Ici et pour la suite, nous avons choisi d'indiquer entre crochets la date référencée du journal dans les archives, qui ne correspond pas à la date de publication.

## A. Le constat d'un échec

### a. *Des réformes non appliquées*

Le Gouvernement provincial [de Madrid] se retrouvait avec la majorité de ses Établissements aux mains des religieuses, qui neutralisaient la gestion politique que voulaient réaliser les Commissions de Gestion. Par la force de l'habitude, ou quoique ce soit, les Directeurs des Établissements, jusqu'aux Directeurs scientifiques, avec de rares exceptions, étaient dévoués aux Sœurs de la Charité, qui dirigeaient les Établissements. (...) Que l'influence religieuse était grande dans la destinée et l'organisation du Gouvernement provincial<sup>375</sup> !

Rafael Henche exprime ici l'obsession de la commission de gestion qu'il préside. Après les espoirs déçus par la Seconde République ayant mené à la révolution des Asturies d'octobre 1934, les forces du Front populaire comptent bien mettre en œuvre les principes de la constitution de 1931. Bien qu'il rallie des groupes radicaux, le Front populaire a donc des ambitions réformistes plutôt que révolutionnaires. Il s'agit avant tout de renouer avec la politique des premiers gouvernements réformistes de la République et de continuer la tâche interrompue par les deux années de la CEDA<sup>376</sup>. Cette volonté se cristallise en un point extrêmement conflictuel, à l'image de la question religieuse : l'éducation laïque. L'hostilité du personnel intermédiaire, en place dans les orphelinats, ainsi que la présence des sœurs de Vincent de Paul qui cherchent à défendre la place qu'elles avaient toujours occupée en leur sein, sont incompatibles avec la mise en place de cette mesure. La présence de Francisco Rodríguez Limón à la tête de l'école des Mercedes en est un exemple frappant : comment envisager une collaboration entre les nouveaux élus du Front populaire et cet homme inséré dans les circuits de la droite radicale, membre de l'Association catholique nationale des propagandistes et proche des Jeunesses d'Action populaire ? En 1936, alors que les tensions nationales sont exacerbées, le consensus n'est plus possible.

Pour agir, la commission doit d'abord connaître précisément les problèmes auxquels elle doit faire face. L'assistance est un champ hautement symbolique, aussitôt investi par les nouveaux élus. Notons que l'école Pablo Iglesias occupe une place prépondérante dans les rapports présentés à la commission, prééminence reproduite dans la synthèse du secrétaire du gouvernement

---

<sup>375</sup> « *La Diputación se encontraba con la mayoría de sus Establecimientos en manos de las religiosas, que neutralizaban la gestión política que quisieron realizar las Comisiones Gestoras. Por fuerza de la costumbre, o lo que fuere, los Directores de los Establecimientos, hasta los Directores científicos, con raras excepciones, estaban entregados a las Hermanas de la Caridad, que dirigían los Establecimientos. (...) ¡Tanto pesaba la influencia religiosa en los destinos y en la organización de la Diputación!* » Rafael Henche, acte de constitution du nouveau Conseil provincial de Madrid, 25 novembre 1937, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 118 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>376</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, op. cit., p. 186-188.

provincial. Cette dernière consacre plusieurs pages aux centres d'assistance provinciale, et se concentre presque exclusivement sur les réformes menées au sein de l'école Pablo Iglesias en ne mentionnant qu'en passant les orphelinats de la Paz et des Mercedes<sup>377</sup>. Il ne s'agit pas que d'une question de forme, puisque le centre Pablo Iglesias est aussi le premier à être laïcisé. Des incidents motivent une visite du député socialiste Amós Acero Pérez, le 17 mars 1936. Dès le lendemain, il dresse le constat d'un corps de fonctionnaires soumis aux sœurs de la charité, et propose de révoquer immédiatement toutes les religieuses de l'école<sup>378</sup>. La présidence de la commission adopte ainsi, le 18 mars 1936, une résolution qui exclut le personnel religieux et interdit la célébration des cultes au sein du collège Pablo Iglesias<sup>379</sup>. Le 19 mars, il ne reste plus aucune sœur dans l'établissement<sup>380</sup>. Il faut attendre un mois, le 22 avril, pour que soit adoptée la même résolution en ce qui concerne les écoles de la Paz et des Mercedes ainsi que l'Institut de Puériculture<sup>381</sup>. L'école Pablo Iglesias est également investie de mesures symboliques qu'on ne retrouve pas auprès de ses homologues, comme l'inauguration du buste de Pablo Iglesias<sup>382</sup>.

Comment expliquer cette attention inégale accordée aux orphelinats ? Les écoles provinciales, dont on a déjà caractérisé les réputations, sont perçues avec un nouvel appareil idéologique par la nouvelle commission de gestion. Cela est particulièrement visible dans le rapport rendu par Nicolas Escanilla. Professeur d'université à l'École normale de Salamanque de 1920 à 1934, il est aussi l'auteur de l'un des premiers manuels d'histoire pédagogique en Espagne. Il mène en parallèle une activité politique en tant que membre du syndicat des travailleurs de l'enseignement, FETE-UGT, de 1918 à 1924 et participe aux élections de 1931. Quand il quitte volontairement le cloître de Salamanque pour exercer dans une École normale de Madrid, en 1934, il s'affilie dans le même temps au Parti communiste<sup>383</sup>. Il livre ici un rapport en tant qu'expert des questions pédagogiques :

---

<sup>377</sup> Voir le rapport dans son ensemble : *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], 395 p. (BDCM/BRM-H, R.1253), et plus particulièrement la synthèse du secrétaire concernant les établissements de bienfaisance : p. 28-35.

<sup>378</sup> Rafael Henche, session du 8 juillet 1936, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 116-125 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>379</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 18-19.

<sup>380</sup> Rafael Henche, session du 8 juillet 1936, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 116-125.

<sup>381</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 18-19.

<sup>382</sup> Rafael Henche, session du 13 mai 1936, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 86.

<sup>383</sup> Concepción Pérez Escanilla, « Nicolas Escanilla de Simón », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne.

a) Maestro Ripoll (...): l'École de la Paz avait des pensionnaires de 5 à 60 ans. Sur 600 élèves il y en avait plus de 235 qui avaient plus de 25 ans. Les cadettes [de 18 à 20 ans] et les seniors [au-delà de 20 ans] étaient employées aux travaux de la maison (ateliers, lavoir, cuisine, nettoyage, etc.). À part ça, chacune avait un devoir. Les petites [de 6 à 10 ans] et les tout-petits [de 4 à 6 ans] aidaient leur cadette ou leur senior dans leur tâche et leur devoir. Les élèves sortaient de l'École récupérées par leurs parents ou adoptées. D'autres trouvaient un travail ou se mariaient. Plus de la moitié restaient à l'École jusqu'à leur mort. Le mode de vie est celui traditionnel des Écoles de Religieuses. La discipline rigide, et le contact avec la vie inexistant<sup>384</sup>.

L'école de la Paz pour petites filles est présentée comme un internat religieux classique, accueillant sans distinction les fillettes de la Inclusa à leurs neuf ans et fonctionnant selon le principe de charité. L'école des Mercedes est vue sous un œil bien différent :

(...) En réalité l'Asile des Mercedes était une École de Religieuses où entraient les filles dont la famille avait de l'influence. Face à l'École de la Paz, pleine d'*includeras* [filles procédant de la Inclusa], c'était une école de filles triées sur le volet. Il y avait le régime des bonnes sœurs mais on adoucissait la discipline, on établissait des contacts avec la vie et on préparait les collégiennes, allant jusqu'à financer les études de certaines. Pour la cuisine, le lavoir, etc. il y avait des servantes.

Mais aussi dans ce Collège les filles de cinq ans cohabitaient avec les femmes de 40, 50 et 60, nombreuses à être malades et anormales. Il n'existait pas dans cette École le régime de senior à proprement parler. En général, à l'adolescence les jeunes filles étaient retirées par leurs familles. Il ne restait plus que les inutiles, les anormales et les handicapées.

On comprend déjà que le séjour des collégiennes des Mercedes était distinct de celui de l'École de la Paz. L'école était noyauté par le snobisme [*señoritisimo*, attitude sociale d'un petit seigneur, oisif et prétentieux]. Des petites lettres, des petits vers, des comédies, des romans roses, des petites chansons, etc<sup>385</sup>.

La description de Nicolas Escanilla, chargée de mépris, confirme néanmoins la réputation prestigieuse de l'établissement vis-à-vis de l'école de la Paz. Les orphelines des Mercedes, perçues comme des fillettes privilégiées bien loin de la condition des familles ouvrières, sont donc moins à même d'être mises en avant comme la démonstration des réformes sociales conduites par le Front populaire. Désormais, la réputation de l'école des Mercedes la dessert. Pour autant, le foyer Maestro Ripoll (Paz) n'apparaît pas de façon plus récurrente dans les sessions du Conseil des écoles et ne semble pas être plus investi par les réformes<sup>386</sup>. La valorisation du milieu ouvrier ne suffit donc pas

<sup>384</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c.

<sup>385</sup> *Ibid.*

<sup>386</sup> Recherche effectuée dans *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], 394 p. (BDCM/BRM-H, R.1253).

à expliquer pourquoi l'école Pablo Iglesias (San Fernando) est au centre de toutes les attentions.

Voyons ce qu'en dit Nicolas Escanilla :

École Pablo Iglesias.

(...) L'ancien Hospice a souffert une première transformation en étant provisoirement transféré au Pardo. Cette étape de vie au Pardo fut l'une des plus calamiteuses de l'École. Là-bas, dans une désorganisation absolue, les pensionnaires ont été corrompus de telle façon qu'il a été impossible, jusqu'à ce jour, de les récupérer.

Le Gouvernement provincial a construit à Valdelatas le bâtiment du Collège, énorme, mais inapproprié pour les fins auxquelles on le destinait. On a installé les élèves là-bas, dans ce bâtiment inapproprié, avec un manque immense de sens pédagogique, et on a confié leur éducation aux maîtres nationaux.

C'est aussi dans cette École que le remplacement des religieuses a eu lieu en premier. Pour se charger de l'éducation, un concours a été organisé entre les maîtres nationaux, sélectionnant un Directeur et plusieurs professeurs.

Le problème n'a pas été bien compris et on a maintenu, au début, un régime mixte - maîtres pour l'enseignement, surveillants pour la discipline, un Directeur de l'École, fonctionnaire du Gouvernement provincial, etc. On n'est pas parvenu à l'unification, et, bien au contraire, des questions de compétences surgissaient constamment et la désorganisation a continué jusqu'à aujourd'hui<sup>387</sup>.

La situation spectaculaire du complexe scolaire Pablo Iglesias justifie en partie un tel intérêt des députés provinciaux. L'institution est affaiblie par ses multiples déménagements et le renouvellement de son personnel. Désorganisée, elle est donc plus malléable et moins résistante aux réformes républicaines. Elle devait être le laboratoire de Federico Doreste, qui était en réalité bridé par un gouvernement provincial conservateur ; elle devient celui du Conseil des écoles. Le 18 mars 1936, le directeur pédagogique Federico Doreste est désormais chargé de la direction intégrale du collège Pablo Iglesias. Il ne s'agit pas seulement, comme il est dit officiellement, d'unifier la direction : Doreste se voit assigner un nouvel assistant, Santiago Alvarez, fonctionnaire administratif et personne de confiance du gouvernement provincial<sup>388</sup>. L'école Pablo Iglesias passe donc plus facilement et rapidement sous le contrôle des nouvelles autorités du Front populaire. Escanilla enfonce le clou quand il insiste sur le cas spécifique de l'orphelinat pour garçons :

---

<sup>387</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c.

<sup>388</sup> Personne de confiance, car il sera nommé secrétaire du Conseil des écoles, comme nous allons le voir. Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939, 22 p. (ARCM/DPM-A, 5/7).

Le cas de l'École Pablo Iglesias n'est pas celui des autres Écoles du Gouvernement provincial pour plusieurs raisons.

1° L'inadéquation des bâtiments des autres Écoles : c'est vrai aussi pour Pablo Iglesias, mais avec toutes les possibilités d'améliorations. Une école en pleine campagne, avec une immense étendue de forêts, avec des jardins potagers, des étables, des ateliers, etc.

2° À Pablo Iglesias une liberté absolue face à la discipline de fer des autres Écoles.

3° Les garçons de Pablo Iglesias à 18 ou 20 ans sortent de l'école et ont un métier, entrent au service de quelqu'un ou travaillent avec leurs proches.

4° Les garçons, naturellement, n'ont pas tant senti l'influence des religieuses<sup>389</sup>.

Les trois premières distinctions avancées consolident nos interprétations : désorganisée, affaiblie, indisciplinée, l'école Pablo Iglesias présente le plus grand potentiel d'évolution face aux orphelinats pour jeunes filles, rigides et enferrés dans des modes de vie chrétiens bien plus solides. Le quatrième point soulève toutefois la variable du genre, en reprenant un lieu commun : les filles — puis les femmes — seraient plus sensibles à l'influence de l'Église catholique, et adopteraient donc des positions plus conservatrices. En Espagne comme en France, cette idée se fait jour au moment de l'implantation républicaine : on redoute de donner le droit de vote aux femmes, particulièrement ciblées par l'Église<sup>390</sup>. Or le gouvernement provincial se projette dans le futur. Nulle guerre n'est encore déclarée, et, pour ne pas reproduire les déceptions tragiques de la république, le Front populaire cherche à faire ses preuves auprès du peuple qui l'a porté au pouvoir. La commission de gestion réfléchit donc en termes de popularité politique : elle porte l'assistance sociale au rang de priorité en mettant l'accent sur sa dimension éducative, pour montrer l'inclusion de tous dans le projet républicain. Dans cette perspective, les garçons sont placés au premier plan. Ils sont les premiers à témoigner de la formation de l'homme républicain citoyen. Nous retrouvons ici la persistance, soulignée maintes fois par l'historiographie, d'une subordination des femmes dans les milieux socialistes : derrière la façade d'un féminisme persiste un attachement à la représentation traditionnelle du masculin et du féminin<sup>391</sup>.

---

<sup>389</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c.

<sup>390</sup> Marie-Aline Barrachina, *Femmes et démocratie : Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 84-86.

<sup>391</sup> Ana Aguado « Politización femenina y pensamiento igualitario en la cultura socialista durante la Segunda República », in Ana Aguado, Teresa Maria Ortega (dir.), *Feminismos y antifeminismos, op. cit.*, p. 145-172.

*b. La création du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid*

Le constat d'une situation qui échappe aux mains du gouvernement provincial l'incite à prendre des mesures énergiques pour reprendre le contrôle de ses écoles. Pour cela, le président du gouvernement provincial, Rafael Henche, décide de la création du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid (*Patronato de los colegios de la diputación provincial de Madrid*). Il justifie cette décision par le constat d'un échec :

Vous comprendrez que [cette résolution] est le produit d'une profonde réflexion, dans laquelle aucun esprit sectaire ni aucune passion perverse n'a joué, sinon le désir de suivre l'orientation à laquelle nous sommes contraints par le sens de notre prise de possession de nos postes et par la réalisation stricte et légale des devoirs imposés par la Constitution. La Constitution détermine, de façon claire et précise, que les établissements d'Enseignement de l'État, de la Province et de la Municipalité doivent avoir un caractère laïc ; et le Gouvernement provincial, organisme officiel, alors que plus de quatre ans se sont déjà écoulés depuis la promulgation de cette Constitution, a ses établissements d'Enseignement aux mains des Sœurs de Saint Vincent de Paul. Mais, suivant une orientation déjà prise par le Collège « Pablo Iglesias », il ne s'agit pas seulement le remplacement des Sœurs de Saint Vincent de Paul dans l'Enseignement, sinon dans toutes les autres fonctions réalisées dans l'Établissement<sup>392</sup>.

La république n'a pas su appliquer les propres principes qu'elle s'assignait, et la laïcité constitue sa plus grande déconvenue. La formation d'une entité intermédiaire, exclusivement chargée de mettre en application les réformes engagées par le Front Populaire, doit permettre de combler ce retard. La tension est toutefois palpable : il ne s'agit pas seulement de séculariser l'enseignement mais aussi de mettre à la porte tout le personnel religieux, en le remerciant de toutes les tâches y compris subalternes, qu'il accomplissait jusqu'alors. Cependant, si la République a pris du retard, c'est bien parce qu'elle doit faire face à des difficultés techniques. Comme nous l'avons vu, le remplacement du personnel à l'école Pablo Iglesias a été permis, entre autres, par une plus grande faiblesse institutionnelle, notamment due à la déstabilisation induite par le déménagement dans de nouveaux locaux. Les écoles des Mercedes et de la Paz opposent de plus grandes

---

<sup>392</sup> « Ya comprenderán los señores Gestores que es producto de una honda meditación, en la que no han influido para nada ni espíritu sectario ni ninguna pasión morbosa, sino nuestro deseo de seguir la orientación a que estamos obligados por nuestra significación al tomar posesión de los cargos y cumplir estricta y legalmente los deberes que la Constitución impone. Determina la Constitución, de forma clara y precisa, que los establecimientos de Enseñanza del Estado, de la Provincia y del 'Municipio' han de tener carácter laico; y la Diputación, organismo oficial, cuando han pasado ya más de cuatro años de la promulgación de esa Constitución, tiene sus establecimientos de Enseñanza entregados a las Hermanas de San Vicente de Paúl. Pero, además, siguiendo una orientación iniciada ya en el Colegio "Pablo Iglesias", no es solamente la sustitución de las Hermanas de San Vicente de Paúl en la Enseñanza, sino en todas las demás funciones que realizan en el Establecimiento. » Rafael Henche, appendice de la motion de la présidence proposant la création d'un Conseil pour les écoles provinciales, session du 22 avril 1936, *Memoria* [janvier 1936], p. 157 (BDCM/BRM-H, R.1253).



résistances, avec la figure d'Andrés Ovejero pour le premier. De façon générale, le problème concerne surtout le remplacement des sœurs : où trouver des directeurs et directrices, maîtres et maîtresses compétents, et ce le plus rapidement possible pour combler le vide laissé par les sœurs ?

Quelle mission devait avoir ce Conseil ? Celle de s'interposer entre le Gouvernement provincial et les Écoles. Le Conseil fonctionnait avec une triple tâche : choisir le personnel, étudier une organisation des Écoles et élaborer un Règlement du Conseil<sup>393</sup>.

Le Conseil des écoles est officiellement formé le 16 mai 1936<sup>394</sup>. Il est articulé autour de la question de la sécularisation et de ses conséquences — remplacer les sœurs, trouver un personnel remplaçant. Les missions du Conseil confirment les mesures prises par la Seconde République, en faisant de la laïcisation son cheval de bataille :

- a) Réorganisation, fondée sur la sécularisation immédiate de tous les services d'enseignement ou de tout autre type des Écoles du Gouvernement provincial, actuellement réalisés par des Religieuses.
- b) Proposer la création des écoles nécessaires.
- c) Proposer la forme d'attribution des postes de maîtres.
- d) Rédaction d'un Règlement général pour tous les Établissements d'enseignement du Gouvernement provincial et des règlements spécifiques pour le régime interne de chacun d'eux.
- e) Fonction de tutelle et d'inspection des Établissements d'enseignement du Gouvernement provincial.
- f) Conseil sur tous les sujets d'éducation, quand le Gouvernement provincial le juge nécessaire ou opportun<sup>395</sup>.

La motion présidentielle est soumise à l'étude de la commission de gestion, qui l'accorde le 22 avril 1936. Elle est alors élevée au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (*ministerio de Instrucción pública y Bellas Artes*), qui autorise la création du Conseil par décret,

<sup>393</sup> « *Qué misión había de tener este Patronato? La de interponerse entre la Diputación y los Colegios. El Patronato funcionaba con una triple tarea: elegir personal, estudiar una organización de los Colegios y elaborar un Reglamento del Patronato.* » Nicolas Escanilla (directeur du collège de la Paz et membre du Conseil des écoles), rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>394</sup> Acte de constitution du Conseil, 16 mai 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/47).

<sup>395</sup> « *a) Reorganización, a base de secularización inmediata de todos los servicios de enseñanza o de otra índole cualquiera de los Colegios de la Excm. Diputación, desempeñados en la actualidad por Religiosas. b) Proponer la creación de las escuelas necesarias. c) Proponer la forma de provisión de las plazas. d) Redacción de un Reglamento general para todos los Establecimientos de enseñanza de la Excm. Diputación provincial y los especiales para el régimen interno de cada uno de ellos. e) Función tutelar e inspectora de los Establecimientos de educación. de la Excm. Diputación. f) Asesoramiento sobre todos los asuntos de educación, cuando la Excm. Diputación lo juzgue necesario o conveniente.* » Compte-rendu de la réunion de la commission de gestion du 22 avril 1936, statuant de la création du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid (ARCM/DPM-S, 4350/5).

publié le 5 mai 1936<sup>396</sup>. La proposition au ministère sollicite « le remplacement immédiat des Religieuses dans les Écoles de la Paz, des Mercedes et [l'Institut de] Puériculture<sup>397</sup> » (art. 5), ainsi que le remplacement du personnel subalterne (art. 7), car les sœurs ne doivent plus occuper aucun poste. Pour unifier l'action éducative, le directeur pédagogique devient le directeur de l'établissement, occupant ainsi la charge du directeur administratif (art. 9), à l'exception de l'Institut de puériculture où le directeur sera le médecin chef<sup>398</sup>. La question de la sécularisation est précisée dans la proposition de règlement du 26 août 1936. Dans son préambule, le gouvernement provincial insiste sur le principe fondateur de la réorganisation des établissements d'enseignement de la province : préparer les élèves à la vie extérieure par une formation adéquate, « basée sur des normes pédagogiques qui, en effaçant le caractère de bienfaisance de ces établissements, donnent à ceux-ci un sens éducatif<sup>399</sup> ». Un nouvel objectif est formulé :

Faire en sorte que disparaisse, dans lesdits Collèges, le caractère de bienfaisance qu'ils ont eu, et les transformer en Communautés éducatives, où le travail et l'activité formeront l'axe de la tâche qui y est réalisée, fournissant tout le nécessaire aux fins indiquées, car il s'agit d'un droit humain et de l'accomplissement d'un devoir<sup>400</sup>.

Le Conseil est dirigé par le président du gouvernement provincial. Il est constitué par des hommes et des femmes, comprenant essentiellement des fonctionnaires provinciaux et des professionnels de l'enseignement<sup>401</sup>. Si les premiers représentent bien sûr le gouvernement en place, « le très prestigieux personnel éducatif » est invité à participer à « la réorganisation et à l'orientation parfaite de tous ces établissements », question technique qui nécessite « leur savoir et leur

---

<sup>396</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria*. [janvier 1936], art. cit., p. 29.

<sup>397</sup> « (...) *La sustitución inmediata de las Religiosas en los Colegios de la Paz, las Mercedes y Puericultura.* » Compte-rendu de la réunion de la commission de gestion du 22 avril 1936, statuant de la création du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid (ARCM/DPM-S, 4350/5).

<sup>398</sup> Compte-rendu de la réunion de la commission de gestion du 22 avril 1936, statuant de la création du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid (ARCM/DPM-S, 4350/5).

<sup>399</sup> « (...) *Una formación adecuada, basada en normas pedagógicas que, borrando el carácter benéfico de estos establecimientos, den a los mismos un sentido educativo.* » Règlement du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid, proposé par le Conseil au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 26 août 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/46).

<sup>400</sup> « *Conseguir que en dichos Colegios desaparezca el carácter benéfico que han tenido, convirtiéndoles en Comunidades educativas, donde el trabajo y la actividad serán el eje de la labor que en ellos se desarrolle, dotándoles de cuanto sea preciso a los fines indicados, por ser un derecho humano y el cumplimiento de un deber.* » Règlement du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid, proposé par le Conseil au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 26 août 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/46).

<sup>401</sup> Pour la composition complète du Conseil des écoles, voir annexe 1b.

connaissance du problème »<sup>402</sup>. On y retrouve par exemple Federico Doreste, le directeur de l'école Pablo Iglesias, ou Nicolas Escanilla, expert en questions pédagogiques. Question technique dont les médecins sont pourtant exclus : le personnel médical n'est pas représenté, alors que l'on a vu l'influence grandir depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, le Conseil compte un représentant syndical des professions de l'enseignement, ce qui montre bien la protection des travailleurs comme priorité. Plus spécifiquement, une partie du Conseil est chargée des établissements d'assistance sociale pour orphelins et enfants abandonnés de la province de Madrid : il s'agit de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial (*Junta del Patronato de los hogares escuelas de la corporación*).

## B. Sur le terrain. Reprendre le contrôle du personnel

### a. À la direction

Le Conseil des écoles est constitué. Cependant, le rapport au terrain pose problème. Pour mener à bien la laïcisation, le préalable indispensable est d'avoir des appuis directement au sein des orphelinats provinciaux. Pour cela, une solution : le Conseil décide d'y placer des fonctionnaires formés et acquis à leur cause. Dès la réunion du 16 mai 1936 de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial, il est rappelé que Carmen Castilla, inspectrice d'enseignement primaire et membre du Conseil des écoles, est en train de négocier auprès de Maria Sanchez Arbos et Justa Freire pour qu'elles acceptent de devenir les directrices des nouveaux groupes scolaires de Madrid<sup>403</sup>. Dans le même temps, 28 places de maîtresses sont créées au sein des écoles foyers. Il s'agit de maîtresses qui « méritent la confiance des membres du Conseil, tant du point de vue pédagogique que du point de vue politique<sup>404</sup>. » La liste est discutée par le Conseil des écoles et doit ensuite être élevée au ministère. Le choix de la direction pose aussitôt problème :

Le Conseil était partagé entre deux tendances à ce sujet. Certains jugeaient qu'il fallait nommer des Directrices. D'autres l'admettaient mais voyaient les difficultés de les trouver, et par ailleurs,

---

<sup>402</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria*. [janvier 1936], art. cit., p. 29.

<sup>403</sup> Compte-rendu de la réunion du 13 mai 1936 de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial (ARCM/DPM-S, 4350/2).

<sup>404</sup> « (...) *una lista de maestras que merecieran confianza a los miembros (sic) del Patronato, tanto desde el punto de vista pedagógico como desde el punto de vista político.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

croyaient qu'en pratique, pour l'École de la Paz qui englobait la Inclusa et l'Institut de puériculture, il serait plus facile et préférable de trouver un Directeur<sup>405</sup>.

Derrière des arguments fallacieux, on retrouve la réticence des responsables politiques devant la place grandissante occupée par les femmes républicaines. Le débat tranche en faveur de deux femmes, réputées pour leur compétence. Maria Sánchez Arbós et Justa Freire sont toutes deux déjà directrices de groupes scolaires à Madrid (Giner de los Rios et Alfonso Calderón) et dirigeront respectivement le foyer Bartolomé Cossío (anciennement Mercedes) et Maestro Ripoll (anciennement Paz). Arbós est institutrice et pédagogue, diplômée en philosophie et lettres et formée à l'École supérieure des instituteurs de Madrid. Elle a également été professeure à l'ILE<sup>406</sup>. Les deux femmes s'imposent au cours des négociations, en mai 1936 :

Justa Freire a posé clairement le problème. D'une part elle ne pouvait pas laisser de côté l'œuvre qu'elle avait entreprise et d'autre part elle ne croyait pas disposer des forces suffisantes pour accepter la tâche qu'elle devrait mener à bien.

Maria Sánchez Arbós a aussi souligné le premier problème. Quant au second elle imposait une série de conditions. Autorité absolue dans son travail dans les moindres détails et droit de choisir librement son personnel et de le révoquer sans démarches administratives.

(...) Avec toutes ces démarches le temps passait sans mener à quoique ce soit de concret. La situation du Conseil était assez violente, car elle était peu à peu contaminée par la politicaille. On a fait toutes sortes de concessions à la Arbós et elle a accepté : avec beaucoup de doutes, beaucoup d'hésitations, mais elle a accepté<sup>407</sup>.

Plusieurs constats s'imposent. D'abord, le Conseil des écoles est en position de faiblesse. Il agit dans l'urgence ; la laïcité doit être appliquée au plus vite ; pour cela, les volontaires sont rares, d'autant plus que le Conseil recherche un personnel séculier non seulement loyal mais aussi compétent. Freire et Arbós se retrouvent ainsi en position de force. Déjà en poste, elles sont à même de négocier la nouvelle tâche qui leur est assignée. Dans la mesure où le Conseil va jusqu'à négocier auprès d'une institutrice de Barcelone, elles savent que les espoirs reposent sur elles. Le poste de directrice constitue d'ailleurs une pièce maîtresse dans l'application des réformes, car le

---

<sup>405</sup> « *En el Patronato existían dos tendencias sobre este punto. Opinaban unos que debieran ser Directoras. Otros, admitían esto pero veían las dificultades de hallarlas, y por otra parte, creían que concretamente, para el Colegio de la Paz que englobaba Inclusa y Puericultura, sería más fácil y preferible hallar un Director.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>406</sup> Elvira Ontañón, « María Sánchez Arbós », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne.

<sup>407</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c, extrait « La nomination des directrices ».

Conseil des écoles est unanime : pour éviter de renouveler l'expérience conflictuelle de l'école Pablo Iglesias, le directeur ou la directrice le sera à tout point de vue. « Dans une organisation nouvelle des Écoles, tous les ressorts devaient être en une seule main. Il ne s'agissait pas d'organiser des cours : c'est la totalité de la vie des pensionnaires qui devait s'organiser à des fins pédagogiques<sup>408</sup>. » La marge de manœuvre octroyée à Árbos n'a pas d'équivalent préalable, puisque Doreste est sous la surveillance de son assistant Alvarez. En tant que directrice, elle devient également membre du Conseil des écoles. La république du Front populaire, quoiqu'elle ne soit pas pleinement acquise à l'émancipation féminine, confirme et renforce des évolutions en cours depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en ce qui concerne la professionnalisation des femmes. Cependant, les autres postes de directrices ne sont pas pourvus : devant l'absence d'avancée des négociations, Nicolas Escanilla est désigné directeur de l'école Maestro Ripoll<sup>409</sup>.

### *b. Le personnel éducatif*

Ces remplacements à la direction, en mai 1936, sont suivis d'un remplacement massif du personnel. En juin, le Conseil se met d'accord sur une liste de maîtres intérimaires chargés de pourvoir 35 places dans les trois écoles — notons bien qu'Arbos y participe. Le 3 juin 1936, une liste de noms est proposée. L'école de la Paz se voit attribuer 17 institutrices et un nouveau directeur, Nicolas Escanilla ; l'école des Mercedes compte 14 nouvelles institutrices ; l'école Pablo Iglesias, dont les remplacements ont déjà été effectués en grande partie, ne compte que 3 nouvelles maîtresses<sup>410</sup>. Sur les 35 maîtresses sélectionnées, seulement 10 proviennent de la province de Madrid ; 5 viennent de provinces relativement proches (Salamanque, Tolède, Guadalajara) mais toutes les autres viennent de plus loin (Alicante, Murcie, Huesca, Jaén, Badajoz, Tarragona, Majorque...)<sup>411</sup>. Cela trahit la difficulté à trouver le personnel nécessaire à temps, puisqu'il faut aller chercher des institutrices aux quatre coins de l'Espagne. Tout cela se fait également dans la précipitation. Un membre du Conseil des écoles demande à la commission de gestion de bien vouloir accepter que les propositions de nomination soient élevées directement du Conseil au ministère d'Instruction publique, sans passer par la commission de gestion, pour éviter des

---

<sup>408</sup> « *En una organización nueva de los Colegios, todos los resortes debían estar en una sola mano. No se trataba de organizar unas clases: era la totalidad de la vida de las acogidas la que debía organizarse dentro de una espera pedagógica.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>409</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>410</sup> Compte-rendu de la réunion du Conseil des écoles, 3 juin 1936 (ARCM/DPM-S, 4350/4).

<sup>411</sup> *Ibid.*

lourdeurs administratives<sup>412</sup>. Le Conseil des écoles place d'ailleurs ses écoles provinciales pour orphelins en position prioritaire. Pour ces remplacements massifs, il est bien difficile de trouver des professeurs compétents sans affectation. C'est pourquoi le Conseil demande à nommer des maîtresses titulaires (*propietarias*) déjà en poste, créant des vides dans d'autres écoles, vides qui seront comblés par des maîtres vacataires (*interinos*) notamment issus de la promotion 1936 de l'École normale<sup>413</sup>. Comme le formule lui-même Rafael Henche en 1937, les orphelinats provinciaux de Madrid constituent un enjeu primordial : « La commission de gestion ainsi que moi-même avons porté une très grande attention au système des Orphelinats du Gouvernement Provincial<sup>414</sup>. » La dimension symbolique du remplacement des sœurs au sein de ces établissements importe donc plus que la perte de compétence des maîtres dans des écoles disséminées en Espagne.

### c. *L'ensemble du personnel*

Au-delà du personnel éducatif, le Conseil des écoles entend se débarrasser de tout employé susceptible de freiner les réformes :

Les services et les fonctionnaires qui paraissaient les plus éloignés du travail éducatif, ne l'étaient pas en réalité, et il était nécessaire que toutes les pièces s'engrènent comme un fin mécanisme en une parfaite unité<sup>415</sup>.

Doit-on déjà y voir une épuration politique qui passe au crible tout le personnel de l'école ? Le personnel dit subalterne, c'est-à-dire les femmes de ménage, jardiniers, cuisiniers, gardiens, doit-il prouver de façon systématique son adhésion au régime en place ? Les dossiers d'épuration de 1939 montrent que la pression exercée ne devient importante qu'après le déclenchement de la guerre, le 18 juillet 1936 — obligation de s'affilier à un syndicat, révocations en série, etc. Par ailleurs, même pendant la guerre, aucun gardien, ouvrier ou femme de ménage ne sera congédié à notre connaissance. Cela s'explique certainement par la volonté de se mettre du côté des travailleurs et de ne pas se mettre à dos la base populaire. Aucune épuration massive n'est donc pour l'instant mise en place. La républicanisation des fonctionnaires fait bien partie des projets de la commission

---

<sup>412</sup> Lettre d'un membre non nommé du Conseil des écoles à la commission de gestion, 23 juin 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/67).

<sup>413</sup> Lettres non datées, correspondance du Conseil des écoles, 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/67).

<sup>414</sup> « *Preocupó muy especialmente a la Gestora de la Diputación Provincial y a quien os dirige la palabra el régimen en que se desenvolvían los Orfanatos de la Diputación Provincial.* » Intervention de Rafael Henche devant le gouverneur. Compte-rendu de la session du 25 novembre 1937 du gouvernement provincial de Madrid, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 119 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>415</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

de gestion dès les premiers instants, « afin d'assurer et de garantir l'adhésion et la loyauté au régime », « mais ce projet a été entravé par la barrière infranchissable de la législation en vigueur, entièrement inspirée du principe d'inamovibilité des employés.<sup>416</sup> » Jusqu'au 18 juillet, tout l'effort du Conseil se concentre donc dans le remplacement du personnel religieux, application d'un principe constitutionnel et légal.

Malgré l'urgence, le Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid n'agit pas en toute inconscience. Un préalable l'inquiète. L'école Pablo Iglesias est le lieu de véritables conflits au sein du personnel, en lien avec le remplacement progressif des sœurs. Les services d'infirmerie sont ceux « qui présentèrent les problèmes les plus complexes et les plus difficilement solubles<sup>417</sup>. » Suite à de nombreuses plaintes, le Conseil mène l'enquête et commence par établir l'innocence du médecin chef, le docteur Eduardo Blaise Ombrecht, qui avait donné les ordres adéquats sans que ceux-ci soient respectés. Le problème vient en fait de l'indiscipline du personnel. Le directeur Doreste licencie des infirmières qui s'absentent pendant la nuit, et qui menacent d'aller voir le syndicat. Il charge alors un ancien élève de l'école de faire respecter les ordres médicaux.

Avant il y avait les Sœurs qui s'occupaient de la surveillance et de l'ordre de l'infirmerie et qui s'occupaient des malades, mais quand elles sont parties il n'y avait personne qui dirige et les servantes ne se préoccupaient de rien. Il faut tenir en compte qu'il n'y avait aucune infirmière et que des deux aide-soignantes, une avait été licenciée. L'autre aide-soignante ne pouvait faire que peu de choses, elle avait suffisamment de travail en prodiguant les soins et en aidant le médecin<sup>418</sup>.

Le désordre est tel que la femme du médecin, Mme Blaise, se propose comme collaboratrice et aide à la gestion de l'infirmerie. En même temps sont nommés deux médecins internes et une nouvelle infirmière. Le Front populaire doit en fait affronter le fruit de tensions grandissantes au cours du XX<sup>e</sup> siècle, qui opposent les sœurs à un nouveau personnel séculier fondant sa légitimité

---

<sup>416</sup> « *Fué propósito de la Comisión Gestora, desde los primeros momentos de su actuación, republicanizar los escalafones de sus funcionarios, a fin de asegurar y garantizar su adhesión y lealtad al Régimen. Pero ese propósito fué obstaculizado por la barrera infranqueable que ofrecía la legislación vigente, toda ella inspirada en el principio de la inamovilidad de los empleados.* » Compte-rendu du gouvernement provincial en session du 19 août 1936, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 281 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>417</sup> « *Fueron los [servicios de la Enfermería] que me presentaron problemas más complejos y de más difícil solución.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>418</sup> « *Antes estaban las Hermanas que se ocupaban de la vigilancia y el orden de la enfermería y cuidaban de los enfermos, pero al marcharse ellas no había nadie que dirigiese y las sirvientas no se preocupaban de nada. Hay que tener en cuenta que no había ninguna enfermera y que de los dos practicantes, uno había sido dado de baja. El otro practicante solo poco podía hacer, bastante trabajo tenía con realizar las curas y ayudar al médico.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

sur une véritable formation professionnelle, et sur des diplômés. Les sœurs de Vincent de Paul se montrent hostiles face à l'arrivée d'une infirmière diplômée à l'école des Mercedes. Concepción Gil l'exprime est bien en 1939. Alors qu'elle doit minimiser les conflits l'ayant opposé aux religieuses devant le comité d'épuration franquiste, elle ne nie pas l'existence de tensions provoquées par sa simple présence qui remet en cause le rôle de la congrégation :

Entre les Sœurs de la Charité et la signataire il n'y avait pas plus que de l'antagonisme professionnel, rien d'autre, antagonisme résolu rapidement avec une explication claire et simple ; quand j'ai demandé à la Sœur de l'Infirmierie de m'expliquer sa gravité, elle m'a répondu : Vous avez raison Teresa, contre vous particulièrement nous n'avons pas la moindre précaution, puisqu'ils n'auraient pu envoyer une personne aussi bonne et bien élevée, mais comme nous croyons avoir montré en tant d'années nos aptitudes, l'infirmière est plutôt un obstacle pour nous, et nous ferons ce que nous pourrons pour qu'ils la suppriment, ce pour quoi elle m'a conseillé de demander mon transfert. Après consultation avec mes supérieurs on m'a conseillé de continuer là-bas, puisqu'il n'était pas convenable pour le Corps des Infirmières, qui naissait alors, de faire un tel pas en arrière<sup>419</sup>.

Toutes les mesures que nous venons de détailler tendent toutes entières vers un but : l'éviction des sœurs pour parvenir à la sécularisation. Pourtant, celle-ci tarde à venir.

## C. De la charité à la justice sociale ?

### a. *Une démarche réformatrice et non révolutionnaire*

Si la laïcité est le fer de lance du Front populaire, celui-ci s'attache dans le même temps à construire un projet pédagogique de long terme. Les nouveaux noms des orphelinats permettent de mesurer les ambitions du Conseil des écoles. Il faut encore une fois noter l'avance de l'école de San Fernando, renommé Pablo Iglesias avant les autres, dès le 4 mars 1936 :

Je voulais prononcer ces mots et formuler le projet résolu que l'Institution "Pablo Iglesias" soit un foyer chaleureux (...) par le nom qu'il porte et par ce que ce nom représente ; (...) par le concept que j'ai de ce que doit être la justice sociale (et non la Bienfaisance), que doit avoir le Gouvernement provincial avec ceux qu'elle a le devoir de recueillir, parce que la société fut cruelle avec eux<sup>420</sup>.

<sup>419</sup> Défense de Concepción Gil face à ses chefs d'accusation, 25 décembre 1939. Dossier d'épuration de Concepción Gil, infirmière diplômée, 1939-1941 (ARCM/DPM-A, 9/3). Pour la traduction, voir annexe 3d.

<sup>420</sup> « *Quería pronunciar estas palabras y hacer el firme propósito de que la Institución "Pablo Iglesias" sea hogar cariñoso, (...) por el nombre que lleva el Establecimiento y por lo que ese nombre representa ; (...) por el concepto que tengo de lo que debe ser la justicia social (no la Beneficencia), que está obligada a tener la Corporación con aquellos que tiene el deber de recoger, porque la sociedad fué cruel con ellos.* » Rafael Henche, session du 4 mars 1936, *Memoria* [janvier 1936], p. 145 (BDCM/BRM-H, R.1253).



Le président du Conseil des écoles, Rafael Henche, investit le changement de nom d'une forte portée symbolique. Il signifie par là le projet de rénovation pédagogique mais aussi de la transformation de l'ancien modèle de charité chrétienne, vers l'État-providence moderne et son idéal de justice sociale. Cela correspond à une tendance politique générale, confirmée par le ministère de Santé et de l'Assistance sociale : en finir — une fois de plus — avec le concept traditionnel d'asile et mettre en pratique la proclamation des droits de l'enfant<sup>421</sup>. Toutes les écoles provinciales sont renommées « école-foyer » le 26 juin 1936. L'école des Mercedes prend le nom d'école-foyer Manuel Bartolomé Cossío, en l'honneur d'une figure de la pédagogie de l'ILE. Dans le même temps, l'école-foyer Maestro Ripoll réunit l'ancienne Inclusa, l'Institut provincial de puériculture et l'ancienne école de la Paz<sup>422</sup> en hommage au maître d'école Cayetano Antonio Ripoll, l'un des derniers condamnés à mort pour hérésie, en 1826<sup>423</sup>. Ces changements de noms se font « avec l'idée d'inspirer leur fonctionnement d'idées plus modernes, détruisant le vieux système auxquels ces Établissements répondaient dans la pratique<sup>424</sup>. »

Qu'en est-il réellement ? À quel point les pratiques institutionnelles sont-elles bouleversées ? Le compte-rendu du gouvernement provincial nous en dit plus sur les inflexions générales désirées par le Front populaire :

Le Gouvernement provincial était intéressé non seulement par l'éducation des élèves accueillis et protégés, sous sa tutelle, au sein de ses Établissements, mais aussi par leur avenir et leur formation pour que, le jour venu, ils puissent avoir une efficacité sociale. La Commission avait pour idée de créer une grande école maternelle où tous les garçons et filles resteraient jusqu'à un âge donné, avec l'ambition de parvenir à la mixité à tous les niveaux ; un enseignement primaire et deux ans de disciplines complémentaires dans les différentes activités qui pourraient être appliquées dans leur vie citoyenne, pour que, passé ce temps et une fois les aptitudes et l'orientation de chacun connues, ils soient en état de laisser l'internat, sans perdre la tutelle du gouvernement provincial jusqu'au moment d'obtenir honnêtement les moyens qui leur permettent une émancipation totale<sup>425</sup>.

Loin de toute révolution, le gouvernement provincial cherche à mener une réforme en profondeur fondée sur les principes de la constitution de 1931. La mixité est ainsi remise à l'ordre

<sup>421</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 260.

<sup>422</sup> Nicolas Escanilla, directeur de l'école de la Paz et membre du Conseil des écoles, rapport sur les collèges d'assistance provinciale, 1936-1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>423</sup> Compte-rendu de la session du 26 juin 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).

<sup>424</sup> « (...) *Con objeto de inspirar su funcionamiento en ideas más modernas, destruyendo el viejo sistema a que respondían prácticamente los Establecimientos dedicados a esta atención.* » Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 30-31.

<sup>425</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 29-30. Pour la traduction, voir annexe 3e.

du jour. Un projet construit par Doreste et Escanilla prévoit la restructuration des écoles provinciales prévoit une nouvelle distribution des élèves au sein des collèges : l'école de la Paz accueillerait les enfants, garçons et filles, jusqu'à 6 ans, et les petites filles de plus de 12 ans. L'école Pablo Iglesias accueillerait garçons et filles de 6 à 12 ans et, au besoin, certains garçons jusqu'à la « pré-orientation et le préapprentissage », tandis que le collège des Mercedes prendrait en charge les jeunes de plus de 16 ans<sup>426</sup>.

En termes de pédagogie, rien de révolutionnaire non plus. Il s'agit de renforcer les velléités réformatrices déjà portées par des hommes comme Federico Doreste sous la Seconde République. Le Front populaire donne raison à celui-ci contre le gouvernement provincial conservateur des années 1934-1935, en tranchant sur la question de l'enceinte de l'école Pablo Iglesias :

Peu après j'ai occupé la Direction du Collège et Santiago Alvarez m'a proposé de détruire la partie de la muraille commencée et avec les matériaux construire deux frontons pour que les garçons puissent jouer au ballon<sup>427</sup>.

La décision est validée par le président Henche, qui condamne fermement la perspective de construire une large clôture en plein milieu des champs. Les enfants de l'école « ne doivent avoir d'autre clôture » que la tendresse des encadrants, professeurs comme autres fonctionnaires ; ils doivent être si satisfaits de s'y trouver que le fait de les en arracher un jour « soit pour eux une raison de grande contrariété »<sup>428</sup>. On retrouve l'aboutissement de l'évolution de long terme qui mise sur l'intériorisation de la norme plutôt que sur la répression. Les liens avec la pédagogie moderne internationale, déjà tissés par certains instituteurs, sont validés et maintenus. Le 26 juin 1936, le Conseil des écoles accorde de se rendre au cinquième congrès international Montessori, et affirme son adhésion aux principes de la pédagogie italienne<sup>429</sup>.

Au-delà des éléments de continuité, de nouvelles perspectives sont ouvertes. Les discours mettent en avant une nouvelle perception des enfants accueillis dans les écoles provinciales. Cette

<sup>426</sup> Compte-rendu de la session du 13 juin 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-S, 4350/2).

<sup>427</sup> « *Al poco tiempo ocupé yo la Dirección del Colegio y D. J. Santiago Alvarez me propuso destruir la parte de muralla comenzada y con sus materiales construir dos frontones para que los muchachos jugasen a la pelota.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>428</sup> « *Los niños en el Colegio "Pablo Iglesias" no deben tener otra valla que les cierre y les abra el Establecimiento que el cariño de los Profesores, el cariño de todos los funcionarios, el que tengan tal satisfacción de encontrarse allí que el tenerlos que arrancar un día, porque sus padres se los lleven o por cualquier circunstancia, sea para ellos motivo del mayor disgusto.* » Rafael Henche, compte-rendu de la session du 4 mars 1936 du gouvernement provincial, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 145 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>429</sup> Lettre du président du Conseil des écoles à Margaret Hall en réponse à l'invitation au cinquième congrès international Montessori, 2 juillet 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/69).

vision s'inscrit en porte-à-faux avec le discours moralisateur de la charité chrétienne et dépeint désormais une enfance malheureuse, innocente et victime des inégalités sociales :

C'était encore le concept du vieil Hospice, de la charité, de la bienfaisance, où l'on croyait faire une grande faveur à l'enfant, victime des injustices sociales, qui perdait ses parents et se retrouvait démuné, et que l'on faisait une œuvre pleine de mérite en le gardant enfermé entre quatre murs et en lui donnant de la nourriture et des vêtements qui, en raison de leur uniformité, portait un stigmate constant qui manifestait leur condition d'assisté<sup>430</sup>.

Cette dénonciation du stigmate est à replacer dans un contexte européen. En France, elle émaille l'histoire de l'Assistance publique : les pupilles doivent obligatoirement porter un collier comportant leur numéro de matricule, et ce jusqu'à leurs six ans. Les vêtements qu'on leur distribue les distinguent des autres enfants pendant tout l'âge scolaire ; uniformes, démodés, trop étroits, ils signifient l'appartenance de l'enfant à l'Assistance et lui associent un stigmate<sup>431</sup>. En 1936, Suzanne Lacore, sous-secrétaire d'État à la protection de l'enfance sous le Front populaire, s'attache à « humaniser l'Assistance publique », à unifier les œuvres de l'enfance et à coordonner les bonnes volontés. Elle crée trois commissions dont celle de l'Enfance malheureuse, ainsi que celle des Loisirs et celle de l'Enfance déficiente<sup>432</sup>. Si les Fronts populaires mettent l'accent sur un changement profond, ils cristallisent en fait une évolution de long cours. Ils se rangent du côté de l'explication sociologique et non morale de la pauvreté. On a vu que ces théories existaient depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle ; le Front populaire donne un coup de collier dans ce sens, allant à rebours de la charité chrétienne traditionnelle.

### *b. Un nouveau regard à l'enfant*

Toujours est-il qu'à l'échelle madrilène, un nouveau sujet arrive sur la table : celui de la maltraitance à l'enfant. Suite à des incidents rapportés à l'école Pablo Iglesias, le député socialiste Amós Acero Pérez, député visiteur, est chargé de rendre un rapport sur les mauvais traitements

---

<sup>430</sup> « Existía todavía el concepto del viejo Hospicio, de la caridad, de la beneficencia, donde al niño, víctima de las injusticias sociales, que perdía a sus padres y se encontraba desamparado, se creía que se le realizaba un gran favor y se hacía una obra meritísima con tenerlo encerrado entre cuatro paredes y darle una comida y unas ropas que, por su carácter de uniformidad, llevaba un estigma constantemente que declaraba su condición de hospiciario. » Intervention de Rafael Henche devant le gouverneur. Compte-rendu de la session du 25 novembre 1937 du gouvernement provincial de Madrid, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 119 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>431</sup> Ivan Jablonka, *Ni père ni mère...*, *op. cit.*, p. 131-137.

<sup>432</sup> Michel Dreyfus, Justinien Raymond, « Notice de Suzanne Lacore », *Dictionnaire du Maitron*, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 4 décembre 2016.

subis par les élèves en session du 8 juillet 1936<sup>433</sup>. La première accusation porte sur le comportement d'une servante, Francista Ramirez, qui aurait frotté le visage d'un petit garçon avec ses propres excréments en guise de punition pour avoir uriné dans son lit la nuit. Francista Ramirez aurait, à plusieurs reprises, imposé aux enfants incontinents de s'enrouler la tête dans leurs draps sales et de défiler ainsi, nus, à travers le dortoir. Le député, chargé du « triste devoir d'instruire ce dossier » (*triste cometido de instruir ese expediente*), commence par confirmer la véracité des faits en s'appuyant sur le témoignage du directeur et membre du Conseil des écoles Federico Doreste. Les mauvais traitements proviennent autant des servantes que du personnel religieux, « punitions en contradiction non seulement avec tout procédé pédagogique mais aussi avec tout sentiment humain<sup>434</sup>. » Il est possible que ces accusations soient un moyen de justifier l'éviction d'un personnel qui ne soit pas acquis à la république ; ces accusations permettent d'attaquer au passage la légitimité pédagogique des sœurs et des prêtres. Cependant, le sujet des mauvais traitements n'est évoqué par aucune des archives de la période antérieure. Le fait qu'il soit posé pour la première fois sur la table de façon officielle et publique doit donc nous interpeller.

Acero rencontre ensuite la servante. Il la décrit à l'assemblée comme « une femme à l'air extrêmement rachitique, une femme qui m'a montré, par sa franchise, par son inconscience, que la gravité dénoncée des faits était fondée, et qu'elle avait bien commis ces actes<sup>435</sup>. » Il s'avère, après interrogation du député, que Francista Ramirez est une ancienne élève de l'école des Mercedes. Quand il lui demande d'expliquer son geste, elle répond : « Parce qu'on ne m'a jamais donné [d'autre punition] ni à moi ni aux filles de l'établissement où je me trouvais<sup>436</sup>. » Selon Acero, la servante ajoute que quand elle était à l'école des Mercedes, les jeunes filles étaient attachées aux radiateurs pour les discipliner convenablement, sans qu'elles puissent se rebeller contre la punition injuste dont elles étaient victimes. Et c'est bien ce que développe Acero : l'enfant comme une

---

<sup>433</sup> Amós Acero Pérez, « Expediente sobre anomalías en el trato dado a los niños en la Escuela-Hogar "Pablo Iglesias" » en session du 8 juillet 1936 du gouvernement provincial, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 151-157 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>434</sup> « *A los niños se les venía imponiendo por diversos elementos del Colegio, tanto del personal sirviente como del personal religioso, castigos que pugnan, no ya con todo procedimiento pedagógico, sino con todo sentimiento humano.* » Amós Acero Pérez, « Expediente sobre anomalías en el trato dado a los niños en la Escuela-Hogar "Pablo Iglesias" » en session du 8 juillet 1936 du gouvernement provincial, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 151 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>435</sup> « *Una muchacha de aspecto totalmente raquitizado, una muchacha que me manifestó en su declaración franca, por inconsciencia, que eran ciertos cuantos extremos se habían denunciado y que ella había cometido estos hechos.* », *Ibid*, p. 151-152.

<sup>436</sup> « *Porque nunca vi que a mí y a las niñas del Establecimiento en que yo estaba se les impusiera otros.* », *Ibid*, p.152.

victime de mauvais traitements, figure de l'innocence, à rebours de la vision méfiante de l'enfant qui n'échappe pas au péché originel chrétien.

Le député rapporte d'autres accidents graves qui ont eu lieu avant l'arrivée du Front populaire, jusqu'à la mort d'un enfant ébouillanté accidentellement par une servante qui lui donnait son bain. L'enfant se plonge dans l'eau bouillante alors que la servante, lui tournant le dos, allait chercher de l'eau froide pour rallonger l'eau du bain. Bénéficiant d'une seule bougie, devant manipuler plusieurs choses à la fois, elle a tout juste le temps de se rendre compte que l'enfant a plongé dans l'eau en croyant que le bain était prêt. Elle est donc licenciée. Cependant, elle est responsable de l'accident, mais pas de la mort de l'enfant. Les brûlures du garçon ne sont pas soignées en raison d'une mauvaise organisation de l'infirmierie. Un aide-soignant est absent, les ordres médicaux mettent du temps à être appliqués et quand il faut absolument de l'huile essentielle de camphre pour les soins, on réalise qu'il n'y en a pas dans les réserves, qui sont censées être approvisionnées par les sœurs. Acero conclut à la responsabilité du personnel surveillant et médical, mais aussi de la direction et des autorités provinciales. Au lieu de s'attaquer au problème, les autorités proposent un poste au père pour compenser la perte de son enfant :

Il ressort de ce rapport une responsabilité essentielle pour la Commission de Gestion, qui avait parfaite connaissance de ce qui se passait dans ce collège comme dans d'autres ; et au lieu de s'en rendre compte et de se rendre sur place pour tâcher de le réorganiser et de veiller avec une attention redoublée sur les enfants, auxquels on devrait penser avant tout, car ils sont à la fois des enfants et des malheureux, et ils auraient dû être au centre de toutes les attentions, beaucoup plus que cela n'a été fait, la commission ne s'en est pas inquiétée, peut-être parce que, pour occulter les tristes faits qui ont eu lieu, il fallait offrir un emploi pour que le père se taise et n'ébruie pas l'affaire, pour éviter le scandale<sup>437</sup>.

Amós Acero exige alors la démission du directeur de 1934, Castresana, et valide celle qui a déjà eu lieu des servantes responsables. Il plaide surtout pour la réorganisation des établissements de bienfaisance et d'éducation, en mettant en avant des principes moraux et la responsabilité vis-à-vis de l'enfance maltraitée. À la même période, un incident émaille cette fois-ci l'école des

---

<sup>437</sup> « Y se desprende de este expediente una responsabilidad esencial para la Comisión Gestora, que tenía perfecto conocimiento de lo que en este Colegio, como en otros, y en cosas similares, venía ocurriendo ; y en lugar de darse cuenta y acudir para procurar reorganizarlo y velar con creciente solicitud por los niños, en los que debiera pensarse antes que todo, por su doble concepto de niños y de desgraciados, y que debían haber sido objeto de todo el interés y toda la atención, en mucho mayor grado que lo hicieron, no se preocupara, dándose el caso de que, para ocultar un hecho triste acontecido, tuviera que ofrecer una colocación para que el padre callara y no diera publicidad a lo ocurrido, para evitar el escándalo consiguiente. » Propos rapportés du député provincial Amós Acero en session du 8 juillet 1936, parus dans la revue *Memoria* (janvier 1936), p. 151-152 (BDCM/BRM-H, R.1253). Ici et pour la suite, nous avons choisi d'indiquer entre parenthèses la date référencée du journal dans les archives, qui ne correspond pas à la date de publication.

Mercedes, suite à une dénonciation de mauvais traitements à une élève, déposée à la fin du mois de juin 1936<sup>438</sup>. Le 2 juillet 1936 est posé sur la table le problème de la maltraitance à une autre élève de l'école des Mercedes. La petite fille serait « l'objet continuels de coups et de mauvais traitements de la part d'une sœur », au point qu'elle se trouve désormais à l'infirmerie et ne veut plus rester à l'internat. Sa mère veut désormais la sortir de l'école, à moins qu'on lui promette le remplacement des sœurs<sup>439</sup>. Le jour même, Amós Acero affirme avoir résolu l'affaire en ayant procédé à la substitution des religieuses. Point majeur introduit par le Front populaire, la maltraitance aux enfants devient sujet à discussion ; dans le même temps, tous les problèmes pointés de l'institution finissent, inévitablement, par trouver leur résolution dans la laïcité prônée par le Front populaire.

#### D. La laïcité, clef de voûte du projet républicain

Le régime éducatif des Établissements était aux mains des religieuses. La Commission de Gestion a considéré qu'un de ses plus grands devoirs était d'arracher ces consciences ternes pour que leurs intelligences ne soient pas formées dans cette ambiance, obstacle constant dont a souffert l'Espagne. Sous couvert de donner une éducation, on était en train de pervertir les consciences avec une éducation néfaste, faisant des esclaves au lieu de faire des hommes libres<sup>440</sup>.

L'effort du Conseil des écoles est tout entier tendu vers la laïcité, traduite par l'interdiction des enseignements religieux et le remplacement des sœurs. L'internat religieux est en première ligne, car l'influence quotidienne d'un personnel religieux auprès des enfants est jugée néfaste. Sans la sécularisation, c'est tout l'édifice des réformes qui s'effondre. Quand le changement de nom des établissements est communiqué au président du gouvernement provincial le 2 juillet 1936, il est justifié par le respect « de l'esprit laïc qui doit orienter les Écoles », rendant impossible « que les écoles subsistent sous des noms à caractère religieux »<sup>441</sup>. L'influence obscure des sœurs doit donc laisser place à une cohabitation des maîtres avec les enfants « durant toutes les heures de la

<sup>438</sup> Compte-rendu de la session du 26 juin 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).

<sup>439</sup> Notes internes sur la maltraitance d'une élève de l'école des Mercedes, 2 juillet 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/77).

<sup>440</sup> « *El régimen docente de los Establecimientos estaba en manos de las religiosas. Consideró la Comisión Gestora que uno de sus mayores deberes era arrancar estas conciencias tiernas para que no fueran formadas sus inteligencias en, ese ambiente, cuya remora constante ha sufrido España. Con la capa de dar una educación, lo que se venía haciendo era malear unas conciencias con una educación nefasta, haciendo esclavos en lugar de hacer hombres libres.* » Rafael Henche devant le gouverneur. Compte-rendu de la session du 25 novembre 1937 du gouvernement provincial de Madrid, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 119 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>441</sup> « (...) *Respetando el espíritu laico que ha de informar la orientación de los Colegios, no es posible subsistan éstos con denominación de índole religiosa alguna* ». Rechercher source

ournée<sup>442</sup> », aptes à les former en tant que citoyens. Pourtant, la laïcité ne s'impose pas avant juillet 1936. La prudence s'impose, et les futures directrices auxquelles on demande de s'en charger en ont bien conscience. L'une des candidates, Concepción Sainz Amor, l'exprime clairement :

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE LA PAZ. — La Présidence et le Membre M. Doreste rendent compte de la visite à Madrid de Mlle. Concepción Sainz Amor, qui a visité l'École de la Paz et qui en principe est d'accord pour être Directrice de celui-ci ; mais selon elle la Directrice ne doit pas remplacer directement les Sœurs de la Charité, parce que cela lui attirerait la rancœur et le malêtre des élèves, au détriment de l'œuvre à réaliser ; elle préfère repousser sa venue à Madrid<sup>443</sup> (...).

Cette précaution est partagée par le député Nicolas Escanilla, qui évoque la fatalité d'une mesure indispensable, à imposer quoiqu'il en coûte :

(...) Il fallait alors absolument effectuer le remplacement. Je ne pouvais pas repousser à plus tard : nous étions à la fin du mois de juin.

Cela signifie-t-il que j'accepterais quoiqu'il en soit, allègrement, la réalisation d'une tâche que je connaissais parfaitement dans toutes ses immenses difficultés ?

Non.

Mais je devais nécessairement accepter et consacrer ma vie à l'œuvre.

Maria S. Arbós et moi avons visité les Écoles et étudié l'ambiance. (...) Maria S. Arbós a choisi de diriger l'École des Mercedes et j'ai accepté celui de la Paz. Nous avons fait les nominations de personnel pour le Ministère et fixé la date pour le remplacement<sup>444</sup>.

Tous le savent : la laïcité n'est pas une mince affaire. Nous sommes à la fin du printemps, qui a été témoin d'une escalade de la tension sociale. Les réformes du Front populaire ont toujours été accueillies par une franche hostilité par les forces du Bloc national, mais pendant les mois d'avril, mai et juin, le nombre de grèves augmente de façon impressionnante, donnant lieu à ce qui a été qualifié de « printemps tragique ». Ces conflits prennent souvent une tournure violente et s'accompagnent parfois d'attaques contre des églises. La violence fait son apparition dans les rues,

---

<sup>442</sup> « *Se nombraron numerosos Maestros para que se hicieran cargo de la educación de los niños y convivieran con ellos durante todas las horas del día.* » Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria*. [janvier 1936], art. cit., p. 30.

<sup>443</sup> « *DIRECTORA DEL COLEGIO DE LA PAZ. — Se da cuenta por la Presidencia y por el Vocal Sr. Doreste, de la visita a Madrid por la Srta. Da Concepción Sainz Amor, que visitó el Colegio de la Paz y que en principio está conforme con desempeñar el cargo de Directora del mismo; pero entiende que no debe la Directora hacer la sustitución directa de las Hermanas de la Caridad, porque le atraería el rencor y malestar de las alumnas, en perjuicio de la obra a realizar; que desea aplazar su venida a Madrid (...).* » Compte-rendu de la réunion du Conseil des écoles en session du 2 juin 1936 (ARCM/DPM-S, 4350/2).

<sup>444</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c, « prévoir le remplacement ».

avec des affrontements armés entre phalangistes et socialistes, ce qui commence à créer un véritable problème d'ordre public. Une partie de la droite et de l'armée a déjà décidé de rompre avec le gouvernement du front populaire et même avec une république qu'elle considère inopérante, voire dangereuse<sup>445</sup>. Nul ne se fait d'illusion sur le calme de l'opération et le tour que va prendre les choses. Dans ce contexte anxiogène, remplacer les sœurs revient à s'attaquer à un nœud des conflits nationaux.

[Les remplacements] ont d'abord été réalisés à la Paz et immédiatement ensuite aux Mercedes.

Chargé par le Conseil j'avais déjà élaboré un plan de travail pour les maîtresses. Je leur ai remis en avance à chacune un duplicata, pour qu'elles envoient une copie attestant de leur accord avec les conditions indiquées. Dans ce document le problème était posé dans toute sa crudité.

Deux jours avant le remplacement des religieuses les maîtresses se sont réunies à Madrid, dans le salon du Gouvernement provincial. (...) J'ai été très clair : j'ai expliqué la tâche et j'ai intentionnellement mis l'accent sur les difficultés<sup>446</sup>.

Les mots de Nicolas Escanilla trahissent volontairement une tension omniprésente dans les préparatifs. Son récit a quelque chose de militaire. Il se présente comme un officier préparant ses soldats avant de monter au front. Les institutrices ne sont pas les seules à être investies d'une telle mission, douloureuse, difficile mais indispensable : le gouvernement provincial a déjà préparé « une liste d'infirmières dans la préparation de laquelle le Conseil n'est pas intervenu.<sup>447</sup> », comme le souligne lui-même Escanilla. Le remplacement du personnel religieux se fait finalement au début du mois de juillet 1936. Pour l'heure, il épargne le reste du personnel, les maîtres et les maîtresses. Le récit d'Escanilla a recours à une remarquable ellipse sur les modalités concrètes d'exécution :

Bref, dans l'après-midi du 8 juillet 1936, j'étais, avec tout le personnel à mes ordres, en possession de l'École de la Paz (...). Quelques jours après Maria S. Arbós a pris possession de l'École des Mercedes (...). A peine avons-nous eu le temps nécessaire pour commencer notre action quand a éclaté le soulèvement des généraux traîtres contre le Gouvernement légitime de la République<sup>448</sup>.

---

<sup>445</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, op. cit., p. 186-188.

<sup>446</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c, « le remplacement des sœurs ».

<sup>447</sup> « *La Diputación tenía ya una lista de enfermeras en la confección de la cual no intervino el Patronato.* » (Souligné dans le texte) Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>448</sup> « *En fin, en la tarde del 8 de julio de 1936, quedé, con todo el personal a mis órdenes posesionado del Colegio de la Paz (...). A los pocos días se posesionó Maria S. Arbós del Colegio de las Mercedes (...). Apenas habíamos tenido el tiempo necesario para comenzar nuestra actuación, cuando estalló la sublevación de los generales traidores contra el Gobierno legítimo de la República.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).



Selon le témoignage du prêtre de l'école des Mercedes en 1939, Ángel Fernandez Muro, les sœurs sont chassées et lui-même ne peut plus exercer à partir du 13 juillet 1936<sup>449</sup>. Francisco Rodríguez Limón, le directeur de l'école des Mercedes, a déjà été révoqué peu de temps auparavant. Le remplacement des sœurs semble plus complexe dans les orphelinats pour filles. Les événements narrés par Federico Doreste, directeur de Pablo Iglesias, en donnent des indices :

Peu de temps après [le remplacement des sœurs] ils ont emmené à l'École [Pablo Iglesias] une vingtaine de pensionnaires de celle de la Paz, des femmes déjà d'un certain âge pour la plupart, qu'on emmenait ici sur ordre du Gouvernement provincial, parce qu'à La Paz ils refusaient d'accomplir les ordres de la nouvelle Direction et du personnel qui avait remplacé les Sœurs là-bas. Ces pauvres femmes sont arrivés dans un tel état de désespoir qu'elles faisaient peine à voir ; elles pleuraient et demandaient qu'on les laisse partir avec les Sœurs et elles étaient très effrayées parce qu'elles pensaient qu'on allait les enfermer et même les maltraiter<sup>450</sup>.

Son récit est à prendre avec toutes les précautions liées à son contexte d'énonciation : il a tout intérêt à dire ce que la commission d'épuration franquiste souhaite entendre en 1939. Cela confirmerait cependant le retard pris par les écoles des Mercedes et de la Paz dans le remplacement des sœurs, par rapport à leur homologue San Fernando. Institutions plus stables, où les filles sont plus strictement encadrées que les garçons au vu des rapports de discipline, les orphelinats féminins opposent une plus grande force de résistance aux velléités de réformes républicaines.

De février à juillet 1936, les députés provinciaux sont donc embarqués dans une période houleuse. Non sans fatalisme, Nicolas Escanilla voit *a posteriori* dans ces événements un signe de la guerre civile : « Dans les écoles se sont produits plusieurs incidents qui annonçaient, clairs comme de l'eau de roche, ce qui allait venir ensuite<sup>451</sup>. » Federico Doreste a la même impression à propos de la période gouvernée par le Front populaire, « jours très amers et de grandes souffrances morales pour moi, qui furent comme le présage de ce qui allait arriver pendant plus de deux

---

<sup>449</sup> Déclaration sur l'honneur, 6 avril 1939. Dossier d'épuration d'Angel Fernandez Muro, 1939 (ARCM/DPM-A, 31/28).

<sup>450</sup> « *Poco tiempo después llevaron al Colegio una veintena de acogidas del de La Paz, ya mujeres de alguna edad la mayoría, a las que se llevaban allí por orden de la Diputación, porque en La Paz se resistían a cumplir las órdenes de la nueva Dirección y del personal que había substituido allí a las Religiosas. Aquellas pobres mujeres llegaron en un estado tal de desesperación que daba lástima el verlas; lloraban y pedían que las dejasen marchar con las Hermanas y estaban muy asustadas porque creían las iban a encerrar y hasta maltratarlas.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939, 22 p. (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>451</sup> « *En los colegios se produjeron esos días varios incidentes que anunciaban con claridad meridiana lo que iba a venir después.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

ans<sup>452</sup>. » Ce n'est pas un hasard si le remplacement des sœurs devient une obsession du gouvernement provincial, qui décide de la création du Conseil des écoles presque uniquement dans ce but. De 1931 à février 1936, le gouvernement provincial de Madrid se contentait de laisser quelques éléments isolés lutter pour réformer l'éducation, opposant une lourde inertie au dynamisme et aux ambitions d'un Federico Doreste. Ce n'est qu'une source de déceptions supplémentaire dans l'ensemble des frustrations provoquées par la Seconde République. Quand le Front populaire prend possession de la province de Madrid, il ne peut se permettre de retarder l'exécution d'une constitution votée plus de quatre ans plus tôt ; il en va de sa légitimité auprès de ses électeurs, qui ont placé en lui ses derniers espoirs. Le remplacement des sœurs équivaut à un test ultime de la légitimité du Front populaire — s'il n'est pas apte à appliquer la constitution, à quoi bon ? Dans le contexte de juillet 1936, la guerre est déjà en préparation. Aucun compromis n'est plus possible. Le renvoi des sœurs de l'orphelinat des Mercedes répond à l'escalade des tensions. Les orphelinats provinciaux se déchirent, à l'image de l'Espagne. Les étudiants, c'est voir le drame se nouer à l'échelle locale.

### III. L'éclatement de l'orphelinat. La guerre civile, 1936-1939

Le 12 juillet 1936, un lieutenant de la Garde d'assaut — force de police créée par la république — et militant socialiste, José del Castillo, est assassiné par des sicaires de droite. Le lendemain, pour venger sa mort, un groupe armé assassine Calvo Sotelo. Cet événement gravissime convainc aussi bien les conspirateurs militaires que les civils qui les appuyaient de l'urgence de l'action. C'est l'étincelle qui déclenche le soulèvement qui couvait depuis des mois. Le 18 juillet, les armées des principales villes espagnoles se soulèvent, signant le début d'un conflit justifié par la soi-disant imminence d'une révolution communiste<sup>453</sup>. Deux jours plus tard, le 20 juillet 1936, le coup d'État des militaires insurgés est écrasé par les républicains à Madrid. Cela est loin de signifier un répit pour les écoles provinciales. Comme l'exprime bien Nicolas Escanilla, en charge des orphelinats provinciaux pour jeunes filles à ce moment-là, « c'est alors qu'a commencé une période pleine de difficultés<sup>454</sup>. » Son récit trahit l'éreintement face aux difficultés d'une guerre civile qui

---

<sup>452</sup> « (...) *Días muy amargos y de grandes sufrimientos morales para mí, que fueron como el presagio de lo que allí iba a suceder durante más de dos años.* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939, 22 p. (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>453</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, op. cit., p. 188-189.

<sup>454</sup> « *Comenzó entonces una etapa llena de dificultades.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

n'épargne pas les orphelins de la province madrilène : « On ne peut imaginer d'obstacle, aussi absurde qu'il puisse paraître, qui n'ait été mis sur mon chemin<sup>455</sup>. »

## A. Une institution déchirée

Les conflits au sein des écoles provinciales étaient déjà patents avant le 18 juillet, mais la guerre civile les fait entrer dans une toute autre dimension. Les écoles-foyers expriment localement les tensions qui secouent l'Espagne entière. D'anciens collègues se font face, se dénoncent, mais doivent vivre ensemble dans une institution fermée ; la violence et la politique ne restent pas aux portes de l'école républicaine. La guerre implique une toile de fond problématique, les pénuries. L'approvisionnement est le problème numéro 1 pointé par Nicolas Escanilla. Maria Sanchez Árbos ayant démissionné de son poste peu de temps après le remplacement des sœurs<sup>456</sup>, il la remplace. Cela signifie qu'il doit gérer les 600 élèves de l'école-foyer Bartolomé Cossío (Mercedes), 600 élèves de l'école-foyer Maestro Ripoll (Paz), 160 nourrices et 300 nourrissons — en y ajoutant le personnel, il avance un total de 2 000 personnes à sa charge, et tout cela alors que les fournisseurs du gouvernement provincial ne peuvent plus les approvisionner. Les écoles sombrent dans le chaos :

Aux portes des Écoles arrivaient tous les jours des centaines de personnes pour rendre visite aux pensionnaires. Souvent des patrouilles armées essayaient d'entrer par la force pour libérer les incluseras [pensionnaires de la Inclusa]. La nuit des tirs constants aux alentours des bâtiments et contre les murs pour n'importe quelle raison.

Quiconque a vécu l'intimité des derniers jours de juillet 1936, peut se rendre compte de ce qu'a dû être notre lutte.

Il ne passait pas une heure sans qu'une milice, un comité, une meute de gens se présentent à enquêter sur ce qu'il y avait dans le bâtiment, ce qu'on y faisait etc. et très souvent avec des prétentions de s'en saisir. À tout moment une commission se présentait, avec des ordres plus ou moins légitimes pour chercher des lits, des matelas, des couvertures, etc.

Il y a eu une nuit où des irresponsables armés ont envahi et fouillé l'École à la recherche, disaient-ils, de fascistes qui tiraient depuis cet endroit, ou qui faisaient des signes avec des lumières etc<sup>457</sup>.

Dans les premiers mois de la guerre, les pensionnaires, restés sur place, subissent sans surprise une brutale aggravation de leurs conditions de vie. La faim et la violence n'épargnent pas

---

<sup>455</sup> « *No se puede idear obstáculo, por absurdo que parezca que no se me pusiera en el camino.* » Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10).

<sup>456</sup> Démission dès juillet 1936, rendue officielle en août. Compte-rendu de la session du 19 août 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).

<sup>457</sup> Souligné dans le texte. Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c, « La guerre civile ».

les orphelinats provinciaux. On voit par ailleurs que la situation échappe aux autorités légales. La république peine à organiser une réponse militaire au coup d'État, et elle a recours à l'enthousiasme des volontaires qui s'enrôlent dans les milices. Il faut attendre le début du mois de septembre 1936 pour que le gouvernement républicain décrète la formation d'une véritable armée, autant pour mieux encadrer les opérations militaires que pour contrecarrer le pouvoir politique des dirigeants des milices. D'ici là, c'est l'arbitraire de la milice qui prime ; les orphelinats font les frais d'une guerre qui investit tous les espaces, même éducatifs. Ils sont également les témoins d'une escalade des tensions politiques au sein du personnel en 1936. Federico Doreste évoque par exemple le rôle de la politisation au sein des syndicats :

À cause des syndicats des questions gênantes ont également fait surface avec le personnel de service. Les domestiques se sont divisées en plusieurs groupes, certaines sont entrées à l'U.G.T. d'autres à la C.N.T. quelques-unes au parti communiste et quelques-unes n'ont pas voulu s'affilier à aucun syndicat ni parti.

Chaque Syndicat avait sa déléguée qui n'était jamais d'accord avec celle de l'autre Syndicat et les deux créaient des difficultés pour des raisons insignifiantes réussissant ainsi à ce que les services ne fonctionnent pas convenablement. Dans d'autres circonstances on aurait facilement trouvé un arrangement, mais à l'époque et avec la menace constante des patrouilles, avec lesquelles les servantes étaient en si bons termes, il fallait procéder avec une extrême précaution pour ne pas s'exposer à « la promenade<sup>458</sup> » [exécution].

L'affiliation syndicale se retrouve à l'école des Mercedes, où seulement sept membres du personnel sur les 27 dossiers épluchés affirment en 1939 ne pas être passés par un organisme syndical pendant la guerre. Il s'agit du contrôleur — arrêté rapidement après l'éclatement de la guerre civile —, de trois institutrices, du jardinier, d'une sténodactylo et d'une servante. Les affiliations syndicales ne sont pas synonymes de politisation, car elles sont parfois des conditions pour obtenir ou poursuivre une activité salariée. On peut toutefois voir comment la politique s'immisce nécessairement dans la vie du personnel des orphelinats provinciaux, impliquant des choix personnels qui ne permettent plus la neutralité. Nicolas Escanilla détaille ici le cas de l'école de la Paz. Il a pris le poste de directeur, mais d'autres fonctionnaires hauts placés posent problème :

---

<sup>458</sup> « *Por causa de los Sindicatos surgieron tambien bastantes cuestiones enojosas con el personal de servicio. Las criadas se dividieron en varios grupos, unas ingresaron en la U.G.T. otras en la C.N.T. algunas en el partido comunista y algunas no quisieron afiliarse a ninguna sindical ni partido. Cada Sindical tenía su delegada que nunca estaba de acuerdo con la de la otra Sindical y ambas creaban dificultades por motivos nimios con lo que lograban que los servicios no funcionasen debidamente. En otras circunstancias esto hubiera tenido facil arreglo, pero entonces y con la amenaza constante de las patrullas, con cuyos componentes estaban tan bien relacionadas las sirvientas, había que proceder con extrema cautela para no exponerse al "paseo".* » Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939, 22 p. (ARCM/DPM-A, 5/7).

Le Contrôleur est resté. Il vivait aussi dans l'Établissement. C'était un homme d'extrême droite d'origines jésuitiques. Sournement dans les 8 ou 10 jours qu'il est resté dans l'établissement il a su provoquer une série de conflits. En plein soulèvement il est allé à Santander, avec son permis de visite à sa famille.

Des trois [employés], un malade chronique, venait de façon irrégulière au bureau, il a finalement demandé un congé maladie et n'est pas revenu à son poste

Un autre m'a été présenté comme socialiste. En réalité il ne m'a aidé en rien, peut-être par incompetence.

Le troisième a collaboré et collabore à notre œuvre. C'est le seul qui est resté au bureau<sup>459</sup>.

La rébellion militaire a des effets contraires dans chaque zone du pays, mais dans chacune les institutions et organisations locales provinciales jouent un rôle important. En zone républicaine, les cadres politiques intermédiaires — définis comme les couches inférieures et intermédiaires du personnel en charge d'une organisation politique ou d'une institution — assurent tout le pouvoir et agissent avec une pleine autonomie durant les premières semaines de confusion politique et d'inactivité administrative. Ils se chargent de la défense, de l'épuration des fonctionnaires, ils recherchent des alliances et la collaboration avec les municipalités voisines. En zone rebelle, ils sont un canal pour organiser les populations politiquement et administrativement, donc pour transmettre les normes, idées et objectives du régime qui cherche à se mettre en place<sup>460</sup>. Or, on le voit bien, certains dirigeants des institutions provinciales posent problème aux autorités républicaines, qui ont besoin de l'appui direct de ces cadres politiques intermédiaires. L'existence d'incompatibilités politiques au sein des fonctionnaires était tolérable avant guerre, au nom du respect des lois. Elle devient inacceptable dans un contexte belligérant. Le décret du 2 août 1936 autorise les gouvernements provinciaux à mener à bien les réorganisations opportunes de leur personnel, avec comme priorité d'assurer la loyauté aux institutions<sup>461</sup>. Le principe qui sous-tend ce décret est que les organismes ne peuvent fonctionner normalement si les hommes qui occupent les postes à responsabilité n'appliquent pas les ordres. Le 2 septembre 1936, l'épuration politique du personnel est mise en œuvre à Madrid. Or, comme l'exprime bien le président du gouvernement provincial, il ne s'agit pas seulement d'une épuration mais aussi dans le même temps du remplacement du

---

<sup>459</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Pour la traduction, voir annexe 3c, « Les conflits du personnel ».

<sup>460</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos intermedios del régimen franquista*, Valencia, Instituto de cultura Juan Gil-Albert, 1996, p. 33-37.

<sup>461</sup> Compte-rendu du gouvernement provincial en session du 19 août 1936, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 281 (BDCM/BRM-H, R.1253).

personnel, qui plus est dans l'urgence. Il est immédiatement stipulé qu'aucune révocation ne doit provoquer de trouble dans la gestion des établissements, surtout en ce qui concerne les hôpitaux<sup>462</sup>.

Nous avons très peu d'informations sur le destin de Limón, si ce n'est qu'il finit par être arrêté et fusillé. Le contrôleur, Santiago San Antonio Espúa, est révoqué le 2 septembre 1936. Il n'est affilié à aucun parti ou entité politique mais son soutien aux sœurs et sa proximité avec Limón le condamnent. À en voir la rapidité avec laquelle son dossier d'épuration est validé en 1939, il est très certainement un homme de droite avéré. Vu le contexte, il ne fait guère de doute que le remplacement du personnel se fait dans la violence. San Antonio affirme avoir été pris en otage pendant deux semaines par « huit miliciens et deux communistes » qui le traitent de phalangiste. Notons que San Antonio fait figurer Nicolas Escanilla au rang des miliciens, ce qui doit nous inciter à la prudence dans la lecture de ses mots. Trois dirigeants se présentent le soir et font passer des interrogatoires aux employés et aux ouvriers, et demandent à San Antonio de donner l'adresse du directeur Limón<sup>463</sup>. Son logement est perquisitionné ; on y trouve des « objets politiques et religieux » ainsi que quelques balles, et la présidence a adopté en réponse « les mesures adéquates »<sup>464</sup> — San Antonio évoque le vol de toutes ses économies et de ses papiers.

L'historien se trouve ici en difficulté. Les dossiers d'épuration de 1939 évoquent systématiquement les révocations du personnel sous le Front populaire, car elles sont généralement gages d'une opposition politique. Chacun a toutefois intérêt à aggraver les persécutions subies par les rouges pour ne pas écopier d'une sanction. Le concierge José Saavedra est par exemple révoqué le 22 septembre 1936<sup>465</sup>. Il avance son hostilité au régime comme motif mais la multiplicité des témoignages laisse entrevoir de nombreuses pistes. Est-il révoqué pour faute professionnelle pour avoir menacé les mères des pensionnaires et leur avoir ainsi soustrait de l'argent ? A-t-il effectivement sauté de joie à la victoire électorale du Front populaire et dénoncé le contrôleur San Antonio qui accueillait secrètement une sœur en difficulté ? Est-il cette « personne très ignorante, mais au service du collège à chaque instant », qui n'a pas d'idée propre et change d'affiliation politique sans en réaliser la portée<sup>466</sup> ? Il ne s'agit pas ici de trancher mais de souligner l'existence

<sup>462</sup> Intervention du président du gouvernement provincial en session du 2 septembre 1936, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 98-99 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>463</sup> Déclaration sur l'honneur, 31 mars 1939. Dossier d'épuration de Santiago San Antonio Espúa, contrôleur de l'école des Mercedes, 1939 (ARCM/DPM-A, 40/23).

<sup>464</sup> Compte-rendu de la session du 19 septembre 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).

<sup>465</sup> Déclaration sur l'honneur, 7 juin 1939. Dossier d'épuration de José Saavedra, concierge de l'école des Mercedes (ARCM/DPM-A, 21/19).

<sup>466</sup> Témoignages du personnel, juin 1939. Dossier d'épuration de José Saavedra, concierge de l'école des Mercedes (ARCM/DPM-A, 21/19).

de fortes tensions politiques et de soupçon au sein du personnel. Tous les témoignages concordent pour désigner certains employés clairement de gauche et favorables au Front populaire : l'infirmière Concepción Gil, l'employée Margarita Guadalupe, le garçon du lavoir Jesús Rubio sont unanimement cités<sup>467</sup>. Le gardien Julian Nieto est la cible de pas moins de seize accusations<sup>468</sup>. Peu importe qu'ils soient ou non responsables de ce dont on les accuse. Une chose est sûre : le Front populaire peut compter avec l'appui d'une partie du personnel préexistant des orphelinats provinciaux. Jesús Rubio entre au service de l'école des Mercedes en 1926 et Julian Nieto en 1913<sup>469</sup>. Le personnel existant a donc le choix : certains s'engagent franchement en faveur de la république, d'autres s'enferment dans une farouche opposition, et la plupart s'accommodent silencieusement, cherchant avant tout de quoi survivre.

Le gouvernement provincial ne parvient toutefois pas à garder le contrôle de la situation. Le désordre est signalé par la démission de Federico Doreste, le 20 août 1936, à la tête de l'école-foyer Pablo Iglesias. Une commission des maîtres de l'école-foyer Pablo Iglesias se présente alors à la présidence peu de temps après, mais Rafael Henche a entendu dire que Doreste a démissionné justement sous leur pression. « Après une entrevue assez tumultueuse » où les instituteurs s'adressent rudement à lui, Rafael Henche exige leur démission. Devant l'ampleur du problème, la question est débattue au sein du Conseil des écoles<sup>470</sup>. Le Conseil est en effet extrêmement inquiet de la remise en question de sa propre autorité à nommer le personnel des centres provinciaux et à en assurer l'intégrité, puisque ces maîtres ont pris l'initiative de faire démissionner l'homme choisi par le Conseil sous prétexte qu'ils le pensaient fasciste. Le 24 août, Doreste confirme qu'il a été contraint à la démission, mais il précise que dans ce groupe, seulement trois maîtres « se sont montrés véritablement agressifs » tandis que les autres avaient « une attitude hésitante comme s'ils étaient coincés là<sup>471</sup> » :

Avec la coopération intelligente et enthousiaste du défunt Santiago Alvarez [Doreste] a toujours essayé de guider les vies et l'intelligence des nombreux pensionnaires majeurs de l'École, ayant

---

<sup>467</sup> Dossiers d'épuration de Concepción Gil, Margarita Guadalupe et Jesús Rubio (ARCM/DPM-A, respectivement 9/3, 10/1, 21/12). Les autres dossiers d'épuration du personnel, à qui l'on demande systématiquement de dénoncer des collègues « rouges », complètent ces témoignages.

<sup>468</sup> Dossier d'épuration de Julian Nieto (ARCM/DPM-A, 17/5).

<sup>469</sup> Dossiers personnels de Jesús Rubio et Julian Nieto (ARCM/DPM-A, 178/44 et 210/6).

<sup>470</sup> Compte-rendu de la réunion du 24 août 1936 de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial, p. 1 (ARCM/DPM-S, 4350/2).

<sup>471</sup> « (...) *Que de los varios Maestros que se hallaban allí congregados, únicamente hubo tres que se mostraron verdaderamente agresivos, ya que la actitud de los restantes era más bien una actitud de titubeo como si se hallaran cohibidos.* » Compte-rendu de la réunion du 24 août 1936 de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial, p. 2 (ARCM/DPM-S, 4350/2).

réussi à la perfection et subsistant uniquement un petit groupe de ces réfractaires à toute discipline qui en de multiples occasions ont clairement manifesté leurs sentiments rebelles<sup>472</sup>.

Face à cette situation qu'il qualifie d'intenable, Doreste demande que l'on procède à son remplacement au plus vite. Ce désordre n'est pas propre à l'école Pablo Iglesias. Sans que l'on puisse établir leur cause, on sait que trois institutrices de l'école Cossío et une maîtresse de l'école Ripoll démissionnent le 7 septembre 1936, suivant de peu la directrice Árbos<sup>473</sup>. Les rapports soulignent également l'indiscipline qui règne parmi les pensionnaires de l'école des Mercedes en septembre 1936, situation qui requiert « un traitement énergique »<sup>474</sup>.

Il est frappant de constater que dans cette période extrêmement troublée et chaotique, le Conseil des écoles poursuit son travail, se projetant dans l'après-guerre victorieux. En pleine guerre civile, alors que les bombes pleuvent sur Madrid depuis la fin du mois d'août, Nicolas Escanilla rend un rapport le 26 septembre 1939 sur les maîtres des orphelinats provinciaux, « jugeant indispensable l'existence de de (*sic*) un professeur de Musique qui soit technique, ainsi que celui de dessin, ne croyant pas tant utile celui de couture<sup>475</sup>. » Carmen Castilla, membre du Conseil des Écoles siégeant en tant qu'inspectrice, avance quant à elle la nécessité d'un professeur de sciences du foyer (*ciencias del hogar*)<sup>476</sup>. Les hésitations de la retranscription dactylographiée semblent trahir un climat anxigène et pressant. Pourtant, en pleine guerre civile, les membres du Conseil des écoles poursuivent la planification des réformes pédagogiques quoiqu'il en coûte, car la légitimité du Front populaire en dépend.

---

<sup>472</sup> « *Con la cooperación inteligente y entusiasta del malogrado Santiago Alvarez trató siempre de encauzar las vidas y la inteligencia de los muchos acogidos mayores del Colegio, habiendo conseguido esto a la perfección y subsistiendo únicamente un pequeño grupo de éstos reacios a toda disciplina y que en múltiples ocasiones han dado claras muestras de sus rebeldes sentimientos.* » Compte-rendu de la réunion du 24 août 1936 de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial, p. 2 (ARCM/DPM-S, 4350/2).

<sup>473</sup> Rapports émis par le Conseil des écoles à l'attention du contrôleur des fonds provinciaux, 7 septembre 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/53).

<sup>474</sup> Compte-rendu de la session du 19 septembre 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).

<sup>475</sup> « *El Sr. Escanilla hace un informe sobre los Maestros especiales, opinando indispensable la existencia de de (*sic*) un profesor de Musica que sea tecnico, asi como uno de dibujo, no creyendo tan preciso el de Corte.* » Compte-rendu de la session du 26 septembre 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).

<sup>476</sup> Compte-rendu de la session du 26 septembre 1936 du Conseil des écoles (ARCM/DPM-G, 4349/48).



## B. L'évacuation

Rapidement, il a fallu, comme unique moyen de défendre les enfants des risques de la guerre, les déplacer aux villages de Levante<sup>477</sup>.

Madrid est le premier et plus important objectif des insurgés, qui comptent prendre la capitale en tenaille. À partir de la fin du mois d'août 1936, les bombardements de la ville s'intensifient. Le cercle se referme début novembre 1936. Les républicains ont alors déjà reconverti l'école Cossío (Mercedes) en hôpital militaire d'urgence pour décongestionner l'hôpital provincial saturé par l'arrivée des blessés<sup>478</sup>, et transféré les élèves dans les bâtiments de l'ancien noviciat (*noviciado*) des sœurs de la charité. Les centres provinciaux sont en effet réquisitionnés pour être transformés en hôpitaux dès l'éclatement de la guerre civile, reconversions qui se font de façon chaotique et dans l'improvisation<sup>479</sup>. Dès le mois d'octobre, l'évacuation dans la région de Levante est planifiée. Les parents ont la possibilité de récupérer leurs enfants avant cette évacuation s'ils le font savoir à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Le 14 octobre 1936, 9 élèves de l'école-foyer Maestro Ripoll sont recueillies par leurs familles, un chiffre bien inférieur aux 54 élèves de l'école-foyer Bartolomé Cossío<sup>480</sup>. Étant donné ce que l'on sait de la clientèle accueillie par chaque institution, on peut raisonnablement penser que les jeunes filles de Cossío (Mercedes) ont des appuis familiaux plus solides, qui leur permettent de retourner auprès de leurs proches pendant la guerre, que celles de Ripoll abandonnées parfois depuis leur naissance.

Sous les bombes, le noviciat prend feu en novembre 1936. L'incendie se propage trop rapidement pour que les objets ou documents importants soient sauvegardés, et la partie de la direction est réduite en cendres. Tous les documents de l'école Cossío sont perdus, de la documentation personnelle des pensionnaires aux factures et documents budgétaires<sup>481</sup>. C'est dans la même période que le gouvernement provincial organise le transfert des élèves des orphelinats

---

<sup>477</sup> « *Hubo necesidad, rápidamente, como único medio de defender a los niños de los riesgos de la guerra, de desplazarlos a los pueblos de Levante.* » Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria*. [janvier 1936], art. cit., p. 34.

<sup>478</sup> Intervention de Rafael Henche, compte-rendu de la session du 25 novembre 1936 du gouvernement provincial de Madrid, *Memoria. Veintiún meses de gestión, febrero 1936 - noviembre 1937* [janvier 1936], p. 108-114 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>479</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 256-257.

<sup>480</sup> Liste adressée par le Conseil des écoles à la commission de gestion, 14 octobre 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/71).

<sup>481</sup> Rapport du directeur de l'école-foyer Maestro Ripoll, 4 janvier 1937 (ARCM/DPM-S, 4361/22).

provinciaux à Valence<sup>482</sup>. Les colonies s'établissent dans la région du Levante, qui est l'une des destinations principales de l'exil républicain sur le territoire national, pour sa relative tranquillité tout au long de la guerre<sup>483</sup>. Pendant ce temps, Madrid est cependant défendue avec ardeur par les colonnes des miliciens et par les premiers volontaires des Brigades internationales, et les apports soviétiques en tanks et avions sont décisifs pour la défense de la capitale. Devant une telle résistance, Franco se détourne de Madrid et décide d'en finir avec le front du Nord.

L'évacuation constitue un moment à part entière de l'histoire de l'école des Mercedes, mais nous avons choisi de ne pas l'étudier de près<sup>484</sup>. On sait qu'on y retrouve une partie du personnel ; l'institutrice d'enseignements complémentaires Rosa Bohigas demande ainsi à être réintégrée à son poste et exerce dans une colonie scolaire<sup>485</sup>, et la maîtresse de dessin Mercedes Padró est transférée à une colonie de Levante en 1937<sup>486</sup>. Un traitement préférentiel est donné aux enfants des combattants républicains. La distinction est clairement établie dans certaines directives qui ne concernent que les fils de miliciens républicains : le 14 octobre 1936, 30 enfants fils de républicains sont envoyés à Bolbaite, dans la région de Valence, pour y être recueillis<sup>487</sup>. Cette priorité accordée aux orphelins de guerre des républicains est cohérent avec les directives du 19 août 1936. La commission de gestion accordait l'admission des enfants « de militaires et de miliciens morts pour la défense de la liberté » au sein des établissements d'assistance provinciale, sans exiger d'autre prérequis<sup>488</sup> :

La détresse dans laquelle doivent malheureusement se retrouver les enfants orphelins des militaires et miliciens sacrifiés pour la défense du Régime républicain, ne peut pas devenir un abandon (...). Ce Gouvernement provincial dispose d'Établissements adéquats pour accueillir ces orphelins, mais

---

<sup>482</sup> Récit de l'évacuation et de ses embûches dans le rapport de la session du 25 novembre 1936, *Memoria* [janvier 1936], art. cité, p. 108-114.

<sup>483</sup> Juan Manuel Fernandez Soria, *Educación y cultura en la guerra civil (España 1936-1939)*, Valencia, NAU Llibres, 1984, p. 22.

<sup>484</sup> Sur cette période, voir Juan Manuel Fernandez Soria, *Educación y cultura en la guerra civil...*, *op. cit.*, 311 p. ; Serge Salaün. « L'École primaire de la République en guerre (1936-1939) », in Jean-René Aymes et al. (dir.), *L'enseignement primaire en Espagne et en Amérique Latine du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours : Politiques éducatives et réalités scolaires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1986, p. 345-363.

<sup>485</sup> Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>486</sup> Dossier personnel de Mercedes Padró, 1937 (ARCM/DPM-A, 143/16).

<sup>487</sup> Lettre du président du Comité exécutif populaire (*Comite ejecutivo popular*) de Bolbaite au président du gouvernement provincial, 14 octobre 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/75).

<sup>488</sup> Accord de la commission de gestion, 19 août 1936 (ARCM/DPM-S, 4353/32).

étant donné les circonstances, il est nécessaire de passer outre les Règlements et de leur accorder une admission immédiate dans nos centres d'assistance<sup>489</sup>.

Pendant ce temps, le Conseil des écoles ne renonce pas à son travail, préparant contre vents et marées l'organisation pédagogique de l'après-guerre. Le rapport d'activité du gouvernement provincial du Front populaire, de février 1936 à novembre 1937, exalte l'héroïsme et le sens du devoir des députés provinciaux.

Concluons en soulignant à quel point l'orphelinat des Mercedes a été déchiré par la période républicaine. En aucun cas l'internat n'a été un bloc réactionnaire monolithique. Les filles de la charité, par intérêt corporatiste, se sont présentées comme une force d'inertie, défendant leur raison d'être en refusant tout net la sécularisation dès 1931. Une institutrice, Rosa Bohigas, a profité de sa marge de manœuvre pour mener ses propres expériences pédagogiques inspirées de Maria Montessori. Un député visiteur, Andrés Ovejero, a encouragé ces initiatives tout en tâchant de ménager un compromis entre la religion catholique et la république. En 1936, les remplacements imposés par le Front populaire ont bouleversé une organisation religieuse mise en place depuis la fondation de l'asile des Mercedes, qui s'était tout entier défini par la charité. Rien d'étonnant donc à ce que la laïcité ait concentré toutes les tensions. Quoique brève, l'expérience laïque se prolonge dans les colonies scolaires en guerre. Derrière ce conflit spectaculaire du cléricalisme et de l'anticléricalisme, d'autres évolutions institutionnelles ont cependant suivi leur cours. La mise en place d'une expertise pédagogique s'ancre silencieusement dans les pratiques de l'orphelinat. Le 28 mars 1939, après une intense campagne de bombardement qui n'épargne pas les populations civiles, la ville tombe aux mains des nationalistes. Madrid se rend à la suite d'un putsch fomenté par une partie des défenseurs. Le 1<sup>er</sup> avril 1939, Franco signe son dernier rapport militaire. Ce qui survient n'est pas la paix, mais la victoire. Quand les élèves reviennent après la guerre civile, elles retrouvent les sœurs de la charité à leur poste, mais cela ne doit pas nous faire croire à l'idée d'une parenthèse tout simplement refermée.

---

<sup>489</sup> Lettre de Rafael Henche à la commission de gestion, 18 août 1936 (ARCM/DPM-S, 4353/32). Pour la traduction, voir annexe 3f.

## **TROISIÈME PARTIE.**

Se distinguer sous le franquisme. L'école des Mercedes, un modèle singulier ? (1939-1958)

Avril 1939 : l'école-foyer Manuel Bartolomé Cossío n'est plus. Francisco Rodríguez Limón, dernier directeur de l'orphelinat en date à ne pas avoir été nommé par le Front populaire, est mort. Commence alors, pour l'école de Notre-Dame des Mercedes, une période de vingt ans caractérisée par la direction d'un nouvel homme phalangiste. Victor Manuel Lueje y Lueje, vieille chemise (*camisa vieja*<sup>490</sup>) de la Phalange, est désigné au poste de directeur avant même la fin de la guerre civile. Dès lors, l'orphelinat entreprend un virage radical. Le mouvement national affirme un ordre nouveau opposé en tout point à celui de la république et du libéralisme. Les principes de l'ILE et la pédagogie républicaine, jugés anti-religieux et anti-espagnols, sont rejetés en bloc<sup>491</sup>. Les réformes menées par le Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid sont ainsi abrogées. Les projets de mixité scolaire passent aux oubliettes, et l'Église reprend en main l'enseignement avec un nouvel assistant phalangiste, en l'occurrence à travers la Section féminine (*Sección femenina*) et le Front des jeunesses (*Frente de juventudes*). Il n'est donc pas uniquement question de retourner à un état antérieur, d'autant moins que l'après-guerre charrie avec elle son lot de difficultés nouvelles. La demande d'accueil est en effet massive suite aux destructions, à la misère et aux pénuries. L'assistance sociale est ainsi investie d'une nouvelle mission : « capter les masses<sup>492</sup> », c'est-à-dire s'assurer le consentement d'une base sociale.

Pour cela, un nouvel organisme a justement vu le jour. L'Aide sociale (*Auxilio social*), née de l'Aide d'hiver (*Auxilio de invierno*), est certainement l'institution d'assistance la plus emblématique du régime franquiste, et donc la plus étudiée. Cet organisme de bienfaisance est créé par un groupe de phalangistes de Valladolid en octobre 1936. D'abord destinée à pallier les nécessités créées par la guerre civile, l'Aide sociale devient en quelques mois une délégation nationale qui aborde de façon centralisée blessés, orphelins et réfugiés de l'arrière nationaliste. En réalité soumise à l'autorité de l'État depuis sa création mais officiellement à partir de 1940, l'Aide sociale est chargée par le ministère de l'Intérieur d'assister — entre autres — les orphelins pauvres, préférentiellement « de la Révolution et de la guerre », au sein de ses foyers<sup>493</sup>. Cela signifie que l'Aide sociale accueille les enfants des vainqueurs comme des vaincus.

---

<sup>490</sup> L'expression « vieille chemise » (*camisa vieja*) désigne, dans le vocabulaire de la Phalange, ceux qui ont rejoint les rangs de la Phalange espagnole (*Falange española*) avant l'insurrection du 18 juillet 1936.

<sup>491</sup> Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », *Histoire de l'éducation*, n°78, 1998, p. 201-202.

<sup>492</sup> Carme Molinero, *La captación de las masas. Política social y propaganda en el régimen franquista*, Madrid, Ediciones Cátedra, 2005, 223 p.

<sup>493</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, p. 39-70.

Mais, en 1939, l'Aide sociale ne peut remplacer tous les centres d'assistance existants. On a vu comment l'asile des Mercedes avait calqué son fonctionnement sur les orphelinats des congrégations religieuses du fait des carences de l'État. Le schéma se rejoue en 1939. Or c'est un tout autre chemin que prend l'orphelinat des Mercedes, pourtant placé sous la même autorité du ministère de l'Intérieur. Affichant explicitement une politique d'épuration politique du personnel et des élèves, Victor Lueje semble proposer sa propre interprétation pratique des principes du régime franquiste. Renouant avec le prestige historique propre à son établissement, il lutte pour imposer l'idée qu'il se fait de cet orphelinat lissé de toute impureté — rencontrant, dans son entreprise, de plus en plus de résistances.

## **I. La priorité d'après-guerre : fermer la parenthèse républicaine (1939-1941)**

L'immédiat après-guerre est une période particulièrement riche pour notre étude. Les premières mesures mises en place donnent le ton : quel est le projet de Victor Lueje ? Quelles sont ses priorités, et celles-ci coïncident-elles avec l'éventail d'intervenants avec lesquels il doit composer ? Cette période tendue et conflictuelle est aussi celle d'une découverte. Victor Lueje, ancien fonctionnaire des impôts, prend en main une institution qu'il ne connaissait pas et dont il apprend à connaître le personnel dans les comités d'épuration. Il compte bien jouer l'avantage de cette ascension professionnelle permise par ses mérites politiques. Loin de se contenter d'être un simple exécutant, il exploite au maximum sa marge de manœuvre pour dessiner les contours d'un centre d'assistance et d'éducation prestigieux.

### **A. L'urgence. Reprendre les rênes de l'institution**

#### *a. Un nouveau directeur phalangiste*

(...) Étant évident qu'il s'agit ici de fonctions extrêmement délicates comme le sont celles d'enseignement, desquelles dépend la formation des hommes de demain, ce pourquoi elles ne peuvent pas être confiées qu'à des personnes dont l'orientation religieuse politique et sociale ne peut laisser planer l'ombre d'un doute, raison pour laquelle ces fonctionnaires doivent être épurés avec un critère bien plus sévère que celui appliqué en général à toute autre classe de fonctionnaires dont la mission n'a pas la transcendance de celle qui nous occupe ici. Le Juge d'instruction signataire a l'honneur de vous proposer de procéder à la destitution du service du gouvernement

provincial, sans interdiction de demander un emploi dans d'autres, de FEDERICO DORESTE BETANCOR<sup>494</sup> (...).

La révocation du directeur de l'école Pablo Iglesias, redevenue San Fernando, attire notre attention sur l'importance du poste de directeur d'un orphelinat provincial. La moindre ambiguïté politique ne sera pas tolérée quand il s'agit de former et d'encadrer la jeunesse, d'autant plus quand il s'agit des nombreux orphelins laissés par la guerre. Federico Doreste est accusé de s'être distingué dans l'exercice de ses fonctions comme une personne de tendance gauchiste collaborant avec les gouvernements provinciaux républicano-marxistes, donnant une tournure laïque à l'école de San Fernando et éduquant les élèves dans un sens marxiste, chrétien et antipatriotique<sup>495</sup>. En réalité, les pièces à conviction à charge évoquées ne lui sont jamais envoyées, ce qui laisse soupçonner leur inexistence. Doreste envoie au contraire une vingtaine de lettres de recommandation : le recteur de l'église d'une paroisse de Barcelone, un éditeur traditionaliste d'œuvres religieuses et scientifiques et membre du Secours blanc (*Socorro blanco*, organisation de secours social des carlistes), un commandant militaire du mouvement national, le directeur phalangiste d'une école municipale... Tous attestent de son éducation religieuse et morale et d'une conduite professionnelle, morale, familiale et citoyenne irréprochable. Rien n'y fait. Doreste est révoqué de façon définitive, sur le motif que le poste de directeur doit être confié à quelqu'un d'absolue confiance pour le régime franquiste. Sa participation au Conseil des écoles du Front populaire ne lui est pas pardonnée. Pour le remplacer, Maximiliano Flórez est nommé dès avril 1939. Il s'agit d'un prêtre employé par l'école de San Fernando depuis 1934, révoqué par le Front populaire dès le 19 mars 1936 et ayant passé neuf mois en prison, vingt mois en camp de concentration dans le bataillon auxiliaire de fortification (*batallón auxiliar de fortificación*) — bref, un homme dont la religiosité et le soutien au mouvement national ne fait aucun doute<sup>496</sup>.

Le poste de directeur d'un orphelinat provincial n'est donc pas donné à la légère. Si Victor Manuel Lueje y Lueje est nommé directeur de l'école de Notre-Dame des Mercedes dès le mois de

---

<sup>494</sup> « (...) *Siendo evidente que en este caso se trata de funciones delicadísimas como lo son las docentes de las cuales depende la formación de los hombres del mañana por lo cual sólo pueden estar encomendadas aquéllas a personas respecto de cuya orientación religiosa política y social no pueda haber ni siquiera la menor sombra de duda, razón por la cual deben depurarse a tales funcionarios con un criterio mucho mas severo que el que se aplica en general a otra clase de funcionarios cuya misión no tiene la trascendencia de la que nos ocupa. El Juez Instructor que suscribe, entiende y así tiene el honor de proponérselo a V.E. que procede separar del servicio de la Corporación sin prohibición de solicitar en otras empleo a don FEDERICO DORESTE BETANCOR (...).* » Verdict d'Amancio Portabales, juge d'instruction, soumis à la commission de gestion, 13 février 1940. Dossier d'épuration de Federico Doreste (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>495</sup> Chefs d'accusation, 19 janvier 1940. Dossier d'épuration de Federico Doreste (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>496</sup> Dossier d'épuration de Maximiliano González Flórez (ARCM/DPM-A, 34/9).

février 1939 — d'abord de façon provisoire, le temps que soit libérée la capitale par l'armée nationale<sup>497</sup> —, cela signifie qu'il est une personne d'absolue confiance pour le régime franquiste. Nous ne disposons d'aucun dossier attestant de la décision de nommer Lueje. Son dossier d'épuration nous donne toutefois les indices des raisons qui ont motivé sa nomination. Son dossier d'épuration est bouclé dès le mois de février 1938 à Valladolid, alors que les formulaires ne sont pas encore normalisés. Le dossier se présente comme une suite de questions réduites à l'essentiel<sup>498</sup>.

Né au Chili, à Santiago, le 30 octobre 1899<sup>499</sup>, Victor Lueje est formé à l'École royale d'études supérieures (*Real Colegio de estudios superiores*) María Cristina, gérée par les Augustins de El Escorial. À 27 ans, il obtient son doctorat de droit et passe les concours pour devenir fonctionnaire du corps technique administratif du gouvernement provincial madrilène, à une époque où l'obtention d'un diplôme universitaire n'est pas obligatoire pour faire partie du corps technique administratif<sup>500</sup>. Il obtient son concours au mois d'octobre 1927. Il passe par plusieurs organisations qui témoignent de sa progressive politisation. D'abord membre de l'Ateneo de Madrid à l'époque de la dictature du général Primo de Rivera, il passe par l'Union patriotique (*Unión Patriótica*, UP), association créée par le dictateur pour remplacer les partis traditionnels jugés corrompus et constituer un appui au régime. Il fait ensuite partie de la direction des jeunesses de l'Union monarchique nationale (*juventud de Unión monárquica nacional*, UMN), créée en 1930 par d'anciens dirigeants du régime tombé, pensée comme le successeur de l'Union patriotique. En 1933, à la fondation de la Phalange espagnole (*Falange Española*, FE), il rejoint les rangs de la première formation politique à revendiquer une identité et un discours clairement fascistes, bien que mâtinés d'un catholicisme orthodoxe. Il est même considéré comme « un des fondateurs de l'ancienne Phalange Espagnole ayant toujours soutenu avec enthousiasme les idées soutenues par notre illustre Caudillo » et obtient le soutien de grands noms dont le président du gouvernement provincial, le Marquis de Hazas<sup>501</sup>. Lueje n'est d'ailleurs pas bien loin du profil de José Antonio

<sup>497</sup> Instructions énoncées à San Martín de Valdeiglesias pour le directeur de l'école des Mercedes (hôpital militaire), 15 février 1939. Dossier personnel de Victor Manuel Lueje y Lueje, 1939-1948 (ARCM/DPM-A, 11652/129).

<sup>498</sup> Dossier d'épuration de Victor Manuel Lueje, février 1938 (ARCM/DPM-A, 14/2).

<sup>499</sup> Dossier personnel de Victor Manuel Lueje, 1940-1962 (ARCM/DPM-A, 322/10).

<sup>500</sup> Nous nous appuyons sur sa biographie détaillée dans l'article de Félix Melendo, *Cisneros*, décembre 1962, art. cité, p. 8-9.

<sup>501</sup> « (...) Fue de los fundadores de la antigua Falange Española habiendo siempre apoyado con entusiasmo las ideas sustentadas por nuestro ilustre Caudillo (...) siendo avalada su personalidad por diversas personalidades y acompañando un oficio del Excmo Sr Presidente de esta Diputación Sr Marques de Hazas en el que le avala. » Résumé du dossier d'épuration de Lueje par un officier du gouvernement provincial. Dossier d'épuration de Victor Manuel Lueje y Lueje, février 1938 (ARCM/DPM-A, 14/2).



Primo de Rivera, jeune et brillant avocat, qu'il connaîtrait personnellement<sup>502</sup>. Il a quatre ans de plus que lui et est issu de la même formation de droit. José Antonio rêve de rétablir la gloire d'une Espagne impériale et son discours fortement nationaliste revendique, face à une démocratie qu'il juge inopérante, la dialectique des poings et des pistolets. Et ce n'est pas de la rhétorique : les phalangistes ne reculent pas devant l'usage de la violence dans les premiers combats de rue contre les milices antifascistes, dont les victimes tombent dès l'automne 1933<sup>503</sup>. Il est alors fonctionnaire dans l'administration des impôts (*impuesto de cédulas*)<sup>504</sup>. En 1962, Félix Melendo le dépeint comme l'unique homme, « au milieu de cette agora politique » faite d'azañistes, de socialistes, de communistes ou cédistes (membres du parti de la CEDA) à maintenir la voix de la Phalange dans les années 1930. « Il avait connu José Antonio personnellement et, fasciné par son verbe irrésistible et la clarté de sa Doctrine, il put se vanter, à raison, d'être à cette époque le seul phalangiste du Gouvernement provincial<sup>505</sup> ». Quand la guerre éclate, il est à Colunga, dans les Asturies, en zone rouge. Militant actif des FET y de las JONS, il est aussitôt recherché. Il passe par une période détention par le comité de guerre et doit se cacher jusqu'à la libération de la ville, quinze mois plus tard<sup>506</sup>.

Lueje n'est qu'un exemple de la présence phalangiste au sein de l'administration, en l'occurrence provinciale. On peut citer Juan Manuel Colas Royo, nommé directeur de l'école de San Fernando en 1940. Né en 1902, il intègre sur concours la fonction provinciale le 9 juin 1927 — la même année que Victor Lueje<sup>507</sup>. Comme Lueje, il travaille aux impôts, mais comme collecteur des impôts personnels (*recaudador de cédulas personales*). Issu du maurisme, mouvement politique conservateur espagnol des années 1910-1920, il rejoint Renouveau espagnol (*Renovación española*, R.E.) dès sa fondation en 1933. R.E. est le courant monarchique résolument opposé à la république, qui s'oppose au courant accidentaliste prêt à accepter provisoirement le régime républicain, deux mouvements qui cohabitaient auparavant dans le parti Action populaire. La même année, Colas rejoint la Phalange dès ses premiers moments. Quand la guerre civile éclate, il est à

---

<sup>502</sup> Félix Melendo Abad, « Recordando », *Cisneros : crónica provincial*, décembre 1962 (BDCM/BRM-H, R. 22).

<sup>503</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, op. cit., p. 182-183.

<sup>504</sup> Dossier personnel de Victor Manuel Lueje Lueje, 1940-1962 (ARCM/DPM-A, 322/10).

<sup>505</sup> « *En medio de aquel agora política, Lueje, solo, mantenía la voz de la Falange. Había conocido personalmente a José Antonio y, cautivado por su irresistible verbo y la claridad de su Doctrina, pudo vanagloriarse, con razón, de ser en aquel entonces el único falangista de la Diputación.* » *Ibid*, p. 8.

<sup>506</sup> Lettre de recommandation de Cayetano Pérez Cubillas, chef local des FET y de las JONS de Colunga. Dossier d'épuration de Victor Manuel Lueje Lueje, février 1938 (ARCM/DPM-A, 14/2).

<sup>507</sup> Dossier personnel de Juan Manuel Colas Royo, 1939-1967 (ARCM/DPM-A, 378/10).

Madrid. Il fuit à Barcelone en octobre, où il reste caché avant d'être détenu et conduit à une *checa*, du nom de ces cellules instaurées dans la zone républicaine pour interroger et torturer les suspects nationalistes. Des complices le remettent en liberté et il finit par rejoindre la zone nationaliste en octobre 1937. Comme Lueje, Colas bénéficie du témoignage favorable du président du gouvernement provincial de Madrid, le marquis de Hazas, qui suffit à le disculper entièrement en attestant de son adhésion au mouvement national et des persécutions qu'il a subies. Juan Colas est épuré sans sanction le 9 mars 1938, décision confirmée le 30 avril 1939<sup>508</sup>. Nous avons là un second exemple frappant : fortement politisé et phalangiste de la première heure, Colas est issu de la même génération que Lueje et arrive à un poste équivalent.

Rien d'étonnant à ce que des phalangistes soient parachutés à la direction des orphelinats provinciaux, dont ils ne connaissent rien. La Phalange principalement, entre autres organisations politiques de droite et d'extrême-droite, a collaboré avec les militaires pour préparer la rébellion avant juillet 1936. Les militaires rebelles, qui détiennent tout le pouvoir pendant la guerre, font appel à des individus en lien avec ces organisations pour organiser politiquement l'arrière et leur déléguer les pouvoirs municipaux et provinciaux<sup>509</sup>. Le 10 février 1938, passée son épuration, Lueje est ainsi chargé de prélever les impôts dans les villages libérés<sup>510</sup>, et il participe à l'épuration des autres fonctionnaires provinciaux<sup>511</sup>. Un an plus tard, en février 1939, quand il est nommé directeur provisoire de l'école des Mercedes, il s'agit de préparer l'après-guerre. Ramón Serrano Súñer est alors ministre de l'Intérieur (*Gobernación*), ministère dont dépend le gouvernement provincial de Madrid et, par conséquent, les orphelinats provinciaux. Súñer est le beau-frère de Franco, et devient en août 1939 le chef du parti unique FET y de las JONS, dont la FE est l'une des principales composantes. Il inspire le programme de conversion totalitaire du régime franquiste et mène une politique de répression et d'épuration des éléments hostiles, dès février 1939 et la loi des responsabilités politiques (*ley de responsabilidades políticas*). Surtout, il lutte pour que l'endoctrinement, la propagande d'État ainsi que l'encadrement et la mobilisation sociale soient de la compétence quasi-exclusive de FET y de las JONS, au détriment des organisations catholiques traditionnelles. Imprégné par les doctrines fascistes, Franco soutient cette ligne politique sans réserve dans les premières années d'après-guerre civile. L'immédiat après-guerre voit ainsi

---

<sup>508</sup> Dossier d'épuration de Juan Manuel Colas Royo, 1938-1939 (ARCM/DPM-A, 29/17).

<sup>509</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos intermedios del régimen franquista*, Valencia, Instituto de cultura Juan Gil-Albert, 1996, p. 37-50.

<sup>510</sup> Dossier personnel de Victor Manuel Lueje Lueje, 1940-1962 (ARCM/DPM-A, 322/10).

<sup>511</sup> Dossier d'épuration de Luis Giménez Aguirre, 1938-1939 (ARCM/DPM-A, 11/15).

augmenter le champ d'influence phalangiste jusqu'aux sphères d'activité qui étaient jusqu'alors aux mains d'autres forces politiques ou sociales<sup>512</sup>. La nomination de Victor Lueje doit beaucoup à ce contexte politique, dit national-syndicaliste ; elle sous-tend un objectif politique de transformation de l'institution dans un sens fasciste.

Cette domination des phalangistes d'avant-guerre s'étend de 1939 à 1945, ce que Moradiellos a appelé l'étape nationale-syndicaliste. Jusqu'en 1945, ils dominent presque totalement les 256 hauts postes centraux du parti unique FET-JONS. 30,3% de toutes les hautes charges administratives sont occupées par des phalangistes — seuls les militaires, avec 37,9%, dépassent ce pourcentage<sup>513</sup>. Leur présence est également cruciale dans l'administration intermédiaire, locale et, ce qui nous intéresse ici, provinciale<sup>514</sup>. Cette présence phalangiste dans la bureaucratie civile se renforce avec la loi du 25 août 1939 qui réserve aux anciens combattants et ex-prisonniers presque toutes les places de concours de l'administration publique ; seulement 20% sont alors en accès libre<sup>515</sup>. Les places laissées libres par les victimes de guerre puis par l'épuration offre donc à Lueje une ascension professionnelle évidente. D'abord fonctionnaire surnuméraire puis temporaire en 1927, il grimpe les échelons par ancienneté. D'employé de seconde puis de première classe (*oficial primero, segundo*) dans les années 1930, il devient officiellement chef de service de troisième classe (*jefe de negociado de tercera clase*) en janvier 1940, bien que l'on puisse considérer que cette promotion date de 1939 avec sa nomination au poste de directeur d'orphelinat — occupé généralement par des chefs de bureau de troisième classe. Quelques mois plus tard, en avril 1940, il est promu chef de bureau de seconde classe, avec le salaire associé.

Pour autant, il faut se garder de voir dans la nomination de Lueje l'expression d'un phalangisme hégémonique. Il doit composer avec un personnel religieux rodé à l'exercice de l'enseignement et de l'assistance. Sa position lui confère un pouvoir qui dépend en grande partie de ses collaborateurs. Les instructions qu'on lui donne en février 1939 rappellent en premier lieu que le directeur répond des ordres du député visiteur : le directeur doit accomplir et faire respecter les ordres et les dispositions dictées par le député visiteur, prenant les mesures nécessaires en en rendant compte à ses supérieurs<sup>516</sup>. Il s'agit alors de Leonardo Sainz de Baranda, dont on sait

<sup>512</sup> Enrique Moradiellos, *La España de Franco (1939-1975). Política y sociedad*, Madrid, Síntesis, 2000, p. 69-81.

<sup>513</sup> *Ibid*, p. 71.

<sup>514</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos...*, *op. cit.*, p. 37-50.

<sup>515</sup> Beltrán Villaba cité par Enrique Moradiellos, *La España de Franco...*, *op. cit.*, p. 71.

<sup>516</sup> Instructions pour le directeur de l'école des Mercedes (hôpital militaire), 15 février 1939. Dossier personnel de Victor Manuel Lueje y Lueje, 1939-1948 (ARCM/DPM-A, 11652/129).

malheureusement peu de choses, mais dont le soutien auprès du gouvernement provincial est indispensable. Le contrôleur doit également l'épauler concernant le budget. Santiago San Antonio Espúa reprend du service comme contrôleur le 27 mai 1939, après une épuration sans sanction<sup>517</sup>.

À ce titre, l'école de Paz offre un bon point de comparaison et nous donne une meilleure idée des difficultés que peut avoir à affronter Lueje. Luis Giménez Aguirre, contrôleur de la Inclusa-Paz, a un profil proche de Lueje. Il est déjà contrôleur de l'école de la Paz avant 1936 et est maintenu à son poste après-guerre. Une dizaine d'années plus jeune — Giménez est né en 1908, Lueje en 1899 —, Giménez passe toutefois les concours d'entrée à la fonction provinciale en 1927 en même temps que Lueje. Il a été affilié à Action populaire, parti conservateur et voie d'expression des catholiques les plus militants, avant de rejoindre la Phalange espagnole le 17 février 1936 suite à la victoire du Front populaire. La guerre le surprend à Santander, où il se place sous les ordres de Francisco Rivero, futur chef provincial de FET y de las JONS. En octobre 1937, il s'engage volontairement auprès de la Phalange, luttant en première ligne sur le front de Teruel jusqu'à en partir pour maladie<sup>518</sup>. Il passe par l'épuration dès mars 1938, comme Lueje, qui est d'ailleurs le secrétaire de son dossier d'épuration. Ces deux hommes appartiennent donc à une même génération de fonctionnaires provinciaux, politisés bien avant la guerre civile dans un sens phalangiste.

Nous avons donc deux profils proches, qui peuvent être rapprochés d'un point de vue idéologique. Il est très probable que les deux hommes partagent une franche hostilité envers les caciques et les hommes politiques issus de l'ancien monde. Du moins, cette animosité est clairement visible dans le cas de Luis Giménez Aguirre. Elle s'incarne par la haine que Giménez Aguirre semble avoir pour le directeur de l'école de la Paz, avec lequel il a collaboré des années avant la guerre. En 1939, alors que celui-ci ne semble courir aucun risque au vu de son dossier d'épuration irréprochable, Giménez Aguirre rédige un réquisitoire impitoyable qui suffit à provoquer une grave mise en accusation<sup>519</sup>. Conrado Moro Lozano, directeur de la Inclusa-Paz de 1930 à 1936, compte pourtant de nombreuses lettres de soutien crédibles, et il est révoqué en 1936 par le Front populaire pour être un homme de droite. Il est resté à Madrid pendant la guerre, a été détenu quelques jours et a dû se cacher plusieurs mois. A priori, rien ne semble le condamner. La mère supérieure de l'école de la Paz le qualifie d'homme religieux, honnête et de droite<sup>520</sup>. Mais

---

<sup>517</sup> Dossier d'épuration de Santiago San Antonio Espúa, 1939 (ARCM/DPM-A, 40/23).

<sup>518</sup> Dossier d'épuration de Luis Giménez Aguirre, 1938-1939 (ARCM/DPM-A, 11/15).

<sup>519</sup> Témoignage de Luis Giménez Aguirre, 1<sup>er</sup> juin 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30).

<sup>520</sup> Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30).

Giménez Aguirre dénonce ce qu'il estime être des faux-semblants et un opportunisme politique. Derrière le portrait au vitriol de son collègue, c'est tout un système que Luis Giménez critique : homme affable, bien élevé, baratineur, le directeur de la Paz serait un homme mondain et vaniteux capable de s'écraser devant les gros bonnets (*mandamás*) à coups de « comme vous voudrez M. Henche » — Rafael Henche étant le président du gouvernement provincial rouge.

Cet homme appartenait aux partis libéraux de l'ancienne Monarchie. « Je suis de droite ! » disait-il au bureau. Et cet homme, qui se proclamait tant de droite, intriguait, multipliait les démarches, faisait une infinité d'idioties pour veiller à la célébration dans l'Établissement de « petites fêtes », financées par le répugnant « Heraldo de Madrid<sup>521</sup> ».

Le *Heraldo* (messager) de Madrid est un journal local publié de 1890 à 1939, d'idéologie libérale puis républicaine de gauche dans les années 1930. Sa publication est interrompue le 26 mars 1939 par un groupe de phalangistes armés.

Et tout cela, pourquoi ? D'abord, par vanité ; ensuite, par lâcheté. Ça faisait bien d'apparaître dans le journal cité et dans d'autres : « M. Moro, le Directeur modèle. » « M. Moro toujours aussi aimable. » Et, bien sûr, le M. Moro se brisait l'échine à force de révérences dans les petites fêtes qu'il faisait. Très « de droite », vraiment, mais, bien sûr, au cas où, il faut être en bons termes avec « la canaille », parce qu'ils peuvent publier un article embêtant pour la Inclusa et il n'y a rien d'autre à faire que d'être en bons termes... Et de cette façon, avec le comportement de ces hommes de droite, on évitait bien des choses... Servilité ! C'est ainsi que j'appelle cette figure, et ce sont précisément ces messieurs de la « droite libérale » qui nous ont amené tout cela. Ce sont eux qui nous ont fait descendre dans la rue l'arme au poing, parce que, bien entendu, la position était très confortable<sup>522</sup>.

Il est vrai que le directeur de la Inclusa et de l'école de la Paz n'a appartenu à aucun parti ou organisation politique<sup>523</sup>. Luis Giménez refuse qu'un bulletin de vote au moment des élections suffise à en faire un homme de droite : « Cela je ne l'ai jamais considéré comme la droite, c'est de l'hypocrisie et rien d'autre<sup>524</sup>. »

Et maintenant, Monsieur, que nous avons la chance immense d'avoir pu combattre pour une Espagne grande et impériale ; pour une Espagne Traditionaliste (non de droite) et que nous avons l'honneur immense de forger la Révolution de notre Patrie, n'allons pas manquer de gagner la paix,

---

<sup>521</sup> Témoignage de Luis Giménez Aguirre, 1<sup>er</sup> juin 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30). Pour la traduction, voir annexe 4a.

<sup>522</sup> *Ibid.*

<sup>523</sup> Dossier personnel de Conrado Moro Lozano, 1947 (ARCM/DPM-A, 224/10).

<sup>524</sup> « *Yo no he considerado nunca esto derechismo, eso es hipocresía y no otra cosa.* » Témoignage de Luis Giménez Aguirre, 1<sup>er</sup> juin 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30).

comme nous avons gagné la guerre. Réalisons à la lettre les désirs de notre Caudillo de guerre — Révolution — et Empire et ne laissons pas la « politicaille des caciques » d'autrefois entrer dans le Gouvernement Provincial. Ce n'est pas un point de vue personnel que je donne ; vous me connaissez et vous savez que ma pensée est un reflet fidèle de l'ambiance des tranchées. Vous savez comme moi que le meilleur de notre jeunesse tombe et est tombé pour un Idéal sublime. Ne gâchons pas cet idéal sacré, et bien que parfois nous devons nous déformer, faisons notre devoir. Ce sont eux qui commandent !

Pour toutes ces raisons,

JE CONSIDÈRE que, bien que M. Moro Lozano soit « de droite », ce n'est pas une personne adaptable aujourd'hui à l'esprit de notre Glorieux Mouvement.

Pour Dieu, pour l'Espagne et sa Révolution Nationale-syndicaliste.

Luis Giménez Aguirre<sup>525</sup>

Giménez nous offre un exemple éclatant des problèmes soulevés par l'adaptation de la Phalange au régime en place en raison de son caractère révolutionnaire. Les secteurs phalangistes accusent constamment les anciennes organisations politiques de droite (CEDA, Union patriotique, etc.) de pratiquer une vieille politique. Ces organisations ont une base militante vieillissante, au contraire de la FE. Si toutes les organisations comptent comme groupes d'âge les plus solides les 30-49 ans — en 1939, Lueje a 40 ans, Giménez en a 31 et Moro 49 —, les plus jeunes militants, notamment ceux de moins de 30 ans, ont un plus grands poids dans la Phalange<sup>526</sup>. Le directeur de l'école de la Paz n'a passé aucun concours : il a été nommé dans la fonction provinciale en 1897<sup>527</sup>. Giménez joue sur sa proximité idéologique avec le destinataire — certainement le juge d'instruction, Juan José Tejedor Casasola, ou bien le secrétaire Alfonso Pico de Coaña y Martínez Pasaron — pour écarter le directeur, et peut-être aussi pour en profiter et lui prendre le poste.

Si Giménez fait appel à un univers idéologique commun basé sur la révolution, c'est justement parce que cet idéal révolutionnaire ne va pas de soi. En 1939, la Phalange est en position délicate. Elle doit fournir des efforts incalculables pour rendre son programme compatible avec les objectifs politiques proposés par les gouvernants du nouvel État. Bien qu'elle inclue dans son programme des principes conservateurs comme l'unité de la patrie, le respect de la propriété privée, l'organisation corporative de la société et la fonction historique exercée par l'Église, elle prône un

---

<sup>525</sup> Souligné dans le texte. Témoignage de Luis Giménez Aguirre, 1<sup>er</sup> juin 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30). Pour la traduction, voir annexe 4a.

<sup>526</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos intermedios del régimen franquista*, Valencia, Instituto de cultura Juan Gil-Albert, 1996, p. 37-50.

<sup>527</sup> Dossier personnel de Conrado Moro Lozano, 1947 (ARCM/DPM-A, 224/10).

État totalitaire, le refus du capitalisme et la réforme économique. Parti antidémocratique et fasciste, la Phalange accepte logiquement de se transformer en ferment du parti unique, mais cela se fait aux dépens de son autonomie. En effet, les militaires étendent le cercle de collaborateurs politiques aux hommes loyaux (*leales*), apolitiques (*apolíticos*) et efficaces (*eficaces*). Ce sont bien sûr les caractéristiques principales de qui se qualifie de droite ou d'ordre, qualités déjà vantées par le dictateur Primo de Rivera. Ces dispositions illustrent toutefois la volonté de réduire l'influence des organisations politiques de droite et d'extrême droite. Il est probable que l'union en un parti unique ait été justifiée en 1937 par les exigences de guerre, mais son maintien, à partir de 1939, devient une cause de conflits permanents. Bien que tous les points de la Phalange en soient venus à former le programme de FET-JONS, l'organisation n'est plus celle imaginée par Primo de Rivera<sup>528</sup>.

C'est justement ce que trahit l'issue de ce dossier d'épuration. Les phalangistes constituent la force dominante en 1939, c'est pourquoi les dénonciations de Luis Giménez constituent une source à elle seule, sans plus d'enquête ou de témoignages. La commission d'épuration reprend mot à mot le témoignage de Giménez pour constituer la liste des chefs d'accusation<sup>529</sup>. Cependant, dans sa défense, le directeur Moro rappelle qu'il est le premier et le seul à être révoqué de la Inclusa, sans compter les sœurs ; pour l'humilier, on le nomme secrétaire du contrôleur général du gouvernement provincial. Il détaille son opposition aux mesures laïques alors qu'il était encore directeur, rappelle que les fêtes qu'il organisait étaient autorisées par le gouvernement provincial et que le *Heraldo* n'est intervenu que lors d'une distribution de jouets aux petites filles. Ayant toujours voté à droite, participé à des cercles de sociabilité de droite comme les réunions de droite du Cercle des Beaux Arts (*tertulias del Círculo de Bellas Artes*) et soutenu le mouvement national, il récusé toutes les accusations. Et, effectivement, sa défense lui permet de réintégrer son poste sans sanction par accord du 24 juillet 1939<sup>530</sup>. Cela montre bien toutes les limites de l'influence phalangiste, et ce dès 1939, alors qu'ils occupent une place prééminente. L'idéal révolutionnaire passe derrière la nécessité de composer avec plusieurs forces de droite, conflit d'intérêts que maintient habilement le *Caudillo* pour ne jamais laisser une place trop importante à la Phalange. Il serait donc illusoire de croire que l'école des Mercedes pourrait incarner un projet univoque et fasciste sous l'impulsion de son directeur Lueje, hors de toute contrainte extérieure.

---

<sup>528</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos...*, *op. cit.*, p. 37-50.

<sup>529</sup> Liste des chefs d'accusation, 3 juillet 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30).

<sup>530</sup> Verdict du 24 juillet 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30).

*b. Le défi matériel et sanitaire de l'après-guerre*

ÉTAT DE PROPRIÉTÉ OU INOCCUPATION DE L'ÉTABLISSEMENT : le service de stérilisation est venu nettoyer le dernier étage de l'École et trois chambres des Sœurs au premier étage ; en ce qui concerne l'état de propreté de ce qui a été stérilisé, c'est lamentable, car il est nécessaire d'arranger et de mettre en ordre ce qui était dans les chambres ainsi que de nettoyer les matelas en particulier, car ils sont extrêmement détériorés. L'Établissement, mis à part les chambres mentionnées, est totalement occupé comme hôpital militaire, exceptées l'entrée et la réception où sont provisoirement installés les bureaux du Gouvernement provincial.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : Nombreuses, par manque de moyens et d'éléments appropriés pour normaliser l'Établissement en vue de la réadmission des élèves qui se trouvent dans divers lieux d'Espagne et dans plusieurs locaux de la Capitale<sup>531</sup>.

Ce rapport, délivré par le directeur de l'école des Mercedes le 9 avril 1939, montre à quel point la reprise en main de l'école est indissociable de graves difficultés matérielles. Les bâtiments de l'école des Mercedes n'ont pas été détruits, bénéficiant une fois de plus de sa localisation privilégiée. Le quartier de Salamanca est en effet celui qui a été le plus épargné par la bataille de Madrid, ce qu'on attribue généralement au fait qu'il accueille les logements de nombreux appuis du mouvement national, y compris celui de Franco lui-même<sup>532</sup>. Cependant, le Front populaire a transformé le collège en un hôpital militaire dès le début de la guerre, et la transition se fait non sans complications. Le 12 avril 1939, il y a encore 129 blessés et 30 malades sur place<sup>533</sup> ; le lendemain, Lueje signale la lenteur avec laquelle sont évacués les personnes hospitalisées<sup>534</sup>. Le 14 avril, le gouvernement provincial de Madrid autorise Lueje à rappeler les élèves transférées à Valence. Il doit d'abord les installer provisoirement dans la maison possédée par le gouvernement provincial à Medina del Campo, non loin de Madrid, le temps que les locaux soient réhabilités<sup>535</sup>.

---

<sup>531</sup> « ESTADO DE LIMPIEZA O DESOCUPACIÓN DEL ESTABLECIMIENTO: El Parque de desinfección ha venido a limpiar el último piso del Colegio y tres habitaciones de las Hermanas en el piso principal; por lo que respecta al estado de limpieza de lo que se ha desinfectado, es lamentable, precisándose hacer arreglo y ordenación de lo que en las habitaciones había y necesitándose una limpieza especial en los colchones, por encontrarse sumamente deteriorados. El Establecimiento, excepto las habitaciones expresadas está totalmente ocupado como hospital militar, salvando lo que era portería y recibimiento en donde están instaladas provisionalmente las oficinas de la Diputación. DIFICULTADES QUE ENCUENTRA: Muchas, por no tener medios ni elementos apropiados para ir normalizando el Establecimiento con vista al reingreso de las acogidas que se [encuentran] en diversos lugares de España y en algunos locales de la Capital. » Rapport de Victor Lueje au secrétaire du gouvernement provincial, 9 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11744/9).

<sup>532</sup> Paul Preston, *La Guerra Civil española*, Barcelone, Debate, 2016, p. 151.

<sup>533</sup> Statistiques émises par le directeur de l'école pour la direction de santé militaire (*Jefatura de sanidad militar*) du secteur du centre, 12 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11744/9).

<sup>534</sup> Lettre de Victor Lueje au secrétaire du gouvernement provincial, 13 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11744/9).

<sup>535</sup> Lettre du gouvernement provincial à Victor Lueje, 14 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).



La première urgence est d'assurer l'approvisionnement et la sécurité de l'établissement. Dès février 1939, Lueje reçoit une liste d'instructions du gouvernement provincial, adressée aux directeurs des établissements provinciaux. Il devra s'occuper de l'organisation administrative de tout ce qui se réfère à l'alimentation ou l'infirmerie mais en laisser la pratique aux sœurs de la charité. Il organisera également l'approvisionnement des pensionnaires en formulant des demandes à l'entrepôt général, sous le contrôle du député visiteur. Il devra contrôler strictement le vol des biens du collège par le personnel, et veiller à ce que les instruments, les vivres, les vêtements, les matériels de soin ne soient pas pillés ; pour cela, il devra verrouiller toutes les portes d'accès sauf une seule, strictement contrôlée. La grande urgence sera de se débarrasser en vingt-quatre heures des armes présentes sur place : toutes les armes présentes dans le collège doivent être inventoriées sous le contrôle du député visiteur. Enfin, il devra demander au commissariat un service de surveillance approprié — et cette instruction est renforcée pour les deux hôpitaux provinciaux ainsi que l'école de San Fernando<sup>536</sup>. Les dernières instructions précisent que le jour de la libération, Lueje devra partir de San Martín de Valdeiglesias pour se rendre à l'école des Mercedes, pour contrôler au plus vite ce qui s'y passe. Il peut utiliser tous les fonctionnaires qu'il veut, sauf ceux qui méritent selon lui une suspension. Il lui est rappelé l'importance de lutter sévèrement contre tout le personnel qui essaierait de voler de quoi manger. Enfin, il doit suspendre la visite des familles pour éviter les confusions. Toutes ces instructions sont communes aux centres d'assistance provinciale<sup>537</sup>.

Entre la règle et les faits, il y a toutefois un écart. Lueje peine à sécuriser l'école des Mercedes. Il s'avère difficile de tourner la page de la guerre et de l'hôpital militaire. Le 11 mai 1939, le Service d'information et police militaire (*Servicio de Informacion y Policia Militar*, SIPM) se présente sur demande du directeur pour se charger de toute la documentation de l'hôpital présente dans les locaux. On trouve pourtant jusqu'en novembre 1939 des traces d'intervention de l'armée pour récupérer des armes présentes sur les lieux<sup>538</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet 1939, un accident coûte la vie à une personne logée dans l'établissement. L'un des veilleurs de nuit chargés par l'intendance militaire de surveiller les stocks de charbon a en sa possession une grenade, et il est mort en la

---

<sup>536</sup> Instructions énoncées à San Martín de Valdeiglesias pour le directeur de l'école des Mercedes (hôpital militaire), 15 février 1939. Dossier personnel de Victor Manuel Lueje y Lueje, 1939-1948 (ARCM/DPM-A, 11652/129).

<sup>537</sup> Dernières instructions énoncées à San Martín de Valdeiglesias pour le directeur de l'école des Mercedes (hôpital militaire), 21 février 1939. Dossier personnel de Victor Manuel Lueje y Lueje, 1939-1948 (ARCM/DPM-A, 11652/129).

<sup>538</sup> Rapports du Service d'information et police militaire (*Servicio de información y policia militar*, SIPM), novembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

manipulant dans sa chambre. Il ne s'agit donc pas du personnel de l'école des Mercedes, mais Lueje en informe aussitôt le président du gouvernement provincial en dénonçant l'existence de telles armes dans une école<sup>539</sup>. C'est surtout la réponse de la province de Madrid qui est intéressante : elle avance l'existence d'un phénomène répandu, réfute toute responsabilité, et, en substance, demande à Lueje de se débrouiller tout seul<sup>540</sup>. Le 10 juillet, Lueje prend alors l'initiative de contacter le chef du service de récupération militaire (*jefe del servicio de recuperación militar*) : au vu du nombre de petites filles présentes, il demande l'intervention urgente d'une équipe technique pour faire la reconnaissance de tout l'établissement et vérifier qu'il n'y a plus de matériels explosifs, de façon à éviter de nouveaux malheurs<sup>541</sup>. L'urgence de la reconstruction laisse donc une certaine latitude au directeur, garant et responsable de la réorganisation de l'école.

Cependant, la marge de manœuvre du directeur est fortement réduite par son budget, et donc par la collaboration du député visiteur, Leonardo Sainz de Baranda y Novales, qui doit élever la proposition au gouvernement provincial, lequel doit ensuite accepter de débloquer les fonds. En témoigne la demande envoyée par Lueje à Sainz de Baranda, en novembre 1939 :

Monsieur,

J'ai l'honneur d'élever à votre connaissance l'urgente nécessité existant au sein de cette École de votre digne Visite d'habiliter un local, aux dimensions adéquates, pour que les élèves puissent avoir une récréation digne de ce nom dans les heures indiquées par l'emploi du temps, dans les jours où, pour des raisons de basses températures hivernales ou de pluies réitérées, il est impossible que celles-ci restent dans les grands patios dont dispose l'École.

Actuellement, dans les heures de récréation, les jeunes filles restent dans les petits couloirs de l'École, entassées et bien entendu sans les moyens adéquats pour leur détente, ce qui pose, outre une situation et une hygiène peu satisfaisantes, la nécessité de chercher une solution qui mette à un terme à cette anomalie au sein de l'École.

Je me permets d'avancer, si vous l'estimez raisonnable, la suggestion d'utiliser un local actuellement inutilisé pour le service pédagogique ; dans ce département se donnent aujourd'hui les sessions de cinéma toutes les deux semaines, dont vous avez connaissance et auxquelles vous avez donné consentement en son temps<sup>542</sup>.

Ce local serait suffisamment grand pour que les 600 petites filles inscrites aient un espace de récréation et de liberté de mouvement nécessaire à leur âge. Il pourrait du même coup servir aux

<sup>539</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 1<sup>er</sup> juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>540</sup> Réponse du secrétaire du gouvernement provincial à Lueje, 7 juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>541</sup> Lettre de Lueje au chef du service de récupération militaire, 10 juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>542</sup> Lettre de Lueje au député visiteur Leonardo Sainz de Baranda y Novales, 22 novembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3). Pour la traduction, voir annexe 4b.

visites des familles, qui ont également lieu dans les couloirs mentionnés malgré le froid et la pluie, et ne présentent pas l'hygiène adéquate. Cela n'impliquerait pas d'abandonner sa fonction première, qui est de projeter des films aux élèves — notons que les innovations de Federico Doreste relèvent désormais de l'usage courant. Le député visiteur porte cette proposition au gouvernement provincial. Cela fait l'objet d'une procédure qui dure plus d'un mois. Lueje se voit finalement opposer un refus le 30 décembre 1939 : le gouvernement provincial estime que cet aménagement représente un coût trop élevé, d'autant plus qu'il s'agit des temps de récréation — c'est-à-dire superflus<sup>543</sup>.

Ce manque de moyens a des répercussions sur les conditions de vie, et partant sur l'hygiène. La gravité des enjeux sanitaires persiste bien au-delà de l'après-guerre. La fin de la guerre civile ouvre une période de misère et de paupérisation pour l'Espagne, d'abord engendrée par les destructions matérielles, puis aggravée par le contexte international de guerre mondiale et par le choix du régime de mener une politique d'autarcie. Les années de la faim sont marquées par une situation de pénurie durable. Les quantités individuelles fixées par les tickets de rationnement, mis en place par le gouvernement dès le mois de mai 1939, ne permettent pas de nourrir correctement la population car ils prévoient moins de 1000 calories par personne et par jour<sup>544</sup>. Les tickets de rationnement accompagnent un après-guerre de longue durée, de mai 1939 à juin 1952. Cette malnutrition généralisée est aggravée par la dégradation rapide des conditions de santé publique, avec le développement d'épidémies de choléra, tuberculose ou typhus, et par une grave pénurie de logements urbains, notamment dans le sud-ouest de Madrid où se développent les bidonvilles. La mortalité infantile grimpe jusqu'à atteindre 143‰ en 1941, contre 117‰ en 1930<sup>545</sup>.

Les enjeux sanitaires sont loin d'être un détail pour l'école des Mercedes. La hantise de l'épidémie conditionne l'existence de l'institution et son bon fonctionnement. Le 24 mai 1939, Lueje reçoit l'ordre de prendre les mesures nécessaires et de coopérer avec les autorités sanitaires de Madrid qui œuvre pour la dératisation et contre les parasites<sup>546</sup>. En janvier 1940, les admissions sont suspendues jusqu'à nouvel ordre suite à plusieurs cas de croup diphtérique et de parodontite<sup>547</sup>. La diphtérie est représentative de la situation de crise et de dégradation sociale, qui provoque de

---

<sup>543</sup> Lettre du secrétaire temporaire du gouvernement provincial à Lueje, 30 décembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>544</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, *op. cit.*, p. 214.

<sup>545</sup> Enrique Moradiellos, *La España de Franco...*, *op. cit.*, p. 81-89.

<sup>546</sup> Lettre du secrétaire temporaire du gouvernement provincial à Lueje, 24 mai 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>547</sup> Lettre du professeur médecin Blaise à Lueje, 8 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

nouveaux cas à partir du mois d'août 1938. 254 cas se déclarent à Madrid en septembre, provoquant 27 morts. Des mesures d'urgence sont prises comme la fabrication d'un sérum antiphtérique et des campagnes de vaccination, mais, à la fin de l'année 1939, la diphtérie n'a cessé d'augmenter dans la population infantile<sup>548</sup>. Le croup diphtérique, aggravation de la diphtérie, n'entraîne pas nécessairement d'hospitalisation mais demande un certain matériel : Eduardo Blaise, le professeur médecin, exige l'acquisition d'instruments pour pratiquer une intubation ou une trachéotomie en cas d'urgence<sup>549</sup> — matériel effectivement acheté dans les jours qui suivent<sup>550</sup>. Le manque de matériel médical est un problème national, qui va de pair avec le manque de fonds pour financer la politique sanitaire indispensable<sup>551</sup>. D'ici là, Blaise suggère au directeur d'adopter plusieurs mesures d'hygiène : la suspension des admissions jusqu'à la fin de l'épidémie — y compris en repoussant les réadmissions d'enfants en permission —, l'interdiction de visites à l'infirmerie de n'importe quel membre du personnel étranger à celle-ci, la restriction du régime de visites mensuelles de l'établissement<sup>552</sup>. Le jour même, Victor Lueje fait appliquer ces directives à la lettre. Il ajoute l'interdiction d'entrée dans l'établissement pour toute personne de moins de 15 ans jusqu'à nouvel ordre ; pour les autres, il sera indispensable de passer auparavant par un traitement antiseptique. L'épidémie est jugulée le 15 janvier 1940, date à laquelle ces mesures d'exception prennent fin<sup>553</sup>.

Cet épisode est cependant à l'origine de nouvelles dispositions hygiéniques strictes, dictées par la hantise d'une nouvelle épidémie. Le régime de visites, moment de contact avec l'extérieur le dimanche, est fortement régulé. Les visites doivent désormais se faire dans un local approprié, et les élèves doivent se laver soigneusement les mains, le visage, le nez et la bouche en sortant. Les visiteurs ne peuvent plus être accompagnés d'enfants de moins de dix ans. Surtout, ils ne peuvent plus remettre aux élèves un aliment ou une boisson sans passer par une sœur, qui le remettra plus tard à l'élève en l'absence de contre-indication médicale. En cas de sortie de l'élève pour une permission auprès de sa famille, elle devra à son retour se soumettre à un isolement au lazaret

---

<sup>548</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 274-275.

<sup>549</sup> Lettre du professeur médecin à Lueje, 8 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>550</sup> Il est fait état de cet achat en janvier dans la lettre du professeur médecin Blaise à Victor Lueje, 26 février 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>551</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado...*, *op. cit.*, p. 279.

<sup>552</sup> Lettre du professeur médecin à Lueje, 8 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>553</sup> Lettre du médecin Blaise transmise par Lueje au député visiteur Leonardo Sainz de Baranda, 15 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

pendant sept à huit jours au moins<sup>554</sup>. Chaque nouvelle élève doit désormais passer par une quarantaine dans le lazaret, local adapté à la vie quotidienne (repas, récréations) pendant un temps suffisant pour éviter une nouvelle épidémie. Le lazaret ayant une capacité d'accueil de sept enfants, les admissions sont désormais limitées à sept par semaine<sup>555</sup>.

Mesures insuffisantes toutefois : en mai 1940, une épidémie de rougeole se déclare. Les mêmes dispositions d'exception sont de nouveau instaurées pendant une dizaine de jours : suspension des admissions, interdiction des visites à l'infirmerie, suspension des sorties des élèves hors de l'enceinte du collège, surveillance étroite par la direction médicale des élèves susceptibles d'être contaminées<sup>556</sup>. Or, en pleine épidémie de rougeole, l'école des Mercedes se retrouve sans son médecin-chef, le docteur Eduardo Blaise Ombrecht. Depuis le 30 juin 1939, Lueje réclamait déjà au corps médical la nomination d'un médecin-chef uniquement en charge de l'école des Mercedes, car le docteur Blaise devait se partager l'école de San Fernando et l'école des Mercedes<sup>557</sup> — problème aggravé par la distance séparant les deux écoles. Lueje doit alors se contenter d'un médecin interne — et non médecin-chef — exclusivement assigné à son école, José Marina Pueyo<sup>558</sup>. Or, en 1940, le docteur Blaise est nommé à temps complet médecin-chef de l'école de San Fernando. Lueje s'indigne. Sans rien enlever à la compétence du médecin interne José Marina, il affirme que celui-ci ne peut mener à bien à lui seul tout le travail nécessaire pendant l'épidémie<sup>559</sup>. Suite de l'histoire ? Au-delà des difficultés automatiquement posées par toute guerre, n'oublions pas que la santé publique dans l'Espagne de l'après-guerre connaît une aggravation. Ce recul sanitaire est dû à la distanciation du régime vis-à-vis des organismes internationaux de santé, l'exil et la répression des groupes républicains ayant œuvré pour la santé publique ainsi que les changements dans la politique de santé<sup>560</sup>. L'épuration et le manque de moyens posent directement problème aux orphelinats provinciaux ; en l'occurrence, l'école de San Fernando est placée dans une situation de primauté devant l'école des Mercedes, d'autant plus que le médecin interne José

---

<sup>554</sup> Lettre du médecin Blaise à Victor Lueje, 17 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>555</sup> Lettre du médecin Blaise transmise par Lueje au député visiteur Leonardo Sainz de Baranda, 17 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>556</sup> Lettre du médecin interne José Marina à Lueje, 5 mai 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>557</sup> Lettre de Lueje au doyen du corps médical de l'Assistance provinciale (*decano del cuerpo Médico de la Beneficencia provincial*), 30 juin 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/11).

<sup>558</sup> Lettre du doyen du corps médical de l'Assistance provinciale à Lueje, 1<sup>er</sup> juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/11).

<sup>559</sup> Lettre de Lueje au gouvernement provincial, 6 mai 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/5).

<sup>560</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, p. 294-295.

Marina finit lui aussi par être assigné exclusivement à l'école de San Fernando<sup>561</sup>. Cela peut s'expliquer par le plus grand nombre d'élèves de l'école de San Fernando, ou à une politique en faveur d'un orphelinat de garçons.

En juin 1940, un état des lieux sanitaire de l'école des Mercedes permet de mesurer l'étendue des difficultés :

Sans que la vie se soit encore normalisée, l'Infirmerie de l'École de Notre-Dame des Mercedes, montre de nombreux cas d'enfants anémiques, faibles, sujettes à des lésions pulmonaires ou à des anomalies respiratoires, quand il ne s'agit pas déjà de débuts de lésion, qui font penser, très sérieusement, que la résolution d'un problème d'une telle importance ne doit plus attendre un instant, ainsi que la création d'un PRÉVENTORIUM ANTITUBERCULEUX, situé dans la forêt, pour les jeunes filles des Écoles de la Bienfaisance Provinciale<sup>562</sup>.

La tuberculose a effectivement connu un bond avec la guerre ; la mortalité infantile figure parmi les plus touchées des épidémies en cours<sup>563</sup>. Il dit avoir repéré avec le directeur et le représentant de l'architecte du collège un bâtiment qu'il serait possible de « s'approprier » à Las Navas del Marqués, un local qui était destiné, avant la guerre, à accueillir des colonies d'été infantiles en forêt, et qui appartient désormais au mont-de-piété de Madrid. Cet édifice doit être réhabilité vu les dégâts faits par la guerre. Sa capacité de 150 places permettrait d'accueillir non seulement les petites filles du collège des Mercedes mais aussi de la Paz, Inclusa et Puériculture. Il serait géré par les sœurs de la charité avec le passage quotidien d'un médecin.

La reconstruction d'après-guerre ne saurait donc être pensée hors de l'instauration d'un nouvel État. Victor Lueje est aux prises avec des conditions sanitaires et économiques extrêmement précaires, et des institutions aux intérêts divergents ; dans l'urgence, il doit composer avec les forces en présence pour affirmer son influence et reconstruire l'institution dont il a la charge. Surtout, la remise sur pied de l'école est indissociable d'une idéologie générale : « Il fallut se consacrer entièrement à l'asepsie générale du Collège et au ravitaillement le plus élémentaire pour redonner aux élèves leur état d'origine, chose qui ne put être menée à bien car la santé morale et matérielle de

---

<sup>561</sup> Lettre du chef des services de l'Assistance provinciale de Madrid à Lueje, 25 septembre 1940 (ARCM/DPM-S, 11738/11).

<sup>562</sup> « *Sin normalizar aún la vida, la Enfermería del Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes, muestra numerosos casos de criaturas anémicas, débiles, propensas a lesiones pulmonares o con anomalías respiratorias, cuando no ya con principios de lesión, que hacen pensar, muy seriamente, que, ni por un momento mas, debe prolongarse la resolución de un problema de tan gran importancia, como es el de la creación de un PREVENTORIO ANTITUBERCULOSO, situado en la sierra, para las alumnas de los Colegios de la Beneficencia Provincial.* » Compte-rendu du député visiteur adressé à la commission de gestion, 14 juin 1940 (ARCM/DPM-S, 11744/7).

<sup>563</sup> Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado...*, op. cit., p. 276-277.

nombreuses pensionnaires rendait impossible leur incorporation<sup>564</sup>. » Le directeur aspire bien à refonder l'institution, en faisant table rase de l'expérience républicaine, mais cette refondation institutionnelle a pour objectif de revenir à un état premier, originel, idéalisé, avant la corruption des esprits par la république. Préoccupations d'ordre sanitaire et idéologique sont ainsi mises sur le même plan : l'asepsie ne concerne pas seulement l'état des locaux.

## B. L'épuration du personnel

Note — Le Directeur des Mercedes qui était en poste avant le 18 juillet 1936 a été, on le suppose, fusillé par les rouges et le Directeur actuel a été désigné pour le poste après l'entrée de l'Armée Nationaliste, raison pour laquelle il ne connaît pas les différents fonctionnaires de cette École, et le signataire le fait à sa place, étant moi-même le Contrôleur qui était en poste en 1936<sup>565</sup>.

Par ces lignes, Santiago San Antonio justifie de remplacer Victor Lueje dans la tâche qui lui incomberait en temps normal : il s'agit de rendre des rapports systématiques sur la conduite politico-sociale et religieuse des fonctionnaires pour leurs dossiers d'épuration. Lueje ne connaît rien de l'institution dans laquelle il est parachuté pour des raisons idéologiques évidentes. Il fait ses présentations avec le personnel qu'il va diriger en tant que secrétaire de leurs dossiers d'épuration, secondant le député visiteur et juge d'instruction, Leonardo Sainz y Baranda.

Avec la victoire des nationalistes débute une entreprise de destruction systématique de l'héritage de la république, et donc de l'Institution libre d'enseignement. « Comme dans un organisme vivant tyrannisé par le mal, l'Espagne a dû sectionner des zones entières de sa masse vitale », affirme le ministre de l'Éducation nationale, José Ibáñez Martín<sup>566</sup>. L'épuration politique, sociale et religieuse du personnel, et dans notre cas celui de l'enseignement, coupe court aux efforts de modernisation ouvertes par le libéralisme et le réformisme progressiste. Cette épuration a déjà commencé pendant la guerre civile, mais il faut attendre la chute de Madrid pour qu'elle concerne

---

<sup>564</sup> « *Hubo de dedicarse por entero a la asepsia general del Colegio y a proveer a lo más elemental para reintegrar a las alumnas a su primitivo estado, cosa que no se pudo conseguir porque la salud moral y material de muchas acogidas hacía imposible su reincorporación* », entretien avec Victor Lueje pour Cisneros, avril 1954, p. 5-7 (BDCM/BRM-H, R.22).

<sup>565</sup> « *Nota — El Director de las Mercedes antes del 18 de Julio de 1936, desempeñaba este cargo, y posteriormente se supone fué fusilado por los rojos y el actual ha sido designado para el cargo después de la entrada del Ejército Nacionalista, motivo por el cual no conoce a los distintos funcionarios de este Colegio, y el que suscribe lo hace en sustitución del mismo, por ser yo el Interventor que estaba en el año 1936.* » Note de San Antonio Espúa, contrôleur du collège. Dossier d'épuration politico-sociale et administratif du professeur de musique, Arturo Camacho Velasco, 1939 (ARCM/DPM-A, 28/12).

<sup>566</sup> José Ibáñez Martín, « Discurso del Ministro de Educación Nacional », *Escuela Española*, n° 41, 1943, p. 98-100, cité dans Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », *Histoire de l'éducation*, n°78, 1998, p. 204.

les employés des orphelinats de la province madrilène. Ceux-ci doivent rendre des comptes, justifier leurs affinités politiques, apporter les preuves de leur foi chrétienne, argumenter leur allégeance au mouvement national. L'épuration examine le degré de corruption des professeurs surtout, mais aussi de l'ensemble du personnel. Tous les aspects professionnels, moraux, religieux, syndicaux et politiques font l'objet de chefs d'accusation et de sanctions. Nous ne reviendrons pas ici sur les détails de la procédure d'épuration, déjà largement étudiée<sup>567</sup>. Il s'agit plutôt d'étudier l'ampleur de cet épisode et ses répercussions sur les pratiques de l'institution.

### a. *Écarter*

Dès le 19 avril 1939, le marquis de Hazas, président du gouvernement provincial, rappelle au député visiteur Sainz de Baranda l'extrême urgence avec laquelle il doit traiter les dossiers<sup>568</sup>. L'épuration doit prendre fin, sauf cas exceptionnel, avant le 31 décembre 1939<sup>569</sup>. Ce processus doit suivre les consignes énoncées par le ministère de l'Intérieur le 12 mars 1939 sur l'épuration des fonctionnaires de l'administration locale. Ces directives nous apprennent que les employés sujets à une enquête restent suspendus de leur emploi jusqu'à la clôture de leur dossier. L'article 7 établit que la qualification de la conduite des employés, leur admission et l'imposition de sanctions administratives se fera de façon discrétionnaire et selon les circonstances propres à chaque cas, et notamment aux antécédents de l'intéressé ainsi qu'à la nature de sa fonction<sup>570</sup>. Il rejoint le décret du 18 mars 1939, qui considère comme preuves suffisantes pour imposer des sanctions le simple fait d'avoir accepté des promotions ne découlant pas de la seule ancienneté, ou de ne pas avoir coopéré lorsque cela aurait été possible avec le mouvement<sup>571</sup>. L'article 8 détaille les sanctions possibles pour les responsabilités administratives. Elles vont du transfert forcé avec interdiction de demander des postes vacants pendant 1 à 5 ans à la destitution avec perte de tous les droits, sauf les droits passifs, en passant par un éventail de mesures intermédiaires — ajournement de 1 à 5 ans, interdiction d'exercer des postes à responsabilité ou de confiance, suspension d'emploi et de solde

<sup>567</sup> Voir Luis Enrique Otero Carvajal (dir.), *La destrucción de la ciencia en España. Depuración universitaria en el franquismo*, Madrid, Complutense, 2006, 365 p. ; Manuel Morente Díaz, *La depuración de la enseñanza pública cordobesa a raíz de la Guerra Civil*, Córdoba, El Páramo, 2011, 767 p.

<sup>568</sup> Lettre du président du gouvernement provincial, le marquis de Hazas au député visiteur, Leonardo Sainz de Baranda, 19 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>569</sup> Circulaire de la direction de l'administration locale au gouverneurs civils, 19 octobre 1939, transmise à Lueje le 23 octobre 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>570</sup> Circulaire de Ramón Serrano Suñer, ministère de l'Intérieur évoquant cet ordre du 12 mars, 5 mai 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>571</sup> Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », *Histoire de l'éducation*, n°78, 1998, p. 204.



d'un mois à deux ans, séparation du service provincial sans ou avec interdiction de demander un emploi dans d'autres provinces.

Le processus d'épuration implique tout le personnel de l'institution. Bien sûr, à chaque dossier, on demande l'avis du directeur — en l'occurrence le contrôleur — et de la mère supérieure, parfois aussi du maire de Madrid et d'un chef de FET-JONS pour les résidents à Madrid ; si tout concorde, on se passe d'autres témoignages<sup>572</sup>. L'épuration exige cependant la collaboration de tout le personnel pour les cas sujets à discussion. Quand vient leur tour, les noms de chaque fonctionnaire concerné doivent figurer dans un encart du bulletin officiel de la province de Madrid. Un délai de quinze jours doit permettre à quiconque connaissant les antécédents de cet employé de se manifester et d'aider au travail de la commission d'épuration<sup>573</sup>. Au sein même de l'école des Mercedes, on exige les noms des collaborateurs avec les rouges. Chacun cherche à rester à son poste et la délation est monnaie courante. Elle prend parfois des proportions qui laissent soupçonner de fortes tensions qui couvaient avant la guerre. Rufino Parejo, gardien de l'école, mène ainsi une charge violente contre Marina Encinas, cuisinière : « Cette cuisinière n'est pas digne de figurer dans le personnel de cette Maison, car elle a un époux très en accord avec les rouges, et parce que [Rufino Parejo] a entendu dire qu'elle partageait les idées de son mari, ce pourquoi Rufino Parejo supplie le juge d'instruction qu'il ne reste dans la Maison que des personnes honnêtes et qui honorent aussi notre CAUDILLO FRANCO<sup>574</sup>. »

Les fonctionnaires nommés sous le Front populaire, et notamment les membres du Conseil des écoles, sont les premières victimes d'une épuration expéditive. On ne dispose pas de leurs dossiers d'épuration, sûrement parce qu'ils ont été écartés sans autre forme de procès. On sait que Nicolás Escanilla subit des représailles administratives, ou encore que Sánchez Arbós est destituée et incarcérée plusieurs mois. Ils doivent reconstruire une vie professionnelle loin de l'enseignement, en se consacrant à des emplois mal rémunérés<sup>575</sup>.

---

<sup>572</sup> Lettre du secrétaire temporaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 3 mai 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>573</sup> Directives envoyées par le secrétaire temporaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 8 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>574</sup> « *Dicha Cocinera no es digna que figure entre el personal de esta Casa, por tener a su esposo muy de acuerdo con los rojos, y tener noticias que ella compartía las ideas de su marido, suplicando a S.I. como Juez del Expediente, que solo queden en la Casa aquellas personas honradas, y que honren, tambien a nuestro CAUDILLO FRANCO.* » Déclaration de Rufino Parejo, 7 juin 1939. Dossier d'épuration de Marina Encinas, 1939 (ARCM/DPM-A, 5/8).

<sup>575</sup> Concepción Pérez Escanilla, « Nicolás Escanilla de Simón (1890-1974) » ; Elvira Ontañón, « María Sánchez Arbós (1889-1976) », in Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico*, ressource en ligne (www.rah.es).

Le 14 juillet 1939, tout le personnel nommé pendant la période du Front populaire est déjà révoqué :

J'ai l'honneur de vous informer qu'il y eut effectivement dans cet Établissement des personnes [étrangères] à celui-ci, admises par ordre du Gouverneur Civil, mais que, heureusement, et grâce aux démarches réalisées par cette Direction pendant qu'elle exécutait cette tâche, ont été éliminées toutes ces personnes qui ont illégalement intégré cette École aux temps de la domination rouge dans cette capitale<sup>576</sup>.

Viennent ensuite les professeurs nommés avant 1936, dont les cas sont plus amplement débattus. Hormis les sœurs de la charité, dont la foi et les relations avec la République ne font aucun doute, sept professeurs sont concernés par l'épuration : quatre femmes, deux hommes et un prêtre (pour un récapitulatif, voir TAB. 2). Tout ce personnel dépend du gouvernement provincial de Madrid, qui dépend en ultime instance du ministère de l'Intérieur. Il doit en cela être distingué du personnel dépendant du ministère de l'Éducation nationale, comme les professeurs d'université. Il est également présent dans les écoles des foyers provinciaux de l'Aide sociale phalangiste. Ces fonctionnaires sont généralement des professionnels avec de l'expérience, admis sur concours dans la fonction provinciale. Ils doivent être distingués des maîtres nationaux (*maestros nacionales*), fonctionnaires de l'État, qui constituent l'autre part de l'effectif des foyers de l'Aide sociale et qui y atterrissent après y avoir été transférés<sup>577</sup> ; personnel que nous ne retrouvons pas à l'école des Mercedes.

Dans notre cas, nous retrouvons Rosa Bohigas, maîtresse d'enseignements complémentaires (visites culturelles, anglais, français) nommée sur concours en 1930. Rappelons que les trois autres institutrices doivent leur nomination à leurs filiations : María del Mar La-Casa Robles est la fille de l'ancien directeur, Mercedes Padró remplace son père professeur de dessin, et María Felisa Sanchez Martinez est la fille du député visiteur de l'époque. Il existe également deux professeurs séculiers, et un prêtre. Arturo Camacho est professeur de musique à l'école des Mercedes ainsi qu'à l'école de San Fernando. On ne sait presque rien du professeur de sténodactylographie, Rufino Peñalva, car son dossier d'épuration politico-sociale et religieuse est introuvable. Son dossier d'épuration

<sup>576</sup> « Sr. Secretario acctal y tiene el honor de comunicarle que, efectivamente hubo en este Establecimiento personas [ajenas] a él, que ingresaron por orden del Gobernador Civil, pero que, afortunadamente, y gracias a las gestiones llevadas a cabo por esta Dirección durante el tiempo que desempeñó dicho cargo, han sido eliminadas todas estas personas que indebidamente ingresaron en este Colegio en tiempos de la dominación roja en esta capital. » Lettre de Lueje au secrétaire temporaire du gouvernement provincial de Madrid, 14 juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>577</sup> Francisco Pérez Segura, « La educación de los niños y niñas acogidos en los hogares de Auxilio Social y Diputación (1940-1970) », in María Reyes Berruezo Albéniz, Susana Conejero López (coord.), *El largo camino hacia una educación inclusiva: la educación especial y social del siglo XIX a nuestros días*, vol. 2, Pamplona-Iruñea, Universidad Pública de Navarra, 2009, p. 299-310.

administrative nous apprend qu'il a été d'abord inhabilité à exercer des postes à responsabilité ou de confiance<sup>578</sup>. Il est cependant maintenu en poste. On peut supposer que son dossier d'épuration a été volontairement détruit ou du moins dissimulé, car Rufino Peñalva devient le directeur de l'école des Mercedes en 1958<sup>579</sup>. Difficile donc de commenter sa sanction.

Nom	Discipline enseignée en 1936	Prise de fonction à l'école des Mercedes	Sanction
Mercedes Padró Grané	Dessin	1915	Suspendue de son emploi et de son salaire pendant deux mois.
Arturo Camacho	Musique	1923	Non
María del Mar La-Casa Robles	Couture	1924	Non
María Felisa Sanchez Martinez	Grammaire	1926	Non
Rosa Bohigas Gavilanes	Enseignements complémentaires	1930	Destituée définitivement avec perte de tous ses droits. Révision du dossier : réadmission sans sanction.
Angel Fernandez Muro	Enseignements religieux (prêtre)	1930	Non
Rufino Peñalva	Sténodactylographie	<i>nr</i>	Inhabilité à exercer des postes à responsabilité ou de confiance

**TAB. 2 — Professeurs de l'école des Mercedes passant par l'épuration.**

Source : dossiers d'épuration (ARCM/DPM-A, 2/15, 12/9, 18/3, 28/12, 31/28, 41/17) et dossier d'épuration administrative (ARCM/DPM-A, 161/56).

On reproche à Mercedes Padró d'avoir demandé à réintégrer son poste après avoir été suspendue par les rouges, d'y être parvenue et d'avoir touché un salaire du gouvernement provincial<sup>580</sup>. Sa sanction est relativement clément car elle dispose de bon antécédents mis à part cette lâcheté — en réalité dictée par les difficultés économiques de la guerre. Une seule professeure est définitivement révoquée : il s'agit de Rosa Bohigas, un cas que nous avons déjà développé. Malgré sa longue défense ainsi que celle de l'ancien député visiteur Andrés Ovejero, elle ne voit aucun de ses arguments retenus. On l'accuse d'être sortie de la zone rouge (Santander) pour

<sup>578</sup> Dossier d'épuration administrative de Rufino Peñalva Bernal, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 164/38).

<sup>579</sup> Dossier personnel de Rufino Peñalva Bernal, 1958-1964 (ARCM/DPM-A, 11739/40).

<sup>580</sup> Liste des chefs d'accusation, 16 septembre 1939. Dossier d'épuration de Mercedes Padró, 1939 (ARCM/DPM-A, 18/3).

retourner en zone rouge (Valencia) en passant par la France, sans avoir profité de l'occasion pour retourner dans l'Espagne de Franco pendant la guerre, sans chercher par exemple à contacter sa sœur, ancienne députée de la CEDA ; d'avoir demandé au gouvernement provincial rouge à être réintégrée à son poste avec le salaire correspondant ; d'avoir pu cumuler en 1934 les classes de français et d'anglais, créées pour elle par Andrés Ovejero qui était alors socialiste ; d'être incompétente pour donner des cours de langues et de lettres, enjeu non central dans le dossier mais à noter pour l'épuration administrative ; enfin, d'être socialiste. Les persécutions qu'elle a subies sont dues à sa ressemblance avec sa sœur. Le comité d'épuration retient « la faiblesse de ses convictions idéologiques et son égoïsme ». Elle est définitivement révoquée le 6 décembre 1939<sup>581</sup>. Ses liens avec des figures intellectuelles du renouvellement pédagogique de droite — ses professeurs Rufino Blanco et José Rogerio Sánchez, le père de María Felisa Sánchez Martínez — ne dissipent pas le doute, alors même que tous les rapports émis par la police, la mairie, le parti lui sont favorables. La sévérité de la sanction montre que nulle place n'est faite au doute dans le cas des instituteurs. Sa formation au contact des idées de l'ILE et de l'ouverture pédagogique laisse planer le doute, alors même qu'elle s'est d'elle-même rapprochée des courants pédagogiques de droite. Les influences pédagogiques dont elle se réclame, comme Montessori, ainsi que les matières qu'elle enseigne n'aident pas son cas :

(...) Quant à l'enseignement de l'anglais sa nécessité n'est pas plus justifiée d'un point de vue pédagogique, puisque l'Angleterre n'est pas vraiment le pays qui joue un rôle de premier plan dans la pédagogie internationale, comme l'est l'Allemagne et surtout la Suisse ou l'Italie<sup>582</sup>.

Rappelons qu'en 1939, Maria Montessori — citée par Bohigas comme personne pouvant garantir sa bonne conduite — a déjà officiellement rompu depuis six ans avec le régime de Mussolini. Les références qui ont imprégné l'éducation pédagogique de Rosa Bohigas ne sont plus jugées valables face à l'exemple donné par les régimes fascistes. Elle fait l'erreur de citer, dans sa défense, plusieurs grandes œuvres de la littérature anglo-saxonne, ce qui ne fait que susciter l'hostilité de son comité d'épuration qui suit l'anglophobie du régime franquiste.

Suite à la résolution défavorable de son dossier, Bohigas engage toutefois un recours auprès du ministère de l'Intérieur. L'article 9 des directives de Suñer pour l'épuration du personnel

---

<sup>581</sup> « (...) *Una debilidad de sus convicciones ideológicas y un egoísmo.* » Verdict, 4 décembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>582</sup> « (...) *En cuento a la enseñanza de inglés tampoco se encuentra justificada su necesidad bajo el punto de vista pedagógico, ya que Inglaterra no es precisamente la que va a la cabeza de la pedagogía internacional, como Alemania y especialmente como Suiza o Italia.* » Verdict, 4 décembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939 (ARCM/DPM-A, 2/15).

accordait en effet le droit de réviser tous les dossiers au ministère de l'Intérieur si la personne posait un recours dans les trente jours qui suivent le verdict<sup>583</sup>. Bohigas obtient gain de cause : le ministère ordonne la restitution à son poste sans sanction. La commission de gestion du gouvernement provincial réagit en rappelant que le verdict du ministère oublie l'existence d'une responsabilité administrative pour Rosa Bohigas, et engage en session du 18 août 1940 un dossier d'épuration administrative. Ce dernier se conclut par un non-lieu, et montre même que Bohigas aurait dû recevoir la moitié de son salaire pendant qu'elle était suspendue<sup>584</sup>. Finalement, elle est réintégrée sans sanction. Pour le comprendre, rappelons les nombreuses relations haut placées de cette institutrice. Sœur d'une militante et ancienne députée de la CEDA, proche de la figure influente d'Andrés Ovejero, élève de pédagogues catholiques influents comme Rufino Blanco ou José Rogerio Sánchez García qui est aussi le père de sa collègue Ana María S, jugée irréprochable par les rapports de police et de FET-JONS... Rosa Bohigas dispose de ressources pour se défendre face au contrôleur, San Antonio, qui l'accusait d'être socialiste et incompétente, et face à sa commission d'épuration où figure le nouveau directeur Lueje. Peut-être les ardeurs d'épuration du duo formé par Lueje et Sainz de Baranda sont-elles mises à mal par le pragmatisme du ministère face aux ressources sociales d'une professeure intégrée dans des réseaux influents. Ce même pragmatisme qui avait été opposé au phalangiste Luis Giménez Aguirre, contrôleur de l'école de la Paz qui appelait à la destitution du directeur issu d'une droite mollassonne. Pris dans un jeu de pouvoirs et d'influences, un directeur comme Lueje ne peut garder le contrôle total de son établissement.

Attardons-nous sur les professeurs maintenus au poste. Seul un cas atteste d'un fort degré de politisation. María Felisa Sanchez, la professeure de grammaire, passe devant la commission d'épuration dès le mois de mai 1938. Elle est donc la seule à ne pas comparaître devant Victor Lueje. Les liens avec son père constituent un premier atout. Pendant la guerre civile, José Rogerio Sánchez García fait partie de la commission d'estimation des livres qui devaient être utilisés dans les écoles nationales (*comisión dictaminadora de los libros de texto que se han de usar en las escuelas nacionales*) créée le 20 août 1938 pour censurer les manuels scolaires, où il côtoie le futur ministre de l'Éducation José Ibáñez Martín<sup>585</sup>. Toutefois, nous avons vu que la filiation n'était pas suffisante, dans le cas de Rosa Bohigas, pour passer à travers les mailles du filet de l'épuration. Or

---

<sup>583</sup> Circulaire de Ramón Serrano Suñer, ministère de l'Intérieur évoquant cet ordre du 12 mars, 5 mai 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>584</sup> Dossier du personnel, Rosa Bohigas, 1934-1964 (ARCM/DPM-A, 340/12).

<sup>585</sup> Juan Pablo Calero Delso, « José Rogerio Sánchez García », in Isidro Sánchez Sánchez (coord.), *Educación, ciencia y cultura en España: Auge y colapso (1907-1940)*. *Pensionados de la JAE*, Ciudad Real, Almad, 2012, 568 p.

María Felisa Sánchez a rejoint le parti monarchique catholique Renouveau espagnol (*Renovación española*, R.E.) dès sa fondation, en 1933, et en a été une contrôleuse des budgets pendant les mois électoraux. Elle est révoquée en août 1936 pour hostilité au régime. En août 1937, elle s'affilie à FET y de las JONS. Pendant la guerre civile, elle coopère avec le mouvement national en donnant son domicile comme planque d'armes et de militants, jusqu'à être délogée le 26 juillet 1936. Pendant la guerre, elle se place sous la protection de la délégation de Tchécoslovaquie. Elle part en Tchécoslovaquie le 29 avril 1937 mais est arrêtée et détenue par le gouvernement rouge à Sedmihorki jusqu'au 13 juin 1937<sup>586</sup>. Le chef provincial de FET-JONS garantit que son action, tout comme celle de sa famille, est de longue date de franche coopération avec les idéaux patriotiques et de collaboration avec le mouvement national. Une professeure de l'École normale des instituteurs (*Escuela normal del magisterio*) et déléguée provinciale de l'Aide sociale phalangiste la décrit comme une active défenseuse des idéaux patriotiques et religieux de l'Espagne traditionnelle. La commission d'épuration tranche en sa faveur en juin 1938, et elle est officiellement réintégrée à son poste sans sanction le 30 avril 1939<sup>587</sup>.

En ce qui concerne les autres professeurs, ils ont pour point commun d'offrir un parcours relativement lisse. Ils ont tous été révoqués et n'ont pas récupéré leur poste. Le prêtre Angel Fernandez Muro envoie des souscriptions au Renouveau espagnol et Action populaire. Il est détenu par la police républicaine pendant quatre mois<sup>588</sup>. La professeure de couture María del Mar La-Casa, bien qu'elle n'ait appartenu à aucune organisation politique, a le soutien de tout le personnel religieux de l'école des Mercedes, de ses voisins et aussi de personnalités phalangistes locales<sup>589</sup>. Arturo Camacho, le professeur de musique, a caché chez lui, pendant treize mois, le fils du président de Renouveau espagnol de Lorca (Murcia) assassiné par les rouges dans ce village<sup>590</sup>. On peut tirer une première conclusion : l'attentisme n'est pas toléré du côté des professeurs. Le fait d'avoir accepté de travailler avec le gouvernement rouge est systématiquement sanctionné, du moins dans un premier temps. La neutralité politique est impossible. Si Rosa Bohigas et Mercedes Padró invoquent toutes deux leurs résistances aux normes édictées et affirment avoir au contraire œuvré dans l'intérêt des enfants, pour leur éviter l'immoralité, cet argument est

---

<sup>586</sup> Déclaration sur l'honneur de María Felisa Sánchez, 4 novembre 1939. Dossier d'épuration de María Felisa Sánchez, 1938 (ARCM/DPM-A, 41/17).

<sup>587</sup> Dossier d'épuration de María Felisa Sánchez, 1938 (ARCM/DPM-A, 41/17).

<sup>588</sup> Dossier d'épuration d'Angel Fernandez Muro, 1939 (ARCM/DPM-A, 31/28).

<sup>589</sup> Dossier d'épuration de María del Mar La-Casa Robles, 1939 (ARCM/DPM-A, 12/9).

<sup>590</sup> Dossier d'épuration d'Arturo Camacho, 1939 (ARCM/DPM-A, 28/12).

rejeté par la commission d'épuration. Il est impossible d'avoir continué à travailler pour les rouges sans avoir collaboré à la laïcité et aux principes de l'éducation républicaine. Voilà pour les principes ; en pratique, tous les professeurs finissent par réintégrer leur poste.

Penchons-nous enfin sur le personnel dit subalterne : gardiens, femmes de ménage, jardinier, sténodactylo, chargé du lavoir... Tous sont passés au crible de l'épuration, mais l'institution exige un engagement politique moindre. Le maintien en poste sous le gouvernement rouge est largement excusé. Les 17 dossiers examinés correspondent aux 17 dossiers existants sur les listes dont on disposait du personnel de 1936, à l'exception de tout le personnel ouvrier et de deux dossiers introuvables. De ces 17 membres du personnel, aucun ne fait état d'une affiliation politique avant le 18 juillet 1936 — mis à part le garçon du lavoir, visiblement favorable au Front populaire et affilié à la Confédération nationale du travail (*Confederación Nacional del Trabajo*, CNT)<sup>591</sup>. Les individus qui se déclarent sans emploi (*cesante*) au moment du dépôt de leur dossier d'épuration, c'est-à-dire ceux qui ont été révoqués par les rouges, sont tous des hommes. Aucune des servantes ou femme de ménage n'a été destituée par le Front populaire, ce qui signifie qu'elles n'ont pas été perçues comme un danger, en tant que travailleuses mais aussi en tant que femmes — et qu'elles ne le sont toujours pas, ou dans une moindre mesure, sous le franquisme. Aucune servante ne fait état d'une action en faveur du mouvement national, et leurs dossiers sont sensiblement plus maigres, car elles ne développent en général aucune de leurs réponses. Cependant, on peut voir que le personnel de l'école des Mercedes a été pris à parti et s'est politisé au cours de la république. 6 dossiers sur 17, correspondant aux licenciements et au dossier interrompu — Margarita G. envoie une lettre de démission relayée par une sœur, de façon certainement contrainte —, semblent attester d'une véritable identité politique. Dans les rapports qu'il rend sur chaque membre du personnel, le contrôleur San Antonio dessine les contours d'un personnel divisé, à l'image des élèves. Il fait par exemple état d'oppositions entre l'infirmière Concepción Gil, d'idées communistes, et la servante Francisca Martin Montero qui l'aurait entendu dire « C'est bon, on a tué sœur Dolores ! ». Elle se baladerait avec son propre revolver, aurait assisté à des meetings gauchistes et aurait appris l'Internationale à ses élèves, divisant la classe en deux camps<sup>592</sup>. De tels éléments sont évidemment écartés par le directeur et le député visiteur de l'école des Mercedes, qui cherchent à conserver des éléments globalement acquis au mouvement national pour éviter toute dissidence interne à l'institution.

---

<sup>591</sup> Voir annexe 1e. — Personnel subalterne de l'école des Mercedes passant par l'épuration.

<sup>592</sup> Témoignage du contrôleur San Antonio, 26 septembre 1939. Dossier d'épuration de Concepción Gil, 1939 (ARCM/DPM-A, 9/3).

### *b. Remplacer*

On l'a vu, les instituteurs et institutrices, malgré des rebondissements, finissent tous par être réadmis. Étant donné l'orientation religieuse du nouvel État, aucune pression n'est faite pour embaucher de nouvel instituteur. Bien évidemment, les sœurs de la charité de Vincent de Paul sont les premières à à reprendre du service, sans que cela donne lieu à une procédure spécifique puisque la congrégation choisit elle-même ses représentantes. Dès février 1936, les instructions données à Victor Lueje lui rappellent qu'il doit se reposer sur les sœurs, expertes en matière de gestion des centres d'assistance ; elles savent notamment gérer les demandes de fonds au gouvernements provincial, en anticipant ce qui peut raisonnablement être accordé ou non<sup>593</sup>.

Les directives de Serrano Suñer établissent la possibilité d'utiliser un personnel qui n'est pas encore épuré, à condition qu'il soit d'absolue confiance du président du gouvernement provincial et que celui-ci ait donné son accord<sup>594</sup>. Certains postes sont ainsi pourvus très rapidement par des individus ayant des liens avec les sphères dirigeantes, sur des pré-requis politiques. Par exemple, Leopoldo Chapela Bordonado est nommé assistant administratif (*auxiliar administrativo*) de l'école des Mercedes en 1939<sup>595</sup>, poste qu'il occupait auparavant dans la section provinciale des impôts. Difficile de croire à un hasard : dans son dossier, il cite Victor Lueje comme individu pouvant garantir sa bonne conduite. Il s'agit certainement d'un ancien collègue puisqu'il travaillait, comme lui, dans la section des impôts du gouvernement provincial — et déjà comme assistant administratif. Il manifeste par ailleurs un engagement politique certain. Au-delà d'une souscription au Secours blanc (*Socorro blanco*), organisation d'assistance créée pour les partisans du traditionalisme et aux catholiques persécutés pour leurs idées, il s'engage comme soldat à partir de 1938<sup>596</sup>. De même, Julián Díaz Astorga, vieille chemise de la Phalange et chef de FET y de las JONS ayant commandé des opérations militaires pendant la guerre civile, est nommé à la demande personnelle de Victor Lueje pour remplacer le chargé du lavoir qui a été révoqué suite à son épuration. Il le décrit comme une personne experte qui connaît le maniement du lavoir<sup>597</sup>. Lueje utilise donc bien cette marge de

---

<sup>593</sup> Dernières instructions énoncées à San Martín de Valdeiglesias pour le directeur de l'école des Mercedes (hôpital militaire), 21 février 1939. Dossier personnel de Victor Manuel Lueje y Lueje, 1939-1948 (ARCM/DPM-A, 11652/129).

<sup>594</sup> Circulaire de Ramón Serrano Suñer, ministère de l'Intérieur évoquant cet ordre du 12 mars, 5 mai 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/9).

<sup>595</sup> Liste du personnel, établie par Lueje le 12 août 1939 (ARCM/DPM-S, 11738/21).

<sup>596</sup> Déclaration sur l'honneur, 10 avril 1939. Dossier d'épuration politico-sociale de Leopoldo Chapela Bordonado, 1939 (ARCM/DPM-A, 39/32).

<sup>597</sup> Lettre de Lueje au secrétaire du gouvernement provincial de Madrid, 12 septembre 1939. Dossier administratif de Julián Díaz Astorga (ARCM/DPM-S, 11651/9).



manœuvre laissée à son profit pour s'entourer de personnes de confiance. S'il ne peut pas se débarrasser de tout le personnel préexistant sur lequel il a des doutes, il contrôle cependant l'identité politique de toute nouvel arrivant. Le nouveau jardinier Daniel Briones Pérez, qui remplace l'ancien jardinier qui prend sa retraite, est retenu pour son adhésion au mouvement national. Dans une lettre au gouvernement provincial, Lueje avance la qualification de Daniel Briones mais rappelle aussi qu'il est religieux, travailleur et fidèle au mouvement national, pour justifier qu'il réunit les conditions nécessaires à son incorporation<sup>598</sup>.

Au-delà des nominations exceptionnelles autorisées par l'urgence, qui favorisent de façon discrétionnaire des connaissances ou des individus selon leurs affiliations politiques, des mesures font entrer l'école des Mercedes dans une toute autre dimension. D'abord, l'institution renoue avec une pratique de long terme, qui consiste à nommer d'anciennes élèves de l'école à des postes en son sein, ce qui leur permet d'avoir un travail mais aussi d'éviter les contacts avec l'extérieur. Dans le cadre du nouvel État franquiste, cela présente l'avantage de réduire le risque qu'un individu externe introduise des idées subversives à l'intérieur de l'institution. Quand la commission de gestion du gouvernement provincial décide de la création de sept postes d'assistante féminine pour le service manuel de l'école des Mercedes, elle précise clairement que ces postes doivent échoir à des élèves de l'orphelinat des Mercedes qui ont passé l'âge réglementaire et devraient théoriquement sortir de l'institution<sup>599</sup>. Au-delà du maintien de ces pratiques institutionnelles de long terme, Lueje instaure de nouvelles règles. Priorité est accordée aux femmes ou filles de héros (*caídos*, morts pour la patrie) dans le recrutement d'un personnel externe. À partir de mai 1939, sur proposition du directeur et accord provincial, l'école des Mercedes n'emploie plus que des servantes féminines orphelines ou veuves d'hommes tués par les républicains<sup>600</sup>. Il ne s'agit pas là d'une incongruité dans l'Espagne franquiste. 20% des postes de l'administration éducative sont par exemple réservés aux mutilés de guerre, admis sur un concours qui leur est réservé<sup>601</sup>. Cela correspond à une pratique fréquente d'après-guerre qui donne priorité aux anciens combattants et à leurs familles, mais Lueje pousse cette logique à son maximum au sein de l'orphelinat.

En 1939, le régime franquiste passe le personnel séculier au crible de l'épuration et réaffirme la présence des sœurs de la charité. Ce n'est pas pour autant qu'il se débarrasse des

---

<sup>598</sup> Dossier du personnel de Daniel Briones, 1939-1944 (ARCM/DPM-A, 217/12).

<sup>599</sup> Lettre de Lueje au secrétaire général du gouvernement provincial, 25 octobre 1941. Dossier administratif de María A., femme de ménage (ARCM/DPM-S, 11651/13).

<sup>600</sup> Dossier du personnel de Daniel Briones, 1939-1944 (ARCM/DPM-A, 217/12).

<sup>601</sup> Juan Manuel Fernández Soria, *Educación y cultura en la guerra civil (España 1936-1939)*, Valencia, NAU Llibres, 1984, p. 188-191.

instituteurs. Au contraire, les nationalistes accordent une grande importance à la mission du maître. Des textes définissent ses caractéristiques — religiosité, patriotisme, fermeté, etc. —, et des mesures réorganisent sa formation de façon presque militaire. La sélection idéologique des professeurs est garantie par la réservation de 50% des places de maîtres aux anciens combattants. Ce faisant, le gouvernement espère garantir la gratitude et l'allégeance absolue des maîtres<sup>602</sup>. Aucune raison ne semble justifier d'écarter les maîtres qui ont passé l'épuration. Pourtant, le 27 décembre 1941, un accord du gouvernement provincial confie exclusivement l'enseignement aux sœurs dans les orphelinats provinciaux, au grand dam du personnel séculier :

Cher Monsieur:

La signataire María del Mar La-Casa Robles, (...) fonctionnaire du Gouvernement Provincial de Madrid, comme Professeure de Couture de l'École de Notre-Dame des Mercedes, respectueusement vous EXPOSE :

Que par accord du Gouvernement Provincial de Madrid du 27 décembre 1941, elle a été déclarée en mise à sa disposition, avec effets économiques le 1<sup>er</sup> janvier 1942, raison pour laquelle elle ne perçoit que 80% de son salaire, ce qui la met dans une situation économique critique, puisqu'elle ne peut faire front que très difficilement à ses besoins les plus urgents de logement, d'alimentation et d'habillement, étant donné le coût de la vie.

Que vous pouvez remédier à cette situation en mettant fin à son congé et en la remettant en situation active pour qu'elle récupère les 20% de son salaire, qu'elle perd depuis qu'elle a été mise en congé.

Si la persistance du critère qui a justifié le congé de tout le Professorat Séculier de l'Établissement par l'accord cité du 27 décembre 1941, c'est-à-dire celui qui concède l'enseignement, dans tous ses niveaux et spécialités, à la Communauté des Filles de la Charité, offrait un obstacle à la résolution favorable de cette demande, cet inconvénient peut être évité en assignant la signataire à toute autre fonction ou service dans les conditions prévues par l'article 50 du Règlement des fonctionnaires de l'Administration locale du 30 mai 1952.

C'est votre grâce qu'elle espère toucher. Que Dieu vous garde.

Madrid, 3 novembre 1962.

María del Mar La-Casa Robles<sup>603</sup>

---

<sup>602</sup> Juan Manuel Fernández Soria, *Educación y cultura en la guerra civil (España 1936-1939)*, Valencia, NAU Llibres, 1984, p. 188-191.

<sup>603</sup> Lettre de recours de María del Mar La-Casa Robles au président du gouvernement provincial de Madrid, 3 novembre 1962. Dossier personnel de María del Mar La-Casa Robles, 1924-1964 (ARCM/DPM-A, 398/13). Pour la traduction, voir annexe 4d.

L'ordre du 27 décembre 1941 est malheureusement introuvable<sup>604</sup>, c'est pourquoi nous ne pouvons apporter plus de détails. On comprend que les instituteurs et les institutrices ont vu leurs salaires réduits dans le même temps qu'ils ont été écartés de la fonction éducative, tout en conservant un autre poste, peut-être administratif. Ainsi, en 1950, un rapport du gouvernement provincial éclipse tout simplement l'existence d'instituteurs à l'école des Mercedes. On n'en retrouve plus la trace non plus à l'école de la Paz, mais quatre maîtres sont encore en exercice à l'école de San Fernando<sup>605</sup>.

Cette mesure ne fait que réactiver un passif. Bien avant la guerre civile, le sujet est sur la table. Andrés Ovejero évoque par exemple ses discussions avec la mère supérieure de l'école des Mercedes, alors qu'il était député visiteur dans les années 1930. Les sœurs manifestaient déjà leur désir de ne pas partager les tâches éducatives avec un personnel séculier :

Je ne sais pas si [la sœur Pilar] était présente quand, parlant avec Sœur Magdalena, je lui ai dit que pour moi les Sœurs étaient irremplaçables pour l'éducation, mais pas pour l'enseignement. — Mais l'enseignement et l'éducation sont une même chose, m'a-t-elle dit ; ici il ne peut y avoir des professeurs qui entrent et qui sortent ; il est nécessaire de consacrer son âme entière à l'œuvre. Et je lui ai répondu : Je vous donne ma parole qu'il ne viendra aucun professeur ; qui plus est, je vous promets que les professeurs présents partiront, de façon convenable, mais ils partiront<sup>606</sup>.

Dès 1939, Leonardo Sainz de Baranda et Victor Lueje font valoir l'intérêt d'embaucher une sœur plutôt qu'une institutrice, notamment pour des raisons économiques, sapant la légitimité de Rosa Bohigas en tant que professeure de français :

CONSIDÉRANT que l'intéressée fonde sa nomination et l'accumulation des cours de langues dans leur nécessité et dans l'économie que cela supposait dans le budget de l'école ; que quant à la nécessité, celle-ci n'est pas prouvée puisque les Filles de la Charité qui gèrent l'enseignement général de ce Centre d'Assistance, en préparant ses élèves au Baccalauréat, devraient s'occuper de la discipline du français, au moins ; que si, réellement on voulait spécialiser les filles dans ces langues, il y avait à l'époque dans la Communauté Sœur Ana, de nationalité française et Sœur

---

<sup>604</sup> Malgré l'aide des archivistes de l'ARCM, nous n'avons pas pu le localiser. Nous ne sommes pas parvenus à le retrouver non plus dans le bulletin officiel de la province de Madrid.

<sup>605</sup> Pour la répartition du personnel dans les orphelinats provinciaux, voir annexe 1c.

<sup>606</sup> « *No sé si [sor Pilar] estaba presente cuando, hablando con Sor Magdalena, le dije que para mí las Hermanas eran insustituibles para la educación, pero no así por la enseñanza. -Pero es que la enseñanza y la educación son una misma cosa, me dijo; aquí no puede haber profesores que entren y salgan; es preciso poner el alma entera en la obra. Y yo le contesté: Le doy mi palabra de honor de que no vendrá ningún profesor; es más, le prometo que saldrán los profesores que hay, decorosamente, pero saldrán.* » Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas (ARCM/DPM-A, 2/15).

Genoveva, Professeure de Français, diplômée et donc dans des conditions bien supérieures d'efficacité et d'économie pour l'École<sup>607</sup>.

Rosa Bohigas a bien conscience de l'objection qu'on va lui opposer. Avant même cette mise en accusation, elle se justifie dans sa déclaration sur l'honneur. Elle évoque son hésitation à avoir demandé la réintégration à son poste, « ayant acquis la conviction qu'il serait plus convenable pour l'école que tous les enseignements soient à la charge des Sœurs pour faciliter l'unité enseignante » mais rappelant dans la foulée tous les diplômes de professeure normale, professeur de langues, de bibliothécaire, de doctorante à l'université de lettres qui justifient sa compétence<sup>608</sup>.

L'école des Mercedes n'est pas un cas isolé. On peut prendre l'exemple des foyers provinciaux et de l'Aide sociale en Almería, étudiés par Francisco Pérez Segura. La figure de la maîtresse religieuse, appartenant à la congrégation des filles de la charité, apparaît dans les foyers à la fin de la guerre. Il l'explique par le vide laissé par l'épuration dans le domaine éducatif, qui permet aux sœurs de la charité de commencer à gérer les fonctions éducatives dans les centres d'assistance sociale, tandis que les maîtres provinciaux sont provisoirement assignés à des tâches administratives. Dans l'après-guerre, il ne reste plus qu'une maîtresse nationale qui continue à son poste en parallèle des sœurs de la charité. Pérez Segura s'attarde justement sur l'année 1941. Le gouvernement provincial d'Almería cherche alors à normaliser la situation éducative. À l'arrivée de l'année scolaire 1941-1942, les écoles de l'Aide sociale comptent alors avec trois maîtres provinciaux et deux maîtres nationaux. En ce qui concerne les garçons, deux maîtres s'occupent de les réorganiser en deux groupes. Le problème se pose différemment dans les écoles pour filles. Les trois maîtresses devaient avoir leur éducation en charge, mais le 29 septembre 1941, la mère supérieure demande au président du gouvernement provincial d'Almería de bien vouloir confier l'éducation des jeunes filles aux sœurs. Elle met en avant un personnel diplômé et expérimenté qui ne mérite pas d'être relégué à des tâches administratives. Pour reprendre les mots de Pérez Segura : « Devant cette lettre, et prenant en compte la forte présence de la religion catholique dans l'éducation de l'après-guerre, il n'est guère étonnant que les dirigeants du Gouvernement provincial

---

<sup>607</sup> « *CONSIDERANDO que, basa la expedientada su nombramiento y acumulación de las clases de idiomas en la necesidad de ellas y en la economía que supuso para el Presupuesto del Colegio; que en cuanto a la necesidad, esta no se ha probado ya que las Hijas de la Caridad que tienen la enseñanza general en este Centro Benéfico, al preparar para el Bachillerato a sus alumnas, llevaban incluida la disciplina de francés, cuando menos; que, si realmente lo que se deseaba era especializar a las niñas en estos idiomas, estaban a la sazón en la Comunidad Sor Ana, de nacionalidad francesa y Sor Genoveva, Profesora de Francés, titulada y por tanto en condiciones muy superiores de eficacia y economía para el Colegio.* » Verdict, 4 décembre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939 (ARCM/DPM-A, 2/15).

<sup>608</sup> Déclaration sur l'honneur, 16 mai 1939. Dossier d'épuration politico-sociale de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

[d'Almería] voient d'un bon œil cette solution, déchargeant toute la responsabilité sur les religieuses<sup>609</sup>. » En parallèle, très certainement par la contrainte, les maîtresses auxiliaires envoient une lettre pour attester de leur accord de travailler dans les bureaux du gouvernement provincial. Deux postes de maîtresses sont ainsi éliminées. Il ne reste plus qu'un poste de maîtresse nationale, mais fortement contrôlé par les filles de la charité<sup>610</sup>. L'école des Mercedes n'est donc pas un cas isolé. Rien d'étonnant non plus à ce que l'épuration se montre sévère envers les professeurs en 1939, puisque leur simple présence constitue en fait un problème, qui n'est résolu qu'en 1941. C'est bien leur statut séculier qui pose problème et non leur opposition au régime. Ces instituteurs ayant connu plusieurs régimes politiques et ayant su s'y adapter, ils sont perçus avec une grande méfiance par les autorités provinciales, qui le leur font payer en les écartant définitivement de l'enseignement.

Sans surprise, le personnel du haut de l'échelle est le plus marqué politiquement : les dirigeants sont fréquemment des phalangistes convaincus, parfois de la première heure, comme c'est le cas de Victor Lueje. À l'inverse, en ce qui concerne le personnel subalterne, on ne recherche pas de politisation particulière sinon la passive adhésion au mouvement national. Cela ne doit pas occulter les logiques qui président à la nomination du futur personnel, conditionné à l'adhésion au mouvement national. Celle-ci est garantie par le fait de continuer à embaucher d'anciennes élèves, peu susceptibles d'introduire des idées subversives, et d'instaurer une nouvelle règle réservant les places aux filles ou veuves de héros tombés pour l'Espagne nationale. Jonglant entre pratiques institutionnelles de longue date et nouveautés permises par le gouvernement franquiste, l'école des Mercedes consolide ses bases pour assurer l'éducation des orphelines dans un sens moral et religieux. Cela va jusqu'à instaurer des règles qui lui sont propres, comme le fait de congédier les instituteurs au profit des sœurs — et surtout d'instaurer une admission préférentielle des élèves.

### C. L'épuration morale et politique des élèves

À cette épuration politique du personnel répond une politique de rétrécissement de la sélection de la part du collège, qui renoue avec d'anciennes pratiques de favoritisme en y instaurant

<sup>609</sup> « Ante este escrito, y teniendo en cuenta la fuerte presencia de la religión católica en la educación de la postguerra, no es de extrañar que los dirigentes de la Diputación viesan con agrado esta solución, descargando toda la responsabilidad en las religiosas. » Francisco Pérez Segura, « La educación de los niños y niñas acogidos en los hogares de Auxilio Social y Diputación (1940-1970) », in María Reyes Berruezo Albéniz, Susana Conejero López (coord.), *El largo camino hacia una educación inclusiva: la educación especial y social del siglo XIX a nuestros días*, vol. 2, Pamplona-Iruñea, Universidad Pública de Navarra, 2009, p. 304-305.

<sup>610</sup> Francisco Pérez Segura, « La educación de los niños y niñas acogidos en los hogares de Auxilio Social y Diputación (1940-1970) », art. cit, p. 305.

une dimension politique. En 1939, la province de Madrid peut accueillir jusqu'à 2 875 orphelins et orphelines : 455 à l'Institut de puériculture, 600 filles à l'école de la Paz, 600 filles à l'école des Mercedes, et 1 220 garçons à l'école de San Fernando<sup>611</sup>. Tout est mis en œuvre pour que ces établissements puissent atteindre cet effectif maximal. Les demandes ne manquent pas. Pourtant, le 2 février 1940, seulement 2 175 mineurs sont pris en charge. Le président du gouvernement provincial l'explique par l'exploitation du matériel par la domination rouge, qui empêche de faire fonctionner les institutions à plein<sup>612</sup>. La réorganisation matérielle pose problème. Mais si les orphelinats mettent tant de temps à se remplir, c'est aussi parce qu'ils ne s'ouvrent pas au tout-venant. L'école des Mercedes n'a de cesse de rappeler l'importance de l'examen médical préalable et instaure des règles pour accepter de façon préférentielle un certain type de jeunes filles. Le 26 août 1939, Lueje informe le gouvernement provincial qu'il reste cent places disponibles à l'école des Mercedes, « afin de pouvoir accueillir ces élèves démunies par le fait que leurs parents aient été assassinés par les rouges<sup>613</sup> ».

#### *a. Récupérer les anciennes élèves*

Avant toute chose, l'école des Mercedes cherche à récupérer les élèves qui étaient à sa charge, dispersées par la guerre civile sur tout le territoire national, si ce n'est au-delà. Le 14 avril 1939, Lueje est autorisé à installer provisoirement les anciennes élèves de Levante dans la maison possédée par le gouvernement provincial à Medina del Campo, non loin de Madrid, le temps que les locaux soient réhabilités<sup>614</sup>. Le 28 avril, le gouvernement provincial demande des comptes à Lueje, dans une volonté de recenser les orphelines prises en charge :

En raison de l'enregistrement de nombreux cas d'évasion de pensionnaires des Écoles du gouvernement provincial, des Colonies où ils se trouvent actuellement évacués, et étant donné que, en général, les familles (...) s'occupent de la réadmission dans les Écoles d'origine, et dans le but de pouvoir déterminer dans la mesure du possible le nombre de ceux qui se trouvent encore dans les Colonies évacuées et qui doivent être transférés sous peu, je vous prie de bien vouloir me donner la

---

<sup>611</sup> Rapport du président du gouvernement provincial de Madrid au gouverneur civil de la province, 2 février 1940 (ARCM/DPM-S, 4400/16).

<sup>612</sup> *Ibid.*

<sup>613</sup> « (...) *Con el fin de poder ir ingresando aquellas niñas desamparadas por el hecho de haber sido asesinados sus padres por los rojos.* » Lettre de Lueje au secrétaire du gouvernement provincial de Madrid, 26 août 1939 (ARCM/DPM-S, 4376/3).

<sup>614</sup> Lettre du gouvernement provincial de Madrid à Victor Lueje, 14 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

liste nominale des pensionnaires qui aient été admis provenant des Colonies mentionnées depuis les premiers jours de ce mois<sup>615</sup> (...).

Le 6 juin 1939, le directeur de l'école des Mercedes recense 51 pensionnaires, 23 sœurs de la charité et 16 membres du personnel et ouvriers<sup>616</sup>. Les rapports de Lueje donnent à voir les manques de l'école. Il fait état d'un manque d'oreillers, de lits, de couvertures, de vêtements, etc. pour pourvoir aux besoins de toute la population de l'institution<sup>617</sup>. Ce n'est qu'avec le retour en masse des élèves, organisé depuis Levante, que les effectifs commencent à gonfler. Au mois de juin 1939, le fonctionnaire Martinez Sierra livre un rapport qui fait état du transfert de 600 garçons et filles des colonies de Levante dans les écoles des Mercedes, Paz et San Fernando. Sierra, qui a organisé ce voyage, n'a de cesse de souligner le grand rôle joué par l'Aide sociale phalangiste. La difficulté réside dans le fait qu'il est impossible de transporter tous les enfants à la fois avec le matériel mis à disposition par la province, c'est-à-dire un camion Chevrolet d'une capacité de 40 places, un petit bus pouvant en accueillir 30, et une camionnette mal aménagée où on peut difficilement faire tenir 20 enfants. Or justement, l'Aide sociale s'avère être un allié de poids :

Cette série de difficultés rencontrées contraste de façon extraordinaire avec la généreuse activité développée par le Délégué du District d'Hôpital de l'Aide sociale, M. Ricardo Bonifacio Burgos, qui a non seulement trouvé moyen de préparer en un peu plus d'une demi-heure un déjeuner pour les 600 enfants, mais qui nous a également cédé le propre véhicule de la Délégation pour coopérer pendant deux heures au transfert des membres de l'expédition, et il a mis à notre disposition le local qu'il occupait dans la rue Mendez Alvaro, où, grâce à lui, il a été possible d'organiser dans les meilleures conditions la distribution des petits, ce qui aurait été rien de moins qu'impossible à organiser sur les quais d'arrivée. Également tout le personnel qui sert dans le Réfectoire de l'Institution s'est dépassé pour parvenir à la meilleure réalisation du service, avec une abnégation et une tendresse telle que je ne trouve pas les mots pour les qualifier.

---

<sup>615</sup> « *Con motivo de registrarse con gran frecuencia casos de evasión de acogidos de los Colegios de la Corporación, de las Colonias donde actualmente se encuentran evacuados, y dándose la circunstancia, en muchos de ellos, de gestionar sus familiares (...) el reingreso de los niños en los Colegios de su procedencia, y con objeto de poder determinar en lo posible el número de los que aun se encuentran en las Colonias evacuadas y que deben ser en plazo en breve trasladados, ruego a V. se sirva darme cuenta en relación nominal de los acogidos que hayan tenido ingreso procedentes de las mencionadas Colonias desde primeros de mes en curso (...).* » Lettre du secrétaire temporaire du gouvernement provincial de Madrid à Victor Lueje, 28 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>616</sup> Rapport de Victor Lueje, 6 juin 1939. Correspondance relative au budget, 1939 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>617</sup> Rapport du président du gouvernement provincial de Madrid au gouverneur civil de la province, 2 février 1940 (ARCM/DPM-S, 4400/16).

(...) J'estime donc qu'il est de mon devoir de vous en informer (...), vous suggérant de remercier officiellement l'organisation bienfaitrice pour sa généreuse coopération<sup>618</sup>.

Le 7 juillet, le gouvernement provincial adresse ainsi ses remerciements à Ricardo Bonifacio Burgos, le délégué de l'Aide sociale en question, pour ses attentions envers les élèves de la province<sup>619</sup>. Cela nous permet de voir la différence de traitement entre l'Aide sociale phalangiste et la bienfaisance provinciale, car il s'agit bien là d'une lutte d'influences politiques. L'Aide sociale cherche à s'affirmer comme un acteur incontournable avant même la fin de la guerre civile. Elle a peu à peu mis en place un système de financement allant bien au-delà des fonds du gouvernement provincial. Au-delà des donations, l'Aide sociale met en place des collectes — consistant en une obligation de contribuer à l'œuvre — et surtout le système du ticket bleu (*ficha azul*). Cette souscription est créée dans les premiers mois de 1937 : les entités publiques et privées, ainsi que les riches particuliers, doivent, en théorie volontairement, s'engager à remettre des quantités déterminées mensuellement à l'Aide d'hiver, comme l'Aide sociale était alors nommée. La Phalange compte récupérer des souscriptions par tous les moyens et doit pour cela compter avec l'appui des localités. Or, bien que l'opposition à ce système de collecte soit catégorisé comme une « trahison à la Patrie », le ticket bleu est largement identifié aux rêves totalitaires phalangistes, de telle sorte que la souscription rencontre de fortes réticences, interprétées comme un symptôme de l'acceptation tiède dont la Phalange est l'objet.<sup>620</sup> Toujours est-il qu'avec ces sources de financement, l'Aide sociale ne cesse d'accroître son influence jusqu'en décembre 1939. Elle parvient à recevoir un traitement de faveur dans l'obtention des terrains et bâtiments, bénéficiant notamment de dons des gouvernements provinciaux<sup>621</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que le système des orphelinats provinciaux doive recourir à l'aide de cet organisme phalangiste.

L'école des Mercedes doit également composer avec les besoins des orphelinats publics, dépendant d'autres organismes — échelle municipale, nationale. Le 28 avril 1939, le collège accueille 38 filles du collège de la Paz ; le 30 avril, trois filles venant de El Viso (Ciudad Real), puis 21 autres le 15 mai ; le 6 mai, dix filles de l'hôpital provincial sont accueillies<sup>622</sup>. Pour s'attarder sur

<sup>618</sup> Compte-rendu de Martínez Sierra au secrétaire du gouvernement provincial de Madrid, 23 juin 1939 (ARCM/DPM-S, 4376/3). Pour la traduction, voir annexe 4c.

<sup>619</sup> Lettre du président du gouvernement provincial de Madrid au gouverneur civil de la province, 7 juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 4376/3).

<sup>620</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, p. 47-48.

<sup>621</sup> *Ibid*, p. 54.

<sup>622</sup> Liste des élèves entrant et sortant de l'école 1939 (ARCM/DPM-S, 11743/8).



un exemple, l'école des Mercedes loge temporairement dix filles de l'orphelinat national du Pardo en juillet 1939, qui seront surveillées par une surveillante du Pardo<sup>623</sup>. Cette coopération, qui n'arrange guère le directeur de l'école des Mercedes, montre bien l'existence d'une hiérarchie ferme qui impose des choix de réorganisation dans l'après-guerre. Quoique l'assistance publique ne soit pas unifiée sous une même hiérarchie unique, comme l'Aide sociale phalangiste, chaque établissement est soumis aux besoins de la reconstruction nationale. Lueje manifeste son agacement au gouvernement provincial, affirmant que le directeur de l'orphelinat du Pardo n'a pas pris la peine de venir le voir alors qu'il accueille dix de ses élèves. Il met également la pression à la surveillante employée du Pardo, qui a en charge les jeunes filles du Pardo résidant à l'école des Mercedes. Elle-même fait remonter l'impatience de Lueje au directeur du Pardo, qui rédige alors une lettre directement adressée à Lueje. Il évoque justement la pression mise par la surveillante, et rappelle que le directeur de l'école de San Fernando, qui a pu voir l'état dans lequel était l'orphelinat du Pardo, lui a assuré l'assentiment du président du gouvernement provincial de Madrid à ce sujet — moyen pour lui de rappeler les ordres des supérieurs de Lueje :

Je fais aussi vite que possible [pour accueillir ses élèves à l'orphelinat de El Pardo], mais prenez en compte les difficultés que nous avons pour tout aujourd'hui : nous avons dû faire une reconnaissance du bâtiment qui était truffé de grenades ; des plus de cinq cents lits que nous avons je n'ai pu en récupérer qu'une vingtaine dont les sommiers doivent être réparés pour servir ; des nombreux matelas qu'il y avait, je n'en ai plus que deux et j'en ai rempli quinze de bourre en toute urgence, etc. (...) Comprenez qu'il serait inhumain de faire dormir ces enfants à même le sol sans possibilité de leur donner convenablement à manger. (...) Comme je ne veux pas coûter quoique ce soit à cette École, je vous payerai les séjours des filles.

De tout ce processus, le Ministère de l'Intérieur en a la connaissance verbale et j'ai suffisamment confiance en son amabilité pour espérer que nous en aurons bientôt fini avec ce sujet qui, s'il vous dérange, me dérange beaucoup plus<sup>624</sup>.

Cette lettre vise donc autant à faire patienter Lueje qu'à rappeler la légitimité la présence des filles du Pardo à l'école des Mercedes. Si Lueje se permet des réticences avec cet orphelinat

<sup>623</sup> Lettre du directeur de San Fernando à Lueje, 20 juin 1939 (ARCM/DPM-S, 11739/130).

<sup>624</sup> « *Me doy para ello toda la prisa posible, pero hágase cargo de las dificultades que hoy tenemos para todo: ha sido preciso hacer un reconocimiento del edificio que tenemos plagado de bombas de mano; de quinientas y picos camas que tenemos solo he podido recuperar unas veinte que estan arreglandolas para que sus somiers puedan servir; de los muchos colchones que había, sólo tengo dos y he encargado con toda urgencia quince de borra etc. etc. (...) Comprenda V. lo inhumano que sería el poner a las criaturas a dormir en el suelo sin posibilidad de darles una comida mas o menos pobre. (...) Como no pretendo, ni mucho menos, ser gravoso a ese Colegio, las estancias que causen las chicas se las abonaré a V. (...) De todo este proceso, tiene conocimiento verbal el Ministerio de la Gobernacion y yo confío en su amabilidad para esperar que terminaremos pronto y bien este asunto que si a V. le molesta a mí (...) me molesta mucho más.* » Lettre du directeur de l'orphelinat national de El Pardo à Lueje, 2 juillet 1939 (ARCM/DPM-S, 11739/130).

national, en dépit de l'ordre venu du ministère de l'Intérieur, nous n'avons aucune trace semblable en ce qui concerne les autorités de la Phalange. Le 20 septembre 1939, l'école des Mercedes héberge douze camarades féminines de Huesca et Teruel à l'occasion d'un rassemblement des FET y de las JONS en l'honneur des héros tombés au combat<sup>625</sup>. Il ne s'agit pas d'une initiative de Lueje, mais d'un ordre de ses supérieurs, relayé par le député visiteur. Dans ce cas, nulle protestation de Lueje ; il s'agit bien sûr d'un séjour plus court, mais on peut légitimement supposer la plus grande proximité du directeur avec le parti unique, avec lequel il semble être plus familier.

L'arrivée des anciennes élèves de Levante permet de gonfler les rangs. Le 21 novembre 1939, Lueje décompte 185 élèves nourries par l'établissement — bien loin encore du plein effectif —, en compagnie de 32 sœurs, 11 employées, 9 ouvriers, 3 garçons du garage, ce qui amène à un total de 240 personnes prises en charge<sup>626</sup>. Le 24 novembre, il indique pourtant que l'école des Mercedes est sur le point d'être au complet. « Étant sur le point de parvenir à la capacité maximale de 600 pensionnaires avec les admissions que la Commission de Gestion accorde peu à peu, et nécessitant de mettre en conditions la cuisine générale de cet Établissement, pour l'assaisonnement complet des repas », Lueje demande l'acquisition de fait-touts<sup>627</sup>. En réalité, encore en décembre 1942, l'école des Mercedes ne compte que 482 élèves, alors que l'école de la Paz a déjà atteint le nombre de 617 filles et l'école de San Fernando 926 garçons<sup>628</sup>. On peut supposer que l'école des Mercedes se montre plus sévère et précautionneuse dans les réadmissions, ainsi que dans les nouvelles admissions que nous allons caractériser, car Lueje ne veut pas s'ouvrir au tout-venant et veut sélectionner une élite morale.

C'est non sans méfiance que les anciens élèves sont accueillis, en particulier en ce qui concerne les garçons. Maximiliano Flórez, prêtre et directeur temporaire de l'école de San Fernando en 1939, rend un rapport catastrophique sur l'état dans lequel il retrouve les élèves ayant vécu dans l'école sous le Front populaire. Il souligne leurs moqueries envers la religion et l'adhésion des plus âgés à l'idéologie marxiste. Des 480 garçons, il estime que 114 sont incorrigibles, 131 sont

---

<sup>625</sup> Lettre du secrétaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 2 novembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>626</sup> Rapport de Victor Lueje sur l'alimentation, 21 novembre 1939. Correspondance relative au budget, 1939 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>627</sup> « *Estando próximo al llegar al cupo de las 600 acogidas con los ingresos que la Comisión Gestora acuerda paulatinamente, y necesitando poner en condiciones necesarias la cocina general de este Establecimiento, para la completa condimentación de las comidas (...).* » Lettre de Victor Lueje au secrétaire du gouvernement provincial, 24 novembre 1939. Correspondance relative au budget, 1939 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>628</sup> Émetteur non spécifié. « Enfants recueillis dans les établissements de bienfaisance du gouvernement provincial au 31 décembre 1942 », 2 avril 1943 (ARCM/DPM-S, 4589/2).

difficiles, 126 sont de conduite moyenne avec des espoirs de correction et 109 de bonne conduite<sup>629</sup>. Le directeur Colas envoie 19 élèves au mauvais comportement et ayant servi l'armée rouge au camp de concentration Miguel Unamuno avec l'accord de la commission de gestion du 12 janvier 1940<sup>630</sup>. Une telle sanction punitive n'a pas eu lieu à l'école des Mercedes — ou du moins, nous n'en avons pas la trace. On peut y voir l'idée que les fillettes, plus dociles, présentent un danger moindre, à moins que les éléments problématiques n'aient pas été réintégrés. Nous n'avons pas la réponse. Cela doit cependant attirer notre attention sur la crainte provoquée par l'influence républicaine sur des âmes malléables — peur qui justifie la mise en place de règles durables et permettant la sélection politique des enfants prises en charge

*b. Trier les admissions : l'épuration politique*

Monsieur,

Cette Direction, étant absolument opposée à tout ce qui pourrait représenter un privilège injustifié et un traitement de faveur, — pour une seule et unique fois — se permet d'élever à votre connaissance la chose suivante :

Devant la demande réitérée de familles qui demandent l'admission, dans cette École de Bienfaisance, d'enfants qui se sont trouvés démunis et sans qu'elles puissent pourvoir à leurs besoins vitaux les plus élémentaires, car leurs parents ou leurs sœurs ont été assassinés par les rouges ; considérant que ce fait parle de lui-même sans qu'il soit besoin de le développer plus avant, je vous demande d'établir une procédure d'urgence et de priorité en faveur de ces enfants, dignes de notre respect et de notre aide pour les admettre dans cet Établissement Provincial, à condition qu'ils prouvent préalablement avec des documents, qu'ils sont dignes d'une telle justice.

Cependant vous, votre jugement clair et votre opinion supérieure, déciderez.

Que Dieu vous garde.

Madrid, 30 juin 1939, Année de la Victoire.

LE DIRECTEUR<sup>631</sup>.

L'initiative vient de Victor Lueje. Le directeur de l'école des Mercedes propose l'adoption d'une mesure exceptionnelle, pour sa propre école : créer une voie d'admission prioritaire réservée

<sup>629</sup> Rapport de Maximiliano Flórez sur l'état de l'école de San Fernando, avril 1939, transmis au juge d'instruction Tobalina le 13 février 1940. Dossier d'épuration politico-sociale de Federico Doreste Betancor, 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>630</sup> Rapport du directeur de l'école de San Fernando, Juan Manuel Colás, au président du gouvernement provincial de Madrid, 23 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 4400/6).

<sup>631</sup> Souligné dans le texte. Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial de Madrid, 30 juin 1939 (ARCM/DPM-S, 11739/126). Pour la traduction, voir annexe 4e, « La demande de Victor Lueje ».

aux filles de héros morts pour l'Espagne nationaliste. Sa demande, soutenue par le député visiteur Leonardo Sainz de Baranda, est accueillie favorablement par le gouvernement provincial. Le décret du 4 août 1939 reprend les termes de Lueje : une « procédure d'urgence et de priorité » est établie en faveur des fillettes qui se sont trouvées orphelines dont les parents ont été assassinés, à condition que leur dossier démontre « sans équivoque et de façon irréfutable » l'identification complète et absolue des victimes au mouvement national, réservant à cet effet 50% des places totales<sup>632</sup>. On tient là un accord propre à l'école des Mercedes, décidé sous l'impulsion de son directeur, qui impose un nouveau cap pour l'institution. La mesure est spectaculaire ; elle n'est pas révolutionnaire. On a vu que dès l'origine, l'école des Mercedes se distingue par la sélection d'orphelines à la moralité intacte, plus méritantes de la charité chrétienne que les enfants trouvés par exemple. Lueje renoue avec cette vision, cette fois-ci en la revendiquant, instaurant sans fard une hiérarchie entre une enfance méritante et une enfance de seconde zone. Il ne s'agit pas d'une incongruité madrilène. Le gouvernement provincial de Valencia établit la même préférence pour les enfants de héros au sein des orphelinats provinciaux à partir de 1942<sup>633</sup>.

La première distinction que ce décret impose concerne les autres orphelinats provinciaux. Nous n'avons pas trouvé trace d'un décret semblable. Dans les règlements de 1946, l'école des Mercedes précise bien l'existence d'une admission ordinaire sous cinq conditions<sup>634</sup>, mais aussi l'existence de cette admission extraordinaire de « celles qui réunissant les conditions antérieures sont incluses dans les accords en vigueur du Gouvernement provincial<sup>635</sup> ». Or, si l'école de San Fernando reproduit ces règles exactes — à l'unique différence qu'elle admet aussi les enfants de la Inclusa —, l'école de la Paz ne mentionne aucun de ces critères. L'admission doit être faite après un simple examen médical pour prévenir la contagion de maladies<sup>636</sup>. On retrouve bien une sélection propre à l'école des Mercedes, qui s'assure une clientèle triée sur le volet.

---

<sup>632</sup> Lettre du secrétaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 5 août 1939 (ARCM/DPM-S, 11739/126). Pour la traduction, voir annexe 4e, « Le décret du 4 août 1939 ».

<sup>633</sup> Irene Palacio Lis, Cándido Ruiz Rodrigo, *Infancia, pobreza y educación en el primer franquismo*, Valencia, Universitat de València, 1993, p. 137.

<sup>634</sup> a) Être originaire de Madrid ou sa province ; b) être fille de résidents de Madrid ou sa province depuis plus de cinq ans ; c) être orpheline de père ou de père et de mère et abandonnées par ceux-ci ; d) être orpheline de mère ou abandonnée par celle-ci, le père étant sexagénaire ou handicapé pour le travail ; e) avoir entre cinq ans révolus et treize ans non révolus. Voir annexe 4g, le règlement de l'école des Mercedes, 1946 [1943] (BRM/BPM, 4386).

<sup>635</sup> « 2°. (*Turno extraordinario.*) Las que reuniendo las condiciones anteriores están incluidas en los acuerdos vigentes de la Diputación sobre el particular. » Annexe 4g. Règlement de l'école des Mercedes, 1946 [1943] (BRM/BPM, 4386).

<sup>636</sup> Règlements de l'école de la Paz et de San Fernando, 1946 (BRM/BPM, 4386).

Nous tenons une différence fondamentale avec l'Aide sociale phalangiste. Les foyers infantiles et scolaires (*hogares infantiles, escolares*) de l'Aide sociale instaurent des critères d'admission à l'opposé de cette mesure. Ils réservent explicitement 75% de leurs places aux orphelins de guerre, quel que soit leur camp<sup>637</sup>. À aucun moment il n'est exigé que les parents montrent leur adhésion au camp des insurgés : c'est même tout le contraire. Pour entrer dans ces foyers, il faut démontrer le statut d'orphelin, l'abandon ou le manque de ressources économiques — reprenant donc les critères anciens des orphelinats —, mais une clause spéciale est ajoutée : sont admis les enfants dont la formation est mise en danger par les conditions morales des parents. Ces critères de sélection montrent une nette préférence des organisateurs de l'Aide sociale pour les enfants de ceux qui soutenaient la République ou qui étaient restés longtemps dans le territoire républicain. En les accueillant, l'Aide sociale peut les former physiquement et moralement et bien sûr effectuer un intense travail politique à travers des conférences sur le mouvement national, la Phalange et le Caudillo<sup>638</sup>. Mais si les recensements ne font jamais figurer la raison de la condition d'orphelin, celle-ci est systématiquement visible dans les dossiers d'admission de l'Aide sociale. Elle se déduit des pièces justificatives exigées, par exemple avec les certificats donnant les circonstances de la mort des parents ou les rapports des visiteuses sociales. Il est généralement indiqué si le père est mort « pour la révolution » (*por revolución*) ou « de la guerre » (*por guerra*). Pour Ángela Cenarro, la dissimulation de cette donnée dans les recensements et non dans les dossiers d'admission indique que les antécédents des parents doivent être occultés à l'ensemble de la société, mais pas aux agents d'État chargés d'appliquer les politiques d'assistance du régime. Cacher la trajectoire politique et sociale des parents ne répond à aucun effort de réconciliation, sinon à la volonté d'éliminer des esprits infantiles toute référence au passé de leurs géniteurs<sup>639</sup>.

Cependant, Victor Lueje n'est pas à la tête d'une organisation d'assistance nationale. Il dirige un orphelinat provincial d'une capacité de 600 élèves. Il ne faut donc pas voir dans ce décret une volonté en tout point opposée à sa rivale, l'Aide sociale. Il s'agit plutôt des ambitions d'un homme pour son école : lui assurer un prestige fondé sur une population triée sur le volet, reprenant le fil de l'histoire de l'école des Mercedes. Cela ne signifie pas que selon lui, il ne faut pas « redresser les âmes rouges » en les accueillant dans des structures comme l'Aide sociale<sup>640</sup>. Sa

---

<sup>637</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange...*, *op. cit.*, p. 156.

<sup>638</sup> *Ibid*, p. 131.

<sup>639</sup> *Ibid*, p. 145-174.

<sup>640</sup> *Ibid*, p. 145-174.

réflexion semble plus locale : son problème à lui, ce ne sont pas les enfants de rouges. Ce qu'il veut, c'est assurer la meilleure formation possible à des enfants sélectionnées et moralement pures.

Cette interprétation est confirmée par le conflit opposant l'ambition locale de Lueje et, d'une part, le pragmatisme du gouvernement provincial, et, d'autre part, le projet national des autorités franquistes. D'abord, bien loin d'un quelconque idéal national, les fonctionnaires hauts placés de la communauté de Madrid profitent de leur position pour placer des enfants de leur connaissance dans les orphelinats provinciaux. Rappelons qu'au-delà de nombreux orphelins, la guerre laisse derrière elle une population globalement paupérisée. Avoir un enfant placé en foyer ou en orphelinat permet de soulager la famille d'un poids économique. Le 11 mai 1940, Lueje envoie ainsi au gouvernement provincial la répartition des dossiers d'admission en cours : 7 admissions sont en attente d'un examen médical, 18 sont en voie d'admission pour avoir leurs « parents assassinés » (*padres asesinados*), et pas moins de 46 sont en attente pour « divers accords » (*varios acuerdos*) de la commission de gestion<sup>641</sup>.

Cette dernière catégorie recouvre en fait les traitements de faveu. Les demandes abondent de l'intérieur et de l'extérieur de l'école, court-circuitant systématiquement l'autorité du directeur. Le président du gouvernement provincial reçoit ainsi des demandes d'admission d'une ou plusieurs enfants, dont la situation est intolérable, pour les faire admettre en toute urgence dans un orphelinat provincial. Ces requêtes proviennent des mairies de la communauté de Madrid (Chamartin, Carabanchel, etc.), de la province de Guadalajara, des gouverneurs civils, des chefs provinciaux de FET y de las JONS... Chaque fois, le gouvernement provincial leur renvoie un feuillet listant les pièces justificatives nécessaires<sup>642</sup>. Plutôt qu'une sélection rationalisée et administrative, de pures logiques de favoritisme se font jour, certainement ancrées depuis bien longtemps dans les pratiques institutionnelles. Ces logiques discrétionnaires ne s'embarrassent pas de la haute notion de justice sociale prônée par Lueje, quand bien même elles jouent le jeu de la sélection des élèves nées du bon côté de la ligne de front. Une sœur de l'école des Mercedes s'adresse par exemple au président de la province pour lui demander l'admission de deux fillettes de 9 et 12 ans, nièces d'une sœur de la charité de cette communauté, et précise que ce sont des filles de nationalistes morts au combat<sup>643</sup>.

---

<sup>641</sup> Lettre de Victor Lueje au secrétaire du gouvernement provincial de Madrid, 11 mai 1940.(ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>642</sup> Demandes d'admission d'enfants abandonnés ou orphelins adressées au président du gouvernement provincial de Madrid, 1940 (ARCM/DPM-S, 4400/4).

<sup>643</sup> Lettre de sœur Eulalia au président du gouvernement provincial de Madrid, 12 septembre 1940 (ARCM/DPM-S, 4400/8).

Le 31 octobre 1941, Lueje dresse la liste des élèves admises par la procédure d'urgence en 1940, ainsi que les « places correspondantes à cette procédure ». La liste est présentée sous la forme de deux colonnes : à gauche, les noms des postes, et à droite, la « distribution » (*distribución*), signifiant les places que chaque membre du personnel a pu obtenir pour une enfant à l'école des Mercedes. 17 noms d'élèves sont accolés à « M. Le Président » du gouvernement provincial ; 5 au vice-président ; chaque membre du gouvernement provincial semble avoir une place réservée ; le directeur de l'école, Lueje lui-même, en a six. La possibilité de passer par décret présidentiel pour faire entrer en priorité une jeune fille est d'ailleurs clairement stipulée dans le règlement de 1946<sup>644</sup>.

Nombre de ces admissions ne respectent pas l'envoi des pièces justificatives exigées. Les cadres intermédiaires de la fonction provinciale ou du parti unique placent rapidement leurs proches sans lourdeur administrative, dans un contexte de pénurie où les demandes d'admissions s'accumulent. Le 2 janvier 1941, Lueje liste les cas non réglementaires au président du gouvernement provincial. Il explique ne pas les avoir présentés plus tôt parce que les admissions n'étaient pas passées par lui, mais directement transmises du président du gouvernement provincial au secrétariat général du gouvernement provincial. Est-ce un hasard si le président du gouvernement provincial, le marquis de Hazas (janvier 1938-décembre 1940), vient justement d'être remplacé ? Le 3 décembre 1940, il laisse place à Narciso Martínez Cabezas<sup>645</sup>. Peut-être est-ce le bon moment pour que Lueje exprime une amertume palpable. Il rappelle systématiquement qu'il reçoit un ordre d'admission d'en haut, sans qu'il ait son mot à dire. Il dénonce neuf dossiers non conformes, qui fondent l'admission de l'élève sur le seul critère d'un décret du président du gouvernement provincial de l'époque — jamais nommé, mais il s'agit de Hazas. Une élève doit être admise temporairement pendant que son père est dans le camp de concentration Unamuno, ce qui signifie que son père est républicain. Dans un cas, les pièces justificatives ont été envoyées directement à Lueje, alors que le dossier doit normalement passer par la section de bienfaisance du gouvernement provincial, qui attribue alors un numéro d'admission. Lueje dénonce, quoique prudent dans ses mots, l'injustice de cette situation envers celles qui attendaient leur tour<sup>646</sup>. Il est entendu. La commission de gestion propose, en réunion du 10 février 1941, de procéder à la révision de toutes

---

<sup>644</sup> « Art 4°. En todo caso, el Excmo. Sr. Presidente de la Corporación podrá decidir por decreto, y sin perjuicio de dar cuenta a la Comisión Gestora, sobre el ingreso de aquellas niñas que sean merecedoras de urgente atención. » Voir annexe 4f.

<sup>645</sup> Liste des présidents du gouvernement provincial de Madrid, in Jesus López Gómez (dir.), *Los fondos documentales de la Diputación Provincial de Madrid*, Madrid, Boletín Oficial de la Comunidad de Madrid, 2015, p. 371-376.

<sup>646</sup> Lettre de Lueje au président de la Corporacion, 2 janvier 1941 (ARCM/DPM-S, 4589/5).

les admissions effectuées sur décret de la présidence dans les écoles de San Fernando et des Mercedes du 4 août 1939 au 3 décembre 1940 :

(...) Cette Section a l'honneur de vous proposer de décider (...) de la révision totale des admissions ayant eu lieu dans les Écoles de Notre-Dame des Mercedes et de San Fernando, depuis le 4 août 1939 jusqu'au 3 décembre 1940, qui ont été effectuées sur décret de la Présidence, afin de procéder au renvoi de ces établissements des mineurs admis par la procédure d'urgence, quand les admissions ont notoirement porté atteinte à l'esprit de l'accord de la Commission de Gestion du 4 août 1939, et quand il n'est pas inscrit de façon irréfutable dans leurs dossiers qu'il s'agit d'orphelins de personnes assassinées par les rouges ou que leurs progénitures soient mortes en combattant dans les rangs Nationaux, à condition que dans les deux cas on ait la preuve documentaire de l'adhésion au Glorieux Mouvement National ; ne procédant pas à la révision des admissions réalisées depuis la Libération de cette capitale jusqu'au 4 août 1939 sur décret de la Présidence, puisque l'autorisation de ces avantages entrent pleinement dans les capacités présidentielles et que les normes pour l'admission par procédure d'urgence n'avaient pas encore été régulées<sup>647</sup>.

La commission de gestion soutient donc Lueje dans sa démarche, soulignant l'importance de respecter l'esprit du décret du 4 août, et donc la préférence pour les filles de héros morts au combat. Toutefois, une inscription ultérieure signale que la proposition a été « retirée en session préparatoire du 11 février 1941 », c'est-à-dire que le sujet, posé sur la table, n'a pas été jugé digne d'être débattu. Ce conflit montre toutes les limites des projets de Lueje, qui se heurtent à des logiques d'intérêts locaux.

Cependant, malgré ces conflits d'intérêts, les représentants provinciaux soutiennent la démarche de Lueje. Ils considèrent eux aussi que les orphelinats provinciaux ne devraient accueillir que des enfants de héros. Un conflit les opposant à la direction générale des prisons montre l'incompréhension entre les deux entités sur l'accueil des élèves, ce qui a une incidence directe sur la gestion du collège. Le gouvernement provincial de Madrid demande ainsi aux trois orphelinats provinciaux une liste des élèves dont les parents se trouvent détenus ou reclus dans une prison de l'État, dans le but d'en informer le Ministère de la Justice pour « les transférer dans les établissements adéquats »<sup>648</sup>. Lueje n'en liste que sept, précisant à chaque fois où est incarcéré l'un des parents : prison de femmes de Ventas, prison Modelo de Valencia<sup>649</sup>... Nous n'avons malheureusement pas mis la main sur la liste envoyée par l'école de San Fernando et l'école de la

---

<sup>647</sup> Proposition de résolution de la commission de gestion en session du 10 février 1941 (ARCM/DPM-S, 4589/5). Pour la traduction, voir annexe 4e, « La proposition de résolution de la commission de gestion ».

<sup>648</sup> Lettre du secrétaire du gouvernement provincial de Madrid aux directeurs des collèges provinciaux (San Fernando, Mercedes, Paz), 31 octobre 1941 (ARCM/DPM-S 4583/1).

<sup>649</sup> Lettre de Lueje au secrétaire général du gouvernement provincial, 13 novembre 1941 (ARCM/DPM-S 4583/1).



Paz, mais il est raisonnable de penser que le décret du 4 août 1939 a permis à l'école des Mercedes de réduire le nombre de filles de prisonniers par rapport à ses homologues. Quand le directeur général des prisons reçoit en décembre 1941 cette liste d'enfants qu'on exige qu'il prenne en charge, il envoie une réponse expéditive. Aucun centre destiné exclusivement aux enfants de détenus n'existe ni n'a été institué, la demande est donc close<sup>650</sup>. Le problème est laissé en suspens jusqu'en février 1942, date à laquelle Lueje reçoit une enveloppe pleine de formulaires normalisés à remplir, sur le format : « École de ... », « J'ai reçu du Conseil central de remise de peines par le travail la quantité de ... montant des .... séjours correspondants aux garçons — filles qui au nom de ce Conseil reçoivent une éducation dans cette École et dont je vous envoie la juste liste nominale<sup>651</sup>. » Le Conseil central de remise de peines par le travail est créé par Franco, et devient l'épine dorsale du système pénitencier de la nouvelle Espagne. Sa doctrine, imprégnée de national-catholicisme, consiste à expier les péchés des prisonniers politiques, devenus main d'œuvre nécessaire à la reconstruction de l'Espagne qu'ils auraient détruite<sup>652</sup>. En février 1941, le Conseil met en place une politique de « protection des enfants démunis de prisonniers » (*protección a los hijos necesitados de reclusos*). Une partie des fonds réunis par le Conseil grâce au prélèvement des prisonniers est utilisée pour payer une pension aux collèges religieux qui les accueillent : à la fin du mois de décembre 1941, le rapport du Conseil rapporte la présence de 4 080 enfants, « victimes innocentes des fautes et des erreurs qui ne furent pas les leurs<sup>653</sup> », placés dans des écoles de religieux. Il ne s'agit pas des orphelinats, mais la logique est la même. Ces enfants ont tous de deux à quinze ans, sauf 145 jeunes filles qui se trouvent en circonstances de danger moral. Notons que le rapport du Conseil central de remise de peines par le travail, qui fait la liste des écoles d'accueil — et non des orphelinats —, nous permet de voir que le nombre d'enfants de prisonniers est très réduit

---

<sup>650</sup> Lettre du directeur général des prisons au président du gouvernement provincial de Madrid, 12 décembre 1941 (ARCM/DPM-S 4583/1).

<sup>651</sup> « Colegio de... », « He recibido del Patronato Central para la redención de las Penas por el Trabajo la cantidad de ... importe de las ... estancias correspondientes a l..s ... niñ...s que por cuenta de dicho Patronato reciben educación en este Colegio y de quienes se envió la oportuna relación nominal. » Lettre de Lueje chef de la section de bienfaisance, 24 février 1942 (ARCM/DPM-S 4583/1).

<sup>652</sup> Gutmaro Gomez Bravo, *La redención de penas. La formación del sistema penitenciario franquista, 1936-1950*, Madrid, Catarata, 2007, 240 p.

<sup>653</sup> « (...) Víctimas inocentes de culpas y errores que no fueron suyos (...). » Rapport du Conseil central de remise de peines par le travail, *La obra de la redención de penas. La doctrina, la práctica, la legislación. Memoria que eleva al Caudillo de España y a su gobierno el Patronato Central para la redención de las Penas por el Trabajo*, 1942, p. X. Ressource en ligne, [cienciaspenales.net](http://cienciaspenales.net)

à l'école des Mercedes. Il atteint 100 garçons à l'école del Amor Misericordio et 90 filles à l'école des religieuses salésiennes. En général, les chiffres varient de 10 à 70<sup>654</sup>.

Or, Lueje transmet ces formulaires au gouvernement provincial, car il s'agit selon lui d'un problème ayant eu des antécédents. Luis Nieto Antunez, président du gouvernement provincial, réagit dans les jours qui suivent. Le 27 février 1942, il contacte le directeur général des prisons, réitère sa demande de décembre 1941 en joignant de nouveau la liste des enfants de prisonniers à transférer des orphelinats provinciaux :

(...) Prenant en compte que même si elles ont été admises dans les centres de bienfaisance de ce Gouvernement provincial dans les premiers mois de la libération, le séjour des pensionnaires mentionnées est non seulement anti-réglementaire mais aussi la cause d'un tort évident pour celles qui, en ayant parfaitement le droit, ne peuvent être admises faute de places disponibles.

Je dois vous signifier également que, selon le règlement qui régit cette École-Asile, le séjour dans celui-ci est complètement gratuit, étant donc irréalizable la présence de pensionnaires ayant une pension quelconque, bien que celle-ci provienne de l'État ou d'autres entités de bienfaisance.

Pour toutes ces raisons, je vous prie de bien vouloir donner les ordres adéquats le plus rapidement possible afin que les pensionnaires indiquées soient transférées à un lieu que vous jugerez pertinent, puisque dans le cas contraire nous nous verrons dans la triste, mais impérieuse nécessité de disposer préparer l'admission dans cette École des élèves qui se trouvent dans les conditions exposées<sup>655</sup>.

Le président du gouvernement provincial de 1942 soutient donc pleinement la démarche de Victor Lueje, et refuse catégoriquement d'accueillir des filles de prisonniers républicains. La réponse ferme du directeur des prisons met fin au débat :

(...) Je vous manifeste qu'animé par une finalité chrétienne et patriotique, ce Conseil a entrepris l'œuvre de reprise d'enfants de prisonniers dans le besoin et abandonnés, dont le nombre aujourd'hui surpasse 13 500. Avec l'effort de travail des détenus, nous finançons cette œuvre grâce au zèle qui y est mis, et ils sont déjà plus de 5 000 à profiter aujourd'hui de cette protection sans que ce même Gouvernement provincial nous ait concédé jusqu'à aujourd'hui la moindre subvention bien qu'il y ait bien plus d'un millier de garçons et filles nés à Madrid qui se trouvent aujourd'hui recueillis et qui auparavant étaient abandonnés ou faisaient la manche.

Le fait que ce Ministère ait entrepris ce travail social n'implique pas le moins du monde que ces enfants qui se trouvent déjà accueillis par les centres de bienfaisance sur lesquels il pèse une obligation, doivent être exclus de ceux-ci ou qu'ils soient considérés comme vous dites « anti-

---

<sup>654</sup> Rapport du Conseil central de remise de peines par le travail, *La obra de la redención de penas. La doctrina, la práctica, la legislación. Memoria que eleva al Caudillo de España y a su gobierno el Patronato Central para la redención de las Penas por el Trabajo*, 1942, p. X. Ressource en ligne, [cienciaspenales.net](http://cienciaspenales.net)

<sup>655</sup> Lettre du président du gouvernement provincial de Madrid, Luis Nieto Antunez, au directeur général des prisons, 27 février 1942 (ARCM/DPM-S 4583/1). Pour la traduction, voir annexe 4f, « La tentative provinciale de renvoi des filles de prisonniers ».

réglementaires et causes d'un tort évident pour celles qui, en ayant parfaitement le droit, ne peuvent être admises faute de places disponibles ».

Les mineurs auxquels il est fait référence n'ont pas été admis à la demande de ce Conseil (...), car celui-ci s'occupe uniquement et exclusivement des enfants de détenus ; ainsi par exemple A.D.H. et A.P.Q. n'ont pas encore été jugés et N.M.T. n'est pas, comme vous le dites, à la prison de Ventas.

Je trouve étrange que, le simple fait que le Conseil central s'occupe de protéger quelques enfants démunis, enfants de prisonniers, soit une raison suffisante pour que le Gouvernement Provincial de Madrid expulse des écoles ceux qui s'y trouvaient auparavant recueillis, admis par une nécessité évidente.

Pour toutes ces raisons je dois vous manifester que ce Conseil ne transfèrera pas les mineurs cités dans une autre école où ce Ministère a des places subventionnées.

Que Dieu vous garde.

Madrid, 4 mars 1942, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL<sup>656</sup>

Ce conflit illustre un malentendu dans l'interprétation, non pas des intentions du régime franquiste, mais dans son mode opératoire. Le gouvernement provincial et Lueje défendent la ligne la plus brute : les républicains étaient nos ennemis hier, ils sont nos ennemis aujourd'hui, et nous devrions nous entendre sur le fait de ne pas accueillir leurs enfants comme nous recueillons les enfants des nationalistes. Ils rejettent en bloc les obligations qui les attachent à ces enfants, pourtant peu nombreux à l'école des Mercedes, comme on l'a vu. De son côté, le Conseil central de remise de peines par le travail, à l'image d'ailleurs de l'Aide sociale phalangiste, envisage l'assistance comme un instrument de contrôle social des masses. Ils considèrent qu'aucune distinction ne doit être faite officiellement, de façon à faciliter l'intégration des enfants de républicains au sein de toutes les institutions disciplinaires possibles. Plutôt qu'une idéologie franquiste claire et unique, nous voyons bien ici l'existence de courants de pensée qui entrent parfois en collusion même s'ils concourent en plusieurs grands principes<sup>657</sup>.

### *c. Assainir : éliminer l'anormalité*

En réponse à votre demande, je vous joins la liste des pensionnaires que j'estime, de par leur anormalité physique ou mentale et leurs maladies diverses, ne pas devoir rester dans ce collège en cohabitation avec les autres élèves.

---

<sup>656</sup> Lettre du directeur général des prisons au président du gouvernement provincial de Madrid, 4 mars 1942 (ARCM/DPM-S 4583/1). Pour la traduction, voir annexe 1f, « Le refus catégorique du directeur général des prisons, 4 mars 1942 ».

<sup>657</sup> Sur l'emploi du terme « mentalité » ou « idéologie » dans l'historiographie, voir Enrique Moradiellos, *La España de Franco (1939-1975). Política y sociedad*, Madrid, Síntesis, 2000, p. 11-24.

Il serait opportun que les débiles mentales passent à une éducation dispensée au sein d'une section d'anormales qui pourrait fonctionner si le Gouvernement provincial le permettait, dans l'un des Établissements Provinciaux, selon les indications techniques que je vous remettrai si vous me le demandez.

En ce qui concerne les personnes âgées elles passeront logiquement à un établissement qui les héberge, à moins qu'elles ne soient redirigées, comme les malades, vers les salles adéquates de nos hôpitaux.

Que Dieu vous garde et sauve l'Espagne.

Madrid, 21 août 1939

Année de la Victoire

Le Professeur-Médecin<sup>658</sup>

Cette liste, établie par l'autorité médicale de l'école des Mercedes, est transmise par le directeur au gouvernement provincial, rappelant qu'il s'agit des élèves de plus de 18 ans et des anormales physiques ou mentales. Envoyée dans l'immédiat après-guerre, elle atteste d'abord des répercussions du contexte de misère qui touche l'ensemble de la population madrilène. Des petites filles aux grands-mères, de nombreux individus malades, blessés, isolés, ou plus généralement en situation de misère, gravitent autour du centre de bienfaisance dans l'espoir d'une aide. Les critères énoncés n'ont rien de nouveau par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle, puisque personnes âgées et enfants jugées anormales n'ont jamais été admises. La pression des individus en demande d'assistance s'est cependant multipliée.

Cette lettre atteste par ailleurs des ordres du gouvernement provincial. Le 14 août 1939, il accorde de réviser tous les dossiers des pensionnaires des centres d'assistance provinciale, de façon à expulser celles qui ne réunissent pas les conditions réglementaires pour les remettre à leurs provinces ou leurs familles, « dans l'objectif de soulager les obligations économiques de cette Bienfaisance<sup>659</sup>. » On retrouve bien les difficultés financières de la province madrilène. Ces

---

<sup>658</sup> « *En cumplimiento a su petición, adjunto le remito la relación de alumnas que por padecer anormalidad física o mental así como afecciones diversas, estimo no deben permanecer en este Colegio en convivencia con las demás alumnas. (sic) / Las débiles mentales sería oportuno pasasen a recibir instrucción a una sección de anormales que podía funcionar si la Excm. Diputación así lo acuerda, en uno de los Establecimientos Provinciales, bajo las indicaciones técnicas que remitiré a Vd. si así se me solicita. / En cuanto a las ancianas es lógico pasen a un Establecimiento en donde se asilen o recojan, así como las enfermas, a las correspondientes salas de nuestros hospitales. / Dios Salve a España y guarde a Vd. muchos años. / Madrid 21 de agosto de 1939. / Año de la Victoria. / El Profesor-Médico.* » Lettre du médecin adressée au directeur du collège, 21 août 1939 (ARCM/DPM, 11735/3).

<sup>659</sup> « (...) *a fin de descargar con ello las obligaciones económicas de esta Beneficencia.* » Lettre du secrétaire temporaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 16 août 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

directives concernent donc également les autres orphelinats provinciaux. Le directeur temporaire de l'école de San Fernando, Maximiliano Flórez, décompte ainsi 37 déficients mentaux sur 355 élèves de moins de 14 ans récupérés dans l'après-guerre, et qui ont connu la pédagogie des maîtres républicains. Il utilise cet argument pour décrédibiliser la gestion républicaine et montrer ses échecs, listant pêle-mêle ceux qu'il qualifie d'anormaux, d'analphabètes et de retardés scolaires<sup>660</sup>. En 1946, les règlements de l'école des Mercedes et de l'école de San Fernando rappellent qu'aucun enfant ne pourra être admis s'il souffre d'un « handicap physique, psychique ou moral à caractère permanent<sup>661</sup> ». Cette indication n'existe pas dans le règlement de l'école de la Paz de la même année. L'école des Mercedes renoue bien avec un statut particulier.

Cependant, la mesure ne peut être respectée. Le 4 octobre 1939, devant « l'impossibilité ou la difficulté d'adopter une telle mesure en ce moment », le professeur médecin conseille d'isoler les anormales du reste des élèves, mesure qu'il estime avant tout hygiénique<sup>662</sup>. Encore en janvier 1941, Lueje adresse une liste d'élèves qui ne sont pas en situation réglementaire : huit élèves sont à l'école des Mercedes, et deux ont été envoyées à l'asile. Il mentionne le « danger » représenté par leur cohabitation des anormales avec les autres élèves, qui justifie le transfert de Concepción E. à l'asile dès le 10 août 1939<sup>663</sup>. Le 17 juillet 1940, Silvia A., « anormale, muette, paralytique et épileptique » est transférée de façon définitive à l'asile de fous de Ciempozuelos, à une trentaine de kilomètres de Madrid. Expulsée sur des critères d'anormalité qui semblent décisifs, on précise tout de même dans son dossier qu'elle n'est pas fille de héros : l'assainissement sanitaire renforce l'épuration politique<sup>664</sup>.

Malgré les règlements, la pratique asilaire tendait à héberger les enfants anormales toute leur vie, en leur assignant des travaux au sein de l'école des Mercedes. Or, Lueje entend bien faire

---

<sup>660</sup> Rapport de Maximiliano Flórez sur l'état de l'école de San Fernando, avril 1939, transmis au juge d'instruction Tobalina le 13 février 1940. Dossier d'épuration politico-sociale de Federico Doreste Betancor, 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>661</sup> « (...) *No podrán ser admitidas las que padezcan imposibilidad o defecto físico, psíquico o moral, de carácter permanente.* » Règlements de l'école de San Fernando et de l'école des Mercedes, in Règlement des services et établissements de l'Assistance provinciale, Madrid, 1946, p. 3 (Biblioteca Regional de Madrid, Beneficencia Provincial de Madrid, ci-après BRM/BPM, 429/13). Voir annexe 4g.

<sup>662</sup> « *Habiendo sido aconsejado a esa Direccion, la salida de las alumnas anormales y de edad no escolar previos los oportunos reconocimientos, y ante la imposibilidad o dificultad de adoptar tal medida en los actuales momentos estimo conveniente desde el punto de vista higiénico el que dichas alumnas hagan su vida aisladas de resto de las demás alumnas.* » Lettre du professeur médecin à Lueje, 4 octobre 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>663</sup> Lettre de Lueje au président de la Corporacion, 2 janvier 1941 (ARCM/DPM-S, 4589/5).

<sup>664</sup> « *Anormal, muda, parálitica y epiléptica* », dossier personnel de Silvia A., 17 juillet 1940 (ARCM/DPM, 11740/9).

respecter le règlement et les directives du gouvernement provincial. Il replonge alors dans les papiers de l'institution, reprenant les dossiers personnels des élèves pour débusquer les anormales et celles qui ne méritent pas d'être prises en charge. Généralement, son argument se double du dépassement de l'âge réglementaire. Ana F. est admise temporairement en 1922 car elle pourrait être accueillie par son père, mais celui-ci prétexte de ne pas pouvoir se rendre à Madrid. Handicapée par une paralysie générale depuis plusieurs années, elle a désormais 31 ans et vie recluse dans l'infirmerie, assistée continuellement par le personnel infirmier. Lueje avance l'inadéquation des services proposés par l'orphelinat des Mercedes ainsi que sa condition non-réglementaire pour demander son transfert à l'hôpital féminin des incurables. Il mentionne ensuite deux autres jeunes filles qui ont été transférées dans les asiles psychiatriques de Palencia et de Ciempozuelos à sa demande, et puisque trois ans se sont écoulés sans que les hôpitaux psychiatriques aient demandé leur réadmission, il considère qu'il peut les renvoyer officiellement<sup>665</sup>. Le gouvernement provincial accède à sa requête<sup>666</sup>, mais une autre difficulté surgit. Ana n'a pas pu être transférée, car elle doit avoir au moins 50 ans pour intégrer l'hôpital féminin des incurables, et n'en a que 31. Elle est donc intégrée à la liste plus générale des pensionnaires majeures et jugées déficientes mentales, de façon à ce que la résolution globale de leurs dossiers l'inclue elle aussi<sup>667</sup>.

Ces opérations s'apparentent à une véritable procédure d'assainissement. Le personnel médical assimile travail sanitaire — attention donnée à la propagation des épidémies, notamment tuberculeuses — et expulsion des élèves anormales, jusqu'ici hébergées par charité et désormais assimilées à des foyers de contagion possibles. Un rapport médical dresse par exemple un groupe des pensionnaires majeures qui représentent un danger pour l'état sanitaire du collège. 14 femmes sont citées, qui ont entre 30 et 63 ans. La première partie de la liste concerne les malades tuberculeuses, au nombre de six. La seconde partie de la liste cite pêle-mêle toutes les adultes qui présentent des symptômes liés à l'anormalité, physique ou psychique. Maria S., 62 ans présente une endocardite rhumatismale ; Paula D. et Victoria L., 47 et 55 ans, sont jugées débiles mentales ; Dominica P. est atteinte de crétinisme ; Maria B. a la maladie de Parkinson. ; Francisca E. est asthmatique ; Carmen M. est atteinte d'oligophrénie (retard mental) ; Maria Luisa A. Est épileptique. Ce sont toutes d'anciennes élèves qui n'ont jamais quitté l'établissement. Il demande la résolution le transfert à des organismes adéquats de ces pensionnaires, invoquant la gravité notoire

---

<sup>665</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 7 octobre 1941 (ARCM/DPM-S, 4609/2).

<sup>666</sup> Rapport du gouvernement provincial de Madrid adressé à son président, 6 novembre 1941. (ARCM/DPM-S, 4609/2).

<sup>667</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 27 novembre 1941 (ARCM/DPM-S, 4609/2).

du problème pour l'école<sup>668</sup>. L'anormalité est donc assimilée à un foyer de contagion au même titre qu'une maladie infectieuse.

Une fois de plus, il faut aborder prudemment les grandes ambitions de Lueje. Il est contraint d'envoyer ces femmes dans d'autres institutions quand l'occasion se présente. Dominica P., jugée crétine, est ainsi envoyée à la résidence de personnes âgées d'Aranjuez en mai 1944, à l'instar de Paula D. en janvier 1947, puis de Victoria L. en mai 1947<sup>669</sup>. Cette politique se fait donc discrètement, le comble étant que l'établissement remet en 1943 le prix Cangrand du handicap physique (*desgracia física*) à l'ancienne élève et servante Francisca L., pour être déficiente mentale, orpheline de père et de mère et observer une bonne conduite et une application au travail<sup>670</sup>. Discrètement, sans en faire la publicité, Lueje évacue des élèves qu'avant guerre, on tolérait au sein de ces établissements. Sans changer fondamentalement la vision de l'anormalité, ancrée dans la construction historique d'un savoir et d'une expertise que nous avons caractérisé dès le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>671</sup>, le nouveau directeur entend renoncer à toute souplesse dans la réglementation.

Les élèves n'échappent donc pas à la procédure d'épuration de l'école des Mercedes. La volonté de Lueje est claire : assainir rigoureusement et par tous les moyens son institution, pour lui assurer une perfection morale. Il se heurte pour cela à l'administration et aux institutions vers lesquelles il voudrait rejeter les éléments indésirables. La contrainte de garder une poignée de filles des prisonniers républicains contribue peut-être à la rigidité des normes d'accès, et notamment du régime des visites. Pour concéder les cartes de visite, indispensables pour voir les enfants du pensionnat le dimanche, le personnel reçoit des directives : aucune carte d'entrée ne devra être délivrée à des personnes opposés au mouvement national, ou à ceux qui ne réunissent pas les conditions adéquates de respectabilité et de morale (*solvencia y moral*). Ces cartes de visite comporteront une photo de l'intéressé pour éviter toute confusion<sup>672</sup>. Pour assurer la pureté de l'esprit des pensionnaires, Lueje et le gouvernement provincial de Madrid les isolent également de

---

<sup>668</sup> Lettre de Lueje transmettant le rapport du service médical au président du gouvernement provincial, 24 novembre 1941 (ARCM/DPM-S, 4609/2).

<sup>669</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 1944-1947 (ARCM/DPM-S, 4583/1).

<sup>670</sup> Remise des prix Cangrand, 25 juin 1943 (ARCM/DPM-S, 11734/12).

<sup>671</sup> La fiche médico-pédagogique, qui traque notamment les traces d'anormalité des élèves, est mise en place dès le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Voir Mercedes del Cura, « Los niños *anormales* en la España del primer tercio del s. XX : la construcción médico-pedagógica de una nueva categoría », in Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño. Estudios sobre la protección a la infancia en la Europa Mediterránea a comienzos del siglo XX*, Valence, Seminari d'Estudis sobre la Ciència, 2004, p. 273-299.

<sup>672</sup> Instructions pour délivrer les cartes d'autorisation, 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

toute influence politique, réaffirmant la clôture disciplinaire — reproduisant en cela une pratique générale à l'échelle nationale.

Finalement, l'orphelinat des Mercedes, centre d'assistance sociale préexistant au franquisme, participe activement à l'organisation du nouvel État. L'école des Mercedes réactive des pratiques anciennes que la république tentait de combattre — en premier lieu, la religiosité de l'éducation et du personnel — et actionne des mécanismes d'exclusion qui valent à l'échelle nationale. L'historienne Ángela Cenarro cherchait à caractériser les innovations de l'Aide sociale par rapport à la bienfaisance traditionnelle. Dans un contexte où l'ensemble du corps social est soumis à une purification de 1936 à 1940 — purge qui passe notamment par l'épuration de fonctionnaires, mais aussi plus généralement par les exécutions sommaires, les conseils de guerre, la prison et l'exil —, le nouvel État se construit sur des politiques d'intégration des bons patriotes et des politiques d'exclusion envers les anti-Espagne. Or ces mécanismes d'intégration ont servi le maintien et la consolidation de la division sociale, en finissant par nier l'identité de ceux qui en acceptent les conditions et les méthodes et par en rejeter la pluralité. Cenarro en vient à définir les nouveautés apportées par l'Aide sociale : la participation à cette « croisade de libération », notamment par la propagande, ainsi que des « formes totalitaires » d'intervention de l'État dans l'arrière insurgé. L'Aide sociale réunit les efforts et les volonté sous une même hiérarchie nationale<sup>673</sup>, alors que l'école des Mercedes répond à une politique provinciale. L'orphelinat instaure de nouvelles pratiques institutionnelles qui ne sont basées sur aucune politique globale, et qui montre au contraire sa volonté de se démarquer : la réservation de la moitié de ses places aux filles de héros, le congé forcé des maîtres et maîtresses en 1941 au profit des sœurs en sont des exemples frappants. En cela, l'école des Mercedes nous permet d'étudier l'interprétation locale des intentions du régime franquiste ; il est également un lieu idéal pour observer les incompréhensions et les dissensions entre les différents pouvoirs, y compris sur le long terme.

## II. Une véritable refondation institutionnelle ?

Mais le principal mérite de Lueje en tant que Directeur fut d'avoir transformé le vieil asile du XIX<sup>e</sup> siècle en l'École moderne, centre d'assistance et d'éducation, que nous admirons tous aujourd'hui. Et pas seulement en ce qui concerne les installations matérielles (salles de classe, bibliothèque, dortoirs, réfectoire, infirmerie, etc.) mais aussi le degré de préparation, de maturité intellectuelle et

---

<sup>673</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, p. 19.



de formation humaine et sociale qu'atteignirent les pensionnaires, dont certaines furent d'authentiques prototypes de ce qu'on peut appeler sans ambages l'âge d'or du Collège<sup>674</sup>.

En 1962, Félix Melendo Abad, contrôleur de l'école des Mercedes depuis 1945<sup>675</sup>, rend un hommage posthume à Victor Lueje. Affilié à la Phalange espagnole depuis avril 1936 et membre des jeunesses d'Action catholique pendant la guerre, il connaît Lueje depuis les années 1930<sup>676</sup>. La remarquable longévité de ces deux hommes phalangistes aux postes de direction de l'école des Mercedes pourrait bien attester le bouleversement profond des pratiques institutionnelles — et donc aller dans le sens de ce que Melendo met en avant dans cet extrait. Ce faisant, il ne fait que rejouer la rhétorique de la rupture avec les temps anciens à la faveur d'une entrée dans la modernité — une modernité matérielle, éducative et médicale, en réalité sans cesse recherchée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette rhétorique correspond-elle pour autant à une révolution dans les pratiques de l'institution ? Peut-on parler d'un « orphelinat franquiste » dans les années 1940-1950 ?

## A. Lueje, l'Église et la Phalange. Une collaboration forcée

Nous n'allons pas étudier l'évolution générale des programmes scolaires ou les grandes réformes franquistes, largement caractérisées par les travaux existants. Les archives de l'orphelinat des Mercedes ne nous permettent pas non plus de rentrer dans les salles de classe. Impossible de savoir si les sœurs ont changé leurs habitudes d'enseignement. On est cependant sûr d'une chose : de nouveaux acteurs sont apparus. Si le franquisme initie un retour aux préceptes de l'éducation catholique traditionnelle, permettant à l'Église de retrouver ses prérogatives, la Section féminine est devenue incontournable dans la prise en charge de l'enfance. Dans ce nouvel équilibre des pouvoirs, les ambitions et la vision personnelle de Lueje jouent un rôle clé.

### a. Réinterpréter les pratiques antérieures de l'institution

La rhétorique franquiste s'articule autour d'un retour à la tradition, d'une volonté de retour à une école n'ayant pas connu l'influence de l'Institution libre d'enseignement ni même celle des

---

<sup>674</sup> « Pero el principal mérito de Lueje como Director fué el haber transformado el viejo Asilo decimonónico en el moderno Colegio, centro asistencial y docente, que hoy admiramos todos. Y no sólo en el aspecto material de sus instalaciones (aulas, biblioteca, dormitorios, comedor, enfermería, etc.), sino en el grado de preparación, madurez intelectual y formación humana y social que llegaron a alcanzar las acogidas, algunas de las cuales fueron auténticos prototipos de lo que, sin ambages, puede llamarse la edad de oro del Colegio. » Félix Melendo, *Cisneros*, décembre 1962, art. cit., p. 8-9.

<sup>675</sup> Pour les dates de nomination du personnel dirigeant, voir annexe 1a.

<sup>676</sup> Félix Melendo, *Cisneros*, décembre 1962, art. cit., p. 7 ; Déclaration sur l'honneur, 10 avril 1939. Dossier d'épuration de Félix Melendo (ARCM/DPM-A, 35/24).

Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>677</sup>. En réalité, les pratiques antérieures de l'orphelinat des Mercedes sont réinterprétées sous un prisme politique. En témoigne d'abord le rôle de l'Église : il s'agit d'incorporer le sens catholique à la reconstruction nationale et faire en sorte qu'Église et État s'associent<sup>678</sup>. L'organisation des fêtes et cérémonies religieuses au sein de l'école est remise au goût du jour. Dès le 24 septembre 1939, Lueje organise un repas pour marquer la fête annuelle du collège en l'honneur de notre dame des Mercedes<sup>679</sup>. Il réinvestit les espaces religieux de l'école en décorant, dès le mois de novembre, la chapelle de l'école<sup>680</sup>. L'emploi du temps provisoire prévu par Lueje, en 1939, donne les grandes lignes et donc les priorités du collège : la messe est obligatoire, tous les matins à 9h<sup>681</sup>. Les enseignements dispensés à l'école des Mercedes reprennent ainsi les principes que nous avons déjà caractérisés dans la période courant de 1887, sa fondation, à 1936, la guerre civile, principes largement admis par l'ensemble de la population et que la Seconde République n'a pas ébranlés. Nous ne nous attarderons pas sur ce que l'historiographie a amplement démontré : le modèle de la femme nouvelle franquiste, derrière sa modernité discursive, exacerbe en fait les facultés féminines les plus conformistes en renouant avec les discours politiques, catholiques et scientifiques hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>682</sup>. Toutes les élèves de l'école des Mercedes reçoivent ainsi une formation de tronc commun qui consiste en l'acquisition de « connaissances indispensables pour toute femme comme maîtresse de maison, finalité primordiale portée par cet établissement<sup>683</sup>. » Néanmoins, alors que les théories des années 1920 et 1930 mettent surtout l'accent sur la préservation de la santé des femmes et sur leur rôle post-natal, le franquisme considère les femmes comme les principales responsables de l'avenir de la race depuis la conception jusqu'à l'achèvement de la formation physique et psychique de l'enfant<sup>684</sup>.

Les sœurs de la charité de l'école des Mercedes retrouvent ainsi des prérogatives établies au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'accord de 1941 rétablit en effet les principes du concordat de 1851 : la

<sup>677</sup> Juan Manuel Fernandez Soria, *Educación y cultura en la guerra civil...*, *op. cit.*, p. 184-191.

<sup>678</sup> Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », *art. cit.*, p. 205-206.

<sup>679</sup> Lettre de Lueje au secrétaire du gouvernement provincial, 12 septembre 1939 (ARCM/DPM-S, 4376/3).

<sup>680</sup> Lueje, demande d'ornements de l'église, 1<sup>er</sup> novembre 1939 (ARCM/DPM-S, 4376/3).

<sup>681</sup> Proposition d'emploi du temps provisoire émis par Lueje, 1939. Correspondance relative au culte, 1939 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>682</sup> Karine Bergès, « Éducation et féminité... », *op. cit.*, p. 114.

<sup>683</sup> « *Sin embargo, antes de ser destinadas definitivamente a alguna de las dos secciones, han de pasar todas ellas por unas que pudiéramos llamar enseñanzas genéricas, y que consisten en aquellos conocimientos indispensables para toda mujer como ama de casa, finalidad primordial a la que se tiende en este Establecimiento.* », *Memoria*, 1945, *art. cité*, p. 68-69.

<sup>684</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 77-79.

religion catholique est l'unique religion de la nation espagnole, l'enseignement devra être conforme à sa doctrine, et l'Église sera chargée de veiller à la fermeté de la foi et des mœurs ainsi que sur l'éducation chrétienne de la jeunesse<sup>685</sup>. Malgré la courte suspension de leur mission sous le Front populaire, les sœurs renouent avec une temporalité qui leur est propre. Sœur Emilia célèbre par exemple ses 60 ans de service en 1956. Née en 1874, elle est professeure à l'asile des Mercedes depuis 1894<sup>686</sup>. Elles sont omniprésentes dans la vie de l'orphelinat. En 1948, l'évêché distribue un questionnaire aux centres d'enseignement provinciaux, car le Saint-Siège demande des données concrètes et exactes sur toutes les écoles régies d'une façon ou d'une autre par une institution catholique. On apprend ainsi que l'école des Mercedes compte douze classes, deux prêtres et 32 religieuses, dont 17 sont diplômées : six ont un diplôme de professeure, une de musique, deux de sténodactylographie, quatre d'infirmière, deux de couture et deux sont tisseuses. Ce personnel, dont la moitié est qualifiée pour des tâches éducatives aussi bien que médicales ou techniques, gère ainsi 200 élèves en école élémentaire (*enseñanza elemental*), 100 au niveau intermédiaire (*enseñanza media*) et 100 en formation professionnelle (*enseñanza profesional*)<sup>687</sup>. Doit-on dès lors comprendre qu'à l'inverse de l'Aide sociale, dans l'orbite des organisations fascistes plutôt que catholiques<sup>688</sup>, l'école des Mercedes renoue avec l'influence prépondérante de l'Église ? En 1939, Lueje est bien nommé directeur pour son identité politique, et donc pour la coloration phalangiste qu'il peut apporter à la charité traditionnelle. Dans l'après-guerre, il est en position de force : comme on l'a vu, il peut compter avec l'appui du gouvernement provincial, et nous sommes dans une période dominée par la tendance nationale-syndicaliste (1939-1945)<sup>689</sup>.

En parallèle, les pratiques disciplinaires et pédagogiques de l'école des Mercedes sont soumises à une réinterprétation. Un cas frappant concerne le système des récompenses, et en particulier la restauration des prix Cangrand (application, handicap physique, chance à la loterie) qui avaient été suspendus par le Front populaire. Dès le 15 septembre 1939, Lueje suggère de rétablir les prix et de les attribuer de façon rétroactive<sup>690</sup>. En 1942, il récompense ainsi des fillettes pour les années de 1938 à 1941. Cette obsession de la continuité est telle que les prix sont attribués

<sup>685</sup> Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative... », art. cit., p. 207.

<sup>686</sup> Décoration de sœur Emilia, 1956 (ARCM/DPM-S, 11738/32).

<sup>687</sup> Questionnaire sur l'enseignement à rendre à l'évêché, 18 mars 1948 (ARCM/DPM-S, 11734/7).

<sup>688</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange...*, op. cit., p. XVII-XVIII.

<sup>689</sup> Enrique Moradiellos, *La España de Franco (1939-1975). Política y sociedad*, Madrid, Síntesis, 2000, p. 24-27.

<sup>690</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial de Madrid, 16 septembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11743/8).

alors même que les montants ne peuvent être versés sur les comptes en 1942, certainement par manque de fonds. Or Lueje adapte cette tradition à la nouvelle donne politique. Dans une liste qu'il doit faire parvenir au gouvernement provincial pour confirmation, il est en désaccord systématique avec les propositions de la mère supérieure. Il communique bien les propositions de María Pilar Sánchez mais y accole ses propres idées, en les justifiant par « leurs antécédents pédagogiques, politiques et leur condition d'orpheline<sup>691</sup> ». Les prix seront effectivement décernés selon les choix de Lueje. Le discours de remise des prix de 1942 montre que toutes les fillettes qu'il recommandait à partir de 1940 sont des filles ou sœurs de héros<sup>692</sup>.

Enfin, certaines évolutions pédagogiques promues sous la république par des hommes comme Federico Doreste sont pleinement revendiquées sans que cette origine soit précisée. Le développement de l'expertise pédagogique à l'école des Mercedes s'inscrit ainsi dans l'évolution de l'éducation en Europe. Dans les années 1940-1950, les élèves de six à quatorze ans sont soumises à des tests ayant pour « objectif primordial de déterminer le coefficient ou le quotient intellectuel de chaque enfant<sup>693</sup> ». Autour de leurs treize ans, un examen psychotechnique décide de leur envoi dans les ateliers pratiques ou de la poursuite d'études théoriques. Celles qui ne montrent pas d'aptitude pour l'étude prolongeront leur apprentissage dans les ateliers de l'établissement — coiffure, poupées, broderie, couture, métiers à tisser — là où celles « qui ont démontré une capacité spéciale pour l'étude vont étudier dans le sens du Baccalauréat, du Commerce, du Professorat, de la Musique, de l'Infirmier ou de la Culture générale, sans que cela suppose l'exclusion d'études supérieures quand l'aptitude de l'élève est évidente »<sup>694</sup>. Si elles obtiennent un concours, elles peuvent théoriquement aspirer à trouver un poste au ministère de l'Éducation nationale, à celle de secrétaire générale du mouvement national, ou encore d'infirmière diplômée. Il est possible

---

<sup>691</sup> « (...) *Con vista a sus antecedentes pedagógicos, políticos y orfandad* (...). » Prix décernés aux élèves, 1889-1968 (ARCM/DPM-S, 11734/12).

<sup>692</sup> Discours de remise des prix, 13 juin 1942. Prix décernés aux élèves, 1889-1968 (ARCM/DPM-S, 11734/12).

<sup>693</sup> « *El examen psicológico de la alumna se lleva a cabo a través de los "tests" más clásicos y adecuados a esta edad, de seis a catorce años, y con el fin primordial de determinar el coeficiente o índice intelectual de cada niña.* » Cisneros, avril 1954, art. cit., p. 7.

<sup>694</sup> « *Aquellas alumnas que no demuestran una aptitud especial para el estudio, pasan a realizar un aprendizaje en los talleres del Establecimiento, que son los siguientes : peluquería ; muñequería ; géneros de punto y bordado ; corte y confección, y telares. Aquellas alumnas que en el examen psicotécnico han demostrado una capacidad especial para el estudio, se dedican al mismo, siendo fundamentalmente los que realizan de Bachillerato, Comercio, Magisterio, Música, Enfermeras y Cultura general, sin que ello suponga la exclusión de estudios de naturaleza superior, cuando la aptitud de la alumna sea bien manifiesta para los mismos.* » Memoria, 1945, art. cit., p. 68-69.

d'aménager le séjour d'une étudiante en le prolongeant après l'âge réglementaire des 21 ans pour lui permettre de finir ses études<sup>695</sup>.

Le cas des élèves étudiantes relève-t-il de l'exception ou de la règle ? Sur 600 élèves toutes classes confondues pour l'année 1946-1947, 28 présentent les examens du lycée d'enseignement secondaire Beatriz Galindo. Nous n'avons malheureusement pas le nombre d'élèves en âge de présenter ces examens. Elles ne sont plus que 13 en 1947-1948, quand le nombre de pensionnaires a été drastiquement réduit de moitié pour des causes budgétaires pour remonter légèrement jusqu'à 389 élèves au 31 décembre 1948<sup>696</sup>. Parmi ces élèves, 19 ont obtenu le diplôme de sténographe, 4 ont obtenu le diplôme d'infirmière et 5 ont fait valider leurs études au Conservatoire national de musique. En 1948, 5 poursuivent leur formation de professeur de couture et deux suivent encore les cours de professorat pour devenir enseignantes. Ces nombres semblent faibles, mais il est difficile de donner la proportion exacte des étudiantes par rapport aux jeunes filles du même âge suivant des ateliers pratiques. Sachant que seulement 25% des jeunes filles scolarisées en Espagne sur l'année 1953-1954 suivent des études supérieures<sup>697</sup>, elles sont également en minorité au collège. Les aspirations professionnelles des élèves de l'école des Mercedes ne se sont donc pas ouvertes avec le franquisme, et restent cantonnées aux professions qu'on veut bien concéder aux femmes des classes moyennes.

*b. Une éducation qui se veut novatrice. Section féminine et Front des jeunesses*

Un nouvel intervenant est toutefois présent dès la réorganisation de l'orphelinat provincial, et pourrait bousculer la formation reçue par les jeunes filles. Le 4 avril 1939, le gouvernement provincial adresse à Lueje quatre exemplaires du portrait du général José Antonio Primo de Rivera pour qu'il les place immédiatement dans des lieux de choix de l'établissement<sup>698</sup>. En novembre 1940, il reçoit une photographie de José Antonio, dédicacé par son frère et chef provincial de FET y de las JONS Miguel Primo de Rivera, ainsi qu'un portrait de Pilar Primo de Rivera, dédicacée par la dirigeante de la Section féminine en personne. La délégation provinciale de FET y de las JONS envoie également 300 brochures en lien avec le mouvement national, dont la lecture est jugée

---

<sup>695</sup> *Memoria*, 1945, art. cit., p. 69.

<sup>696</sup> *Memoria*, 1947, p. 59 (nombre d'élèves), p. 66 (élèves qui présentent les examens).

<sup>697</sup> Pilar Ballarín, *La educación...*, *op. cit.*, p. 131.

<sup>698</sup> Lettre du secrétaire temporaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 4 avril 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

appropriée pour les élèves du collège. Ces exemplaires doivent être répartis comme une récompense aux filles qui se sont distinguées par leur application et leur comportement<sup>699</sup>. On le voit bien : un nouvel acteur s'est imposé directement au sein de l'orphelinat, en investissant l'espace de façon symbolique mais aussi effective. Le décret du 28 décembre 1939 confie en effet à la Section féminine de la Phalange (*Sección femenina de la Falange*, SF) l'exclusivité de la « formation politique et sociale des femmes espagnoles », ainsi que la charge du Service social de la femme (*Servicio social de la mujer*)<sup>700</sup>. Plus généralement, la Section Féminine, à travers la branche du Front des jeunesses (*Frente de juventudes*) notamment, s'occupe de l'éducation politique, physique et sportive des jeunes ainsi que des activités extra-scolaires et des loisirs des jeunes filles<sup>701</sup>. Les élèves de l'école des Mercedes constituent ainsi le district XV de la SF<sup>702</sup>. Bien qu'on ait évoqué le cas de la revue *Guía*, l'école des Mercedes est encore abonnée à des revues de la Section féminine dans les années 1950 (*Bazar*, *Consigna*, *Escuela Hogar*, *Reina de las Misiones*)<sup>703</sup>. Concrètement, la présence de la Section féminine se manifeste par trois volets d'action dans l'école des Mercedes. Elles dispensent une formation physique aux élèves tout au long de l'année, elles s'assurent que le service social est accompli, et elles organisent des colonies estivales dans leurs propres camps.

D'abord, l'éducation physique est rendue obligatoire dans l'enseignement secondaire avec la loi du 20 septembre 1938, et dans l'enseignement primaire avec la loi du 17 juillet 1945<sup>704</sup>. Négligée jusque-là, elle devient un moyen de veiller à la santé des futures mères et surtout de redresser les corps en leur inculquant la discipline. À travers elle, la Section féminine recherche l'accomplissement d'une certaine forme de santé — non sans lien avec l'hygiène —, confondue avec la jeunesse, l'activité physique et un optimisme de bon ton, autant de qualités qui doivent garantir des maternités réussies. Car, en pratiquant la culture physique, la jeune fille prépare l'intérêt de l'enfant à venir, et donc l'intérêt de l'Espagne<sup>705</sup>. Seuls des sports jugés appropriés à la

---

<sup>699</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 25 novembre 1940 (ARCM/DPM-S, 4609/1).

<sup>700</sup> Marie-Aline Barrachina, « L'alphabétisation des adultes dans le projet éducatif de la Section féminine de la Phalange », in Jean-René Aymes *et al.* (dir.), *L'enseignement Primaire en Espagne et en Amérique Latine du XVIIIe siècle à nos jours : Politiques éducatives et réalités scolaires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1986, p. 367-380.

<sup>701</sup> Irene Palacio, Cándido Ruiz, *Infancia, pobreza y educación...*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>702</sup> Lettre (probablement) du directeur à la dirigeante de la Section féminine à propos de l'excursion à Fátima, 19 août 1954 (ARCM/DPM, 11735/5).

<sup>703</sup> Certificats d'abonnement, 1957 (ARCM/DPM, 11735/5).

<sup>704</sup> Pilar Ballarín, *La educación...*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>705</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 86-87.

nature féminine sont dispensés. Les petites filles du collège sont ainsi entraînées à la gymnastique rythmique et aux danses régionales<sup>706</sup>. Outre le fait que ces dernières participent de l'idée unitaire de l'Espagne, ces sports relèvent finalement de la forme moderne de l'ascétisme chrétien. L'organisation des troupes de chœurs et danses participent par ailleurs à la politique du genre de l'État franquiste. Selon l'historienne Yannick Ripa, elles montrent comment la Section féminine aspire à contrôler toute la vie des femmes, jusque dans leur démarche, leur mode vestimentaire ou leur intimité<sup>707</sup>. N'oublions pas toutefois qu'il s'agit aussi d'une époque convaincue des bienfaits du sport, bien au-delà des frontières de l'Espagne, quoique celle-ci le mette clairement au service d'une politique nataliste et nationaliste<sup>708</sup>.

Pour entraîner les fillettes aux concours provinciaux de chœurs et de danses, la SF est régulièrement hébergée au sein de l'école des Mercedes aux frais du gouvernement provincial<sup>709</sup>. De plus, le devoir que les jeunes filles ont à accomplir en tant que « flèches » (*flechas*) les entraîne hors de l'institution :

Chère Camarade : En raison de la célébration de de la clôture des maisons de Flèches, je te prie de bien vouloir autoriser à sortir cent vingt flèches du District XV — École des Mercedes — pour qu'elles prennent part à cette clôture. En te remerciant, La Directrice Locale des Jeunesses Felisa Ramos et la Déléguée locale Blanca de Onís<sup>710</sup>

Rappelons les réticences des sœurs et du député visiteur Andrés Ovejero à laisser sortir les pensionnaires dans d'autres instituts dans les années 1930, et leur insistance à prendre en charge la formation au métier d'institutrice au sein même de l'école des Mercedes<sup>711</sup>. En réalité, cela correspond également à une évolution des internats à l'échelle internationale. L'intervention d'une autre entité, chargée de guider les jeunes filles dans le monde extérieur, peut être rapprochée du fonctionnement des internats de rééducation étudié par Anne Thomazeau. Celle-ci souligne que, dès

<sup>706</sup> Les danses régionales, comme les chants populaires et les exercices physiques sont au programme de toutes les fêtes annuelles, 1939-1956 (ARCM/DPM, 11734/11).

<sup>707</sup> Yannick Ripa, « Féminin/masculin : les enjeux du genre dans l'Espagne de la Seconde République au franquisme », *Le Mouvement Social*, 2002/1, n°198, p. 125-127.

<sup>708</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 88.

<sup>709</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 9 janvier 1948 (ARCM/DPM-S, 11735/4).

<sup>710</sup> « *Estimado Camarada: Con motivo de celebrarse la clausura de las casas de Flechas, te ruego autorices salir a ciento veinte flechas del Distrito XV- Colegio de las Mercedes - para que tomen parte en dicha clausura. Muy agradecida. La Regidora Local de Juventudes Felisa Ramos y la Delagada local Blanca de Onís.* » Lettre de la directrice locale des Jeunesses et de la déléguée locale de la Section féminine à Lueje, 9 juin 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>711</sup> Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (2/15).

les années 1940, ces institutions décident d'impliquer dans la rééducation des intervenants extérieurs, souvent membres du scoutisme et choisis avec soin. Leur rôle est d'être « le reflet du monde extérieur » et « un exemple de ce que peut être une vraie jeune fille, par leur tenue et leurs propos ». On retrouve d'ailleurs dans le scoutisme les mêmes préoccupations hygiéniques, du plein air et du sport<sup>712</sup>. Ici, la légitimité de la Section féminine permet d'assurer le même type de mission.

Félix Melendo signale d'ailleurs ce qu'il estime être un revirement important dans l'histoire du collège et impulsé par Lueje, ce qu'il nomme la « projection de l'école vers l'extérieur » : « À cette époque, il n'y avait pas un concours de chant ou de danse à Madrid sans que le chœur ou le groupe des Mercedes ne soit présent, obtenant, dans l'admiration et les applaudissements généraux, un prix ou un trophée<sup>713</sup>. » On voit ici l'intérêt mutuel de l'orphelinat provincial et de la Section féminine à collaborer, car ils construisent tous deux le prestige d'un orphelinat modèle. En 1948, la commission d'assistance et de santé (*comisión de beneficencia y sanidad*) accorde ainsi ses remerciements au Front des jeunesses de Madrid et au directeur de l'école des Mercedes, pour avoir remporté le prix des chœurs féminins<sup>714</sup> ; en décembre de la même année, les élèves remportent encore le premier prix des concours de chœurs de Villancicos organisé par le Front des jeunesses<sup>715</sup>. Cette pratique se maintient tout au long de la période. Jusqu'en 1954, on retrouve des lettres de la Section féminine invitant Lueje aux concours provinciaux de chœurs et danses, ou de la dirigeante locale du Front des jeunesses l'invitant au festival des Jeunesses<sup>716</sup>. Parfois l'épreuve de sélection au concours des chœurs et danses a lieu au sein même de l'école des Mercedes, ce qui témoigne bien d'une collaboration sinon volontaire, du moins obligatoire<sup>717</sup>. Le ton de cette correspondance ne dénote aucune complicité personnelle entre Lueje et ces femmes. Protocolaires et formelles, ces lettres sont marquées par le tutoiement phalangiste et le « camarade ». Elles nous laissent aussi l'indice de relations bien froides entre la Section féminine et la communauté des sœurs. Ainsi Lueje remercie-t-il Carmen Blanco Lozellier, représentante de la Section féminine, de la part de la mère

---

<sup>712</sup> Anne Thomazeau, « La clôture en question dans les internats de rééducation pour filles (1945-1975) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°26, 2007, p. 155-168.

<sup>713</sup> « *En aquellos años no había un concurso de canto o danza que en Madrid se celebrase en el que el coro o grupo de las Mercedes no estuviera presente, obteniendo, con la admiración y el aplauso general, algún premio o trofeo.* » Félix Melendo, « Recordando », *Cisneros*, décembre 1962, art. cit., p. 8-9.

<sup>714</sup> Lettre du secrétaire du gouvernement provincial à Lueje, 7 janvier 1948 (ARCM/DPM-S, 11735/4).

<sup>715</sup> Lettre de Lueje au député visiteur et au président du gouvernement provincial, 24 décembre 1948 (ARCM/DPM-S, 11735/4).

<sup>716</sup> Invitation de Carmen Blanco Lozellier à Lueje, 30 avril 1954 ; invitation de de la dirigeante locale du Front des jeunesses à Lueje, 9 janvier 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>717</sup> Lettre de la secrétaire locale de la Section féminine à Lueje, 23 avril 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).



supérieure pour la loge qu'elle a bien voulu lui accorder pour assister au festival des chœurs et danses qui aura lieu en mai 1954. À l'inverse, les déléguées locales de la Section féminine invitent directement Lueje mais le prient de bien vouloir inviter la mère supérieure de leur part<sup>718</sup>.

S'y additionne l'obligation de rendre un Service social, travail gratuit et bientôt obligatoire au service de la patrie, d'abord géré par l'Aide sociale puis passant aux mains de la Section féminine. S'il est créé dès le 7 octobre 1937 pour faire participer les femmes à l'effort de guerre, il n'est stabilisé que par décret du 31 mai 1940, qui fixe un service de six mois dont trois de formation théorique et trois de travail pratique dans des fonctions d'intérêt national ou de bienfaisance<sup>719</sup>. Il peut se réaliser au sein de bureaux, hôpitaux, réfectoires, crèches, centres de maternité ou d'assistance aux personnes âgées, mais aussi dans des collèges provinciaux comme celui que nous étudions. Le 9 février 1944, après plusieurs réformes, il devient obligatoire pour presque toutes les femmes de 17 à 35 ans, ne ménageant des exceptions que pour les femmes mariées et veuves ayant à charge deux enfants, malades, handicapées, religieuses mais aussi pour les filles de veuf pauvre et celles qui ont perdu un proche du camp nationaliste au front. Il est aussi indispensable à de nombreux égards, par exemple pour accéder à des concours d'État, à un emploi, pour obtenir un passeport ou un permis de conduire. Or, justement, la participation des élèves de l'école des Mercedes est à la source de problèmes entre le directeur et les chargés du Service social. Le 7 octobre 1941, Lueje doit faire appel directement à la délégation nationale féminine de FET y de las JONS pour obtenir les certificats de service social, sans quoi il ne peut organiser les excursions avec les élèves qu'il a lui-même récompensées :

Chère camarade :

Comme les années passées les élèves de cette École qui elles-mêmes forment le District XV de la Section Féminine, vont faire une excursion comme récompense de leur application et comportement à Fatima, raison pour laquelle la Direction Générale de Sécurité exige la présentation personnelle du document qui certifie qu'elles ont fait le Service Social.

Comme quatre des filles choisies ont déjà fait le Service social, je te prie de bien vouloir ordonner qu'on leur envoie le certificat correspondant ; et aux autres dont les messagers de cette lettre te donneront la liste, en raison de leur âge elles le commenceront au mois d'octobre prochain, raison pour laquelle il manque un certificat que tu accrédités, sinon l'excursion ne pourra avoir lieu.

J'espère de ta compréhension bien connue que tu accueilles cette demande que je te fais en faveur des petites camarades, ce pourquoi je te remercie de ta collaboration.

---

<sup>718</sup> Lettre des directrices locales de la Section féminine à Lueje, 10 juin 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>719</sup> Pilar Ballarín, *La educación...*, *op. cit.*, p. 121-122.

Je te salue cordialement, ton ami et camarade<sup>720</sup>.

On le voit bien ici, Lueje est pris dans un réseau de contraintes. Il ne peut mener à bien son propre projet éducatif sans respecter l'engagement de ses élèves au Service social, et sans demander les certificats correspondants. Loin de nous l'idée d'y voir un conflit. Cette collaboration forcée a toutefois une même finalité, l'encadrement moral et politique de ces jeunes filles. Cela est d'autant plus probable que les pensionnaires remplissent probablement leurs devoirs au sein même de l'école des Mercedes, centre d'assistance sociale convenant.

Enfin, les colonies d'été font l'objet d'une lutte d'influences. D'abord, il convient de noter que les colonies s'insèrent dans l'ère du temps en Europe, et dans une longue tradition en Espagne. On l'a vu, elles se sont développées dès le début du XX<sup>e</sup> siècle en parallèle de l'hygiénisme. Or, dans les années 1940, la Section féminine développe ses propres centres de vacances qui donnent lieu à des activités aussi bien physiques — marches, gymnastique, compétitions sportives — que du chant, des travaux pratiques, des cours de politique et de religion, de l'économie domestique, etc<sup>721</sup>. La SF dispose de ses propres aires de campement ou des auberges à la mer (Bermeo, Llanes, San Rafael) mais aussi à Valencia de Alcántara ou San Rafael<sup>722</sup>. Le fait que ces colonies se déroulent généralement dans la nature, à la mer ou dans la forêt, témoigne d'une préoccupation vis-à-vis de la santé des corps qui s'inscrit dans les mêmes préoccupations hygiénistes, qui valent plus largement à l'échelle européenne. En 1948, une liste établit douze élèves entre sept et quinze ans non seulement « en condition » mais aussi « dans le besoin d'aller aux colonies d'été à la forêt de FET y de las JONS »<sup>723</sup>. La différence des colonies phalangistes réside dans la place occupée par l'enseignement politique, voire prémilitaire dans le cas des garçons. Les objectifs philanthropiques et hygiénico-sanitaires qui déterminaient les premières colonies, dans un contexte international de sensibilisation

---

<sup>720</sup> « Estimada camarada: Como en años anteriores las alumnas de este Colegio que a su vez es el Distrito XV de la Sección Femenina, van a hacer una excursión como premio a su aplicación y comportamiento a Fátima, razón por la cual la Dirección General de Seguridad exige la presentación personal del documento en que consta hacer hecho el Servicio Social. Como quiera que de las escogidas cuatro de ellas ya tienen hecho el Servicio Social, te ruego ordenes le sea expedido el certificado correspondiente; y las restantes cuya liste te presentarán las portadoras de esta carta, por su edad lo empezarán en el próximo mes de octubre, razón por la que se hace falta que lo suplas tú con un certificado que acredite este extremo, pues de lo contrario la excursión no podrá llevarse a efecto. Espero de tu probada comprensión atiendas este ruego que hago en favor de las pequeñas camaradas, por ello te agradezco la colaboración que me prestas. Cordialmente te saluda, tu amigo y camarada. » Lettre de Lueje à la directrice centrale du Service social, 19 août 1954 (ARCM/DPM, 11735/5).

<sup>721</sup> Pilar Ballarín, *La educación...*, op. cit., p. 127.

<sup>722</sup> Félix Melendo, *Cisneros*, décembre 1962, art. cit., p. 8-9.

<sup>723</sup> *Relación de alumnas del Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes, que, previo reconocimiento Médico, están en condición y necesidad de ir a las colonias de verano a la sierra, de F.E.T y de las J.O.N.S.*, 1948 (ARCM/DPM, 11739/127).

aux problèmes de l'enfance, sont relégués devant la priorité de l'endoctrinement idéologique des nouvelles générations<sup>724</sup>. La « femme nouvelle » associe ascétisme religieux — soumission, abnégation, bienséance, altruisme, sacrifice — et ascétisme militaire fait de discipline, hiérarchie, patriotisme, camaraderie, et fraternité<sup>725</sup>.

Or, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, l'orphelinat provincial dispose de ses propres colonies. Elles ont été rétablies suite à la proposition de Lueje le 24 juin 1941, par accord de la commission de gestion du gouvernement provincial. Les élèves sont ainsi transférées dans une colonie de repos et d'été à Medina del Campo, « comme cela se faisait, selon la coutume traditionnelle de cet Établissement<sup>726</sup>. » En 1948, avec l'implication particulière de Lueje tout au long du processus, le gouvernement provincial achète un chalet de quatre étages à María Mier Rivas<sup>727</sup>. De grands travaux sont commencés pour lui permettre d'accueillir jusqu'à deux cents élèves pendant les vacances. C'est le début de la construction de la colonie « Villa Castora », à Cercedilla, près de Madrid<sup>728</sup>. Ces colonies à la montagne sont des rivales directes des colonies de la Section féminine.

En parallèle, Lueje a mis en place des excursions estivales. Ces voyages scolaires mettent l'éducation religieuse et culturelle au premier plan, plutôt que l'éducation physique. Ils sont pensés comme des récompenses et visent des destinations religieuses. Lueje préfère s'adresser aux mairies et aux autorités provinciales plutôt qu'aux autorités de la Section féminine ou de l'Aide sociale : il demande généralement un hébergement gratuit pour les petites filles<sup>729</sup>. Par ailleurs, Lueje instaure un strict processus de sélection des élèves méritant de s'y rendre. Ces voyages de classe en Galice, dans les Asturies, à Santander, dans le Pays Basque, voire jusqu'à Fatima et Lourdes ont lieu tous les ans sous sa direction<sup>730</sup>. L'école dispose d'un éventail de récompenses : les prix annuels Cangrand, les prix mensuels établis par la direction (comme les 500 pesetas délivrées à l'élève capable d'écrire le mieux sur un thème imposé), les livres ou travaux distribués comme résultat des examens extraordinaires, les autorisations spéciales pour la sortie des élèves à leur domicile,

---

<sup>724</sup> Irene Palacio, Cándido Ruiz, *Infancia, pobreza y educación...*, *op. cit.*, p. 183.

<sup>725</sup> Karine Bergès, « Éducation et féminité... », *op. cit.*, p. 102-103.

<sup>726</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 9 juin 1941. Accord de la commission de gestion en session du 24 juin 1941 (ARCM/DPM-S, 4609/2).

<sup>727</sup> Lettre du directeur au député visiteur, 4 juillet 1957 (ARCM/DPM, 11735/5).

<sup>728</sup> Rapport de Lueje sur la colonie « Villa Castora » à Cercedilla, 10 juillet 1957 (ARCM/DPM-S, 11736/10).

<sup>729</sup> Lettre de Lueje au maire d'Aranjuez, 14 octobre 1956 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>730</sup> Ces excursions sont mises en place dans les années 1940. Chacune fait l'objet d'un dossier (ARCM/DPM, 11739/127).

l'assistance aux spectacles publics, fêtes et défilés extraordinaires réalisés sur initiative de la direction, les charges honorifiques créées par la direction des études après approbation du directeur ; enfin, le premier dimanche de chaque mois, les élèves ayant eu les meilleures notes pour leur comportement et leur application pourront passer la journée avec leur famille<sup>731</sup>. Les excursions constituent un des volets les plus prestigieux de ces récompenses. Félix Melendo compare le processus de sélection à une compétition sportive : un système de fiches, soigneusement remplies par les filles de la charité selon les incidents du quotidien, permet de sélectionner les élèves de manière, selon ses propres termes, quasiment automatique<sup>732</sup>. On peut également dresser un parallèle avec les internats de rééducation pour jeunes filles en France étudiés par Anne Thomazeau : dès les années 1940, des séjours hors de l'enceinte de l'établissement sont organisés. Ces sorties collectives, si elles sont l'occasion de contacts avec l'extérieur, restent caractérisées par la surveillance de l'institution et par une sorte d'entre soi que les mineures ne sont pas autorisées à quitter<sup>733</sup>.

Plusieurs systèmes de colonies cohabitent donc, et chacun présente un avantage. Les colonies encadrent le temps libre des jeunes filles pendant les vacances scolaires, les excursions introduisent une hiérarchie selon les mérites de chaque élève, et toutes sont cohérentes avec les velléités de modernisation sanitaire. Or, le rapport du professeur médecin, le 9 juin 1954, laisse planer des doutes quant à la coexistence pacifique des deux institutions :

Étant donné que les élèves qui ont assisté l'année dernière aux Camps d'été de la Section féminine sont rentrées avec quelques problèmes de nature infectieuse et parasitaire, principalement de peau et aux yeux, ce Service Médical croit opportun de conseiller à la Direction que les déplacements des élèves se fassent de préférence dans notre propre Colonie<sup>734</sup>.

Le directeur transmet cette requête au député visiteur deux jours plus tard, mais nous ne disposons pas de la réponse. Cet incident fait soupçonner un conflit entre le directeur et les institutrices de la Section féminine. Cela est d'autant plus probable que Lueje occupe une place prééminente, d'abord parce qu'il est au centre de décisions qu'il suit de près là où la Section

<sup>731</sup> Règlement de l'école des Mercedes, 1946, p. 18-19 (BRM/BPM, 4386). Voir annexe 4g.

<sup>732</sup> Félix Melendo, « Recordando », *Cisneros*, décembre 1962, art. cité, p. 8-9.

<sup>733</sup> Anne Thomazeau, « La clôture en question dans les internats de rééducation pour filles (1945-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°26, 2007/2, p. 155-168.

<sup>734</sup> « *Dado que las alumnas que asistieron en el último año a los Campamentos de verano, dependientes de la Sección Femenina, regresaron con algunos trastornos de naturaleza infecciosa y parasitaria, localizados principalmente en los ojos y la piel, cree oportuno este Servicio Médico, aconsejar a esa Dirección, la conveniencia de que se hagan los desplazamientos de las alumnas de preferencia a nuestra propia Colonia.* » Lettre du professeur médecin inspecteur à Lueje, 8 juin 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

féminine n'est qu'un protagoniste régulier mais non omniprésent, ne serait-ce que physiquement. Félix Melendo souligne également le fort caractère de l'homme : « Lueje, qui était au fond un autocrate et rigoureux comme un autocrate, mena à bien tout ce travail et mit ses projets en pratique avec un indubitable sens de l'humour<sup>735</sup>. » Tous ces éléments vont dans le sens d'une relative marge de manœuvre du directeur avec l'aval régulier et confiant des autorités provinciales. Sa complicité avec les hommes du gouvernement provincial contraste avec la correspondance cordiale et irrégulière qu'il entretient avec la Section féminine. Loin de constituer une nouvelle force phalangiste unique imprimant son empreinte sur l'institution dans un seul et même effort, le directeur et la Section féminine semblent avoir des critères divergents. Cela s'explique certainement par l'ambition du directeur, spécifique non pas à un projet national mais à son collège, dont il semble vouloir faire un établissement prestigieux sans faire cas des fillettes moralement déviantes. Cela se confirme par la correspondance de Lueje et Juan José San Martín, lui aussi phalangiste, futur ministre du logement sous Franco. La lettre que Lueje lui envoie en 1957 laisse apparaître une faille dans la collaboration du collège avec la Section féminine :

Pour M. Juan José San Martín (Privé)

Ma chatte : je t'envoie ces lignes strictement privées pour te prier de donner l'ordre à tes esclaves de contrôler les documents qu'ils reçoivent des futures admissions de petites filles dans ce Collège.

Ils nous envoient des certificats médicaux sans aucune signature, seulement avec des sceaux qui pourraient être mis aussi bien par un garçon de bureau que par le premier venu qui passerait par la rue de Bailén ; certifiés par des Curés de la Paroisse, dans lesquels il n'est pas fait mention de la silhouette spirituelle ou morale de l'intéressée, mais qui à la place disent qu'elle est pauvre, mission qui n'est pas la leur, etc. etc.

Pour autant, donc, je maintiens que, sans vouloir te corriger, tu insistes pour qu'ils n'acceptent pas les documents qui ne respectent pas les conditions.

Cela nous éviterait d'avoir à demander de nouveau les mêmes, quand nous faisons les convocations, et cela éviterait aussi de faire apparaître la disparité de critères qu'il peut y avoir entre la Section et le Collège.

Merci d'avance et félicitations, également d'avance, pour la prime qu'ils vont t'accorder le mois prochain, en même temps qu'à Tobalina et moi.

Je t'embrasse, ton bon ami et camarade<sup>736</sup>.

---

<sup>735</sup> « Pero Lueje, que era en el fondo un autócrata y tan ordenancista como el primero, llevó a cabo toda esta labor y puso en práctica sus proyectos con un indudable sentido del humor. » Félix Melendo, « Recordando », *Cisneros*, décembre 1962, art. cité, p. 8-9.

<sup>736</sup> Lettre non datée mais figurant dans un dossier de 1957 (ARCM/DPM, 11735/5, « *Alumnas* »). Pour la traduction, voir annexe 4h.

Au-delà de la familiarité des deux hommes, cette lettre nous montre en creux les tensions politiques sous-jacentes à la sélection des élèves, encore en 1957. Lueje déplore l'absence de renseignements sur « la silhouette morale » des jeunes filles, ce qui rejoint son souci de donner priorité aux filles de héros dès la fin de la guerre civile. Plus intéressant encore, il évoque « la disparité de critères » entre la Section féminine et le collège. La première, dans la lignée de l'Aide sociale, cherche en effet à encadrer l'ensemble de la population juvénile, là où Lueje cherche encore à sélectionner les jeunes filles qui méritent selon lui d'être accueillies dans son établissement.

Finalement, l'école des Mercedes réinvestit largement des pratiques préexistantes. Lueje semble vouloir maintenir son pré carré, jouant sur le terrain de l'entente entre provinces et municipalités espagnoles, sans accorder trop de mou à la Section féminine et sans faire appel à l'Aide sociale. Il mise en grande partie sur le maintien des pratiques en cours avant la Seconde République, même s'il reprend aussi à son compte, sans le dire, des avancées pédagogiques mises en place dans les années 1930.

## B. Un nouvel instrument de propagande : un orphelinat modèle ?

On l'a vu, l'école des Mercedes existait déjà dans la sphère publique. L'instrumentalisation de l'assistance sociale entre toutefois dans une toute autre dimension avec le franquisme. Car si le régime franquiste s'impose par la force, il doit aussi convaincre, d'où l'importance de l'action de propagande pour consolider le nouvel ordre<sup>737</sup>. La politique sociale est présentée comme l'expression maximale de la justice sociale, de l'ordre et de la paix espagnole dans un monde en convulsions<sup>738</sup>. Cette propagande passe par le remodelage d'une culture passée au filtre de l'interprétation phalangiste et transformée en culture de masse par tous les moyens de diffusion mis à la disposition du régime. Le franquisme s'approprie ainsi les symboles, la phraséologie et le cérémonial de la Phalange<sup>739</sup>. La propagande de l'Aide sociale phalangiste a ainsi été largement étudiée par les historiens. L'assistance provinciale fait pourtant elle aussi l'objet d'une mise en récit. Mais les ambitions locales de prestige du directeur de l'orphelinat des Mercedes ne concordent pas nécessairement avec les directives reçues par le gouvernement provincial en termes de propagande.

---

<sup>737</sup> Carme Molinero, *La captación de las masas. Política social y propaganda en el régimen franquista*, Madrid, Ediciones Cátedra, 2005, p. 38-39.

<sup>738</sup> *Ibid*, p. 41-43.

<sup>739</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 223-226.

### a. *La construction du prestige*

Rappelons d'abord que l'école des Mercedes n'occupe pas une place prépondérante dans la propagande du régime. Lueje n'est pas très présent dans la presse. Entité avant tout locale, il est difficile d'évaluer le prestige de l'école des Mercedes de façon globale, mais nous allons nous appuyer sur des compte-rendus d'activité de la province de Madrid — qui ne sont certainement pas destinés à être lus par l'ensemble des madrilènes — et des articles de journaux qui s'attardent de façon épisodique sur ces centres provinciaux. Or, dans les premières années du franquisme, l'Aide sociale est l'un des organismes du régime les plus visibles dans la propagande. En 1939, la délégation nationale de l'Aide sociale publie un ouvrage ambitieux sur l'Œuvre nationale-syndicaliste de protection de la mère et de l'enfant, qui contient plus de soixante pages avec des photographies soignées, destinées autant au public tant espagnol qu'étranger, puisque les textes s'accompagnent d'une traduction allemande, italienne, anglaise et française. On retrouve toujours le même fil conducteur : dans l'Espagne républicaine, tout n'était que pauvreté, haine et destruction, tandis que l'Espagne nationale fait des enfants et des mères l'objet de tendres attentions dans les centres d'accueil qui se construisent. Cette propagande fait aussi de l'Aide sociale « l'institution modèle » et l'organisation la plus disciplinée et totale<sup>740</sup>. Cependant, avec la défaite des régimes fascistes en 1945, il a été nécessaire de modifier l'emphase des discours et de la présentation de l'Aide sociale. Celle-ci se transforme alors en organisme d'assistance où la marque catholique s'impose, tout en continuant à être utilisé à des fins de propagande<sup>741</sup>.

Commençons par caractériser un trait commun de tous ces organismes d'assistance. Ils exploitent la vieille rhétorique qui consiste à faire de l'institution d'accueil une nouvelle famille accueillante pour ceux qui en sont démunis. L'Aide sociale cherche à se distinguer des centres d'accueil traditionnels en dénonçant des lieux dépourvus de chaleur familiale, où l'enfant et l'individu se transforment en masse et grandissent stigmatisés pour avoir manqué de chaleur familiale. Maintenant, le foyer infantile remplace la famille ou la mère absente<sup>742</sup>. En réalité, on a vu que cette rhétorique existait depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Comme Enrique Pérez Escrich avant lui, Victor Lueje se présente comme le père adoptif des jeunes filles recueillies. Il est présenté comme une autorité paternelle sévère mais bienveillante, proche des élèves et chaleureux (FIG. 11). Les élèves étaient comparées à de petits oiseaux s'attroupant autour d'Enrique Pérez ; la photographie semble reproduire la même mise en scène. Félix Melendo reprend cette même rhétorique en 1954 à propos

<sup>740</sup> Carme Molinero, *La captación de las masas...*, *op. cit.*, p. 43-45.

<sup>741</sup> *Ibid*, p. 46-47.

<sup>742</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange...*, *op. cit.*, p. 145-174.

du député visiteur Argimiro Torrecilla, qui a « sous son regard paternel » la santé et l'épanouissement 400 jeunes filles avec l'aide de Lueje et des « généreuses et inimitables » sœurs de la charité<sup>743</sup>. En effet, les montages théoriques susceptibles de justifier la soumission des femmes à la hiérarchie patriarcale et de susciter la soumission de l'ensemble de la population à la hiérarchie socio-politique, sous la coupe de l'État et de l'Église, sont d'autant plus opérationnels qu'ils se fondent sur une tradition culturelle bien ancrée et revêtent les atours d'une apparente modernité philosophique et scientifique<sup>744</sup>.



**FIG. 11. — Victor Manuel Lueje y Lueje, alors directeur du collège, et deux élèves.**

Source : photographie tirée d'un article de *Cisneros*, décembre 1962, p. 7 (BDCM/BRM-H, R.22)

<sup>743</sup> Félix Melendo, *Cisneros*, avril 1954, p. 5 (BDCM/BRM-H, R.22).

<sup>744</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 223-226.



L'orphelinat des Mercedes emploie en fait le même type de rhétorique que l'Aide sociale, qui se présente comme une œuvre nouvelle et originale. La propagande officielle insiste : la lutte contre la faim, le froid et la misère de l'Aide sociale est une alternative radicale à la bienfaisance traditionnelle, et propose des solutions rapides et efficaces aux vieux problèmes de misère. Il ne s'agit pas d'une « œuvre de charité, d'une simple gestion de femmes prêtes à faire œuvre de miséricorde » mais de matérialiser des idéaux de « justice sociale »<sup>745</sup>. Or Félix Melendo, comme on l'a vu, ne cesse de rappeler que Lueje a laissé derrière lui l'asile traditionnel — cette volonté de distinction avec le terme d'asile est d'ailleurs un leitmotiv depuis les années 1920.

L'école des Mercedes est également mise au service des fins du gouvernement provincial de Madrid. Le marquis de la Valdavia, président du gouvernement provincial en 1956, décide ainsi d'accorder 50 000 pesetas pour « secourir le peuple hongrois » et offre des places, selon les disponibilités des orphelinats provinciaux, pour « accueillir les enfants qui se sont vus obligés d'abandonner leur patrie »<sup>746</sup>. Cette décision est bien sûr liée au contexte politique hongrois, faisant suite à l'insurrection de Budapest. En octobre 1956, une révolte populaire spontanée a lieu contre le régime communiste hongrois et les politiques de l'URSS. En novembre, la révolution est écrasée, générant plus de 2 000 morts et l'exil de milliers de Hongrois. Dans un contexte de guerre froide, et étant donné l'anticommunisme et la volonté de se sortir de l'isolement diplomatique et économique, l'Espagne franquiste a tout intérêt à rappeler sa solidarité avec le peuple insurgé contre le marxisme. Elle est loin d'être la seule à le faire : l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) établit un boycott diplomatique contre la Hongrie, la diplomatie française accueille massivement des réfugiés hongrois, etc<sup>747</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que l'école des Mercedes accueille ainsi vingt jeunes filles exilées de Hongrie, servant des fins de propagande nationale<sup>748</sup>.

Le choix des photographies s'inscrit dans une distinction assez nette avec la propagande de l'Aide sociale. Là où l'Aide sociale met en scène les personnes assistées, montrant régulièrement

---

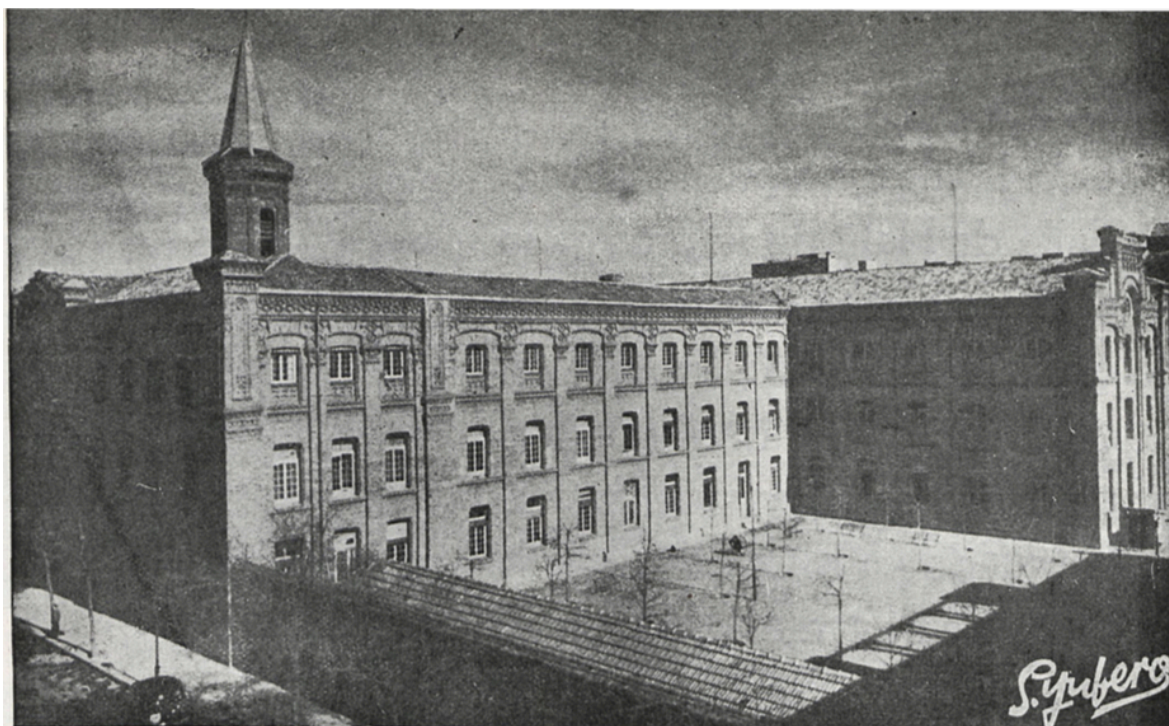
<sup>745</sup> Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, p. XVII-XVIII.

<sup>746</sup> « Propuso, y así se acordó, que la Diputación contribuya con 50.000 pesetas a la suscripción abierta para socorrer al pueblo húngaro y ofreció un número de plazas, limitado a las disponibilidades de los Colegios Provinciales, para acoger a los niños que se han visto obligados a abandonar su patria. » ABC, 23 novembre 1956, p. 32.

<sup>747</sup> Gustáv Kecskès, « La politique étrangère française et la révolution hongroise de 1956 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°83, 2006/3, p. 40-49.

<sup>748</sup> Budget par élève et par jour en lien avec les vingt filles exilées de Hongrie, 1956 (ARCM/DPM-S, 11736/2).

les personnes qui reçoivent l'assistance<sup>749</sup>, l'école des Mercedes exhibe ses locaux vides, impersonnels, pour en montrer la grandeur et l'aspect impeccable (par exemple, FIG. 12).



**FIG. 12. — L'école des Mercedes, vue de l'extérieur.**

Source : photographie tirée d'un article de *Cisneros*, août 1955, p. 49 (BDCM/BRM-H, R.22)

L'orphelinat des Mercedes persiste toutefois dans une valorisation basée sur le prestige et la qualité de ses pensionnaires, ce qui semble relever de la volonté de Lueje. Les excursions estivales, qu'il met en place lui-même pour récompenser les 25 à 30 filles les plus sages et les plus brillantes, sont l'occasion d'exhiber les réussites de l'orphelinat dans toute l'Espagne. C'est ce que souligne Félix Melendo lui-même :

Grâce à ces excursions, l'École des Mercedes a montré dans toute l'Espagne l'allure de ses élèves et l'efficacité d'un système éducatif ; Galice, Asturies, Santander, Pays Basque, Aragon, Andalousie, Majorque et même jusqu'à Fatima et Lourdes furent des lieux où le Gouvernement provincial de Madrid fut présent, indiquant la vitalité de ses centres d'assistance et de sa préoccupation pour la formation des jeunes filles qu'elle recueille<sup>750</sup>.

<sup>749</sup> Carme Molinero, *La captación de las masas...*, *op. cit.*, p. 46-47.

<sup>750</sup> « Gracias a estas excursiones, el Colegio de las Mercedes paseó por toda España el donaire de sus alumnas y la eficacia de un sistema educativo; Galicia, Asturias, Santander, País Vasco, Aragón, Andalucía, Mallorca y hasta Fátima y Lourdes fueron lugares en que la Diputación de Madrid estuvo presente, dejando constancia de la vitalidad de sus centros asistenciales y de su preocupación por la formación de sus acogidas. » Félix Melendo, *Cisneros*, 1962, art. cit., p. 8.



**FIG. 13. — Spectacle de fin d'année de gymnastique rythmique dans la cour du collège, 1958.**

Source : NO-DO du 30 juin 1958 (FE, NOT N 808 A, 10:13).

Lueje œuvre à forger l'image d'orphelines modèles. Le rapport d'activité du gouvernement provincial de l'année 1955-1956 fait état d'une série de prix distribués aux élèves de l'école des Mercedes. Six prix extraordinaires ont été distribués. Trois prix de 500 pesetas émanent du président du gouvernement provincial, du député visiteur et du directeur ; trois prix de 250 pesetas émanent et de la mère supérieure, du contrôleur et du prêtre, et cela sans compter les prix Cangrand. À l'inverse, aucune récompense n'est citée en ce qui concerne les écoles de la Paz et de San Fernando<sup>751</sup>. D'ailleurs, les remises des prix de fin d'année font systématiquement l'objet de cérémonies à l'intérieur de l'école, qui accueille régulièrement des événements en son sein. Le 3 novembre 1948, Juan Luis de Simon Tobalina, chef du protocole du gouvernement provincial de Madrid, invite « son cher ami » Lueje à l'enterrement solennel qui aura lieu le lendemain dans la chapelle de l'école des Mercedes, en mémoire des députés et fonctionnaires provinciaux tombés pour Dieu et pour l'Espagne<sup>752</sup>. Le renforcement disciplinaire s'accompagne d'un accueil du public au sein de l'internat et d'une plus projection dans la sphère publique. Les spectacles de chœurs et

<sup>751</sup> *Memoria de la diputación provincial de Madrid*, 1958 [1956], p. 139-142 (BRM/BPM, R.1253).

<sup>752</sup> Invitation de Juan Luis de Simon Tobalina envoyée à Victor Lueje, 3 novembre 1948 (ARCM/DPM-S, 11735/4).

danses sont ainsi l'occasion d'exhiber la discipline des corps par l'apprentissage rigoureux d'une chorégraphie (FIG. 13), et donc le mérite de l'orphelinat qui a su faire de ces jeunes orphelines de véritables exemples. Rien d'étonnant : dans la période 1945-1975, les internats de rééducation pour filles en France expérimentent la même ouverture de l'institution en laissant entrer des éléments du monde extérieur<sup>753</sup>.

Les élèves de l'école des Mercedes sont particulièrement mises en avant comme des exemples de réussite. María Rambia Salvador figure dans les journaux locaux en mai 1954, car elle est la première élève d'un collège provincial madrilène à décrocher un diplôme universitaire de chimie<sup>754</sup>. Entrée à l'école Mercedes le 23 décembre 1940 par l'admission extraordinaire, étant fille de nationaliste mort au combat, elle avait déjà obtenu son baccalauréat à l'Institut Beatriz Galindo. Nul doute que sa réussite a été fortement orientée et encouragée par la direction de l'école du fait de son profil adéquat pour servir la propagande. Gardons cependant en tête qu'on attend des centres d'assistance publique une éducation professionnalisante, qui doit permettre aux pensionnaires de s'intégrer dans le monde du travail selon leurs aptitudes personnelles et les exigences sociales du moment. L'insertion sociale doit être productive, utilitaire et professionnelle<sup>755</sup>.

Une autre volonté de feu le Directeur consista en des ateliers d'enseignement et de production. Il pensait qu'il pouvait profiter de la main d'œuvre des pensionnaires qui avaient passé l'âge des études primaires pour non seulement les former à un métier mais aussi atteindre une production industrielle qui, comme les ateliers existants dans d'autres centres d'assistance, aurait un bénéfice pour le Gouvernement provincial. Il n'ignorait pas les difficultés qui se mettraient sur son chemin mais, décidé à les vaincre, il mit un tel enthousiasme dans la réalisation de son idée, qu'en peu de temps furent montés les ateliers de Coiffure, Fabrication de poupées, Couture et Tricot. Des circonstances que nous n'allons pas examiner ici firent que le projet ne fut pas à cette occasion couronné de succès. Actuellement, il ne reste comme atelier de production que celui de Coiffure<sup>756</sup>.

---

<sup>753</sup> Anne Thomazeau, « La clôture en question dans les internats de rééducation pour filles (1945-1975) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°26, 2007, p. 155-168.

<sup>754</sup> « *Éxito universitaria de una alumna del Colegio de las Mercedes* », *Cisneros*, mai 1954, p. 48.

<sup>755</sup> Irene Palacio, Cándido Ruiz, *Infancia, pobreza y educación...*, *op. cit.*, p. 149-154.

<sup>756</sup> « *Otro empeño del Director desaparecido fueron los talleres de enseñanza y producción. Pensaba que podía aprovecharse la mano de obra de las acogidas que hablan superado la edad de los estudios primarios para, a la vez que se capacitaban en el adiestramiento de un oficio, lograr una producción de tipo industrial que, a semejanza de los talleres existentes en otros centros asistenciales, produjese un beneficio a la Corporación. No ignoraba las dificultades que saldrían al paso de su empeño, pero, decidido a vencerlas, puso tal entusiasmo en la realización de su idea, que en poco tiempo quedaron montados los de Peluquería, Muñequería, Corte y Tricotar. Circunstancias que no son del caso examinar hicieron que el proyecto no fuera en esta ocasión seguido del éxito. En la actualidad sólo subsiste como taller de producción el de Peluquería.* » Félix Melendo, *Cisneros*, décembre 1962, art. cité, p. 8-9.

Par exemple, l'atelier de confection de poupées est fermé le 17 avril 1948, car son rendement économique est insuffisant et aussi parce que le rendement pédagogique est nul, puisqu'aucune élève n'y assiste<sup>757</sup>. Deux conclusions : quoiqu'il s'agisse ici d'un hommage en l'honneur de Victor Lueje, celui-ci semble effectivement avoir été un acteur dynamique et ambitieux pour redorer le prestige de son établissement. De plus, ses propres volontés rencontrent des résistances. Nous n'avons guère trouvé d'informations pour nous renseigner sur l'échec de son entreprise. Le cas de l'école de San Fernando, qui a entrepris un même virage visant à professionnaliser l'enseignement mais à une toute autre ampleur, est pourtant largement documenté<sup>758</sup>. Toujours est-il que la valorisation de l'assistance publique à travers l'insertion professionnelle de ses pensionnaires est un classique. Plus originale — et tardive — est la valorisation de María Rambia, première élève d'un orphelinat provincial à obtenir un diplôme universitaire de chimie. Nulle trace de tels exemples de réussite à l'école de la Paz. Force est de constater que l'école des Mercedes a de plus grandes ambitions. N'oublions pas pour autant qu'en date du 3 juillet 1957, l'orphelinat ne compte que cinq étudiantes universitaires de plus de 20 ans<sup>759</sup>, sur une population scolaire de presque 400 élèves<sup>760</sup>. Cette mise en valeur ne correspond donc pas à une réelle formation supérieure des jeunes femmes, qui serait à l'avant-garde de l'émancipation féminine.

On voit bien, par toutes ces mesures, comment Lueje a mis en place, avec l'aide du gouvernement provincial, un système de valorisation de l'école des Mercedes ; renforçant son prestige, il a cherché à en faire un orphelinat modèle. Cependant, ses ambitions sont heurtées par des conflits institutionnels ; le cas des installations sanitaires en est la parfaite illustration.

### *b. Des velléités contrariées. Le cas sanitaire*

Une cour sombre et humide, sans séparation aucune avec le reste du Collège, ce qui laissait le champ libre à la prolifération de maladies déjà contractées ; quelques abris couverts datant de sa création, dont la verrerie était en majeure partie cassée et assombrie ; une salle de soin simpliste et déficiente ; quatre salles de bain en marbre rouillé, jaunâtre et usé, entre autres choses du même acabit,

---

<sup>757</sup> Lettre du directeur au secrétaire général du gouvernement provincial, 17 avril 1948 (ARCM/DPM, 11735/4).

<sup>758</sup> Voir les rapports du gouvernement provincial déjà cités : *Memorias* de 1945, 1947, 1960, 1956 (BRM-H/BDCM, R. 1253).

<sup>759</sup> Liste des élèves, assistantes et servantes de plus de 20 ans pour le recensement électoral, 3 juillet 1957 (ARCM/DPM-S, 11738/21).

<sup>760</sup> Voir annexe 1a. pour l'évolution de la population scolaire.

constituaient l'héritage sanitaire existant, et une demi-douzaine de paillasses sur un sol en terre servaient de lits pour les filles recueillies<sup>761</sup>.

Cette sinistre description dressée par Victor Lueje renoue avec les mécanismes que nous avons déjà caractérisés. L'état catastrophique dans lequel l'orphelinat est retrouvé permet au nouveau directeur d'exhiber l'ampleur de ses propres réalisations. Il correspond aussi à la réalité sanitaire d'un pays sortant tout juste d'une guerre civile. Comme au XIX<sup>e</sup> siècle, l'institution perd toute crédibilité si elle ne peut proposer une infrastructure hygiénique et sanitaire adéquate, qui légitime sa compétence pour prendre en charge les enfants dans le besoin. Or lutter contre l'insalubrité du collège rejoint l'enjeu primordial que constituent l'hygiène et la santé dans les années 1940, au cours desquelles se matérialise le spectre des épidémies mortelles telles que la tuberculose, le typhus, la diphtérie, la pellagre. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on l'a vu, la santé des femmes devient la condition première de santé de l'humanité, car les hygiénistes y voient un corps reproducteur. La solution des problèmes démographiques, sanitaires et sociaux passe nécessairement par une réflexion sur la place des femmes dans la société. Avec l'avènement du franquisme entrent en jeu des considérations idéologiques qui brouillent les conditions strictement sanitaires<sup>762</sup>. Ces années de misère sont aussi celles d'un discours social phalangiste porté à son paroxysme, autour des devises comme : « Patrie, justice et pain ».

Victor Lueje va dès lors tout mettre en œuvre pour équiper l'orphelinat d'un équipement médical à la pointe. Dans cette entreprise, il rencontre la farouche résistance du corps médical. Le directeur et le décanat du corps médical provincial sont en effet, pour reprendre les termes de Lueje, « ennemis de polémiques byzantines dans lesquelles on n'obtient rien d'autre que de perdre un temps regrettable qui est nécessaire pour d'autres affaires<sup>763</sup> ». Les querelles se focalisent sur le personnel médical, Lueje s'indignant d'un personnel qui s'absente sur les ordres du décanat. Nous allons cependant nous attarder sur le conflit autour de l'appareil à rayons X. Toute nouvelle

---

<sup>761</sup> « *Un patio sombrío y húmedo, sin separación alguna con el resto del Colegio, campo propicio por tanto tiempo a la proliferación de enfermedades ya contraídas; unas marquesinas corridas de la época fundacional, cuyas cristalerías se hallaban en su mayor parte rotas y ennegrecidas ; una sala de cura simplista y deficiente ; cuatro baños de mármol corroído, amarillento y desgastado, y todo a este tenor; constituían el acervo sanitario existente, y una media docena de camastros servían de aposento, sobre un suelo de tierra, para las acogidas.* » Victor Lueje interviewé par Félix Melendo, *Cisneros*, avril 1954, art. cit., p. 6.

<sup>762</sup> Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 61.

<sup>763</sup> « *Una vez más el Decanato del Cuerpo Médico Provincial, sin gran deseo por nuestra parte, pues somos enemigos de polémicas bizantinas en las que no se obtienen otra cosa que perder lastimosamente un tiempo que es muy necesario para otros menesteres (...).* » Lettre de Victor Lueje au gouvernement provincial, 30 décembre 1947 (ARCM/DPM-S, 11739/66).

arrivante doit en effet passer par un examen aux rayons X et rester isolée pendant huit jours, afin de vérifier qu'elle ne souffre pas de la tuberculose<sup>764</sup>. Dans l'immédiat après-guerre, les jeunes filles doivent passer cet examen à l'hôpital provincial. Suite à une panne, elles doivent passer par l'appareil à rayons X de l'école de San Fernando en janvier 1940, ce qui soulève aussitôt « une série de difficultés évidentes » — morales, induites par le contact avec les pensionnaires masculins de l'orphelinat de garçons<sup>765</sup>. Premier constat donc : l'école de San Fernando dispose d'un équipement médical avancé dès 1940. Lueje, épaulé par le professeur médecin Eduardo Blaise, compte bien transformer cette situation en argument pour s'équiper d'un appareil à rayons X. Le 6 février 1940, sa demande est repoussée car la panne de l'hôpital provincial a été résolue<sup>766</sup>. Lueje revient à la charge avec deux rapports médicaux du professeur Eduardo Blaise et de l'interne José Marina. Ces rapports soulignent l'obligation de l'examen aux rayons X de toute nouvelle arrivante, la nécessité d'éviter le contact des jeunes filles avec des hôpitaux et centres de malades vénériennes « qui puissent heurter les sentiments et la moralité des élèves », et enfin la nécessité parfois urgente d'examens médicaux des jeunes filles à l'infirmerie<sup>767</sup>. En juin, le gouvernement provincial lui concède un appareil<sup>768</sup> mais celui-ci ne réunit pas les conditions désirées puisque l'hôpital ne peut pas céder la table sur laquelle il repose<sup>769</sup>. Le gouvernement provincial transmet alors un rapport des services médicaux qui refusent l'octroi de l'appareil à rayons X, qui est le seul du service. Le rapport invoque un communiqué qui estimait « inappropriée l'installation d'un appareil à rayons X dans l'école des Mercedes où cette installation n'est pas jugée absolument nécessaire puisqu'il n'y existe rien de plus qu'une infirmerie<sup>770</sup>. »

Quinze ans plus tard, en 1954, Lueje est arrivé à ses fins. Dans un article vantant la qualité des services d'une « clinique scolaire modèle » (FIG. 14), on apprend que l'orphelinat des Mercedes s'est doté d'un matériel médical spécialisé digne d'un vrai hôpital : « Salle de rayons X et sa chambre obscure pour révéler les plaques ; cabinet de physiothérapie avec sa lampe à quartz et son

---

<sup>764</sup> *Memoria*, 1945, art. cité, p. 68-69.

<sup>765</sup> « (...) *Una serie de dificultades notorias* (...). » Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial, 25 janvier 1940 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>766</sup> Lettre de du gouvernement provincial à Lueje, 6 février 1940 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

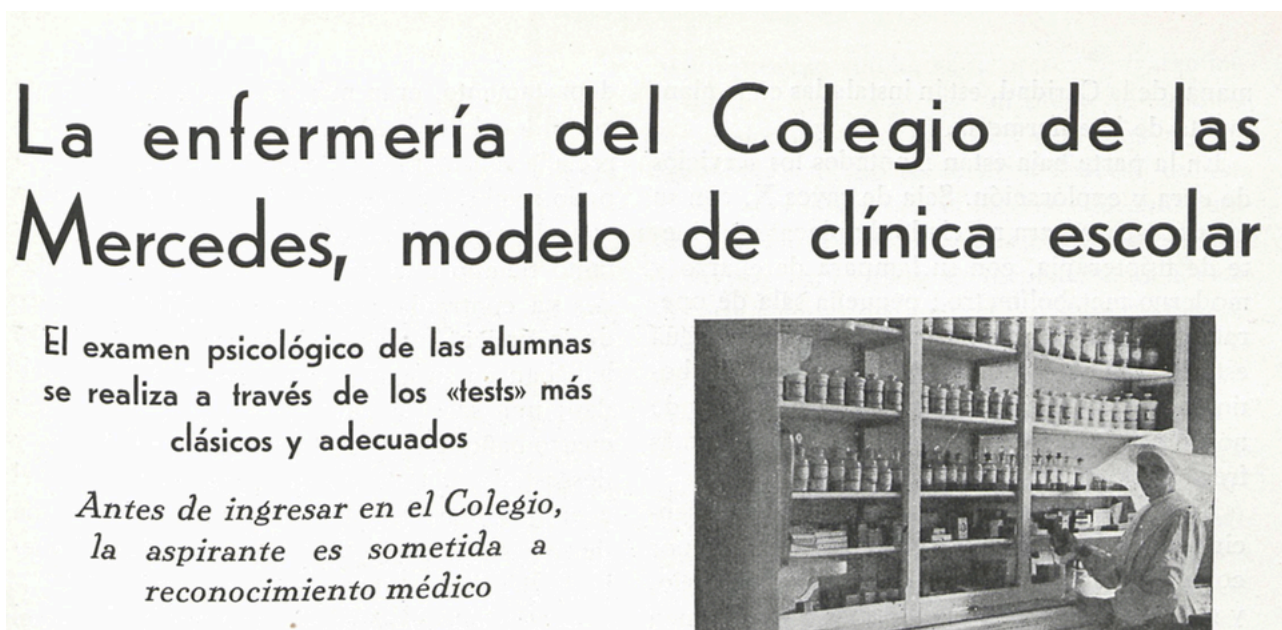
<sup>767</sup> Rapports d'Eduardo Blaise et de José Marina, resp. 13 mars et 18 mai 1940 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>768</sup> Lettre du secrétaire du gouvernement provincial à Lueje, 27 juin 1940 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>769</sup> Lettre de Lueje au secrétaire du gouvernement provincial, 8 juillet 1940 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

<sup>770</sup> « (...) *Se consideraba impropcedente la instalación de aparato de Rayos X en el Colegio de las Mercedes en donde por no existir mas que una enfermería no se creía absolutamente necesaria dicha instalación.* » Lettre du secrétaire du gouvernement provincial à Lueje, 9 juillet 1940 (ARCM/DPM-S, 11736/5).

métabolimètre moderne ; petite salle d'opérations et sa récente installation d'eau stérile ; cabinet dentiste ; une pharmacie bien fournie, et jusqu'à son cabinet d'analyse, où il ne manque pas le nécessaire pour les examens les plus fréquents<sup>771</sup>. » Le collège va jusqu'à acquérir un appareil à onde courte. Félix Melendo résume ainsi qu'à partir de 1942, l'accent est mis sur la modernisation du service médical<sup>772</sup>. Cela lui vaut d'être érigé au rang d'exemple à suivre et mis en scène dans les journaux locaux. L'infirmerie est installée à un angle du bâtiment en U, où elle occupe deux étages. Elle est totalement isolée des autres installations et dispose de son propre réfectoire adapté aux besoins des malades<sup>773</sup>. En 1954, les paillasses laissent place à vingt lits occupant deux salles vastes et aérées, complétées par quatre chambres d'isolement pour les filles contagieuses placées en quarantaine, une salle de repos, une salle de jeux et un petit jardin isolé. Deux chambres-lazarets comportant chacune trois lits sont dédiées à l'accueil des nouvelles élèves<sup>774</sup>.



**FIG. 14. — « L'infirmerie de l'école des Mercedes, modèle de clinique scolaire », 1954.**

Source : photographie tirée d'un article de Cisneros, avril 1954, p. 5 (BDCM/BRM-H, R.22).

Sous-titre : « L'examen psychologique des élèves est réalisé à travers des "tests" les plus classiques et adéquats. Avant d'être admise dans l'École, la candidate est soumise à un examen médical. »

<sup>771</sup> « Sala de rayos X, con su cuarto oscuro para revelado de placas ; gabinete de fisioterapia, con su lámpara de cuarzo y moderno metabolímetro ; pequeña sala de operaciones, con su reciente instalación para agua estéril ; gabinete odontológico ; bien surtido botiquín, y hasta su gabinete de análisis, donde no falta lo preciso para la práctica de los más frecuentes. » Cisneros, avril 1954, art. cité, p. 6.

<sup>772</sup> Cisneros, avril 1954, art. cité, p. 6.

<sup>773</sup> *Ibid*, p. 5-7.

<sup>774</sup> Pour la procédure d'admission détaillée, voir *Memoria*, 1945, art. cité, p. 68-69.



En parallèle, l'école de Notre-Dame des Mercedes est passée par une rénovation des bâtiments avec Vicente Temes. Cet architecte, chargé de construire la nouvelle colonie de Villa Castora, est aussi le maître d'œuvre des travaux de l'orphelinat. Le chauffage est installé dans le pavillon des logements et des bureaux en 1947<sup>775</sup>. En 1967, Félix Melendo liste tous ces travaux de modernisation : un nouveau bâtiment accueille bureaux et logements du personnel ; la chapelle est agrandie ; une cour de récréation couverte est aménagée ; le réfectoire, les salles de classe et les dortoirs sont modernisés ; et, surtout, un nouveau pavillon moderne est mis en place pour l'infirmerie<sup>776</sup>. Ces aménagements en font une « école gratuite extrêmement convoitée, peut-être même par les classes sociales éloignées de sa finalité première<sup>777</sup> ». Cela est cohérent avec le prestige social dont jouissent les institutions d'enseignement gérées par les congrégations religieuses sous le franquisme. La renommée de leur formation religieuse et intellectuelle est telle que leurs écoles sont parfois accusées d'être réservées à une élite et à un très petit nombre d'enfants pauvres<sup>778</sup>. Ce régime de valorisation est bien loin de celui de l'Aide sociale, qui se targue d'accueillir sans distinction tous les enfants orphelins de la guerre.

Travaux de rénovation, équipement sanitaire à la pointe, science pédagogique pour évaluer et éduquer les jeunes filles : dans les années 1950, l'école de Notre-Dame des Mercedes est parvenue à prendre en charge ses pensionnaires au sein même de ses murs. Victor Lueje est largement porteur de ces velléités modernisatrices, quitte à entrer en conflit direct et personnel avec le corps médical. Victor Lueje se bat pour faire exister publiquement son orphelinat, lui bâtissant une identité propre. Pour en faire une devanture idéale à la politique sociale du gouvernement provincial madrilène, il l'auréole d'un prestige fondé sur sa modernité, sa rigueur disciplinaire et l'excellence de sa formation — bien loin de l'idéal national prônant la prise en charge des vainqueurs et des vaincus. Au moment où il atteint cette modernité matérielle et médicale, il se heurte pourtant aux limites de son propre pouvoir : le projet de l'orphelinat des Mercedes lui échappe peu à peu des mains.

---

<sup>775</sup> Rapport sur les réalisations faites au collège des Mercedes pendant l'année 1946-1947, *Memoria*, 1947, p. 75 (BDCM/BRM-H, R. 1253).

<sup>776</sup> *Cisneros*, décembre 1967, art. cité, p. 48-49, confirmé par les archives du collège.

<sup>777</sup> « *Hicieron de Las Mercedes, en su aspecto material, un colegio gratuito en extremo codiciado, incluso quizás por clases sociales ajenas a su finalidad primera.* » *Ibid*, p. 48-49.

<sup>778</sup> Irene Palacio, Cándido Ruiz, *Infancia, pobreza y educación...*, *op. cit.*, p. 27-28.

### III. Un projet bousculé par des dissensions (1948-1958)

Dans les années 1950, alors que l'orphelinat commence à jouir de ce prestige enfin installé en dépit des contraintes matérielles, Victor Lueje occupe une place toujours plus réduite. Rien d'incohérent avec la périodisation du régime franquiste, qu'Enrique Moradiellos a divisé entre étape « nationale-syndicaliste » caractérisée par la prédominance de l'influence phalangiste (1939-1945) et étape « nationale-catholique » (1945 jusqu'à l'extrême fin des années 1950)<sup>779</sup>. Lueje est peu à peu écarté du pouvoir, car il ne fait plus bon avoir un phalangiste aux commandes.

#### A. Perte d'influence phalangiste, perte de contrôle disciplinaire

La comparaison de deux dossiers disciplinaires du personnel à dix ans d'intervalle permet de voir comment la perte d'influence de Victor Lueje va de pair avec une perte de contrôle de la discipline au sein de l'institution. Le premier cas concerne Maria Herrera Maillo, 42 ans, employée du lavoir et femme de ménage de l'école des Mercedes<sup>780</sup>. Le 7 octobre 1947, son frère adresse une lettre au gouvernement provincial où il dénonce les conditions de travail de sa sœur. Il accuse l'orphelinat de l'avoir surmenée jusqu'à la rendre malade, sans que les soins adaptés lui aient été donnés — au point qu'un examen aux rayons X a désormais décelé des lésions aux poumons. Il fait appel au gouvernement provincial pour demander le remboursement des soins au sanatorium.

Ma sœur fut installée à l'hôpital dans un lit à même le sol parce qu'il n'y avait pas de place et (...) on m'informa qu'on voulait la renvoyer à la maison, votre excellence, vous pourrez imaginer le cadre et la perspective que ce serait chez moi, c'est-à-dire que tout ce qu'on m'a dit a maintenant l'air de disparaître et sans que rien ni personne ne nous aide, et surtout la très fameuse École des Mercedes à laquelle je faisais confiance, bien qu'avec mes doutes, pour que tout soit assuré alors peut-être que personne n'a même essayé quoique ce soit pour cette histoire du Sanatorium, ma sœur est déjà hors de l'école et il ne reste plus que ça, une des religieuses qui me dit que cette maladie est très ancienne (...); de plus à son arrivée ils purent voir comment était son état, grosse, bonne tête, ils n'émirent aucune objection et surtout les travaux qu'ils lui confièrent sans aucune considération, c'est-à-dire que tout donne à voir qu'ils la considèrent forte comme un roc<sup>781</sup> (...).

Le gouvernement provincial demande alors des comptes à Victor Lueje, qui demande un rapport médical au docteur Blaise. La réponse du directeur à ces accusations se fonde sur la

---

<sup>779</sup> On suit ici la périodisation proposée par Enrique Moradiellos, *La España de Franco (1939-1975). Política y sociedad*, Madrid, Sintesis, 2000, p. 63-94.

<sup>780</sup> Dossier disciplinaire de Maria Herrera, octobre 1947 (ARCM/DPM-S, 11738/30).

<sup>781</sup> Lettre du frère de Maria Herrera au gouvernement provincial de Madrid, 7 octobre 1947. Dossier disciplinaire de Maria Herrera, octobre 1947 (ARCM/DPM-S, 11738/30). Pour la traduction et la lettre complète, voir annexe 4i.

légitimité de ses sources. Il réfute en bloc. Selon lui, il faudrait croire le médecin chef car sa parole vaut plus que celle de l'accusateur : « Je laisse ainsi à votre appréciation le point de vue soutenu par le frère de l'employée domestique et le rapport documenté et spécialisé émis par M. le Professeur Médecin Chef de l'École<sup>782</sup>. » Il ne s'agit que d'un sujet « exclusivement médical ». L'admission de Maria Herrera a été décidée directement par la mère supérieure, qui ne l'a informée qu'a posteriori — notons au passage ce que nous développerons ci-après, c'est-à-dire l'influence grandissante des sœurs. Le rapport médical d'Eduardo Blaise joint au dossier retrace un suivi médical exemplaire et un accompagnement tout au long de la découverte des lésions tuberculeuses, accusant au contraire le frère d'être amer car il n'était pas présent tout au long du processus. Attardons-nous sur le bémol final que Lueje signale de lui-même à la fin de ce rapport médical :

10° P.S. Si d'autre part l'intéressée ou sa famille pourrait affirmer qu'elle a été admise dans l'Établissement en bon état de santé et par conséquent la maladie contractée pourrait être plus ou moins liée à sa profession, je me permets de vous indiquer, que nous nous nous trouvons un peu dépourvus de la base d'une argumentation nécessaire, car cette employée a été admise sans avoir passé au préalable l'examen médical absolument nécessaire de tout candidat qui doit être admis dans le futur, ainsi que la nécessité que tout le personnel soit régulièrement examiné d'un point de vue médical pour suivre une norme sanitaire stricte<sup>783</sup>.

Plusieurs éléments de conclusion doivent être tirés. D'abord, l'admission de Maria Herrera a été ordonnée par la mère supérieure, qui s'est affranchie du processus médical et administratif habituel — peut-être par laxisme général en termes de critères sanitaires. Toujours est-il que Lueje admet discrètement, auprès du gouvernement provincial qu'il perçoit comme un allié dans ce conflit avec un membre du personnel, que les règles n'ont pas été respectées. En creux, il admet que la défense avancée n'est pas tout à fait convaincante. À partir de ce moment-là, le dossier passe entre les mains des syndicats de FET y de las JONS. On trouve seulement un formulaire « pour essayer de trouver une solution à l'amiable » (« *para intentar una solución amistosa* »), invitant Lueje à se présenter au bureau de la délégation provinciale des syndicats de FET y de las JONS en novembre. Lueje ne pouvant s'y rendre, il laisse sa place à Félix Melendo Abad, le contrôleur également phalangiste. Nous n'avons pas la trace de la résolution de ce dossier, même après avoir mené des

---

<sup>782</sup> « *Dejo por tanto el juicio de V.I. el criterio que sostenga en relación con lo que relata el hermano de la empleada doméstica y el informe documentado y especificado que emite el Sr. Profesor Jefe médico del Colegio.* » Lettre de Lueje au secrétaire général du gouvernement provincial de Madrid, 28 octobre 1947 (ARCM/DPM-S, 11738/30).

<sup>783</sup> Lettre de Lueje au secrétaire général du gouvernement provincial de Madrid, 28 octobre 1947 (ARCM/DPM-S, 11738/30). Pour la traduction, voir annexe 4i, « L'aveu de Lueje ».

recherches aux Archives générales de l'administration. Il est très probable que le dossier ait été arrangé directement par la Phalange.

Presque dix ans plus tard, en 1956, le dossier disciplinaire de l'ouvrier charpentier Ramon Baro Alcon offre un tableau singulièrement différent<sup>784</sup>. Le conflit part cette fois-ci d'une faute de Ramon Baro, qui a volé la montre de son collègue chauffeur. Tous les témoignages du personnel (sœur, ouvriers, chargé des travaux) concordent. Lueje conclut en proposant à Ezequiel Puig Maestro-Amado, le député visiteur, de licencier dès le lendemain Ramon Baro. Le député visiteur le lui accorde et transmet la demande au gouvernement provincial. Or, le gouvernement provincial exige de mettre en place un dossier disciplinaire répondant aux normes établies, et, comme moyen terme, la sanction peut être la suspension d'emploi et de salaire le temps du dossier. Il est rappelé à Lueje que quoiqu'en dise le règlement intérieur de l'école des Mercedes, le règlement du gouvernement provincial a un rang légal supérieur. Avant même d'instruire ce dossier, Lueje devra prouver que la faute est suffisamment grave. Toutes ces procédures nous emmènent jusqu'à la fin du mois de septembre. Le juge d'instruction du dossier disciplinaire, nommé par le décanat du corps des avocats, se rend à l'école des Mercedes et convoque exactement les mêmes témoins. En somme, le même dossier disciplinaire est exactement reconstitué et n'apporte aucun élément nouveau, si ce n'est qu'il échappe désormais au directeur et est entre les mains d'une autre autorité. Ce n'est que le 14 novembre 1956, bien loin du 27 juillet où Lueje demandait le licenciement immédiat, que Ramon Baro est condamné à seulement trois jours de suspension d'emploi et de salaire. Là où le syndicat phalangiste recherchait en 1947 un arrangement à l'amiable en traitant en personne avec Lueje ou son représentant Félix Melendo, il est absent en 1956. Le dossier disciplinaire est entièrement aux mains du gouvernement provincial, qui paralyse les décisions du directeur par des lourdeurs bureaucratiques en les faisant tarder et en remettant en cause son jugement, puisque la sanction est grandement réduite. Il s'agit là d'une tendance générale. Tomas Bertomeo, responsable de la menuiserie, se voit ainsi rappeler à l'ordre par Lueje en personne pour avoir manqué son travail pendant une semaine en mai 1956<sup>785</sup>, alors qu'on avait vu des membres du personnel se faire renvoyer pour une demi-journée d'absence dans les années 1940<sup>786</sup>.

Cette comparaison n'est qu'un exemple qui permet d'évaluer la perte d'influence de Victor Lueje au sein de l'orphelinat. S'il demande le licenciement immédiat en 1956, c'est bien qu'il est

<sup>784</sup> Dossier « *Actuaciones previas realizadas por la Direccion de este Establecimiento, con motivo de una falta grave cometida por el oficial carpintero, destinado en este Colegio, Ramon Baro* » Madrid, 27 juillet. Dossier disciplinaire de l'ouvrier-charpentier Ramon Baro Alcon, 1956 (ARCM/DPM-S, 11738/29).

<sup>785</sup> Lettre de Lueje à Tomas Bertomeo, 21 mai 1956 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>786</sup> Dossiers du personnel (ARCM/DPM-S, 11739).

habitué à ce que ses propositions disciplinaires soient approuvées sans grande réticence par les autorités provinciales. Or les indices se multiplient quant à une perte de contrôle disciplinaire. Le 6 novembre 1948, Lueje diffuse un communiqué à l'adresse du personnel. Il rappelle que les membres du personnel n'ont aucun ordre à recevoir qui leur attribuent des missions différentes que celles prévues par leur poste, à moins que le directeur en ait donné l'autorisation<sup>787</sup>. Ce n'est là qu'un exemple, sachant que nous n'avons jamais vu rien de tel avant 1948. Lueje doit également multiplier les avis aux familles leur rappelant l'interdiction de ramener de la nourriture lors des visites. Il invoque la nuisance au prestige de l'école, l'inégalité entre les élèves et les problèmes digestifs des jeunes filles qui se retrouvent à l'infirmerie. L'interdiction n'est pas nouvelle, mais les rappels à l'ordre et les menaces se font nombreux à partir de 1948, signe que les règles sont loin d'être respectées. Lueje va jusqu'à menacer d'expulsion les élèves dont les familles ne respectent pas cette interdiction<sup>788</sup>.

Face à cette situation, Victor Lueje multiplie les appels à des alliés partageant la même identité phalangiste. En juillet 1954, il ouvre ainsi sa lettre à l'adjoint au maire du district de Buenavista : « Mon cher ami : Je ne veux pas faire appel à notre identité politique, ni à notre camaraderie pendant nos études, dans la conviction qu'il me suffit d'appeler au sens de la justice que tu détiens par ton poste, dans ma demande que puissent être réprimés les excès commis par des voyous de tous les âges, bien ou mal habillés, dans cet Établissement de ma direction<sup>789</sup>. » Autre moyen de dire qu'il fait justement appel à cette identité politique commune et à leur proximité professionnelle. Il accuse les jeunes du quartier de prendre l'entrée centrale comme terrain de jeu, allant jusqu'à lancer de l'eau aux filles de la charité.

Deux évolutions simultanées sont en cours. Paradoxalement, l'école des Mercedes semble témoigner d'un assouplissement disciplinaire relatif. Là où Lueje pouvait restreindre les visites aux parents méritants moralement et politiquement, il semble désormais devoir composer avec toutes les familles, qu'elles respectent les réglementations ou non, s'en tenant à des menaces. S'il perd en autorité en tant que directeur, peut-être est-ce dû aux évolutions connues par les internats de l'époque en général, qui tendent à revoir très progressivement la sévérité de la fermeture

---

<sup>787</sup> Communiqué du directeur à l'adresse du personnel, 6 novembre 1948 (ARCM/DPM-S, 11735/4).

<sup>788</sup> Avis aux familles, 1948-1957 (ARCM/DPM-S, 11734/3-4). La menace d'expulsion se trouve dans un communiqué du 27 novembre 1956.

<sup>789</sup> « *Mi distinguido amigo: No quiero apelar a nuestra identidad política, ni al compañerismo de nuestra carrera, en la seguridad de que me basta llamar al sentido de justicia que por su cargo ostenta, en demanda de que puedan ser reprimidos los excesos que cometen gamberros de todas las edades, bien o mal vestidos, en este Establecimiento de mi Dirección.* » Lettre de Lueje au maire du district de Buenavista, 9 juillet 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

disciplinaire<sup>790</sup>. D'autre part, cela rejoint le contexte national et politique plus spécifique de l'Espagne qui franquiste, qui voit la Phalange en difficulté. Dès 1937, F.E. avait dû se transformer en parti conservateur de droite et d'ordre assimilable à la coalition réactionnaire. C'est le début d'un lent déclin, au long duquel elle abandonne peu à peu ses principes programmatiques et se transforme en cible de critiques et d'attaques pour ses conceptions relatives à l'institutionnalisation du régime, sans que Franco intervienne en sa faveur<sup>791</sup>. À partir de 1945, la Phalange commence à perdre une partie du pouvoir bureaucratique, qu'elle doit partager avec d'autres secteurs politiques contraires, comme les dirigeants d'Action catholique. Malgré cela, elle continue à contrôler une part importante de l'administration d'État et conserve notamment le contrôle du ministère de l'Intérieur, dont dépend le gouvernement provincial et donc l'orphelinat des Mercedes. En 1941, Serrano Suñer a en effet laissé place à un homme de confiance, José Lorente Sanz, qui s'assure de placer des hommes phalangistes dans les administrations locales. Après le bref ministère de Valentín Galarza Morante (5 mai 1941-3 septembre 1942), militaire et monarchiste anti-phalangiste qui avait provoqué des démissions en série de serranistes par protestation, la militaire et phalangiste Blas Pérez González a repris le poste de ministre de l'Intérieur (9 septembre 1942-25 février 1957). Son entrée au pouvoir signe la fin du serranisme, jugé trop germanophile, au profit d'une branche phalangiste plus neutre. Pendant ce temps, les chefs provinciaux de FET y de las JONS ont ouvert un autre combat au sein de leurs propres provinces, où ils affrontent les gouverneurs civils quand ceux-ci ne font pas partie ou ne sont pas des sympathisants phalangistes. Ces champs ouverts à l'affrontement politique incitent les dirigeants de FET-JONS, profitant de la forte influence qu'ils ont dans les plus hauts organismes de l'État, à proposer l'identification des postes de gouverneur civil et de chef provincial du parti unique, renforçant ainsi la structure pyramidale de FET y de las JONS<sup>792</sup>. En somme, les phalangistes et notamment les « vieilles chemises » subissent de sérieux revers. Pour l'école des Mercedes, ce recul signifie que la place est libre ; les sœurs s'y engouffrent.

## B. L'influence grandissante des sœurs

Pour comprendre la perte d'influence du directeur, il est indispensable de considérer la consolidation de la présence des sœurs. Présentes dans la vie quotidienne de l'institution, les filles

---

<sup>790</sup> Anne Thomazeau, « La clôture en question dans les internats de rééducation pour filles (1945-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°26, 2007/2, p. 155-168.

<sup>791</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos intermedios del régimen franquista*, Valencia, Instituto de cultura Juan Gil-Albert, 1996, p. 37-50.

<sup>792</sup> *Ibid*, p. 33-37.

de la charité occupent une place importante dès l'après-guerre, mais leur autorité est sapée en grande partie par celle du directeur. Il est en effet très peu mention de la mère supérieure dans la correspondance dépouillée de 1939 à 1948. 1948 semble justement marquer un point de bascule pour une série de mesures et d'incidents en faveur du personnel religieux. Le 1<sup>er</sup> janvier 1948, l'école des Mercedes cesse de se fournir en pain auprès de l'école de San Fernando, car pour la première fois depuis la fin de la guerre est établi « l'accord économique direct entre la Supérieure de la Communauté et le Gouvernement provincial<sup>793</sup>. » Ainsi, en 1954, le budget par élève est-il par exemple voté directement selon l'accord entre la mère supérieure et le gouvernement provincial, sans que le directeur n'ait son mot à dire<sup>794</sup>.

De plus, en septembre 1948, Lueje envoie une lettre de réclamation au gouvernement provincial à propos de la nomination de Manuel V., nouveau prêtre (*capellán*) de l'école des Mercedes. « Comme cette prise de possession ne venait pas officiellement soutenue par aucune communication officielle, ni par une communication préalable de la Section du Personnel au Directeur signataire, qui pense devoir en avoir connaissance », Lueje est confronté à cette situation de fait. Il alerte des préjudices que cela peut porter à la direction et demande à ce qu'à l'avenir, « comme cela a toujours été fait », le gouvernement provincial l'informe au préalable des nominations des prêtres<sup>795</sup>. La commission de gestion lui répond qu'elle a accordé de l'admission de ce prêtre en session du 7 août et qu'il n'est pas question d'annuler leur intégration au service de l'école des Mercedes. Deux mois plus tard, en novembre 1948, Lueje met fin à l'abonnement de l'école des Mercedes à la revue *Guía*, gérée par le Front de jeunesse (*Frente de juventudes*) de la Phalange :

Monsieur,

Ayant en mon pouvoir la lettre dans laquelle vous faites référence au renouvellement de l'abonnement de cet Établissement de l'Assistance Provinciale à la revue GUIA, je dois vous avertir qu'étant donné le rapport fourni par la Sœur Directrice des Études de l'École, j'ai résolu de ne pas renouveler cet abonnement car la revue ne remplit pas les conditions nécessaires pour être utilisable

---

<sup>793</sup> « (...) Dicho servicio fue hecho desde la Liberación hasta el 1º de enero de 1948 nominalmente, fecha en que se estableció el concierto económico directo entre la Superiora de la Comunidad y la Corporación. » Lettre de Lueje au juge d'instruction du cabinet juridique (*juez instructor; asesoría jurídica - juzgado de expedientes*), 17 février 1954 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>794</sup> Budget émis par le chef de section d'assistance du gouvernement provincial de Madrid, 19 juin 1954 (ARCM/DPM-S, 11736/2).

<sup>795</sup> Lettre de Lueje au secrétaire du gouvernement provincial de Madrid, 20 septembre 1948 (ARCM/DPM-S, 11739/94).

dans une École féminine comme celle-ci, où les études supérieures ont été exclusivement réduites aux élèves surdouées qui en petit nombre sont déjà concrètement orientées dans leur avenir<sup>796</sup>.

En parallèle, par accord du 14 août 1947, la commission de gestion décide du renvoi de 292 élèves à l'école des Mercedes et de 298 élèves de l'école de San Fernando, « mesure toujours sensible, d'autant plus dans les circonstances actuelles, que l'on doit espérer adoucie ou totalement rectifiée si, comme on peut le supposer, on augmente les revenus provinciaux d'un montant qui permette aux Écoles dépendant du Gouvernement provincial de prendre en charge l'enfance pauvre et démunie qui lutte pour y entrer, comme le montre le fait qu'il existe plus de 1.000 orphelins en attente d'admission et qui la demandent depuis bien longtemps<sup>797</sup>. » Le budget attendu ne parvenant jamais, la population prise en charge se stabilise alors autour de quatre cents élèves par an suite à la nécessité de faire des économies dans les budgets de ces écoles<sup>798</sup>. Cette mesure est commune à l'école de San Fernando, mais ne concerne pas l'école de la Paz<sup>799</sup>. Tout fait donc signe vers une rupture en 1948. L'école des Mercedes est contrainte de renvoyer la moitié de ses élèves faute de budget, et la gestion économique de l'établissement passe aux mains des sœurs, ce qui n'est certainement pas sans lien avec la perte d'influence progressive de Lueje sur la même période.

On commence à voir les traces de conflits récurrents dans les archives de l'école des années 1950. Cela ne signifie pas que les tensions étaient inexistantes auparavant, mais la multiplication des traces écrites tend à montrer leur amplification, ou du moins leur caractère désormais patent. En 1957, les tensions se vérifient par une correspondance houleuse :

---

<sup>796</sup> « *Muy Sr. mío: En mi poder su carta en la que hace referencia a continuar la suscripción que tiene en este Establecimiento de la Beneficencia Provincial, de la revista GUIA, debo advertirle a Vd. que visto el informe que me da la Hermana Jefe de Estudios del Colegio, he resuelto quede suprimida dicha suscripción por no tener condiciones precisas para que pueda ser utilizable para un Colegio femenino como este, que han quedado reducidos los estudios superiores de las alumnas a las que exclusivamente son superdotadas que en corto número están ya orientadas concretamente en su porvenir. Contestando con la rapidez exigida, quedo de Vd. suyo. affmo. s.s. q.e.s.m.* » Lettre de Lueje à l'administration de presse et radio du Front des jeunesses (*Administración de Prensa y Radio del Frente de Juventudes: Juventud, Flechas y pelayos, Maravillas, La Hora, Alfa, Guia, Radio S.E.U.*), 9 novembre 1948.

<sup>797</sup> « (...) *Por acuerdo de la Comisión Gestora de fecha 14 de agosto de 1947, y que han supuesto una disminución de 292 alumnas en el Colegio de las Mercedes y 268 alumnos en el Colegio de San Fernando, medida siempre sensible, y más en las circunstancias actuales, que es de esperar se suavice o rectifique totalmente, si, como es de suponer, se incrementan los ingresos provinciales en cuantía que permitan que los Colegios dependientes de la Corporación puedan atender a la infancia pobre y desamparada que pugna por ingresar en los mismos, como lo prueba el hecho de existir pendientes de admisión más de 1.000 huérfanos que de antiguo lo tienen demandado.* » *Memoria*, 1947, art. cit., p. 59-60.

<sup>798</sup> *Memoria de secretaría. Años 1947 y 1948*, 1948 [1947], art. cit., p. 59-60. Il y avait par exemple 389 élèves sur l'année 1949-1950 : voir *Memoria*, 1950, p. 82 (BDCM/BRM-H, R. 1253). Pour voir l'évolution de la population, voir annexe 1a ; pour le détail de l'année 1947-1948, voir annexe 1d, « La population est divisée par deux entre 1947 et 1948 ».

<sup>799</sup> *Altas y bajas*, janvier 1948 (ARCM/DPM-S, 4583/2). Voir annexe 1d, "Répartition des populations dans les établissements provinciaux, 1948 ».



Pour sœur Agostina :

Bien que de bonne foi, vous causez des gênes répétées dans l'organisation et la collaboration qui doit exister entre les bureaux de la Direction et les décisions que prennent les Sœurs Professeures ayant trait à leurs élèves et particulièrement en ce qui concerne les récompenses et punitions, comme l'interdiction ou l'autorisation de permis de vacances.

Je vous prie, en tant que Sœur directrice des études de l'école et comme déléguée de la Mère Supérieure — à qui il serait préférable de ne pas communiquer ces observations que je vous fais, jusqu'à ce que se rétablisse son état de santé —, vous informiez les personnes concernées de ce qui suit :

1°. Les Sœurs Professeures au sein de leurs salles de classe respectives ont, logiquement, l'autorité suffisante pour proposer des récompenses et des punitions aux élèves, même si elles ne devront pas rendre ceux-ci effectifs avant d'en avoir immédiatement informé la Sœur Directrice des Études et la Mère Supérieure, qui à leur tour exposeront les décisions à M. le Directeur pour décider en conséquence. Cette démarche doit se faire à chaque fois que les cas l'exigent de par leur importance, selon la Directrice des études et la Supérieure (...).

2°. Une fois la décision prise par la Sœur Professeure et connue par les Autorités mentionnées, elle ne pourra être modifiée et encore moins mise en exécution, sans que la Direction, par son intermédiaire, en connaisse les raisons.

3°. Il est également demandé aux Sœurs Professeures, dans l'installation de leurs salles de classe et ateliers respectifs, de ne pas prendre d'initiatives propres par rapport aux nouvelles installations qui y sont faites, puisqu'elles peuvent être différentes de celles qui ont été décidées par besoin, convenance ou ordre supérieur, et si elles estiment qu'elles doivent être rectifiée, elles l'exposeront verbalement à la Direction, pour pouvoir concilier, avec meilleure volonté, tous les désirs, dans la mesure du possible.

Je vous prie de bien vouloir transmettre ces notes aux personnes concernées pour qu'elles soient effectives.

Madrid, 20 janvier 1956<sup>800</sup>.

Ce n'est pas un hasard si cette période correspond également à l'ouverture progressive de la dictature, entamée avec les accords commerciaux de 1948 et le début des relations diplomatiques avec les États-Unis. Abandonnant définitivement toute prétention totalitaire, le virage des gouvernements vers le catholicisme au détriment de la Phalange est évident. Carrero Blanco, promu en 1951 au rang de ministre, devient définitivement le bras droit du *Caudillo* et sous son influence celui-ci entreprend de dompter la Phalange. La prééminence catholique du régime, devenu national-catholique, est scellée par la signature d'un nouveau concordat avec le Vatican en 1953, en vertu

---

<sup>800</sup> Lettre de Lueje à sœur Agostina, 20 janvier 1956 (ARCM/DPM-S, 11734/3). Pour la traduction, voir annexe 4j.

duquel l'Église catholique comme institution participe à la gestion directe de l'État et impose officiellement son code moral, tout comme la pratique religieuse obligatoire, à l'entière société espagnole. En parallèle, l'autarcie est progressivement abandonnée dès 1951 et on note une sensible amélioration de l'économie entre 1951 et 1957<sup>801</sup>. Le début des années 1950 marque par ailleurs la reprise de la contestation interne dans les rangs même de la dictature. La frustration des phalangistes, en particulier des jeunes, qui se conforment mal à l'ambiance catholique et conservatrice impulsée par le pouvoir, se combine avec les premiers et uniques essais de libéralisation de la dictature pour relancer le retour de la tension dans les milieux universitaires. En 1951, le nouveau ministre de l'Éducation, le catholique Joaquín Ruiz-Giménez, essaye une ouverture réformiste de la culture et de l'éducation, suivi par quelques personnalités liées au phalangisme historique de racine intellectuelle. Il promeut une série d'activités culturelles qui montrent une volonté d'ouverture. Le fossé entre le projet politique de ce phalangisme réformiste et celui du catholicisme se creuse alors jusqu'à la crise de 1956, l'occasion d'un large remaniement ministériel qui consacre définitivement le déplacement des équilibres politiques en faveur des catholiques<sup>802</sup>.

En décembre 1957, Lueje demande à la mère supérieure de bien vouloir veiller à ce que la réglementation quant à l'utilisation du téléphone soit appliquée, car les abus du personnel ont engendré des surcoûts<sup>803</sup>. D'abord, cela confirme que Lueje semble perdre le contrôle disciplinaire du personnel. Ensuite, il montre que Lueje doit passer par la mère supérieure pour que les ordres soient appliqués : il a besoin de sa coopération pour assurer la discipline au sein du personnel. Il semble d'ailleurs que la disparité de critères entre Lueje et le corps des sœurs réside dans la supposée souplesse disciplinaire de ces dernières, peut-être éloignées de la sévérité recherchée par Lueje. Lors d'un litige concernant une plainte d'anciennes élèves en 1956, Lueje se défend en évoquant les dossiers personnels de ces trois jeunes femmes. L'une d'elles a inscrit dans son dossier qu'elle observe une conduite « moyenne », « ce qui signifie — étant donné l'indulgence du jugement habituel des Sœurs — que cette conduite n'était pas très satisfaisante<sup>804</sup>. » La discipline semble bel et bien constituer un point d'accrochage entre le directeur et le personnel religieux.

---

<sup>801</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine...*, op. cit., p. 222.

<sup>802</sup> *Ibid*, p. 223.

<sup>803</sup> Lettre de Lueje à la mère supérieure, 10 décembre 1957 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>804</sup> « (...) (*una conducta* « Regular », *lo cual significa — dado el carácter benévolo con que acostumbran à juzgar las Hermanas — que no era muy satisfactoria la misma*). » Lettre de Lueje au député visiteur Ezequiel Puig, 15 juin 1956 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

La bascule dans l'équilibre des pouvoirs au plus haut niveau de l'État se vérifie donc directement à l'orphelinat des Mercedes, le directeur phalangiste perdant du poids face au personnel catholique traditionnel. L'hégémonie de la mère supérieure est confirmée même en ce qui concerne les relations extérieures de l'institution. Le député visiteur informe par exemple Lueje du jour au lendemain de la visite du président du gouvernement provincial de La Coruña, de Galice, au sein de l'orphelinat des Mercedes « afin de prendre des données et des informations à propos de son organisation pour sa possible adaptation à l'équivalent dans cette province ». Le prestige de l'orphelinat rayonne enfin au-delà de la province. Cette visite est organisée et la décision est prise par la mère supérieure. Le député visiteur l'invite à se présenter auprès du visiteur si Lueje le juge bon<sup>805</sup>. La mère supérieure n'a donc pas pris la peine de l'informer directement ; d'autre part, Lueje est considéré comme un élément superflu, pouvant se présenter s'il le souhaite sans que cela soit nécessaire, et il n'a pas la main sur les détails de la visite.

Par réaction à son propre déclin, Lueje prend des libertés de plus en plus grandes, marquant une distance critique avec le personnel religieux qui laisse soupçonner de fortes tensions au sein de l'établissement. En 1957, sa correspondance laisse voir un réel sarcasme à l'encontre des sœurs, comme on peut le voir dans ses échanges avec Esteban Cañal, chargé avec Vicente Temes des travaux de l'orphelinat et de la Villa Castora. On en sait peu sur ces hommes, mais on retrouve une même complicité masculine et une certaine liberté dans les échanges, certainement due aux affinités personnelles mais aussi à l'absence de rivalité professionnelle :

Cher « *paisanín* » [« petit homme », expression des Asturies] :

Au cas où tu en aurais besoin plus tard (...), je te remets une note d'un garçon chargé du chauffage, auquel s'intéresse grandement la Fille de la Charité de cette École, Sœur Carmen L., qui est celle qui dirige la Clinique-Infirmerie et qui est la « Chef » de mes bureaux administratifs. Si tu pouvais la satisfaire en cela, et même sans cela, ce sera une raison pour elle de te dédommager avec quelques douzaines de rosaires des quinze mystères, une foule d'hymnes à la Trinité et je ne sais combien de Triduis pascals, parce que tu sais déjà que ces gens de la cornette sont très bons en prière et comme avec elle je suis moi-même enchanté de son esprit de sacrifice et de sa compétence, j'espère que tu feras tout ce que tu pourras dans ce sens.

---

<sup>805</sup> « *Su respetable jefe y querido amigo y camarada, Ilmo. Sr. Diputado Visitador del Establecimiento, D. Ezequiel Puig y Maestro-Amado, y tiene el honor de comunicarle que según le ha manifestado la Rvda. Madre Superiora en el día de hoy, el Excmo. Sr. Presidente de la Diputación Provincial de La Coruña, a quien acompañará el Ilmo. Sr. Diputado Visitador del Orfelinato de dicha provincia, vendrán a hacer una visita a este Colegio, al objeto de tomar datos e informes acerca de su organización para su posible adaptación al equivalente de aquella Provincia. Concretamente desconoce esta Dirección la fecha y la hora exacta de su llegada y si solamente sabe que será, posiblemente, el día 13 (viernes), o el día 16 (lunes). Es cuanto le hago saber, por si estima a bien hacer acto de presencia, con tal motivo. 12 de julio de 1956* » Lettre d'Ezequiel Puig y Maestro-Amado à Lueje, 12 juillet 1956 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

Que la « petite élégante » [référence à la Vierge de Covadonga, Asturies] te l'offre !

Amitiés de ton ami de toujours<sup>806</sup>

Les guillemets mises à « chef » soulignent bien le peu de crédit qu'il laisse à Carmen L. comme femme occupant un poste à responsabilité. Dans ce contexte de déclin des prérogatives de directeur, Victor Lueje nourrit donc une animosité certaine envers le personnel religieux. C'est peut-être alors par pure provocation que Lueje encourage ses élèves à intégrer la Section féminine. Alléguant le désir personnel de deux élèves — ce dont on peut douter car la situation ne s'était jamais présentée jusqu'alors —, il demande à la déléguée provinciale de la SF de les accepter dans des formations organisées par la Section à Las Navas pour accomplir leur service social en tant qu'internes. Toutes deux ont déjà obtenu l'équivalent du baccalauréat (*bachillerato*) et obtenu leur diplôme de foyer (*diploma de hogar*), raison pour laquelle « [il croit] doublement qu'elles doivent être très utiles demain dans votre organisation<sup>807</sup>. » L'envoi de ces deux jeunes filles faire une carrière dans la Section féminine est d'autant plus étonnante en 1956 que les jeunes militantes de la Section féminine se font de plus en plus rares dans l'organisation. L'élan succédant à la victoire franquiste étant retombé, les jeunes femmes qui imaginaient y trouver des opportunités d'ascension personnelle ont fini par abandonner rapidement la Phalange<sup>808</sup>. Il convient plutôt d'y voir un pied de nez aux religieuses, car Lueje sait bien que les sœurs et la Section féminine entretiennent des rapports de rivalité et, comme on l'a vu en ce qui concerne l'abonnement à la revue *Guia*, des critères différents concernant la formation des jeunes filles.

---

<sup>806</sup> « *Querido "paisanín": Por si te hiciera falta para más adelante (...), te remito una nota de un muchacho calefactor, por el que se interesa grandemente la Hija de la Caridad de este Colegio, Sor Carmen L., que es la que regenta la Clínica-Enfermería y es la « Jefa » de mis oficinas administrativas. Si la pudieras complacer en ello, y aún sin ello, será motivo por su parte, para compensártelo con unas cuantas docenas de rosarios de quince misterios, multitud de Trisagios e innumerables Triduis, porque ya sabes que a esta gente de la toca, se le da muy bien el rezo y como yo con ella estoy encantado por su espíritu de sacrificio y por su competencia, espero que hagas todo lo que puedas en este sentido. ¡Que la "pequeñina y galana" te lo premie! Un abrazo muy cordial de tu siempre amigo.* » Lettre de Lueje à Esteban Cañal, ingénieur industriel en chef du gouvernement provincial de Madrid, 1957 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>807</sup> « *La documentación la tienen ya presentada, y como complemento te manifiesto, que ambas han cursado el Bachillerato, con el Diploma de Hogar; razón por la que creo doblemente que han de ser muy útiles el día de mañana en vuestra organización.* » Lettre de Lueje à la déléguée provinciale de la Section féminine de Madrid, 12 janvier 1956 (ARCM/DPM-S, 11735/5).

<sup>808</sup> Pilar Domínguez Prats, « Del modelo a la imagen de mujeres y hombres bajo el franquismo », in Gloria Nielfa Cristóbal (dir.), *Mujeres y hombres en la España franquista: Sociedad, economía, política, cultura*, Madrid, Complutense, 2003, p. 197.

### C. La perte d'un allié crucial, le député visiteur

Ces tendances de long terme sapent gravement l'autorité de Victor Lueje, mais l'arrivée d'un nouveau député visiteur signe le coup de grâce. On sait très peu de choses sur Ezequiel Puig Maestro-Amado, député visiteur nommé en 1955<sup>809</sup>. On ne dispose pas de ses dossiers personnels et son parcours est peu détaillé dans les articles où il apparaît. On en sait plus en revanche sur la nature de ses relations avec Victor Lueje. La correspondance de ce dernier avec Vicente Temes, l'architecte en charge des travaux de l'école et de la nouvelle colonie Villa Castora, nous en disent long sur leur animosité commune envers le député visiteur. Vicente Temes et Victor Lueje entretiennent une grande complicité. Lueje commence ses lettres en affublant le maître d'œuvre de surnoms ironiques, comme « Immortel Le Corbusier » ou « Cher Sabatini » du nom d'un célèbre architecte italien en Espagne. Les deux hommes ironisent à répétition à propos du député visiteur Puig, comme dans une lettre où Vicente Temes marque un respect exagéré en l'évoquant : « Je vous envoie la liste des travaux exécutés du 18 juillet 1956 à aujourd'hui, afin que vous la remettiez à "l'Illustrissime M. le Député Visiteur Ezequiel"<sup>810</sup>. » Une lettre de Lueje à Temes confirme cette distance au député visiteur :

Éminent maître d'œuvre :

En ce moment je suis très occupé par la possible acquisition de tables pour cette merveille de réfectoire que vous avez transformé, et dans lequel on mange déjà synthétiquement à voir votre adresse technique.

Comme d'autre part, notre jeune monsieur commun vous tient pour maître de l'art abstrait dont je suis, grâce à Dieu, un ignorant, et veut que je connaisse votre haute opinion « à ce sujet » [*al respective*, expression des Asturies], ce pourquoi, si cela ne vous dérange pas trop, vous honorerez de votre présence mon Bureau pour me conseiller et décider de l'acquisition des tables susmentionnées.

Interdiction préalable : ne sont pas admises les propositions de tables pénitentiaires, ni celles qui auraient des étincelles sur la partie supérieure (...). N'oubliez pas que je suis une personne de bon goût.

Comme ils vont nous fournir le type de table pour la semaine prochaine, il conviendrait que nous nous voyions tous les deux, pour décider en bonne harmonie, quel est le point final où nous finissons toujours nos conversations.

---

<sup>809</sup> Voir annexe 1a.

<sup>810</sup> « *Querido amigo Lueje: Le envío a Vd. la relación de las obras ejecutadas desde el 18 de Julio de 1956 a la misma fecha de este año, a fin de que se las entregue Vd. al "Ilmo Sr. Diputado Visitador Ezequiel". El Miércoles pienso volver a Cercedilla a visitar las obras. Un abrazo de su amigo, Vicente Temes* » Lettre de Vicente Temes à Lueje, 8 juillet 1957 (ARCM/DPM-S, 11736/10).

Ah ! Et ne nous cassez pas les pieds avec le débouchage des lavabos dans vos bureaux, le moins que vous puissiez faire, vous qui êtes des mecs crasseux, c'est de former une équipe volante qui sert vos besoins dans les multiples ramifications des cagibis provinciaux. Pour une fois, je crois que vous voilà servis.

Je vous embrasse affectueusement<sup>811</sup>.

Le député visiteur est cependant un élément clé dans la gestion de l'établissement, car c'est lui qui porte et supporte les propositions du directeur s'il est en accord avec. Le 16 avril 1957, faisant suite à des stratégies élaborées par Vicente Temes et Victor Lueje, ce dernier obtient enfin un rapport ratifié par Ezequiel Puig et les autorités des architectes provinciaux. Lueje le communique à la mère supérieure en rappelant ces figures d'autorité auxquelles elle doit se plier et lui demande ainsi « de ne pas prendre de nouvelles initiatives (...) pour éviter ainsi des retards qui portent préjudice à la bonne marche du service<sup>812</sup>. » Tout cela confirme nos interprétations précédentes — un conflit direct d'autorité entre directeur et mère supérieure — et le rôle clef du député visiteur, arbitre entre les deux postes.

Les tensions sont telles que, le 8 janvier 1958, Victor Lueje renonce, de façon contrainte plutôt que volontaire, à son poste de directeur de l'école des Mercedes. Le ton de la lettre montre bien son amertume et la sensation de déclassement. Il commence par rappeler ses mérites en tant que fonctionnaire provincial ainsi que ses compétences académiques, mais rappelle aussi avec force sa loyauté et son identité phalangiste. Isolé du gouvernement provincial, acculé par la mère supérieure qui s'est imposée comme nouvelle actrice incontournable, Victor Lueje semble n'avoir d'autre choix que de présenter sa démission :

VICTOR MANUEL LUEJE Y LUEJE, fonctionnaire du Corps Technique-administratif du Gouvernement provincial, en sa catégorie de Chef de Section et avec plus de trente ans de services effectifs, Directeur depuis 1939, date de la Glorieuse Libération de la Capitale par nos forces Nationales, de l'Asile des Mercedes d'alors, actuellement nommé École Provinciale de Notre-Dame des Mercedes, Vieille Garde de la Phalange depuis sa fondation, Avocat et Docteur en Droit, a l'honneur de vous faire savoir respectueusement qu'en raison, d'une part, de la disparité fondamentale de point de vue entre la Mère Supérieure de l'Établissement et le Directeur signataire, en ce qui concerne l'approche, la solution et l'exécution de nombreux problèmes qui concernent le fonctionnement interne de l'École, avec une réduction des attributions et de la dignité que le poste lui confère, et d'autre part, le manque de soutien qu'il n'a pas eu la chance de mériter en lien avec un

---

<sup>811</sup> Lettre de Victor Lueje à Vicente Temes, non daté, 1957 (ARCM/DPM-S, 11735/5). Pour la traduction, voir annexe 4k.

<sup>812</sup> « (...) *Por lo cual no conviene tomar nuevas iniciativas respecto a la misma, para evitar así dilaciones que van en perjuicio de la buena marcha del servicio.* » Lettre de Lueje à la mère supérieure, 16 avril 1956 (ARCM/DPM-S, 11736/10).

sujet spécifique et récent en lien également avec l'Établissement, de la part de M. le Député Visiteur, se voit obligé, comme acte élémentaire d'éthique professionnelle et par protection de sa propre estime, de rendre sa démission à son poste, demandant, à un moment donné, d'être transféré à un autre service cohérent avec sa catégorie administrative.

Dieu vous garde, Madrid, le 8 janvier 1958.

LE DIRECTEUR<sup>813</sup>

Il est alors écarté au poste d'administrateur de la résidence pour personnes âgées d'Aranjuez<sup>814</sup>. Le déclassement est évident, l'institution moins prestigieuse. Le centre accueille des personnes âgées et non les jeunes filles appelées à construire la nation de demain. D'un point de vue géographique Lueje est écarté, car Aranjuez se trouve à plus de 40 kilomètres du centre de Madrid.

Gardons-nous d'y voir un simple conflit local. La démission de Lueje coïncide avec une crise politique au plus haut niveau de l'État. En 1956, la tentative de projet législatif phalangiste se soldait par un échec complet, suite à l'opposition menée par Carrero Blanco et appuyée notamment par les catholiques. Carrero Blanco soutenait une alternative institutionnelle monarchique, catholique, traditionnelle, libéralisée sur le plan économique. L'unification de cette opposition, soutenue par toute la hiérarchie épiscopale espagnole, doublée à la crise économique de 1957, amène à la formation d'un nouveau gouvernement à la fin du mois de février 1957. Celui-ci signe le déclin définitif de la Phalange, l'appui clair au programme alternatif de Carrero Blanco, la consécration du catholicisme politique et l'impulsion d'une nouvelle équipe de technocrates. Le ministère de l'Intérieur, dont dépend l'école des Mercedes, n'est plus au main du phalangiste Pérez González, remplacé par Camilo Alonso Vega. Les conséquences sont multiples. Le gouvernement abandonne les vestiges de la rhétorique phalangiste, et une nouvelle bureaucratie rationalisée apparaît au sein de l'administration de l'État, recrutée sur des principes méritocratiques et non plus exclusivement politiques. En 1958 est proclamée la plus importante des lois fondamentales de la dictature, qui a la prééminence sur toutes les autres : la Loi des principes du Mouvement actualise les 26 points de FET y de las JONS de 1937 tout en supprimant les éléments fascistes les plus choquants. Le fondement national-catholique supprime définitivement tout autre élément identitaire de la dictature. Le gouvernement peut ensuite s'attaquer à la libéralisation de l'économie avec le Plan de stabilisation de 1959, qui ferme la période de l'autarcie<sup>815</sup>.

<sup>813</sup> Lettre de démission de Lueje au président du gouvernement provincial de Madrid, 8 janvier 1958 (ARCM/DPM-A, 322/10). Pour la traduction, voir annexe 41.

<sup>814</sup> *Cisneros*, janvier 1958, p. 71 (BDCM/BRM-H, R.22).

<sup>815</sup> Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine de 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2017 (1<sup>ère</sup> éd. : 2009), p. 223-224.

Les historiens ont déjà montré comment la Phalange s'était peu à peu vidée de son contenu politique au fil des années du franquisme<sup>816</sup>. La propagande phalangiste perd en efficacité au fil du temps, au fur et à mesure que se renouvellent les générations, qu'évoluent les conditions de vie et le contexte international, que ses propres créateurs cessent d'y croire et se retournent contre elle. Le phalangisme se divise ainsi entre ceux qui choisissent la voie de l'autocritique et du libéralisme, et ceux qui considèrent que le régime trahit des idéaux phalangistes auxquels eux-mêmes pensent être restés fidèles et se replient dans un silence obstiné. En 1958, Victor Lueje préfère renoncer à son poste plutôt que se désavouer et devenir un figurant derrière le député visiteur et la mère supérieure.

Victor Lueje est remplacé par Rufino Peñalva Bernal, 56 ans, professeur de sténodactylographie à l'école des Mercedes depuis 1926<sup>817</sup>. Nous avons déjà mentionné qu'il avait écopé d'une sanction en 1939, mais que son dossier d'épuration politico-sociale et religieuse était introuvables aux archives régionales. Son dossier d'épuration administrative ne laisse voir aucune forte politisation avant la guerre civile<sup>818</sup>. Tout laisse penser que ce remplacement permet de mettre un homme inoffensif à la tête de l'école des Mercedes. Après l'interventionnisme énergique d'un phalangiste refusant de voir ses prérogatives réduites, le nouveau directeur est certainement plus souple face à l'autorité de la mère supérieure et du député visiteur.

En juin 1967, l'orphelinat est vendu pour laisser place à un complexe de bureaux. Ses élèves sont transférées à l'Institut provincial de puériculture et à l'école de la Paz avant d'être définitivement expulsées au mois d'août. L'établissement disparaît donc sans bruit, loin des scandales entourant son homologue pour garçons orphelins. Le gouvernement provincial est contraint d'intervenir à la fin des années 1960 suite à la publication d'articles sur les mauvais traitements subis par les enfants de l'école de San Fernando. Son directeur, Fernando Bello, ira jusqu'à ordonner aux enfants de jeter des pierres aux journalistes<sup>819</sup>. L'école de Notre-Dame des Mercedes s'éteindra donc sans que sa réputation soit entachée.

---

<sup>816</sup> Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos intermedios del régimen franquista*, Valencia, Instituto de cultura Juan Gil-Albert, 1996, p. 33-37. Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, p. 226.

<sup>817</sup> Dossier d'épuration administrative de Rufino Peñalva Bernal, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 164/38).

<sup>818</sup> *Ibid.*

<sup>819</sup> Montse Armengou, Ricard Belis (réal.), *Los internados del miedo*, film cité, 42'00-44'00.



# Conclusion

Par cette étude, nous espérons avoir fait un pas supplémentaire dans la connaissance de la politique sociale espagnole. Le choix du temps long nous a amené à considérer le poids de l'histoire institutionnelle dans un siècle traversé de bouleversements politiques majeurs. Alors que le terme d'asile disparaît dans les années 1920, les autorités n'ont de cesse de se référer à un asile stigmatisant et insalubre pour mieux s'en distinguer, et se targuer d'avoir sorti l'école des Mercedes de l'archaïsme. À chaque changement de régime, l'orphelinat des Mercedes a été symboliquement et concrètement investi par des forces politiques qui revendiquaient une modernité. Cette modernité s'inspire largement du contexte européen sous la Seconde République, mais le franquisme coupe court à toute ouverture internationale vers l'Éducation nouvelle.

Sous le franquisme, Victor Lueje, directeur phalangiste, réactive et pousse à son paroxysme ces logiques préexistantes, en les orientant vers un nouveau principe idéologique et vers l'exclusion des perdants de la guerre civile. La propagande renoue avec des obsessions du XIX<sup>e</sup> siècle. Les perspectives offertes aux femmes, derrière la mise en scène d'élèves modèles, restent cantonnées aux ambitions des classes moyennes. Nous n'avons pas mentionné dans cette étude les travaux historiques qui ont mis l'accent sur la théorie de l'héritage et de la transmission d'un gène rouge, en se basant sur une interprétation discutable des travaux du psychiatre Vallejo Nágera. L'orphelinat des Mercedes ne fait que renouer avec les concepts dominants du XIX<sup>e</sup> siècle, et les théories hygiénistes et environmentalistes que nous avons définies. Lueje y mêle sa propre radicalité dans l'application de l'épuration politique, morale et sanitaire qu'il estime nécessaire pour assurer l'exemplarité de son institution. À la différence de l'Aide sociale, œuvre d'assistance unifiée à l'échelle nationale, l'école des Mercedes est un projet profondément local. La lente construction de son prestige depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, au détriment des autres orphelinats provinciaux, ne permet pas d'en faire un modèle national.

Nous espérons également avoir montré que la Seconde République, loin d'être une parenthèse temporelle tout simplement abolie par la défaite militaire, a eu des répercussions sur les pratiques institutionnelles. Elle a permis des innovations qui sont restées ancrées sur le long terme, notamment en termes d'expertise pédagogique. Cette période gagne par ailleurs à être comprise dans le temps long, notamment en ce qui concerne le conflit clérical, car l'institution s'est tout entière définie dans la religion et ce dès sa fondation. Une piste de prolongement possible de ce

sujet consisterait justement à approfondir la période de l'évacuation, d'autant plus que l'héritage républicain en termes d'éducation a été sciemment effacé par le régime franquiste.

À l'échelle d'un master, il nous a malheureusement été impossible de prolonger cette étude jusqu'à la fin de l'école des Mercedes, en 1968. De futures recherches consisteraient avant tout à combler ce manque en étudiant ces dix dernières années et les changements induits par la démission de Victor Lueje. Du fait d'un temps restreint à Madrid, nous n'avons pas eu le temps de retrouver d'anciennes élèves de l'école des Mercedes et notamment avec des élèves ayant connu la période des années 1930-1940, qui nous intéressait tout particulièrement, pour mener des entretiens oraux. À l'image du travail de l'historienne Ángela Cenarro sur l'Aide sociale, qui a d'abord étudié les archives écrites puis consacré un ouvrage entier aux témoignages oraux, nous pensons voir ici un prolongement prometteur de ce mémoire. L'histoire orale comblerait en partie les nombreux silences de l'archive.

## Bibliographie

### Ouvrages généraux, instruments de travail

#### Généralités sur l'histoire de l'Espagne et de la France

Jordi Canal (dir.), *Histoire de l'Espagne contemporaine de 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2017 (1<sup>ère</sup> éd. : 2009), 334 p.

Jordi Canal (dir.), *Historia contemporánea de España*

— 1808-1931, vol. 1, Barcelone, Taurus, 2017, 863 p.

— 1931-2017, vol. 2, Barcelone, Taurus, 2017, 832 p.

Georges Duby, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*

— *XX<sup>e</sup> siècle*, vol. 5, sous la direction de Françoise Thébaud, Paris, Plon, 1992, 672 p.

Josep Fontana, Ramón Villares (dir.), *Historia de España*, vol. 8 : Julián Casanova, *República y guerra civil*, Barcelone, Crítica / Marcial Pons, 2007, 526 p.

Jesús López Gómez (dir.), *Los fondos documentales de la Diputación Provincial de Madrid*, Madrid, Boletín Oficial de la Comunidad de Madrid, 2015, 376 p.

Feliciano Montero García, « La question religieuse en Espagne au 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015/3, p. 245-264.

Enrique Moradiellos, *La España de Franco (1939-1975). Política y sociedad*, Madrid, Síntesis, 2000, 320 p.

Gloria Nielfa Cristóbal (dir.), *Mujeres y hombres en la España franquista: Sociedad, economía, política, cultura*, Madrid, Complutense, 2003, 303 p.

Élodie Richard, Charlotte Vorms, « Transition historiographique ? Retour sur quatre-vingts ans d'histoire de l'Espagne, de la Seconde République à la transition », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015, p. 13-41.

Michel Winock, *La France républicaine. Histoire politique XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Bouquins, Robert Laffont, 2017, 1280 p.

#### Cadres théoriques pour une histoire du genre

Anna Bellavitis, Nicole Edelman (dir.), *Genre, femmes, histoire en Europe*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011, 408 p.

Laure Bereni *et al.* (dir.), *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012 (1<sup>ère</sup> éd. : 2008), 357 p.

Bernard Bodinier *et al.*, *Genre et éducation. Former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2009, 546 p.

Isabelle Heullant-Donat *et al.*, *Enfermements*, vol. 3 : *Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, 222 p.

Joan Scott, « Le genre, une catégorie utile de l'analyse historique », *Cahiers du Grif*, n°37, 1988, p. 125-153 (1<sup>ère</sup> éd. américaine : 1986).

Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire des femmes, histoire du genre », *in*. Christian Delacroix *et al.* (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, 2010, vol. 1, p. 208-219.

### **Contrôle social dans les institutions disciplinaires**

Damien Boquet, Blaise Dufal, Pauline Labey (dir.), *Une histoire du présent. Les historiens et Michel Foucault*, Paris, CNRS Édition, 2013, 374 p.

Mathilde Darley, Camille Lancelevée, Bénédicte Michalon (dir.), « Où sont les murs ? Penser l'enfermement en sciences sociales », *Cultures & Conflits*, n°90, 2013, p. 7-20.

Benard Delpal, Olivier Faure (dir.), *Religion et enfermements (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 240 p.

Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p.

Erving Goffman, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit, 1968 (1<sup>ère</sup> éd. américaine : 1961), 447 p.

Renaud Maes, *Institutions totales, institutions disciplinaires : une (brève) introduction*, exposé donné dans le cadre du cours de Psychologie des organisations, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique, 2009, 53 p.

### **Histoire de l'éducation**

Jean-René Aymes *et al.* (dir.), *L'enseignement primaire en Espagne et en Amérique Latine du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours : Politiques éducatives et réalités scolaires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 1986, 632 p.

María Reyes Berruezo Albéniz, Susana Conejero López (coord.), *El largo camino hacia una educación inclusiva: la educación especial y social del siglo XIX a nuestros días*, vol. 2, Pamplona-Iruñea, Universidad Pública de Navarra, 2009, 780 p.

Matthieu Brejon de Lavergnée, *Le temps des cornettes. Histoire des Filles de la Charité, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2011, 683 p.

Juan Antonio Lorenzo Vicente, *La enseñanza en la España franquista (1936-1975)*, Madrid, Complutense, 2003, 268 p.

Françoise Mayeur (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, vol. 3, Paris, Nouvelle Librairie de France, 683 p.

Annick Ohayon, Dominique Ottavi, Antoine Savoye (dir.), *L'Éducation nouvelle, histoire, présence et devenir*, Berne, Peter Lang, 330 p.

Isidro Sánchez Sánchez (coord.), *Educación, ciencia y cultura en España: Auge y colapso (1907-1940). Pensionados de la JAE*, Ciudad Real, Almad, 2012, 568 p.

Antonio Viñao Frago, « État et éducation dans l'Espagne contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire de l'éducation*, n°134, 2012, p. 81-107.

## Ouvrages spécialisés

### Cadrages historiographiques

Zira Box, « Las tesis de la religion política y sus críticos: aproximación a un debate actual », *Ayer*, n°62 (2), 2006, p. 195-230.

Eduardo González Calleja, « La violence sous la Seconde République espagnole. Une question politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015, p. 85-99.

Jean-Louis Guereña, Julio Ruiz Berrio, Alejandro Tiana Ferrer, *Historia de la educación en la España contemporánea : diez años de investigación*, Madrid, Publications du Ministère de l'Éducation, 1994, 394 p.

Gustáv Kecskès, « La politique étrangère française et la révolution hongroise de 1956 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°83, 2006/3, p. 40-49.

Didier Lett, Isabelle Robin, Catherine Rollet, « Faire l'histoire des enfants au début du XXI<sup>e</sup> siècle : de l'enfance aux enfants », *Annales de démographie historique*, vol. 129, n°1, 2015, p. 231-276.

Alejandro Mayordomo, « Société et politique éducative dans l'Espagne franquiste », *Histoire de l'éducation*, n°78, 1998, p. 199-227.

Carne Molinero, « La política social del régimen franquista. Una asignatura pendiente de la historiografía », *Ayer*, 2003, n°50, p. 320.

Rebecca Rogers, « L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p. 37-79.

Antonio Viñao Frago, « Les disciplines scolaires dans l'historiographie européenne. Angleterre, France, Espagne », *Histoire de l'éducation*, n°125, 2010, p. 73-98.

Mercedes Yusta, « La "recuperación de la memoria histórica": ¿una reescritura de la historia en el espacio público? (1995-2005) », *Revista de historiografía*, n°9, 2008, p. 105-117.

Mercedes Yusta, « Le premier franquisme ”vu d'en bas”. Résistance armée et résistances quotidiennes (1939-1952) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°127, 2015/3, p. 231-244.

### **Histoire des femmes, études de genre sur l'Espagne**

Ana Aguado, Teresa Maria Ortega (dir.), *Feminismos y antifeminismos. Culturas políticas e identidades de género en la España del siglo XX*, Valencia, PUV, 2011, 362 p.

Xavier Andreu Miralles, « La mujer católica y la regeneración de España. Género, nación y modernidad en Fernán Caballero », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Madrid, n°42-2, 2012, p. 17-35.

Rebeca Arce Pinedo, *Dios, Patria y Hogar. La construcción social de la mujer española por el catolicismo y las derechas en el primer tercio del siglo XX*, Santander, Universidad de Cantabria, 2008, 252 p.

Pilar Ballarín, *La educación de las mujeres en la España contemporánea (siglos XIX-XX)*, Madrid, Síntesis, 2001, 206 p.

Marie-Aline Barrachina, *Femmes et démocratie : Les Espagnoles dans l'espace public (1868-1978)*, Paris, Armand Colin, 2007, 160 p.

Karine Bergès, « La nacionalización del cuerpo femenino al servicio de la construcción de la identidad nacional en las culturas políticas falangistas y franquistas », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, Madrid, 42-2, 2012, p. 91-103.

Elisa Garrido (dir.), *Historia de las Mujeres en España*, Madrid, Síntesis, 1997, 607 p.

Raquel Osborne (dir.), *Mujeres bajo sospecha: memoria y sexualidad (1930-1980)*, Madrid, Fundamentos, 2012, 419 p.

Michelle Perrot, *Les femmes ou Les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2003 (1<sup>ère</sup> éd. : 1998), 493 p.

### **La prise en charge et l'encadrement de l'enfance en Espagne**

Peter Anderson, « Mass child removal in Spain », document de travail, séminaire Fundación José Ortega y Gasset-Gregorio Marañón, Madrid, 2018, 27 p.

Montse Armengou, Ricard Belis, Ricard Vinyes, *Les enfants perdus du franquisme*, Bruxelles, Aden, 2012, 220 p.

Jean-René Aymes et al., *École et Église en Espagne et en Amérique Latine. Aspects idéologiques et institutionnels*, Tours, Publications de l'Université de Tours, 1988, 518 p.

Ángela Cenarro, *La sonrisa de Falange. Auxilio Social en la guerra civil y en la posguerra*, Barcelona, Crítica, 2006, 249 p.

Ángela Cenarro, *Los niños del Auxilio Social*, Madrid, Espasa Calpe, 2009, 300 p.

Mercedes del Cura González, « Un patronato para los "anormales": primeros pasos en la protección pública a los niños con discapacidad intelectual en España (1910-1936) », *Asclepio. Revista de Historia de la Medicina y de la Ciencia*, nº64, 2012/2, p. 541-564.

Carlos Giménez, *Paracuellos (intégral)*, Paris, Fluide Glacial, 2009 (1<sup>ère</sup> parution espagnole du premier tome : 1977), 299 p.

Carmen López Alonso, *De la beneficencia al bien estar social. Cuatro siglos de acción social*, Madrid, Seminario de Historia de la Acción Social, 1986, 416 p.

Carmen Maceiras Rey, « Las niñas abandonadas. La Inclusa de Madrid y el Colegio de la Paz (1807-1934) », thèse de doctorat sous la direction de Jesús Antonio Martínez Martín, Complutense, Madrid, 2017, 732 p.

Amélie Nuq, « La rééducation des jeunes déviants dans les maisons de redressement de l'Espagne franquiste (1939-1975) », thèse de doctorat sous la direction de Gérard Chastagnaret, Aix-Marseille Université, Marseille, 2012, 768 p.

Maitane Ostolaza, *Entre religión y modernidad. Los colegios de las Congregaciones Religiosas en la construcción de la sociedad guipuzcoana contemporánea, 1876-1931*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 2000, 366 p.

Maitane Ostolaza, « Un exil doré. Les congrégations religieuses françaises et l'essor de l'enseignement catholique en Guipuzcoa, 1900-1931 », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 2002, nº88, p. 197-220.

Irene Palacio Lis, Cándido Ruiz Rodrigo, *Infancia, pobreza y educación en el primer franquismo*, Valencia, Universitat de València, 1993, 230 p.

Elena Ràfols Yuste, Maria Verdú Guinot, Neus Garcia Ràfols, « Las instituciones de protección de menores y benéficas: centros de menores femeninos de Barcelona y provincia (1939-1959) », VI encuentro de investigadores sobre el franquismo, Universidad de Zaragoza, 2006, 15 p.

Bárbara Revuelta Eugercios, « Los usos de la Inclusa de Madrid, mortalidad y retorno a principios del siglo XX (1890-1935) », thèse de doctorat sous la direction de Diego Ramiro Fariñas et Luis Enrique Otero Carvajal, université Complutense, Madrid, 2011, 607 p.

Rita Santella, Rocío Tejero, « De la beneficencia a la asistencia social en Diputación Provincial de Jaén », *Boletín del Instituto de estudios Giennenses*, janvier-juin 2013, nº207, p. 607-658.

María Luisa Ramas Varo, *La protección legal de la infancia en España. Orígenes y aplicación en Madrid, 1900-1914*, Madrid, Consejo Económico y Social, 2001, 366 p.

## **La prise en charge et l'encadrement de l'enfance en France et en Europe**

Ivan Jablonka, *Ni père ni mère. Histoire des enfants de l'Assistance publique, 1874-1939*, Paris, Seuil, 2006, 367 p.

Célia Keren, « L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale », thèse de doctorat sous la direction de Laura Lee Downs, EHESS, Paris, 2014, 802 p.

David Niget, « Le genre du risque. Expertise médico-pédagogique et délinquance juvénile en Belgique au XX<sup>e</sup> siècle », *Histoire@Politique*, n°14, 2011/2, p. 38-54.

Enrique Perdiguero Gil (coord.), *Salvad al niño. Estudios sobre la protección a la infancia en la Europa Mediterránea a comienzos del siglo XX*, Valence, Seminari d'Estudis sobre la Ciència, 2004, 324 p.

Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 392 p.

Rebecca Rogers, *Les demoiselles de la Légion d'honneur. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992, 374 p.

Rebecca Rogers, « Transformations du système scolaire et genre. Débats interprétatifs (France, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Encounters in Theory and History of Education*, n°19, 2018, p. 52-69.

Anne Thomazeau, « La clôture en question dans les internats de rééducation pour filles (1945-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°26, 2007/2, p. 155-168.

Anne Thomazeau, « Rééduquer les mauvaises filles : définition et traitement de la déviance juvénile féminine dans la France des Trente Glorieuses », thèse de doctorat sous la co-direction de Anne-Marie Sohn et Jean-Noël Luc, Lyon, ENS Lyon, 2010, 768 p.

## **Histoire de l'éducation**

Elvire Diaz, « La mixité scolaire, la coéducation sous la Seconde République en Espagne », *Les Cahiers du MIMMOC*, n°4, 2007 (en ligne).

Juan Manuel Fernandez Soria, *Educación y cultura en la guerra civil (España 1936-1939)*, Valencia, NAU Llibres, 1984, 311 p.

Renato Foschi, « Science and culture around the Montessori's first "Children Houses" in Rome (1907 - 1915) », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, n°44, 2008/3, p. 238-257.

Serge Franc, « Montessori et la Casa dei Bambini : Dimensions idéologique, épistémologique et spirituelle de la méthode », *Tréma*, n°50, 2018 (en ligne).



Yannick Ripa, « Féminin/masculin : les enjeux du genre dans l'Espagne de la Seconde République au franquisme », *Le Mouvement Social*, 2002/1, n°198, p. 111-127.

### **Assistance, hygiène, charité**

Josep Lluís Barona, Josep Bernabeu-Mestre, *La salud y el Estado. El movimiento sanitario internacional y la administración española (1851-1945)*, Valencia, PUV, 2008, 366 p.

Adrian Shubert, « Charity Properly Understood: Changing Ideas about Poor Relief in Liberal Spain », *Comparative Studies in Society and History*, n°33, 1991/1, p. 36-55.

Antonio Viñao Frago, « Higiene, salud y educación en su perspectiva histórica », *Áreas. Revista de ciencias sociales*, 20, 2000, p. 12.

### **Épuration politique des fonctionnaires, répression des opposants**

Luis Enrique Otero Carvajal (dir.), *La destrucción de la ciencia en España. Depuración universitaria en el franquismo*, Madrid, Complutense, 2006, 365 p.

Gutmaro Gomez Bravo, *La redención de penas. La formación del sistema penitenciario franquista, 1936-1950*, Madrid, Catarata, 2007, 240 p.

Manuel Morente Díaz, *La depuración de la enseñanza pública cordobesa a raíz de la Guerra Civil*, Córdoba, El Páramo, 2011, 767 p.

Glicerio Sánchez Recio, *Los cuadros políticos intermedios del régimen franquista*, Valencia, Instituto de cultura Juan Gil-Albert, 1996, 220 p.

### **Polémiques relatives au franquisme : nature du régime, consensus**

Cándida Calvo Vicente, « El concepto de consenso y su aplicación al estudio del régimen franquista », *España Contemporánea*, n°7, 1995, p.141-163.

Juan José Linz, « Una teoría del régimen autoritario : el caso de España », in Manuel Fraga *et al.* (dir.), *La España de los años 70*, vol. 3 : *El Estado y la política*, Madrid, Moneda y Crédito, 1974 (1<sup>ère</sup> éd. américaine : 1964), p. 1467-1531.

Ismael Saz, « El franquismo : ¿régimen autoritario o dictadura fascista? », in Javier Tusell (dir.), *El régimen de Franco, 1936-1975 : política y relaciones exteriores*, Madrid, UNED, 1993, vol. 1, p. 189-202.

Ismael Saz, *Franquismo y fascismo*, Universitat de València, Valencia, 2004, 290 p.

### **Propagande sous le régime franquiste**

Marie-Aline Barrachina, *Propagande et culture dans l'Espagne franquiste, 1936-1945*, Grenoble, Ellug, 1998, 320 p.

Carme Molinero, *La captación de las masas. Política social y propaganda en el régimen franquista*, Madrid, Ediciones Cátedra, 2005, 223 p.

### **Ressources numériques**

Real Academia de la Historia, *Diccionario biográfico electrónico* ([www.rah.es](http://www.rah.es)).

*Dictionnaire du Maitron* ([maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/](http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/)).

## Inventaire des sources

En raison de la quantité et de l'organisation des archives régionales de Madrid, nous avons présenté les sources selon leur nature et non selon les cartons pour ce centre d'archives. Chaque carton comporte des documents de natures diverses et il aurait été extrêmement fastidieux de tout détailler par cote.

### Archives régionales

#### **Archives régionales de la communauté de Madrid (ARCM), Madrid.**

##### ***Fonds du gouvernement provincial (ARCM/DPM).***

##### **ARCM/DPM-A : Administration.**

###### ▶ **Personnel.**

- Cartons n°2 à 43 : dossiers d'épuration politico-sociale (*expedientes de depuración político-social*) des fonctionnaires provinciaux du collège des Mercedes, collège de San Fernando, collège de la Paz.
- Cartons n°98 à 398, n°11652 et n°11739 : dossiers du personnel (*expedientes de personal*) des fonctionnaires provinciaux du collège des Mercedes, collège de San Fernando, collège de la Paz.
- Cartons n°160 à 165 : correspondance — dossiers d'épuration administrative. Dossiers informatifs remis par le tribunal militaire spécial des fonctionnaires de Madrid sur les fonctionnaires provinciaux (*diligencias informativas remitidas desde el Juzgado Militar Especial de Funcionarios de Madrid*).
- Cartons n°545 à 553 : dossiers de sélection du personnel (*expedientes de selección de personal*)
- 4955 : dossiers disciplinaires (*expedientes disciplinarios*), 1939

###### ▶ **Services juridiques.**

- 4689/10 : dossiers de procédures de contentieux administratifs concernant Victor Lueje, 1960-1962

###### ▶ **Logement. Gestion budgétaire et comptable.**

- 4381/7 : dossier de coûts relatifs à l'acquisition de trois machines à coudre pour le collège des Mercedes, 1939

##### **ARMC/DPM-G : Gouvernement. Présidence.**

- 4349 : correspondance et rapports du Conseil des écoles, 1936-1937

**ARCM/DPM-S : Services.****▶ Contrats.**

- Cartons n°4346 à 4348 : dossiers de contrats de services (*expediente de contratación de servicios*), 1917-1921

**▶ Bienfaisance, santé et assistance sociale.**

- 420 : dossiers d'adoption (*expedientes de prohijamiento*) des élèves évacuées du collège des Mercedes et de la Paz, 1939
- 4338, 4405, 4397, 4583 : registres d'entrée et de sortie des établissements d'assistance (*registro de entrada y salida en establecimientos benéfico-asistenciales, registro de movimiento de acogidos*)
- 4353/38, 4381/48, 13644/5 : listes d'élèves
- 4378, 4382, 4581 : dossiers d'admission (*expedientes de admisión*) d'élèves
- 4382, 5289 : correspondance du collège des Mercedes
- 4384 : dossiers de sortie des établissements d'assistance
- 4589/5, 4400 : listes d'élèves, 1939-1940
- 4609, 4376 : registre d'entrée et de sortie de documents (*registro auxiliar de entrada y salida de documentos*), 1939-1940
- 4349 à 4353, 4361-4362 : compte-rendus, correspondance et rapports du Conseil des écoles du gouvernement provincial, 1936-1937

**▶ Bienfaisance, santé et assistance sociale. École des Mercedes.**

- Cartons n°11734 à 11744, et 13644/4 (1941) : correspondance
- Cartons n° 11653 à 11670 : 8 883 dossiers personnels d'élèves internées, 1886-1967
- 11738-11739 : dossiers du personnel
- 11740 (1939-1945), 11741 (1945-1950), 11742 (1951-1959), 11743 (1959-1968) : registres recensant les élèves entrées et sorties de l'établissement :
- 11734/12, 11735/2 : registres de remise des prix et de livrets d'épargne scolaire aux élèves, 1889-1968
- 11734/12 : listes d'élèves, punies ou récompensées, 1939-1967
- 11734 (1947-1948), 11735, 11736 (1948), 11738 (1947-1964), 11739/126, 11743 (1939-40), 11744 (1948) : correspondance
- 11734/2 (réglementation sur l'usage du téléphone, 1947), 11734/3-5 (règlements sur les vacances et les visites, 1948 à 1956), 11738/8-9 (instructions pour l'épuration du personnel, 1939), 11744 : règlements intérieurs et instructions au personnel (1947-1964)

- 11734/6-9, 11738/21, 11744/10 : rapports d'activités, rapports statistiques
- 11734/10-11 : emplois du temps
- 11738/1-2, 11744/3 : registres relatifs aux fournisseurs, budget, matériel
- 11734/12-13, 11735/1-2, /8 : dossiers de remise des prix et des livrets d'épargne aux élèves

► **Voies, travaux et urbanisme. Infrastructures provinciales.**

- Dossiers n°846 à 975, n°1016 à 1109 : dossiers de travaux (*expedientes de obras*) du collège des Mercedes, Paz et San Fernando

**Bibliothèque régionale de Madrid (BRM)**

**BRM/BPM.** Fonds de l'Assistance provinciale de Madrid (*Beneficencia provincial de Madrid*).

- 429/13 : règlement des services et établissements de l'Assistance provinciale, Madrid, 1946, p. totales non spécifiées.
- A-1111 : Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, Madrid, Diputación provincial de Madrid, 1894, 303 p.

**BRM-H/BDCM.** Bibliothèque digitale de la communauté de Madrid, en ligne.

- R.22 : *Cisneros : crónica provincial* (publication irrégulière 1951-1976, mensuelle 1977-1979, hebdomadaire 1979-1983)
- R.118 : *Boletín Oficial de la Provincia de Madrid* (quotidien, 1844-1983)
- R.1253 : *Memoria* (1894-1982)

Archives photographiques

**Bibliothèque régionale de Madrid, hémérothèque**

**BRM-H/DPM.** Fonds : gouvernement provincial de Madrid, photographies, entre 1930 et 1977.

- Mg. XXVIII/33 : 12 photographies en noir et blanc des collèges de Madrid (Mercedes, Fernando, Paz), de groupes d'enfants, de remise de prix, etc. Reportages Briones et informations photographiques Vidal.

Archives filmiques

**Filmothèque régionale (en ligne, RTVE)**

Fonds : NO-DO.

- NOT N 808 A, 10:13 : *Final de Curso en el Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes en Madrid*, 30 juin 1958.

## Table des illustrations

Fig. 1. — Localisation de l'orphelinat (en rouge), dans le district de Buenavista, en 1945. Source : extrait d'une carte produite par la mairie de Madrid au 1:12.500, 1945. ....	9
Fig. 2. — Localisation de l'asile de la Paz et de l'asile des Mercedes (en jaune), 1900.....	35
Source : extrait d'une carte HISDI-MAD de Madrid, carte de 1900 au 1:32 000.....	35
Fig. 3. — Proportion d'usines par district, 1900 .....	37
Source : extrait d'une carte HISDI-MAD, carte de 1900 au 1:32 000. ....	37
Fig. 4. — Taux de mortalité pour tuberculose pulmonaire par quartier, 1920–1924 .....	38
Source : extrait d'une carte HISDI-MAD, carte de 1900 au 1:32 000. ....	38
Fig. 5. — « École de Notre-Dame des Mercedes.—La classe de tricot. » .....	52
Source : article VII. de Memoria, 1929 [1924], planche 55 (BDCM/BRM-H, R.1253).....	52
Fig. 6. — « École de Notre-Dame des Mercedes.—La classe de sixième et de préparation au Magistère. » .....	53
Source : article VII de Memoria, 1929 [1924], planche 55 (BDCM/BRM-H, R.1253).....	53
Fig. 7. — Une classe de l'école de la Paz. Dans le fond, on voit la sœur enseignante. ....	72
Source : photographie tirée de l'article IV, Memoria, 1929 [1924], art. cit., p. 37. ....	72
Fig. 8. — Cantine de l'école de la Paz. ....	78
Fig. 9. — Dortoirs de l'école des Mercedes.....	79
Source : photographie tirée de l'article VII, Memoria, 1929 [1924], art. cit., p. 70. ....	79
Fig. 10. — Lampe à quartz de la Inclusa et de l'école de la Paz.....	80
Source : photographie tirée de l'article IV, Memoria, 1929 [1924], art. cit., p. 29. ....	80
Fig. 11. — Victor Manuel Lueje y Lueje, alors directeur du collège, et deux élèves. ....	215
Source : photographie tirée d'un article de Cisneros, décembre 1962, p. 7 (BDCM/BRM-H, R.22)....	215
Fig. 12. — L'école des Mercedes, vue de l'extérieur. ....	217
Source : photographie tirée d'un article de Cisneros, août 1955, p. 49 (BDCM/BRM-H, R.22) ....	217
Fig. 13. — Spectacle de fin d'année de gymnastique rythmique dans la cour du collège, 1958. Source : NO-DO du 30 juin 1958 (FE, NOT N 808 A, 10:13). ....	218
Fig. 14. — « L'infirmerie de l'école des Mercedes, modèle de clinique scolaire », 1954. ....	223
Source : photographie tirée d'un article de Cisneros, avril 1954, p. 5 (BDCM/BRM-H, R.22).....	223

## Annexes

### Annexe 1. Tableaux et listes.

Annexe 1a : Liste des dirigeants de l'école des Mercedes, 1911-1958<sup>820</sup>.

Année (juin)	Élèves intégrées dans le tirage	Directeur	Contrôleur	Député visiteur	Mère supérieure	Sœur directrice des études
1911	<i>nr</i>	Enrique Seña	<i>nr</i>	<i>nr</i>	Isabel de Larrinaga	<i>nr</i>
1912	<i>nr</i>	Higinio de La-Casa y Catarineu	<i>nr</i>	<i>nr</i>		
1913	397		Higinio de La Casa	Daniel Borrega et Enrique Martínez Cardeña		
1914	<i>nr</i>		<i>nr</i>			
1915	<i>nr</i>		<i>nr</i>			
1916	301		Palomar Yelamos	Angel Lopez et Joaquin Zambrana		
1917	546		Enrique Saiz Torres.	Rodolfo Gil Fernández		
1918	662		<i>Commissaire : Antonio San Martín Fernandez</i>		Ignacio Garcia Albericio	
1919	667			<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1920	<i>nr</i>			<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1921	<i>nr</i>			<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1922	645			Francisco González Castell	Teresa Lage	
1923	664					Francisco Fernández Flórez
1924	641			Antonio San Martín Fernandez	Ramón Alvarez Salazar	
1925	564			José Barbosa Bautista	<i>Commissaire : Santiago de San Antonio</i>	Santiago Azañón Sanz
1926	559					
1927	563	Santiago de San Antonio				
1928	556			Magdalena Mayo		

<sup>820</sup> Listes nominatives des filles ayant reçu le prix Ana Honora Cangrand depuis 1889. *Expedientes de entrega de premios y cartillas a acogidos* (ARCM/DPM-S, 11734/12). Source complémentaire : correspondance du directeur, mars 1936 (ARCM/DPM-S, 11735/1).

Année (juin)	Élèves intégrées dans le tirage	Directeur	Contrôleur	Député visiteur	Mère supérieure	Sœur directrice des études
1929	569	José Barbosa Bautista	Santiago de San Antonio	Santiago Azañón Sanz	Magdalena Mayo	<i>nr</i>
1930	561			Andrés Ovejero		
1931	568			Juan Carballedo Rodriguez		
1932	559			Andrés Ovejero		
1933	543					
1934	563					
1935	557	Francisco Rodríguez Limón		Emilio Estébanez		
1936	600	Francisco Rodríguez Limón // Maria Sanchez Arbos	<i>nr</i>	<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1937	41	[Nicolas Escanilla]	<i>nr</i>	<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1938	49	[Nicolas Escanilla]	<i>nr</i>	<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1939	199	Victor Manuel Lueje y Lueje	<i>nr</i>	[Leonardo Sainz y Baranda]	<i>nr</i>	
1940	412		<i>nr</i>	<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1941	445		<i>nr</i>	<i>nr</i>	<i>nr</i>	
1942	449		Cipriano Gálvez Pérez	Enrique de Lara	María Pilar Sánchez	Mercedes Fernandez
1943	466		José Antonio García Duran			
1944	526	Cecilio Almeida Orti	Aurelio Martínez Solchaga			
1945	563	Félix Melendo Abad				
1946	565					
1947	571			Alfonso Vázquez González		
1948	326				Gregoria Oyarzábal	Agustina Sanchez
1949	368			Argimiro Torrecilla y Cimadevila		
1950	380					
1951	386					



<b>Année (juin)</b>	<b>Élèves intégrées dans le tirage</b>	<b>Directeur</b>	<b>Contrôleur</b>	<b>Député visiteur</b>	<b>Mère supérieure</b>	<b>Sœur directrice des études</b>
1952	390					
1953	383				Barbara Cantero	
1954	390					
1955	383			Ezequiel Puig Maestro-Amado		
1956	384					
1957	383					
1958	390	Rufino Peñalva Bernal				

## Annexe 1b. Composition du Conseil des écoles du gouvernement provincial de Madrid<sup>821</sup>.

Chaque membre est à son poste durant quatre ans, et sont possiblement réélus :

Postes du Conseil	Membres en date du 16 mai 1936
Le président du gouvernement provincial de Madrid ou de la commission de gestion, qui sera aussi le président du Conseil	Rafael Henche de la Plata
Un député visiteur des collègues	Amós Acero
Deux autres députés du gouvernement provincial de Madrid, chargés d'épauler le député visiteur	Ramón Ariño
Un représentant du ministère d'Instruction publique	Santos Conde Oliete
Une personne de compétence reconnue en questions d'éducation proposée par le président du gouvernement provincial et désigné par celui-ci	Nicolás Escanilla, expert en questions d'éducation
Un professeur ou une professeure de l'École normale	José Bellester Gozalvo
Un inspecteur ou une inspectrice d'enseignement primaire	Carmen Castilla, Association des inspecteurs d'enseignement primaire ( <i>Asociación de Inspectores de Primera Enseñanza</i> )
Un maître ou une maîtresse résidant à Madrid	Gamalliel Martínez Álvarez
Un représentant syndical des travailleurs dans l'enseignement	Julio Hernández Ibañez, Association professionnelle de docteurs et diplômés en philosophie, lettres et sciences ( <i>Asociación profesional de doctores y licenciados en filosofía y letras y en ciencias</i> )
Un directeur ou une directrice des établissements d'enseignement du gouvernement provincial, élu ou élue par les instituteurs et institutrices qui y prêtent leurs services	Federico Doreste, directeur du collège Pablo Iglesias
Un fonctionnaire administratif du gouvernement provincial, désigné par celui-ci, et qui occupera le rôle de secrétaire du Conseil	Santiago Álvarez

<sup>821</sup> Source : pour la première colonne, règlement proposé par le Conseil des écoles au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 26 août 1936 (ARCM/DPM-G, 4349/46). Pour la seconde colonne, compte-rendu de la réunion du 16 mai 1936 de l'Assemblée du Conseil des écoles-foyers du gouvernement provincial (ARCM/DPM-S, 4350/2).

## Annexe 1c. Répartition du personnel dans les orphelinats provinciaux, 1950<sup>822</sup>.

### INSTITUTO PROVINCIAL DE PUERICULTURA Y COLEGIO DE NUESTRA SEÑORA DE LA PAZ

Cincuenta Hijas de la Caridad.

Un Cocinero Jefe.

Un Mozo Vaquero.

Un Mecánico calefactor.

Dos Auxiliares de calefacción.

Un Acólito.

Un Sereno.

Un Jardinero.

Ciento veinte Amas internas.

Quinientas setenta y cinco Amas externas.

### COLEGIO DE NUESTRA SEÑORA DE LAS MERCEDES

Treinta y cinco Hijas de la Caridad.

Un Encargado de la máquina lavadora.

Un Jardinero.

Un Sereno.

Un Encargado de la calefacción.

Un Maestro zapatero.

Dos Oficiales zapateros.

Un Maestro ebanista.

Un Auxiliar femenino interno.

Cuatro Celadoras internas.

Diecinueve sirvientes femeninos.

### COLEGIO DE SAN FERNANDO (*Sección de Enseñanza Profesional*)

Bajo la Dirección y administración de los Padres Salesianos, en número de veinticinco, prestan servicio:

Cuatro Maestros de Primera Enseñanza.

Un Profesor de Dibujo.

Profesor de Taquimecanografía.

Un Director de la Banda de Música.

Un Jefe del Taller Electromecánico.

Un Oficial cerrajero.

Un Oficial carpintero.

Un Oficial ebanista.

Un Ayudante del Taller Mecánico. Maestro zapatero.

Un Oficial zapatero.

Un Maestro sastre.

Un Maestro pintor.

Un Maestro panadero.

---

<sup>822</sup> *Memoria* 1950 p. 80-82.

Un Hortelano.  
 Un Conserje.  
 Un Mecánico para el servicio de agua.  
 Un Jefe de cocina.  
 Un Granjero.  
 Un Ayudante de cocina.  
 Un Maestro peluquero.  
 Un Encargado de la calefacción. Cuatro Guardas,  
 Catorce Mozos.  
 Veinticinco sirvientes.

COLEGIO DE SAN FERNANDO (*Sección de Párvulos*)

Diecisiete Hermanas de la Caridad.  
 Un Cocinero.  
 Un Pinche de cocina.  
 Un Mozo de Despensa y Almacén. Un Guarda de noche.  
 Un Pastor.  
 Dieciséis sirvientes femeninos.

Annexe 1d. La diminution du nombre d'élèves à l'école des Mercedes, 1948.

**Répartition des populations dans les établissements provinciaux, 1948<sup>823</sup>.**

Établissements	Existence au mois antérieur (décembre 1947)			Existence actuelle (janvier 1948)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Mercedes</b>		<b>341</b>	<b>341</b>		<b>329</b>	<b>329</b>
<b>Fernando</b>	<b>564</b>		<b>564</b>	<b>595</b>		<b>595</b>
<b>Paz</b>		<b>609</b>	<b>609</b>		<b>613</b>	<b>613</b>
Puériculture	186	208	394	145	182	327
Aranjuez	83	142	225	82	145	227
<b>Totaux</b>	<b>833</b>	<b>1300</b>	<b>2133</b>	<b>822</b>	<b>1269</b>	<b>2091</b>

<sup>823</sup> *Altas y bajas*, janvier 1948 (ARCM/DPM-S, 4583/2).

La population est divisée par deux entre 1947 et 1948<sup>824</sup>.

## SERVICIOS BENEFICO-DOCENTES Y ASISTENCIALES

### COLEGIO DE NTRA. SRA. DE LAS MERCEDES

#### *Estadística de movimiento de población escolar*

	AÑO 1947 <i>Alumnas</i>	AÑO 1948 <i>Alumnas</i>
Existencia en 1.º de enero ... ..	604	341
Ingresadas durante el año ... ..	29	96
Bajas ... ..	292	48
Existencia en 31 de diciembre ... ..	341	389

### COLEGIO DE SAN FERNANDO

#### *Estadística de movimiento de población escolar*

	AÑO 1947 <i>Niños</i>	AÑO 1948 <i>Niños</i>
Existencia en 1.º de enero ... ..	671	564
Ingresados durante el año ... ..	161	109
Bajas ... ..	268	77
Existencia en 31 de diciembre ... ..	564	596

Por las estadísticas anteriormente consignadas vemos que en el año 1948 se ha producido una notable reducción en las plantillas de los Colegios de Ntra. Sra. de las Mercedes y de San Fernando, y ello merece una explicación.

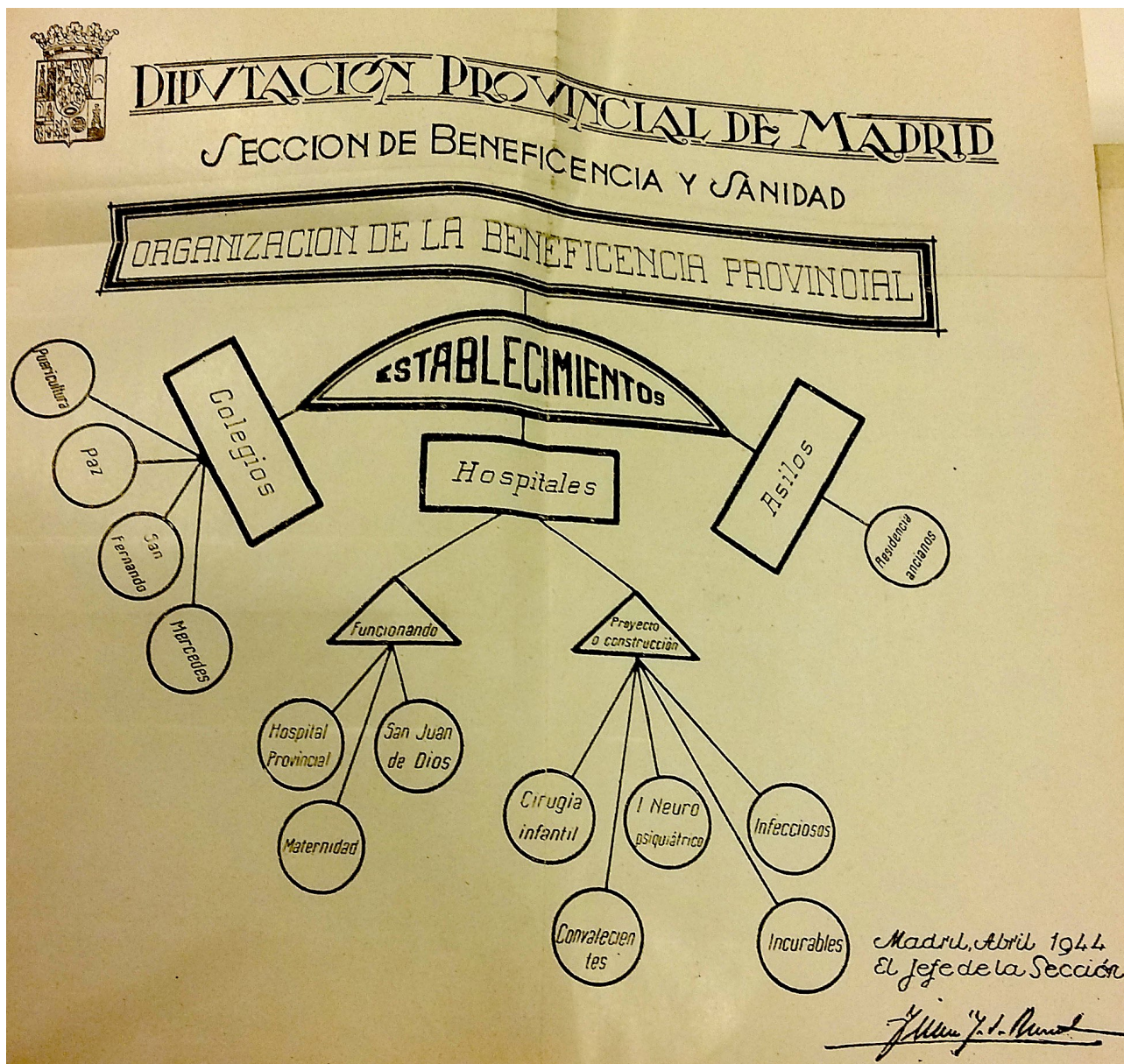
<sup>824</sup> *Memoria*, 1947, art. cit., p. 59-60 (BDCM/BRM-H, R. 1253).

Annexe 1e. Personnel subalterne de l'école des Mercedes passant par l'épuration<sup>825</sup>.

Nom	Poste en 1936	Situation au moment du dépôt du dossier d'épuration	Sanction
Rogelio Parrondo Cosme	Boucher ( <i>cortador de carnes</i> )	Sans emploi	Non
Rufino Parejo Izquierdo	Gardien assistant et prêtre	Sans emploi	Non
Julian Nieto Pendolero	Gardien	Sans emploi	Destitué avec perte de tous ses droits
Abundio Valera Alvarez	Gardien	Sans emploi	Non
José Saavedra Flores	Concierge	Sans emploi	Destitué avec perte de tous ses droits
Justo Escudero de la Torre	Veilleur de nuit	Active	Non
Jesus Rubio Macías	Garçon du lavoir	Active	Destitué avec perte de tous ses droits
Santiago Alvarez Hidalgo	Jardinier	Active	Non
Carmen Del Alamo Alvarez	Sténodactylo	Active	Non
Soledad Quiroga Méndez	Femme de ménage	Active	<i>nr</i>
Petra Robledo Arribas	Femme de ménage	Active	Non
Francisca Gonzalez Del Olmo	Femme de ménage	Active	Non
Margarita Guadalupe Blasco	Femme de ménage	Active	<i>Dossier interrompu</i>
Francisca Martin Montero	Servante	Active	Non
Lucia Martin Montero	Cuisinière	Active	Non
Marina Encinas San José	Cuisinière	Active	Destituée avec perte de tous ses droits
Concepción Gi María	Infirmière diplômée	Congé	Destituée avec perte de tous ses droits et transférée au tribunal militaire

<sup>825</sup> Source : dossiers d'épuration (ARCM/DPM-A, 5/8, 9/3, 10/1, 17/5, 19/7, 21/12 et /19, 26/2 et /20, 31/5, 34/15, 35/6-7, 38/1 et /6, 39/32, 43/16).

Annexe 1f. Organisation du service d'assistance provincial : écoles, hôpitaux, asiles, 1944<sup>826</sup>.



<sup>826</sup> Reglamento de los servicios y establecimientos de la Beneficencia Provincial (BRM/BPM, 4386/B).

## Annexe 2. Archives, 1887-1930

### Annexe 2a. Introduction du rapport de Mariano Belmás, 1895<sup>827</sup>.

Cumpliendo la misión que tuvisteis á bien confiarme en una de las pasadas sesiones, tengo la alta honra de informaros acerca de las Memorias redactadas por los Jefes y Facultativos de esta Corporación sobre los servicios provinciales.

Será posible que, al ver el giro especial y la extensión de mi dictamen, halléis muy extraño haya tenido el atrevimiento de redactarlo cual es el último de cuantos componemos esta Corporación, y sobre todo un recién venido; pero no he podido hacer de otro modo, pues abrigo la opinión de que faltaría á los deberes que me impone el cargo de Diputado provincial si, á los pocos meses de honrarme con él, no aprovechara una ocasión como la presente para exponeros la necesidad en que estamos de no continuar en este sitio sin averiguar qué asuntos provinciales reclaman nuestro estudio, y sin resolver los problemas que surjan de esta investigación.

Ya sé que algunos de mis compañeros me tacharán de iluso, diciendo que no conozco el terreno que piso y que me hallo fuera del campo de la realidad, suponiendo que voy á pretender imposibles; ya sé también que, al verme combatir la inacción, no faltará quien me tache de poco práctico. Pero estas consideraciones no me separarán de mi camino porque, dígame lo que se quiera, hay dos motivos poderosos que obligan á continuar en él; tales son, la existencia de varias deficiencias en los servicios provinciales, y el haber transcurrido el primer período semestral sin haber procurado remediarlas; y como aquellas son evidentes, y estoy persuadido de que deben y pueden remediarse, me propongo ser como la diminuta chispa que, á pesar de su insignificancia, es origen de voraz incendio- cuyas grandes llamas iluminan el espacio y muestran el horizonte (...).

### Annexe 2b. Rapport du gouvernement provincial faisant état du fonctionnement des établissements de bienfaisance, 1929<sup>828</sup>.

#### **Inclusa y Colegio de la Paz (...). Funcionamiento (...).**

(...) En el Colegio de la Paz se ha hecho también una importante reforma en su funcionamiento, creando el grupo de Colegialas externas, formado por las mayores de 14 años que haya necesidad de recoger de los pueblos y las colegialas internas mayores de 19 que reúnan condiciones para ejercer una profesión fuera del establecimiento. Estas colegialas acuden durante el día al taller, fábrica u oficina donde presten sus servicios, permaneciendo en la Institución hasta la edad de 23 años, y después, en la calidad de pensionistas, si lo estiman conveniente.

Como notas curiosas añadiremos que las Colegialas de la Paz son las encargadas de la fabricación del chocolate que se suministra a todos los establecimientos de la Beneficencia, en condiciones de

<sup>827</sup> Mariano Belmás, *Memoria*, 1895, p. 7 (BDCM/BRM-H, R.1253).

<sup>828</sup> *Memoria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid. La labor de seis años, 1924 [1929]*, p. 46 et p. 71 (BDCM/BRM-H, R.1253).



precio y calidad inmejorables, y confeccionan y reparan en el taller de zapatería todo el calzado que usan.

**(...) Colegio Provincial de Nuestra Señora de las Mercedes (...). Funcionamiento (...).**

(...) Hoy es conocida esta Institución como una de las mejores de su genero por la educación y esmerado trato que reciben las colegialas, a quienes se facilita todos los medios para que al salir del establecimiento puedan ganarse la vida, pues aparte de las de instrucción primaria y de las de obligaciones propias de la mujer, disponen de clases complementarias de Música, Taquigrafía, Mecanografía, Idiomas, Corte y confección y de preparación para la carrera del Magisterio.

**Annexe 2c. Enrique Pérez Escrich, *Narraciones literarias*, 1894, p. 30.**

—Pero de noche, Sr. D. Ángel, ¿voy á estarme yo sin mi hija?

—¡Pues es claro !— contestó riéndose Don Ángel de aquel asombro maternal. —¿No se quedan las Marquesas, las Condesas, las Princesas, que tienen hijas de internas en los colegios? ¿Por qué no se ha de quedar Ud., que es una pobre que se quita el pan de la boca para dárselo á su hija?

—Pero ¿en el Asilo de las Mercedes estará mi Juanita mejor que aquí al lado de su madre?

—Cien veces mejor, señora. ¡Yo no he visto nada más vanidoso que estas madres pobres que no tienen en donde caerse muertas! Mire usted, Gervasia, en el piadaso Asilo de Nuestra Señora de las Mercedes tendrá su hija de Ud. una camita de hierro, con colchón de muelles, colchón de lana, dos sábanas limpias, dos almohadas y tres mantas. ¿Lo tiene en casa de usted?

**Annexe 3. Archives, 1930-1939**

**Annexe 3a. Témoignage d'Andrés Ovejero Bustamante, 18 octobre 1939<sup>829</sup>.**

Las profesoras que había eran tres. Una de dibujo, incompetente a todas luces; es más, sin la competencia respecto de su cargo porque era heredera del que desempeñó su padre; era un nombramiento benéfico, no administrativo, de concurso. Otra profesora, completamente inadecuada para ello, era la profesora de costura y confección, hija de un antiguo y benemérito Director de esta Casa, D. Higinio de La Casa; no era adecuado encomendar esas enseñanzas a una profesora de costura. Y la otra profesora era la de Gramática; aparte de la incompetencia suya para estas enseñanzas, era imposible hacerlo porque se trataba de profesora interina; mi amistad de toda la vida con su padre y la consideración hacía ella me hizo mantenerla en su puesto, a pesar de que contra ella naturalmente y contra su padre había corrientes adversas.

---

<sup>829</sup> Témoignage d'Andrés Ovejero, 18 octobre 1939. Dossier d'épuration de Rosa Bohigas, 1939-1940 (ARCM/DPM-A, 2/15).

### Annexe 3b. Federico Doreste Betancor, rapport de son activité en tant que directeur en 1935-1936, rendu le 29 avril 1939<sup>830</sup>.

#### Laboratorio de Orientación Profesional.

Propuse al Sr. R. Limón la instalación de este servicio en el Colegio, para determinar las aptitudes de los alumnos y facilitar con ello su colocación, problema tal vez el mas importante para el Colegio. Como yo había trabajado bastantes años en el Instituto de orientación profesional de Barcelona conocía bien la Psicotécnica, y de acuerdo con el Dr Blaise, Médico del Establecimiento y entusiasta de estas cuestiones, podía realizar este servicio.

Al Sr Limón le entusiasmó la idea; tuvimos algunas entrevistas con el Dr Blaise para ver el modo de ponerla en práctica, y en el presupuesto del Colegio para 1936 hizo consignar una cantidad, no recuerdo cual, para atender a este importante servicio.

Más adelante y siendo yo Director del Colegio, empecé la instalación de este Laboratorio, adquiriendo para el mismo variados elementos y entre ellos los siguientes: caja de Decroly y cubos de Knox, para la aptitud mecánica; cilindros de Witman y prueba del ferrocarril, para la espacial; En la Casa Calpe, de la calle del Barquillo, tenía excogido un Kimógrafo, tipo alemán, la colección de reactivos de Vermeulen y otros elementos.

Tenía terminados los gráficos y esquemas necesarios para construir en los talleres del Colegio y bajo mi dirección un percepto [precepto] taquímetro para precisar y registrar las percepciones visuales, auditivas y táctiles y las reacciones motices [motrices] consiguientes a ellas tanto en rapidez como en precisión.

Estaban también preparados y ultimados para mandar a la imprenta todas las pruebas cuestionario necesarias debidamente adaptadas al Colegio por medio de ensayos previos, para determinar un tipo temperamental de personalidad, capacidad para el dibujo, cálculo, memoria, imaginación, etc. etc.

### Annexe 3c. Rapport de Nicolas Escanilla sur les écoles provinciales, 1937<sup>831</sup>.

a) Maestro Ripoll.

(...) El Colegio de la Paz, tenía acogidas, desde los 5 años a los 60.

Sobre unas 600 acogidas existían más de 125 de edad superior a 25 años.

Las medianas y mayores se empleaban en los distintos trabajos de la casa (talleres, lavadero, cocina, limpieza, etc.).

Aparte de esto, cada una tenía una obligación. Las pequeñas y párvulas ayudaban su mediana o mayor en la tarea y en la obligación.

Las acogidas salían del Colegio, o para ir con sus padres, o prohijadas.

Otras obtenían colocación o contraían matrimonio.

<sup>830</sup> Federico Doreste Betancor, « Compte-rendu de son action au collège de San Fernando, 15 août 1935 - 18 août 1936 », 29 avril 1939 (ARCM/DPM-A, 5/7).

<sup>831</sup> Nicolas Escanilla, rapport sur les établissements d'assistance provinciale, 1937 (ARCM/DPM-S, 4362/10). Les termes soulignés le sont dans le texte original.

Más de la mitad continuaban en el Colegio hasta su muerte.

El régimen de vida es el tradicional en los Colegios de Monjas.

La disciplina rígida y el contacto con la vida nulo.

#### ESCUELA-HOGAR MANUEL BARTOLOMÉ COSSÍO.

(...) Realmente el Asilo de las Mercedes ha sido un Colegio de Monjas donde ingresaban muchachas cuya familia tuviera influencias (sic).

Frente al Colegio de la Paz-nutrido de incluseras (sic), era un colegio de selectas. Existía el régimen monjil pero se suavizaba la disciplina, se establecían unos contactos con la vida y se preparaba a las colegialas, llegando a dar carrera a algunas.

Para cocina, lavadero, etc. existían sirvientes.

Pero también en este Colegio convivían las niñas de cinco años con las mujeres de 40, 50, y 60, muchas enfermas y anormales.

No existía en este Colegio, propiamente el régimen de mayor.

En general, a llegar las muchachas a la adolescencia eran retiradas por sus familias.

Solo iban quedando inútiles, anormales y desvalidas.

La permanencia de las colegialas de las Mercedes ya se comprende que era distinta de las del Colegio de la Paz. El colegio estaba infiltrado de señoritismo. Cartitas, versitos, comedias, novelitas rosa, cancioncitas, etc.

#### Colegio de Pablo Iglesias.

(...) El antiguo Hospicio sufrió una primera transformación al trasladarse provisionalmente al Pardo.

La etapa de vida en El Pardo, fué una de la más calamitosas del Colegio. Allí, en una absoluta desorganización se corrompieron los acogidos de tal modo, que no ha sido posible hasta la fecha recuperarlos.

La Diputación construyó en Valdelatas el edificio del Colegio, enorme, pero inadecuado para los fines que se les destinaba.

Con esa inadecuación y con una falta enorme de sentido pedagógico, se instalaron allí los acogidos y se encargó a maestros nacionales de la educación.

También en este Colegio es donde se llevó primero a cabo la sustitución de las religiosas. Para encargarse de la educación, se llevó a cabo un concurso oposición entre maestros nacionales seleccionándose un Director y varios profesores.

No se comprendió bien el problema y se mantuvo, al principio, un régimen mixto-maestros para enseñanzas, inspectores de orden para la disciplina, un Director del Colegio, [funcionario] de la Diputación, etc.

No se llegó a la unificación, sino que, por el contrario, surgieron constantes cuestiones de competencia y la desorganización ha continuado hasta la fecha.

El caso del Colegio Pablo Iglesias no es el de los otros Colegios de la Diputación en varios aspectos.

1º En los otros Colegios inadecuación de los edificios: en Pablo Iglesias también, pero con todas las posibilidades de aprovechamiento. Un colegio en pleno campo, con enorme extensión de monte, con huertas, vaquerías, talleres, etc.

2º En Pablo Iglesias una libertad absoluta frente a la férrea disciplina de los otros Colegios.

3º Los muchachos de Pablo Iglesias a los 18 o 20 años salen del Colegio a oficios, al servicio o con sus familiares.

4º Los muchachos, naturalmente, no han sentido tanto la influencia de las monjas.

### **La nomination des directrices**

Justa Freire planteó el problema con toda claridad. De una parte no podía dejar su obra emprendida y de otra no se creía con fuerzas suficientes para aceptar la tarea que tendría que llevar a cabo.

Maria Sánchez Arbós también planteaba el primer problema. En cuanto al segundo imponía una serie de condiciones. Autoridad absoluta en su obra hasta en los menores detalles y derecho a elegir libremente su personal y a separarlo sin tramitaciones burocráticas.

(...) En todas estas tramitaciones el tiempo iba pasando sin llegar a realidades. La situación del Patronato era bastante violenta, pues se iba infiltrando la politiquería.

Se hicieron a la Arbós todo género de concesiones y aceptó: muy dudora, muy vacilante, pero aceptó.

### **Prévoir le remplacement**

(...) Lo imprescindible era efectuar la sustitución. Ya no podía retardarse más: estábamos a fin de junio. Quiere decir esto que yo aceptara de cualquier modo, alegremente, la realización de una tarea que ya conocía perfectamente en todas sus enormes dificultades?

No.

Pero yo tenía necesariamente que aceptar y consagrar mi vida a la obra.

Maria S. Arbós y yo visitamos los Colegios y estudiamos el ambiente. (...)

Maria S. Arbós optó por dirigir el Colegio de las Mercedes y yo acepté el de la Paz.

Se hicieron los nombramientos del personal por el Ministerio se fijó fecha para la sustitución.

### **Le remplacement des sœurs**

Primero se realizaron en la Paz e inmediatamente en las Mercedes.

Por encargo del Patronato yo había elaborado un plan de trabajo de las maestras.

Con tiempo se les remitió a cada una, por duplicado, para que de aceptar las condiciones que se marcaban, enviasen una copia con su conformidad. En este documento se planteaba el problema en toda su crudeza.

Con dos días de antelación al señalado para sustituir a las religiosas se reunieron todas las maestras en Madrid, en el salón de la Diputación. (...) Yo fui muy claro: expliqué la tarea y acentué — intencionadamente las dificultades.

En fin, en la tarde del 8 de julio de 1936, quedé, con todo el personal a mis órdenes posesionado del Colegio de la Paz (...). A los pocos días se posesionó Maria S. Arbós del Colegio de las Mercedes

(...). Apenas habíamos tenido el tiempo necesario para comenzar nuestra actuación, cuando estalló la sublevación de los generales traidores contra el Gobierno legítimo de la República.

### **La guerre civile**

A las puertas de los Colegios llegaban todos los días cientos de personas para visitar a los acogidos.

Muchas veces patrullas armadas pretendieron entrar por la fuerza a libertar a las incluseras.

Por las noches constantes tiroteos en los alrededores de los edificios y descargas contra estos por cualquier causa.

Cualquiera que haya vivido la intimidad de los días finales de julio de 1936, puede darse cuenta de cual debió ser nuestra lucha.

No pasaba una hora sin que una milicia, un comité, un tropel de gentes se presentaran a indagar que había en el edificio, que se hacía etc. y muchas veces con pretensiones de incautarse de él.

A cada momento se presentaba una comisión, con ordenes mas o menos legítimas a buscar camas, colchones, mantas, etc.

Noche hubo en que irresponsables, armados invadieron y registraron el Colegio en busca, decían, de fascistas que disparaban desde ellos, o que hacían señas con luces etc.

### **Les conflits du personnel**

El Interventor continuó. Vivía también en el Establecimiento. Era un hombre de extrema derecha de procedimientos jesuiticos. Solapadamente en los 8 o 10 días que permaneció en la casa supo provocar una serie de conflictos. Ya en plena sublevación se trasladó a Santander, con su permiso para visitar a su familia.

De los tres [oficiales], uno enfermó crónico, asistía irregularmente a la oficina, por fin pidió permiso por enfermo y no ha vuelto a su destino

Otro de los oficiales se me presentó como socialista. En realidad no me ayudó nada, tal vez por ineptitud.

El tercero, colaboró y colabora con nuestra obra. Es el único que continúa en la oficina.

### **Annexe 3d. Défense de Concepción Gil face à ses chefs d'accusation, 25 décembre 1939<sup>832</sup>.**

Entre las Hermanas de la Caridad y la que suscribe no hubo más que antagonismo profesional, no otra cosa, antagonismo que quedó zanjado al poco tiempo con una sencilla y clara explicación; rogando yo a la Hermana de la Enfermería me dijese el porqué de su seriedad, a lo que contestó:

---

<sup>832</sup> Défense de Concepción Gil face à ses chefs d'accusation, 25 décembre 1939. Dossier d'épuration de Concepción Gil, infirmière diplômée, 1939-1941 (ARCM/DPM-A, 9/3).

Tiene razón Conchita, contra Vd. particularmente no tenemos la más ligera prevención, ya que más buena ni más educada no podía ser cualquiera que hubiesen enviado, pero como creemos haber demostrado en tantos años nuestras aptitudes, y la enfermera, mas bien nos sirve de estorbo, haremos cuanto podamos para que las supriman, por lo que me aconsejó que pidiese el traslado. Consultado el caso con mis superiores se me aconsejó continuase allí, pues no era conveniente al Cuerpo de Enfermeras, que entonces empezaba, dar semejante paso.

### Annexe 3e. Rapport d'Emilio Tomás de Mera, 1937<sup>833</sup>.

A la Diputación le interesaba, no sólo la educación de los acogidos en sus Establecimientos, mientras lo fueran y estuviesen al amparo de la tutela de la misma, sino también su porvenir y capacitación para que, el día de mañana, pudieran rendir una eficacia social. Era pensamiento de la Comisión crear un gran parvulario donde estuvieran niños y niñas hasta determinada edad, con la aspiración de llegar a la coeducación en todos sus grados ; una enseñanza primaria y dos años de disciplinas complementarias en las diferentes actividades que pudieran tener aplicación en su vida ciudadana, para que, pasado este tiempo y conocidas las aptitudes y la orientación de cada uno de los muchachos, estuvieran en situación de dejar el internado, sin perder la tutela de la Corporación hasta adquirir un medio lícito de vida que les permitiera la total emancipación.

### Annexe 3f. Lettre de Rafael Henche à la commission de gestion, 18 août 1936<sup>834</sup>.

El desamparo en que desgraciadamente han de quedar los niños huérfanos de los militares y milicianos inmolados en defensa del Régimen republicano, no puede convertirse en abandono mientras las Corporaciones públicas conscientes de su responsabilidad, pongan como es obligado, todos sus medios para evitar esas desgracias. Esta Diputación provincial dispone de Establecimientos apropiados para acoger a dichos huérfanos, pero dadas las circunstancias que en ellos concurren, es preciso que saltando por encima de los Reglamentos conceda a los mismos el inmediato ingreso en nuestros centros benéficos.

---

<sup>833</sup> Rapport d'Emilio Tomás de Mera, secrétaire temporaire du gouvernement provincial, *Memoria* [janvier 1936], art. cit., p. 29-30.

<sup>834</sup> Lettre de Rafael Henche à la commission de gestion, 18 août 1936 (ARCM/DPM-S, 4353/32).

## Annexe 4. Archives, 1939-1967

### Annexe 4a. La charge de Luis Giménez contre Conrado Moro, 1<sup>er</sup> juin 1939<sup>835</sup>.

(...) Perteneceía este señor a los partidos liberales de la antigua Monarquía. « ¡Yo soy de derechas! » decía en la oficina. Y este señor, que tan de derechas se titulaba, intrigaba, gestionaba, hacía un sinfín de idioteces para procurar la celebración en el Establecimiento de « fiestecitas », patrocinadas por el asqueroso “Heraldo de Madrid”.

(...) Y todo esto, ¿por qué? Primero, por vanidad; segundo, por cobardía. Era muy bonito salir en el diario citado [Heraldo de Madrid] y en otros varios: « El Sr. Moro, modelo de Directores », « El Sr. Moro siempre tan amable ». Y, claro, al Sr. Moro se le rompía el espinazo de tanta reverencia que en estas fiestecitas hacía. Muy « de derechas », mucho, pero, claro, por si acaso, hay que estar bien con « la canalla », porque pueden publicar un artículo metiéndose con la Inclusa y no hay más remedio que estar a bien... Y de este modo, con la actitud de estos derechistas, se evitaban muchas cosas... ¡Servilismo! Así llamo yo a esta figura, y son precisamente estos señores de la « derecha liberal », los que nos han traído esto. Son ellos los que nos han hecho a nosotros salir a la calle a tiro limpio, porque, naturalmente, la postura era muy cómoda.

(...) Y ahora, Ilmo. Sr., que tenemos la suerte inmensa de haber podido combatir por una España grande, Imperial; por una España Tradicionalista (no derechista) y que tenemos el honor inmenso de ser forjadores de la Revolución de nuestra Patria, no vayamos a no poder ganar la paz, como hemos ganado la guerra. Cumplamos a rajatabla los deseos de nuestro Caudillo de guerra —Revolución— e Imperio y no dejemos a la « politiquilla caciquil » de antaño entrar en la Diputación Provincial. No son miras personales las que yo llevo; V.S. ya me conoce y sabe que este pensamiento mío es un fiel reflejo del ambiente de las trincheras. V/S/ sabe como yo que lo mejor de nuestra juventud ha caído y cayó por un Ideal sublime. No malogremos este ideal sagrado, y aunque a veces tengamos que retorcernos, cumplamos con nuestro deber. ¡Ellos mandan!

Por todo lo expuesto,

CONSIDERO que, aun siendo el Sr. Moro Lozano « de derechas », no es persona adaptable hoy al espíritu de nuestro Glorioso Movimiento.

Por Dios, por España y su Revolución Nacional-sindicalista.

Luis Giménez Aguirre

---

<sup>835</sup> Témoignage de Luis Giménez Aguirre, 1<sup>er</sup> juin 1939. Dossier d'épuration de Conrado Moro Lozano, 1939 (ARCM/DPM-A, 36/30).

#### Annexe 4b. Lettre de Lueje au député visiteur Sainz de Baranda, novembre 1939<sup>836</sup>.

Ilmo. Sr.

Tengo el honor de poner en su conocimiento la urgente necesidad que existe en este Colegio de su digna Visita de habilitar un local, adecuado en sus dimensiones, para que las alumnas puedan tener un recreo en condiciones en las horas que el horario les marca, en los días en que, por razones de las bajas temperaturas invernales o lluvias reiteradas, imposibiliten el que las mismas permanezcan en los amplios patios que dispone el Colegio.

En la actualidad, y en las horas de recreo, permanecen las niñas en los pasillos bajos del Establecimiento, hacinadas y sin medios adecuados, naturalmente, a su expansión (sic), lo que representa, aparte el hecho poco satisfactorio e higiene que en sí tiene, el buscar una medida que ponga término a esta anomalía dentro del Colegio.

Me permito insinuar a V.I., por si lo estima razonable, la sugerencia, que (...) existe un local que no se utiliza en la actualidad para servicio pedagógico alguno propiamente dicho; en este departamento se dan hoy las sesiones quincenales de cine, de las que tiene conocimiento V.I. y que ha mostrado su beneplácito en su día.

#### Annexe 4c. Le retour des élèves dans les orphelinats provinciaux, 1939<sup>837</sup>.

Contrasta extraordinariamente la serie de dificultades ofrecidas al que suscribe (...), con la generosa actividad desarrollada por el Sr. Delegado del Distrito del Hospital de Auxilio Social, don Ricardo Bonifacio Burgos, quien no sólo halló medio de preparar en poco más de media hora almuerzo para los 600 niños, sino que nos cedió el propio vehículo de la Delegación para cooperar durante dos horas en el traslado de los expedicionarios, y puso a nuestra disposición el local que ocupa en la calle de Mendez Alvaro, donde, gracias a ello, fué posible organizar en las mejores condiciones la distribución de los pequeños, lo cual hubiera sido punto menos que imposible ordenar en los andenes de llegada. Igualmente todo el personal que sirve en el Comedor de la Institución se superó para lograr la mejor realización del servicio, con una abnegación y un cariño que no encuentro palabras para encarecer.

(...) Es cuanto, en cumplimiento de mi deber, estimo conveniente informar a V.S. (...), sugiriéndole que se den las gracias de oficio a la benéfica organización por su generosa cooperación.

---

<sup>836</sup> Lettre de Lueje au député visiteur Leonardo Sainz de Baranda y Novales, 22 novembre 1939 (ARCM/DPM-S, 11735/3).

<sup>837</sup> Compte-rendu de Martinez Sierra au secrétaire du gouvernement provincial de Madrid, 23 juin 1939 (ARCM/DPM-S, 4376/3).



Annexe 4d. Lettre de recours de María del Mar La-Casa Robles au président du gouvernement provincial de Madrid, 3 novembre 1962<sup>838</sup>.

Excmo Sr. :

La que suscribe María del Mar La-Casa Robles (...) funcionaria de la Excma. Diputación Provincial de Madrid, como Profesora de Corte y Confección del Colegio de Nuestra Señora de las Mercedes, a V.E. con el debido respeto EXPONE:

Que por acuerdo de la Excma. Diputación Provincial de Madrid de 27 de diciembre de 1941, fue declarada excedente forzosa en su cargo, con efectos económicos de 1º de enero de 1942, por lo que sólo percibe el 80% de sus haberes, lo que le crea una crítica situación económica, ya que muy difícilmente puede hacer frente a sus más perentorias necesidades de vivienda, alimentación y vestido, dada la carestía de la vida.

Que puede remediar esa situación, al dar por terminada su excedencia y volverla a activo para que recupere el 20% de sus haberes, que viene perdiendo desde que pasó a la situación de excedencia.

Si ofreciera obstáculo a una resolución favorable a esta demanda la persistencia en el criterio que motivó la excedencia de todo el Profesorado Secular del Establecimiento por el referido acuerdo de 27 de diciembre de 1941, o sea, el de que la enseñanza, en todos sus grados y especialidades, esté conferida a la Comunidad de Hijas de la Caridad, este inconveniente puede obviarse acoplando a la exponente a cualquier otra función o servicio en las condiciones previstas en el artículo 59 del Reglamento de funcionarios de la Administración Local de 30 de mayo de 1952.

Es gracia que espera alcanzar de V.E. cuya vida guarde Dios muchos años.

Madrid, 3 de noviembre de 1962.

María del Mar La-Casa Robles

Annexe 4e. L'admission sur procédure d'urgence, 1940.

**La demande de Victor Lueje<sup>839</sup>.**

Excmo. Sr.

Enemiga en absoluto esta Dirección de todo aquello que pueda significar privilegio injustificado y trato de favor, -por una y única vez-, se permite elevar a V.E.. lo siguiente:

Ante la demande reiterada de familiares solicitando el ingreso en este Benéfico Colegio, de criaturas que han quedado desamparadas y sin que puedan atender a sus más perentorias necesidades de la vida, por haber sido asesinados sus padres o hermanas por las hordas rojas; considerando que este hecho es lo suficiente elocuente para que sobre él no se haga por el que suscribe hincapié, solicito

<sup>838</sup> Dossier personnel de María del Mar La-Casa Robles, 1924-1964 (ARCM/DPM-A, 398/13).

<sup>839</sup> Lettre de Lueje au président du gouvernement provincial de Madrid, 30 juin 1939 (ARCM/DPM-S, 11739/126).

de V.E. se establezca un turno de urgencia y prelación (*sic*) en favor de estas criaturas, dignas de nuestros respetos y de nuestra ayuda para el ingreso de las mismas en este Establecimiento Provincial, siempre que prueben, previamente con documentos, que son dignas de tal justicia.

No obstante V.E. con su claro juicio y mayor criterio resolverá.

Dios guarde a V.E. muchos años.

Madrid 30 de junio de 1939, Año de la Victoria.

EL DIRECTOR

### **Le décret du 4 août 1939<sup>840</sup>.**

La Comisión Gestora de esta Diputación, en sesión de ayer, acordó aprobar la propuesta del señor Gestor Visitador del Colegio de Ntra. Sra. de las Mercedes, sobre oficio del Administrador del referido Colegio, proponiendo se establezca un turno de urgencia y prelación en favor de las niñas que hayan quedado huérfanas por haber sido asesinados sus padres, siempre que prueben documentalmente que son dignas de tal concesión, reúnen las condiciones reglamentarias y se demuestre de una manera inequívoca y fehaciente la absoluta y completa identificación de las víctimas con el Glorioso Movimiento Nacional, reservando para este turno el 50 por 100 de las plazas.

### **La proposition de résolution de la commission de gestion<sup>841</sup>.**

Esta Sección tiene el honor de proponer a V.E., se acuerde, que por el Negociado respectivo, se verifique la revisión total de los ingresos llevados a cabo en los Colegios de Ntra. Sra. de las Mercedes y de S. Fernando, desde el día 4 de agosto de 1939 hasta el 3 de diciembre de 1940, que se hayan efectuado por decreto de la Presidencia, a fin de proceder a dar de baja en dichos Establecimientos a los menores ingresados por el turno de urgencia, cuando se hayan notoriamente vulnerado el espíritu del acuerdo de la Comisión Gestora de 4 de agosto de 1939, y en cuyos expedientes no conste de una manera fehaciente, ser huérfanos de personas asesinadas por los rojos o que sus progenitores hayan fallecido combatiendo en las filas Nacionales, siempre que en ambos casos conste, además, documentalmente probado su adhesión al Glorioso Alzamiento Nacional, no procediendo hacer la revisión de los ingresos realizados, desde la Liberación de esta capital hasta el 4 de agosto de 1939, hechos por decreto de la Presidencia, ya que el otorgamiento de estos beneficios entran de lleno en sus propias facultades presidenciales y no se había regulado hasta aquel momento las normas para el ingreso por el turno de urgencias.

*Retirado en sesión preparatoria de 11 de febrero de 1941.*

---

<sup>840</sup> Lettre du secrétaire du gouvernement provincial de Madrid à Lueje, 5 août 1939 (ARCM/DPM-S, 11739/126). Pour la traduction, voir annexe L, « Le décret du 4 août 1939 ».

<sup>841</sup> Proposition de résolution de la commission de gestion en session du 10 février 1941 (ARCM/DPM-S, 4589/5).

#### Annexe 4f. Le conflit avec le directeur général des prisons, 1941-1942.

##### **La tentative provinciale de renvoi des filles de prisonniers, 27 février 1942<sup>842</sup>.**

(...) Teniendo en cuenta que si bien en los primeros meses de la liberación fueron admitidos en los Centros benéficos de esta Corporación, la permanencia de las mencionadas acogidas es, además de antirreglamentaria, causa de evidente perjuicio para las que, teniendo un perfecto derecho, no pueden ser admitidas por falta de plazas vacantes.

He de significar también a V.S. que, según el reglamento porque se rige el mencionado Colegio-Asilo, la permanencia en el mismo es completamente gratuita, no siendo factible por lo tanto asiladas que satisfagan pensión alguna, aunque ésta provenga del Estado u otras entidades benéficas.

Por todo lo expuesto, ruego a V.S. que a la mayor brevedad posible se dignen dar las órdenes oportunas, a fin de que las indicadas acogidas sean trasladadas a lugar que por esa entidad se considere pertinente, ya que en caso contrario nos veremos, en la triste, pero imperiosa necesidad de disponer sean dadas de alta en el Colegio antedicho cuantas alumnas se encuentran en las condiciones expresadas.

Dios guarde a V.S. muchos años.

##### **Le refus catégorique du directeur général des prisons, 4 mars 1942<sup>843</sup>.**

(...) Le manifiesta que movido de un fin cristiano y patriótico, este Patronato emprendió la obra de recogida de niños hijos de reclusos necesitadas y abandonados, cuyo número el día de hoy pasa de 13.500. Con el esfuerzo de trabajo de los mismos penados, se va sosteniendo esta obra gracias al celo que en ella se pone, y son ya cerca de 5.000 los que hoy disfrutan de esta protección sin que por esa misma Diputación nos haya sido concedida hasta la fecha ni la menor subvención no obstante pasar con mucho del millar de niños y niñas hijos de Madrid que hoy se encuentran recogidos y que antes estaban abandonados o pidiendo limosna.

El que este Ministerio haya emprendido esta labor social no implica ni con mucho el que aquellos pequeños que se encontraban ya acogidos en los centros benéficos sobre los que pesa una obligación, hayan de ser excluidos de éstos o se les considere como V. dice « antirreglamentarios y causa de evidente perjuicio para las que, teniendo un perfecto derecho, no pueden ser admitidas por falta de plazas vacantes ».

Los menores a que hace referencia no fueren ingresados a petición de este Patronato (...), ya que éste se ocupa única y exclusivamente de los hijos de penados [souligné à la main]; (...) así por ejemplo AURORA DIEZ HERNANDEZ y ANTONIO PEREZ QUIJADO aun no han sido juzgados y NATIVIDAD TELLEZ MUÑOZ no existe, como dice, en la Prision de Ventas.

<sup>842</sup> Lettre du président du gouvernement provincial de Madrid, Luis Nieto Antunez, au directeur général des prisons, 27 février 1942 (ARCM/DPM-S 4583/1).

<sup>843</sup> Lettre du directeur général des prisons au président du gouvernement provincial de Madrid, 4 mars 1942 (ARCM/DPM-S 4583/1).

Encuentro extraño que, por el mero hecho de que el Patronato Central se ocupe de proteger algunos niños desvalidos, hijos de reclusos, sea motivo suficiente para que la Diputación Provincial de Madrid expulse de los colegios donde se encontraban con anterioridad recogidos aquellos niños que ingresaron ante una necesidad evidente.

Por todo lo expuesto debo manifestar a V.S. que no procede el que este Patronato traslade a los menores de referencia a algún otro colegio de aquellos en los que este Ministerio tiene plazas subvencionadas.

Dios guarde a V.S. muchos años.

Madrid 4 de Marzo 1942

EL DIRECTOR GENERAL

## Annexe 4g. Règlement de l'école des Mercedes, 1946<sup>844</sup>.

### TITULO PRIMERO

#### CAPITULO PRIMERO. Naturaleza y fin del establecimiento

Artículo primero. El Colegio Provincial de Nuestra Señora de las Mercedes es el Establecimiento de la Beneficencia que tiene por objeto no sólo proporcionar hogar, instrucción y educación católica a las niñas desamparadas y a las huérfanas que en él sean admitidas con arreglo a las disposiciones de este Reglamento, sino que también ha de ser misión primordial la de dar las enseñanzas necesarias para su formación integral, tanto en el orden moral e intelectual como en el patriótico, a fin de reintegrarlas a la sociedad como personas capacitadas para desenvolverse en la vida por sí mismas, demostrando competencia en sus profesiones u oficios, honradez, virtud cristiana y un gran encendido amor a España.

Art. 2º. El Colegio Provincial de Nuestra Señora de las Mercedes es un Establecimiento benéfico educacional, y, por lo tanto, no podrán ser admitidas las que padezcan imposibilidad o defecto físico, psíquico o moral, de carácter permanente. En ningún caso podrá tener el Colegio carácter correccional ; tampoco podrá admitir admitidas de pago ; todas han de ser gratuitas, es decir, niñas que necesiten los auxilios de la Beneficencia pública.

#### CAPITULO II. Admisión de las alumnas

Art 3º. Serán admitidas en este Colegio :

1º. (*Turno ordinario.*) Las que sean admitidas por la Diputación Provincial, previa formación del expediente, y que deberán reunir las condiciones siguientes :

- a) Ser naturales de Madrid o su provincia.
- b) Ser hijas de residentes de Madrid o su provincia, con estancia en la misma no interrumpida de cinco años.

---

<sup>844</sup> Règlement de l'école des Mercedes, 1946, 36 p. (BRM/BPM, 4386).

- c) Huérfana de padre o de padre y madre, o abandonada por los mismos.
- d) Huérfana de madre o abandonada por la misma, siendo el padre sexagenario o impedido para el trabajo.
- e) Tener la edad comprendida entre los cinco años cumplidos y los trece no cumplidos.

2º. (*Turno extraordinario.*) Las que reuniendo las condiciones anteriores están incluidas en los acuerdos vigentes de la Diputación sobre el particular.

Art 4º. En todo caso, el Excmo. Sr. Presidente de la Corporación podrá decidir por decreto, y sin perjuicio de dar cuenta a la Comisión Gestora, sobre el ingreso de aquellas niñas que sean merecedoras de urgente atención.

(...) Art 6º. La documentación que se presente para el ingreso de las alumnas será la siguiente:

- a) Instancia dirigida al Excmo. Sr. Presidente de la DP, acompañada de la cartilla de identidad de la persona que lo solicite.
- b) Informe del Teniente Alcalde del distrito, si el solicitante es de Madrid, y del Alcalde y Cura Párroco, si es de pueblo de la provincia, justificando la pobreza y buena conducta de la solicitante.
- c) Partida de nacimiento de la niña, expedida por el Registro Civil.
- d) Partida de bautismo.
- e) Partida de defunción de padre o madre, según los casos, también expedida por el Registro Civil.
- f) Para las abandonadas de los padres, información testifical de este extremo, ante el Juzgado municipal correspondiente, o por el Tribunal Tutelar de menores.

(...) Art 8º. Para la admisión de alumnas, procederá siempre la formación del oportuno expediente en la Sección de Beneficencia de la Diputación, quien lo elevará a la Comisión Gestora para su resolución definitiva, previo el informe de la Dirección del Establecimiento.

Art 9º. No se llevará a efecto ningún ingreso sin antes ser reconocida la niña por el Profesor Médico del Establecimiento, el cual certificará sobre la aptitud o no procedencia del ingreso, en consecuencia con lo establecida en el artículo 2º.

El Director del Establecimiento, junto con el informe sanitario, deducirá el suyo para elevar la oportuna propuesta a la Superioridad, de acuerdo con el artículo 5º de l Reglamento de la Sección de Medicina Escolar.

(...) Art. 11. La distinción que se hace en los artículos anteriores tendrá efectos administrativos para el ingreso e inscripciones, pero una vez verificado aquél, no habrá diferencia alguna entre las alumnas del Colegio.

### CAPITULO III. Permanencia y baja de las alumnas

Art. 12. La permanencia de las alumnas en el Colegio será obligatoriamente hasta los veintiún años, en que causarán baja definitiva, salvo los casos siguientes:

- a) Las alumnas que no habiendo pasado por el grado profesional, sean reclamadas por sus familiares, entendiéndose por estos, padre o madre, hermanos mayores de edad o abuelos, o en su defecto, parientes más próximos, siempre que, a juicio de la Dirección, se hallen en condiciones de mantener a la niña y proporcionarle una sana educación.
- b) Las que, previo informe de la Hermana Jefe de Estudios, tengan comprobada la suficiencia en el oficio o profesión y salgan colocadas.
- c) Las que, por su mal comportamiento y gravedad en la falta cometida, sean expulsadas del Colegio, previo informe de la Junta y acuerdo de la Diputación.
- d) Las que se hayan sido adoptadas con arreglo a las leyes.
- e) Las que contraigan matrimonio, o elijan estado religioso. Estas últimas causarán baja temporal.

(...) Art. 15. Cuando las acogidas cumplan los veintiún años, serán baja en el pie de familia del Colegio, entregándolas la ropa de su uso y dos vestidos, uno de casa y otro de salida. También se les entregará el peculio que les pertenezca por las labores, adehalas y otras causas.

#### CAPITULO IV. Permisos y visitas

Art. 16. Tendrán un domingo visita y otro paseo, a la hora que determine la Dirección, de acuerdo con la Madre Superiora.

Un día de cada mes podrá el Director, de acuerdo con la Madre Superiora, autorizar la salida de las alumnas con sus familiares, sin que en ningún caso puedan pernoctar fuera del Establecimiento, debiendo estar en el Colegio a la hora de la cena.

(...)

### TITULO SEGUNDO

#### CAPITULO PRIMERO. Organización

Art. 17. Se clasificarán las alumnas en los siguientes grupos: 1) Párvulas, 2) Preparatorio, 3) Cultura General.

Art. 18. La educación e instrucción de las alumnas comprendidas en los tres grupos a que se refiere el artículo anterior, correrá a cargo de las Hijas de la Caridad.

Art. 19. Cada grupo se organizará en secciones y cada uno de ellos corresponderá a un mismo dormitorio y a un sitio permanente en todos los actos que celebren en el Colegio.

Al frente de cada Sección habrá una Profesora, Hija de la Caridad, para la educación escolar y moral; una Hermana encargada del dormitorio, una sirvienta para la limpieza y arreglo de las ropas y dos alumnas mayores de catorce años como celadoras auxiliares, con retribución.

Sin embargo de esta separación, que deberá ser absoluta en las horas de recreo y en las de descanso, algunas de las más instruidas del tercer grupo, podrán ser encargadas de pequeñas secciones de la primera y segunda, para practicar la enseñanza y aprender a hacerse respetar.

Art. 21. Dentro de cada Sección se podrá disponer y dispondrán las convenientes subdivisiones por razón de edad, estado de instrucción, ramo de ésta a que se dediquen, desarrollo intelectual y aplicación, buscando en esta forma de distribución, como en todos los actos a que concurran las alumnas, estimular el ánimo y la voluntad de éstas hacia el mayor aprovechamiento.

Art. 22. El orden y la disciplina, fuera de la clase, estará a cargo, además de las Profesoras-Hijas de la Caridad, de las celadoras de grupo, que serán elegidas entre las más distinguidas y recibirán instrucción adecuada para cumplir debidamente su cometido.

Art. 23. El horario que ha de regir en las diferentes épocas del año se determinará por la Dirección del Establecimiento, de acuerdo con el Ilmo. Sr. Visitador y previo informe de la Junta Asesora de organización escolar. Se tendrá en cuenta al confeccionarlo que las alumnas deben disponer de tiempo suficiente para el aseo personal, recreo, comidas, prácticas religiosas, etc. etc.

Art. 24. Todos los domingos se pasará revista general de inspección por el Director del Colegio y la Madre Superiora, en el sitio y hora que se determine.

(...) Art. 25. Se crea una Junta Asesora de organización escolar, que estará integrada por el Ilmo. señor Visitador, como Presidente ; el Director del Colegio, que sustituirá en la presidencia al Sr. Visitador ; el Interventor del Establecimiento ; la Hermana-Jefe de Estudios ; el Profesor Médico, y el Capellán de mayor antigüedad.

La Junta Asesora intervendrá e informará a la Superioridad sobre los siguientes asuntos :

- a) Formación y reforma de planes generales de enseñanza, revisión de programas de las disciplinas que se cursen en el Colegio y reforma de los Reglamentos.
- b) Formación y reforma de estudios especiales y de orientación profesional.
- c) Modificación o ampliación de las consignaciones presupuestarias para las enseñanzas, en todos sus grados, así como para nuevas dotaciones para crear o implantar nuevas disciplinas, con arreglo a las normas del Movimiento.
- d) Procurar que las alumnas del Colegio formen parte de los Campamentos de Verano
- e) Horarios que han de regir en las diferentes épocas del año.
- f) Creación de premios remuneratorios para las alumnas que se distinguen por su aplicación y buen comportamiento, así como también el de establecer el jornal o remuneración que han de percibir las alumnas de talleres.
- g) En los demás asuntos que estime conveniente la Comisión Gestora y, en su nombre, el Visitador.

Art. 27. Esta Junta se subdividirá en cinco secciones : Sección de Párvulas, que presidirá la Hermana-Jefe de Estudios, y de la cual formarán parte todas las Hermanas de dicha Sección.

Sección Preparatoria, que presidirá la Hermana-Jefe de Estudios, y de la cual formarán parte todas las Hermanas Profesoras de dicha Sección.

Sección de Cultura General, que presidirá la Hermana-Jefe de Estudios, y de la cual formarán parte todas las Hermanas Profesoras de la Sección.

Sección de Enseñanza del Hogar y Talleres, que presidirá la Hermana-Jefe de Estudios, y de la cual formarán parte todas las Hermanas de dicha Sección.

La Superiora de la Comunidad presidirá las reuniones de estas secciones cuando concurra a ellas.

Sección de Medicina, Higiene y Educación Física, que presidirá el Profesor-Médico del Colegio y estará formada por la Hermana Jefe de Estudios, la Hermana Profesora de Educación Física y por los Médicos internos.

Sección de Enseñanza Profesional, que se compondrá de todos los Maestros de Talleres.

Sección de Escuelas Especiales, que presidirá el Jefe de Enseñanza Primaria, de los Profesores de Enseñanza de Oficios Artísticos, Música, Taquimecanografía, Orientación y Preparación Profesional y Profesor Mercantil, actuando como Secretario el mas joven.

Sección de Enseñanza Media, que presidirá el Jefe de Sección, y estará constituida por todos los Jefes de Sección, actuando como Secretario el mas joven.

Sección de Medicina, Higiene y Educación Física, que presidirá el Profesor-Médico del Colegio y estará formada por los Médicos internos, el Jefe de Formación Profesional, el Profesor de Educación Física y el Jefe de Enseñanza Primaria.

El Director presidirá las reuniones de estas secciones.

## CAPITULO II. Educación e instrucción

(...) Art. 29. La organización escolar será graduada, con clases especiales de adaptación para las de nuevo ingreso, las que se precisen para las retrasadas y difíciles mentales, de Dibujo, Música, Taquigrafía, Mecanografía, Enseñanza de hogar, Talleres, Educación Física, Educación patriótica, Religión y Estudios Superiores. La Educación física y Religión serán obligatorias para todas las alumnas.

Art. 30. (...)

1) *Formación religiosa.* — (...) A cargo de los Capellanes del Colegio, quienes vendrán obligados a dar clase de religión diariamente por secciones. Explicarán semanalmente el Santo Evangelio, procurarán que las alumnas cumplan los preceptos religiosos y morales que les obliguen, infundirán en ellas sentimientos y hábitos de moralidad, religiosidad, trabajo y orden ; (...) en una palabra, formarán espiritualmente a las niñas de tal manera que éstas realicen todos los actos por propio convencimiento y no por la presencia de las Profesoras y Superiora.

2) *Formación intelectual.* — (...)

a) Al ingresar la alumna se la someterá al examen psicotécnico correspondiente a su edad por el Profesor Médico de Medicina Escolar y por la Hermana Jefe de Estudios, y a otro oral, por esta última, sobre conocimientos generales, a fin de que sea clasificada convenientemente en su grado, con cuyos datos iniciará la ficha o expediente escolar, que irá completando anualmente con los datos que adquiera directamente o por informe de las Hermanas Profesoras.



b) Al cumplir la edad de diez u once años, se la someterá nuevamente a otro examen, a fin de que, si reúne condiciones, pueda cursar estudios superiores, y si no, continuar en primaria hasta las catorce años, en que ingresará en la clase especial de orientación y preparación profesional (...).

f) Las retrasadas con más de tres años de déficit mental irán a la clase o clases especiales retrasadas.

h) Todos los años se revisarán los programas de la Sección respectiva de Enseñanza y Junta Asesora, y una vez aprobados por la Dirección y Visita, se remitirán a la Diputación para su aprobación definitiva (...).

k) Se organizarán excursiones, visitas a Museos, Centros culturales, etc.

l) Por ningún motivo dejará de asistir a la clase ninguna alumna, cualquiera que sea su edad, hasta que sepa leer con soltura y escribir sin gran dificultad. Si elle n'y arrive pas, examen médical, et si on lui reconnoît une incapacité intellectuelle, on la place ailleurs de plus adéquat.

3) *Formación profesional.* — Al cumplir la edad de quince años pasarán las alumnas a la clase especial de Formación profesional, durante un curso, a fin de que se amplíen los conocimientos adquiridos en la Escuela y Enseñanza del Hogar, y durante dos horas diarias asistan a los diversos talleres, (la Hermana-Jefe de Estudios peut ainsi voir si la profession qu'elle veut suivre lui correspond). Al terminar el curso de preparación, serán sometidas las alumnas a reconocimiento facultativo, para que el Profesor Médico determine, por certificación, si la alumna está en condiciones físicas y psíquicas de ingresar en el taller que se le indique.

(...) Los talleres serán de Tricotosas, Bordado, Corte y Confección, Alfombras, Telares, Muñequería y Peluquería.

(...) Art. 36. Las Profesoras-Hijas de la Caridad son las encargadas de distribuir y dirigir los labores ; impondrán a las alumnas por la mañana la tarea que deberán terminar durante el día, procurando hacerlo según la capacidad de cada una (...).

Art. 38. Las Profesoras-Hijas de la Caridad llevarán a una hoja de la conducta y laboriosidad de cada alumna, en la que anotarán con la mayor precisión el tiempo que emplee en cada labor, lo que por ella devengue, las recompensas y castigos a que se haya hecho acreedora y una calificación mensual de capacidad, aplicación y conducta.

(...) PREMIOS Y CASTIGOS

PREMIOS :

1) CANGRAND. El establecido por la benemérita Sra. Da. Ana Honora Cangrand, cuyas condiciones se hallan especificadas en su legado hecho al Colegio.

2) Los premios mensuales establecidos por la Dirección.

3) Los diplomas, libros, enseres o labores que se distribuyan como resultado de los exámenes extraordinarios a que se ha hecho referencia.

- 4) Las autorizaciones especiales para salida de las alumnas a sus domicilios, con arreglo al informe que remita la Jefatura de Estudios a la Dirección.
- 5) La asistencia a espectáculos públicos, fiestas o paseos extraordinarios que por invitación o iniciativa de la Dirección se realicen.
- 6) Los cargos honoríficos que la Jefatura de Estudios cree dentro del Establecimiento previa aprobación del director.
- 7) El primer domingo de cada mes, las alumnas que durante el mes anterior hayan reunido la máxima nota en comportamiento y aplicación, podrán, a propuesta de la Jefe de Estudios, ser autorizadas por la Superiora y el Director para pasar el día con sus familiares.

(...) CASTIGOS :

- 1) Privación de recreo
- 2) Privación de paseo
- 3) Privación de visitas familiares
- 4) Recargo en los servicios mecánicos del Est.
- 5) Cesación de estudios superiores, cuando éstos no acusaren aprovechamiento por la alumna, con la intensidad obligada.
- 6) Expulsión de la alumna por acuerdo de la comisión gestora previo informe de la Junta Asesora del Establecimiento.

## **TITULO TERCERO**

CAPITULO PRIMERO. El personal y su organización (p. 19-20)

Art. 40. El personal del Establecimiento se compondrá de:

- Un Director, Jefe del Establecimiento
- Un interventor
- Un jefe de negociado de registros y Entradas
- Un auxiliar administrativo para esta dependencia
- Dos taquimecanógrafas
- Las Hijas de la Caridad
- Personal subalterno: dos porteros, tres ordenanzas, un vigilante nocturno, un sacristán
- Personal subalterno manual: un cortador de carnes, un calefactor, un auxiliar de calefacción, tres zapateros, dos carpinteros, un jardinero, un mozo de lavadero, un electricista, un fontanero, albañiles necesarios.
- 7 auxiliares femeninos para servicios manuales, ex alumnas del Colegio.
- Catorce sirvientes femeninos.
- Personal Médico
- Personal subalterno

## CAPITULO II. Del director

Art. 41. El Director del Establecimiento será un funcionario de la escala técnico-administrativa, con categoría de Jefe de Administración o de Negociado de primera clase. Será nombrado por la Corporación previo concurso de méritos. Serán méritos preferentes :

- 1) Ser o haber sido director, desempeñar o haber desempeñado Jefaturas de Sección en la Corporación
- 2) Haberse distinguido en el desempeño de cualquier función o servicio dentro de la Corpo
- 3) Méritos políticos y servicios prestados a la Patria, y
- 4) En igualdad de condiciones, será preferido el de mayor antigüedad en el escalafón.

Art. 42. El director: pondrá en vigor y ejecutará los acuerdos de la Corporación y las órdenes o instrucciones marcadas por e señor Visitador. Será el único conducta oficial del Colegio para con la Diputación, por conducto del señor Secretario, teniendo que dirigirse por medio de este funcionario todos los empleados y acogidas que eleven a la Superioridad alguna exposición, excepto en el caso de quejas contra en el mismo, en que podrán dirigirse directamente al Diputado Visitador.

Art. 43. Se le faculta 1) poder adoptar las medidas urgentes que considere oportunas en los casos no previstos en este Reglamento, dando cuenta inmediatamente al Visitador y a la DP, 2) distribuir los trabajos entre el personal, 3) conceder cinco días de permiso al personal, 4) amonestar, reprender y proponer castigos a la Comisión Gestora, por faltas cometidas en el servicio.

(...) Art. 45. Inspeccion : inspeccionará las dependencias del Est y en particular las escuelas, talleres, comedores y dormitorios, etc. para ver si hay en ellos el orden, aseo e higiene necesarios, así como los alimentos, distribución de las comidas y raciones sin perjuicio de las atribuciones que en esto incumben al Interventor. En todo lo referente a la Sanidad obrará de acuerdo con las propuestas del Profesor Médico del Colegio (...).

(...) Art. 51. A su servicio de despacho estará destinada una Taquimecanógrafa, la cual, precisamente, habrá de ser alumna del Colegio.

Art. 52. Cesará en sus funciones por acuerdo de la Comisión Gestora previa la instrucción del oportuno expediente en comprobacion de las faltas graves que hubiere cometido (...).

## CAPITULO III. Del interventor

Art. 54. Un funcionario del Cuerpo técnico-administrativo con categoría de Jefe de Negociado. Será nombrado por la Corporación previo concurso de méritos. Serán méritos preferentes :

- 1) Desempeñar o haber desempeñado la Intervención de algun establecimiento o servicio analogo
- 2) Méritos políticos y servicios prestados a la Patria, en igualdad de condiciones, será preferido el de mayor antigüedad en el escalafón.

Art. 55. Funciones:

- 1) Cumplir y hacer cumplir el Reglamento de Interventores y las instrucciones dadas por la Corpo

- 2) Formar los proyectos de presupuesto (budget) de acuerdo con las iniciativas y sugerencias del Director
  - 3) Llevar al corriente los libros de contabilidad prescritos por la Intervencion de Fondos, así como las cuentas de ingresos y gastos de cada taller
- (...)

#### CAPITULO VI. De las Hijas de Caridad

Art. 64. El personal de las Hijas de la Caridad adscrito al Establecimiento tendrá los derechos y obligaciones establecidos en el contrato suscrito entre la Dirección del Establecimiento y la Dirección de las Hijas de la Caridad de la provincia de España, y aprobado por la Comisión Gestora, y ejercerá su misión y funciones con sujeción a las normas fijadas en dicho convenio y a las que se establezcan en este Reglamento.

Art. 65. El personal de sirvientes del Establecimiento será nombrado por la Dirección del mismo, de acuerdo con la Visita, conforme a lo dispuesto en el Reglamento vigente. El referido personal dependerá de la Dirección del Establecimiento y estará, en cuanto se refiere a orden doméstico y servicios, bajo las órdenes inmediatas de la Superiora y Hermanas de la Caridad, quienes quedan autorizadas para reconvenirle y reprenderle siempre que su buen juicio lo estime necesario; mas no podrán adoptar ninguna disposición ejecutiva contra el mismo, concretándose a poner los hechos en conocimiento del Director, para la resolución a que hubiere lugar.

Art. 66. Además de la enseñanza, están a cargo de: cocina, despensa, almacén y guardarropa, lavadero y secadero, comedores, clínica-enfermería, colonias escolares, vigilancia y aseo de los dormitorios, cuidado y aseo de la capilla y cuantos otros disponga la DP o el Director, siempre que sean de su rezo y de su respetable Instituto.

Art. 67. Todos estos servicios y dependencias estarán bajo la autoridad y responsabilidad de la Madre Superiora, quien distribuirá o acoplará estos servicios de la forme que estime más conveniente, dando cuenta a la Dirección de cuentas alteraciones, anomalías o reformas crea oportunas, para que aquella resuelva en consecuencia.

Art. 54 En lo temporal y servicio del Establecimiento, las Hijas de Caridad dependerán únicamente del Director. Cuando éste tenga que comunicar alguna orden o advertencia, relacionada con el servicio de las Hermanas, se dirigirá únicamente a la Superiora como responsable de la actuación de toda la Comunidad.

Art. 55. El Director del Est. podrá requerir de la Superiora la sustitución de una Hermana, cuando quedase demostrada su incompetencia en la función o servicio asignado o por cualquier otro motivo fundado (...).

#### CAPITULO X. De los subalternos (p. 31-34)

Art. 81. Portereros: vigilar constantemente en la portería sin ausentarse, conservación y custodia del mobiliario, objetos y útiles, evitar la entrada y salida con bultos, paquetes o envoltorios sin dar cuenta de su contenido a la Dirección, no permitir la salida a ninguna alumna sin autorización de la Dirección o de la Superiora, no permitir la entrada a persona alguna extraña al Colegio (excepcion

visitas), no permitir que otras personas se quedan en la puerta, poner en conocimiento del director las faltas que observen, tener las llaves del establecimiento (...).

(...) DISPOSICION TRANSITORIA: Las acogidas que en la actualidad se hallen en el Establecimiento y que por su edad estén en condiciones antirreglamentarias, procederá la Corporación a ingresarlas en Centros benéficos adecuados, si así lo aconseja su estado de salud, o a entregarlas a sus familiares próximos, las que los tuvieren.

#### Annexe 4h. Lettre de Lueje à Juan José San Martín<sup>845</sup>.

Para D. Juan José San Martín

(Particular)

Querido chichi: con carácter estrictamente particular, te envío estas líneas para rogarte que des orden a tus esclavos, para que revisen los documentos que reciban de los ingresos futuros de niñas en este Colegio.

Nos mandan certificados médicos sin firma alguna, solo con sellos que lo mismo lo pueden poner un ordenanza, que el primer transeúnte que vaya de paseo por la calle de Bailén; certificados de Curas Párrocos, en los que no se hace mención de su silueta espiritual o moral de la interesada (sic), y que en cambio dicen que es pobre, misión que nos es suya, etc. etc.

Por ello, pues, te reitero que, sin ánimo de enmendarte la plana, insistas en que no acepten documentos que no vengan en condiciones.

Con ello nos evitan el tener que pedirles de nuevo los mismos, cuando hacemos las citaciones, y por otra parte, de esa manera nos aparece la disparidad de criterios que pueda haber entre la Sección y el Colegio.

Gracias anticipadas y una felicitación también (sic) anticipada por el premio remuneratorio, que te van a conceder en el mes entrante, al mismo tiempo que a Tobalina y a mí.

Un abrazo de tu buen amigo y compañero.

#### Annexe 4i. Le cas de Maria Herrera Maillo, octobre 1947.

##### **La réclamation du frère de Maria Herrera, octobre 1947<sup>846</sup>.**

El que suscribe, hermano de la interesada MARIA HERRERA MAILLO, de 42 años de edad, domiciliada en esta calle de Santo Tomás, 6, empleada en el Lavadero y limpieza en el Colegio de Ntra. Sra. de las Mercedes de la calle de Nuñez de Balboa, 100, dependiente de esa Excm. Diputación Provincial con el debido respeto y [consideración] tiene el honor de:

<sup>845</sup> Lettre non datée mais figurant dans un dossier de 1957 (ARCM/DPM, 11735/5, « *Alumnas* »)

<sup>846</sup> Lettre du frère de Maria Herrera au gouvernement provincial de Madrid, 7 octobre 1947. Dossier disciplinaire de Maria Herrera, octobre 1947 (ARCM/DPM-S, 11738/30).

EXPONER: que en diciembre ppd°. cogió (sic) esta hermana mía un catarro que al no tratarle en absoluto, se fué haciendo muy rebelde, máxime haciendo la clase de trabajos que hacía, todo a base de aguas, hasta que el día de la patrona del Colegio, por la tarde, sintió frío y un malestar general en todo el cuerpo, que tuvo que acostarse, dándole fiebre al siguiente día tuvo que levantarse a trabajar como de costumbre, no obstante insistir ella que tenía que ir al médico pues presentía algo grave, concediéndoselo cuando llegó el cual la examinó y dijo que la viera por rayos y al hacerlo vieron que los dos pulmones tenían lesión obligándole a guardar cama y hacerle análisis correspondiente, efectuado lo cual la llevaron al Hospital Provincial el mismo día en que se citó, para que fuera a ver a una de las monjas del citado Colegio, para informarme sobre todos esos análisis, rayos, etc., o sea que clase de enfermedad era y si se la podían llevar al Hospital o no, pero cuando llegué hacía una hora o más que se había ido al citado Hospital sin verme a mí, esperé a dicha monja y me informó de todo lo anterior prometiendome que haría por ella todo cuanto pudieran y que la buscarían un Sanatorio en Avila, preguntando un servidor sobre el asunto de subsidio por enfermedad diciendome que no sabía nada de eso.

Mi hermana quedó instalada en el hospital en una cama en el suelo por no haber sitio y a duras penas siguiendo aún en ese estado y últimamente al ir a verla se me informó que trataban de echarla a casa, vuestra excelencia, podrá suponerse el cuadro y el panorama que sería en mi casa, os ea que todo lo que se me ha dicho parece que va desvaneciendose y sin que nada ni nadie acuda en nuestra ayuda, sobre todo el muy citado Colegio de las Mercedes que yo confiaba, aunque con mis dudas, de que todo estaría asegurado así es que eso del Sanatorio a lo mejor in se ha intentado siquiera, mi hermana ya está fuera del Colegio y ahí queda eso, diciendome alguna de las religiosas que esa enfermedad es muy antigua, agarrándose a que mi hermana dijo al hacerle la historia que siempre se hace en estos casos, que tuvo pleura un año aproximadamente antes de entrar en el Colegio de las Mercedes, pero fué la pleura buena, no la mala, como puede atestiguarlo el Dr. que la trató curó y dió de alta para el trabajo sin ninguna clase de reservas ni advertencias, sabiendo él a la clase de trabajos a que se dedicaba; además al ingresar pudieron ver como era su estado, gruesa, buena cara, no pusieron reparo ninguno y sobre todo a los trabajos a que la dedicaron sin ninguna consideración, o sea, que todo hace ver que la consideraron fuerte como un roble, pues hasta ha hecho y durante mucho tiempo el trabajo de otra compañera.

En ese caso, también habría de tener en cuenta el catarro tanto tiempo (10 meses) sin curar, el mucho y rudo trabajo y el alimento que ha tomado durante su estancia en dicho Colegio y que no tendría relación con su trabajo; si todo esto no hubiera existido no costaría mucho trabajo creerlo de dichas religiosas, pero... por todos estos motivos es por lo que

SUPLICA: a V.E. se digne ordenar se la conceda el subsidio correspondiente de enfermedad, que desgraciadamente no será mucho tiempo, que se la tenga en el muy citado Hospital el tiempo necesario hasta encontrar el Sanatorio, para lo que también suplico la ayuda de V.E. gracia que no duco alcanzar de su bondadoso y recto corazón deseando guarde Dios su vida muchos años.

Madrid 7 de octubre de 1947.

EXCMA. DIPUTACION PROVINCIAL DE MADRID Annexe 4z. Z. Le conflit de Lueje avec les sœurs, 1956.

## L'aveu de Lueje<sup>847</sup>.

(...) 10° Adicional. Si por otra parte la interesada o sus familiares se pudiera alegar que fué admitida en el Establecimiento en buen estado de salud y por tanto la enfermedad contraída pudiera en mayor o menor grado estar relacionada con su profesión, me permito indicarle, nos encontramos un tanto desprovistos de la base de argumentación precisa, por haber sido admitida esta empleada sin haber pasado previamente por el absolutamente necesario reconocimiento médico de cuantos aspirantes, acudan en lo futuro, así como la necesidad de que todo el personal sea periódicamente [revisado] desde el punto de vista médico con el final de seguir un recto criterio sanitario.

SR. DIRECTOR DEL COLEGIO DE LAS MERCEDES.

## Annexe 4j. La réclamation de Lueje, 20 janvier 1956<sup>848</sup>.

Para Sor Agustina:

Aunque de buena fé, vienen causándose reiterados entorpecimientos en la organización y colaboración que debe existir entre las oficinas de la Dirección y las decisiones que toman las Hermanas Profesoras, relativas a sus alumnas y en especial aquellas que se refieren a premios y castigos, así como prohibición o autorización de salida de vacaciones.

Le ruego a Vd. que, como Hermana Jefe de Estudios del Colegio y por delegación de la Rvda. Madre Superiora, — a la que sería de desear no la comunicaran estas observaciones que la hago, hasta tanto no se restablezca su estado de salud —, notifique a las personas interesadas lo siguiente:

1°. Las Hermanas Profesoras dentro de sus aulas respectivas, como es lógico, tienen autoridad suficiente para proponer premios y castigos a las alumnas, si bien no deberán hacer éstos efectivos sin que se dé conocimiento inmediato a la Hermana Jefe de Estudios y Rvda. Madre Superiora, quienes a su vez expondrán las determinaciones al Sr. Director para decidir en consecuencia. Esta tramitación debe hacerse siempre que los casos por su importancia así lo exijan, a juicio de esa Jefatura y Superioridad (...).

2°. Una vez tomada la decisión de la Hermana Profesora y conocida por las Autoridades que se mencionan, no podrá ser modificada y menos puesta en ejecución, sin que la Dirección, por su intermedio, conozca los motivos.

3°. Igualmente a las Hermanas Profesoras se les ruega que, en la instalación de sus respectivas aulas o talleres, no tomen iniciativas propias con respecto a las nuevas instalaciones que en aquellas se hacen, ya que pueden ser distintas a las que por necesidad, conveniencia o disposición superior se hayan dispuesto, y si estiman deben ser rectificadas, lo expondrán verbalmente a la Dirección, para poder compaginar con la mejor voluntad, todos los deseos, si ello fuera posible.

---

<sup>847</sup> Lettre de Lueje au secrétaire général du gouvernement provincial de Madrid, 28 octobre 1947 (ARCM/DPM-S, 11738/30).

<sup>848</sup> Lettre de Lueje à sœur Agustina, 20 janvier 1956 (ARCM/DPM-S, 11734/3).

Estas notas, le ruego se las transmita a las personas interesadas, a los efectos, de que surtan la eficacia deseada.

Madrid, 20 de enero de 1956.

#### Annexe 4k. La complicité de Lueje et Vicente Temes, 1957.

##### **Lettre de Victor Lueje à Vicente Temes, non daté, 1957 (ARCM/DPM-S, 11735/5).**

Insigne alarife:

Por estas fechas ando de cabeza con la posible adquisición de mesas para esa maravilla de comedor que Vd. ha transformado, y en el que ya se come sintéticamente con ver su acierto técnico.

Como por otra parte, nuestro común señorito le tiene a Vd. como un dómino del arte abstracto del que yo soy, a Dios gracias, un indocumentado, quiere que yo conozca su alta opinión « al respective », por lo que si Vd. no le fuera muy molesto, honrara con su presencia mi Despacho para asesorarme y decidir la adquisición de las susodichas mesas.

Prohibición previa: no se admiten propuestas de mesas carcelarias, ni que tengan chiribitas en su parte superior, y mucho menos de vitraico con mangancias que quieren ser dibujos. No olvide Vd. que soy persona de buen gusto.

Como el tipo de mesa nos lo van a facilitar para la semana que viene, convendría que lo viésemos ambos, para decidir en buena armonía, que es el punto terminal donde siempre cerramos nuestras conversaciones.

Ah! Y no nos den Vds. la lata con el desatranco de lavabos en sus oficinas, lo menos que pueden hacer Vds. que son unos tíos roñosos, es una cuadrilla volante que sirva para vuestros menesteres en las múltiples ramificaciones de las covachas provinciales. Por esta vez, creo que van Vds. servidos.

Afectuosamente con un abrazo.

#### Annexe 4l. La démission de Victor Lueje, 8 janvier 1958<sup>849</sup>.

VICTOR MANUEL LUEJE Y LUEJE, funcionario del Cuerpo Técnico-administrativo de la Corporación, en su categoría de Jefe de Sección y con más de treinta años de servicios efectivos, Director desde 1939, fecha de la Gloriosa Liberación de la Capital por nuestras fuerzas Nacionales, del entonces Asilo de las Mercedes, y actualmente denominado Colegio Provincial de Ntra. Sra. de las Mercedes, Vieja Guardia de la Falange desde su fecha fundacional, Abogado y Doctor en Derecho, tiene el honor de elevar a V.E. respetuosamente que, en razón, de una parte, a la fundamental disparidad de criterio entre la Rvda. Madre Superiora del Establecimiento y el Director firmante, en relación con el enfoque, solución y ejecución de numerosos problemas que afectan al gobierno interior del Colegio, con merma de las atribuciones y dignidad que el cargo le confiere, y

---

<sup>849</sup> Lettre de démission de Lueje au président du gouvernement provincial de Madrid, 8 janvier 1958 (ARCM/DPM-A, 322/10).



de otra, la falta de apoyo que no ha tenido la fortuna de merecer en determinado y reciente asunto relacionado igualmente con este Establecimiento, por parte de Ilmo. Sr. Diputado Visitador, le obliga, como elemental acto de ética profesional y salvaguarda de su propia estimación, a presentar la dimisión de su cargo, solicitando, a un tiempo, ser trasladado a otro servicio en consonancia con su categoría administrativa.

Dios guarde a V.E. muchos años

Madrid, 8 de enero de 1958.

EL DIRECTOR